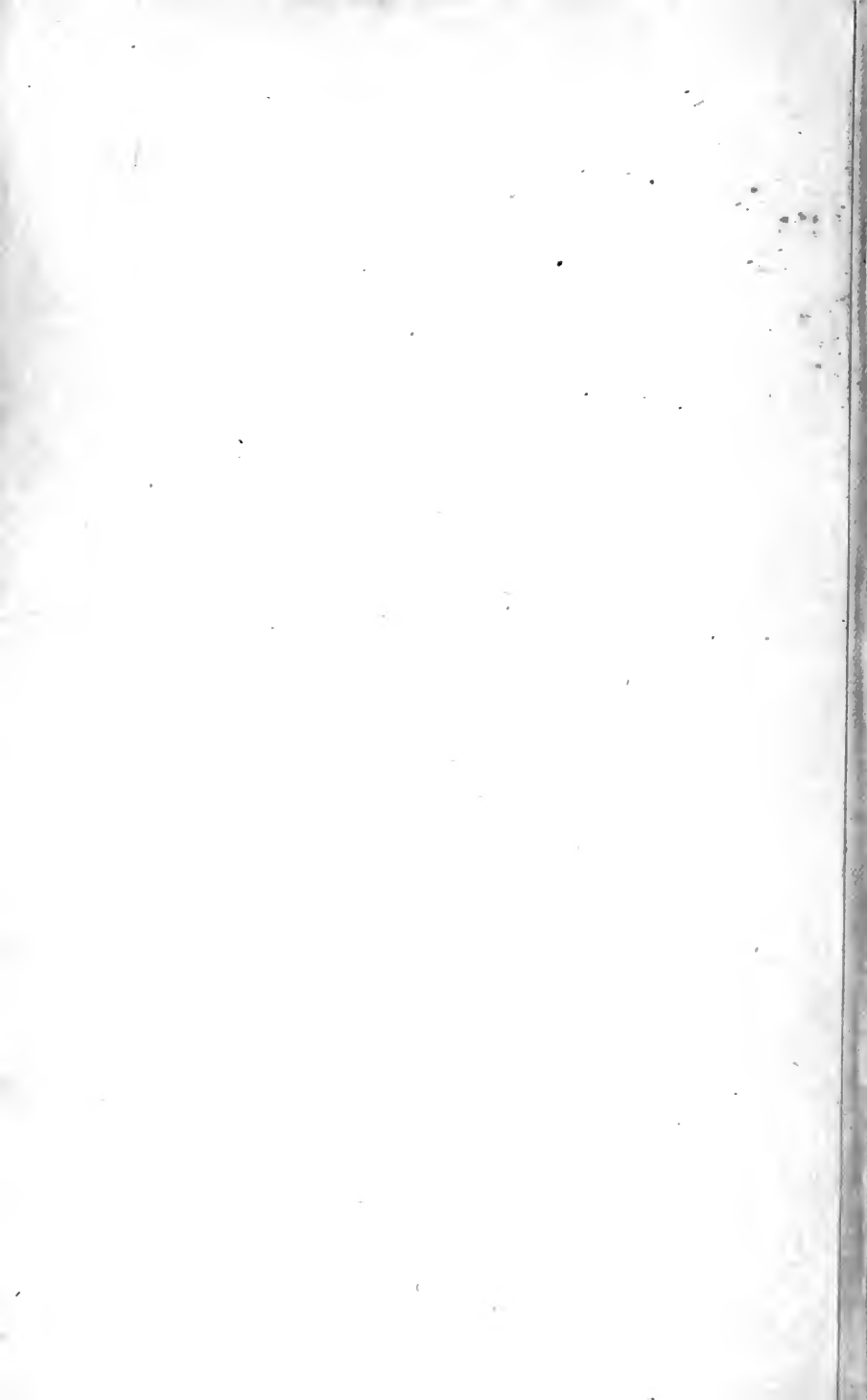
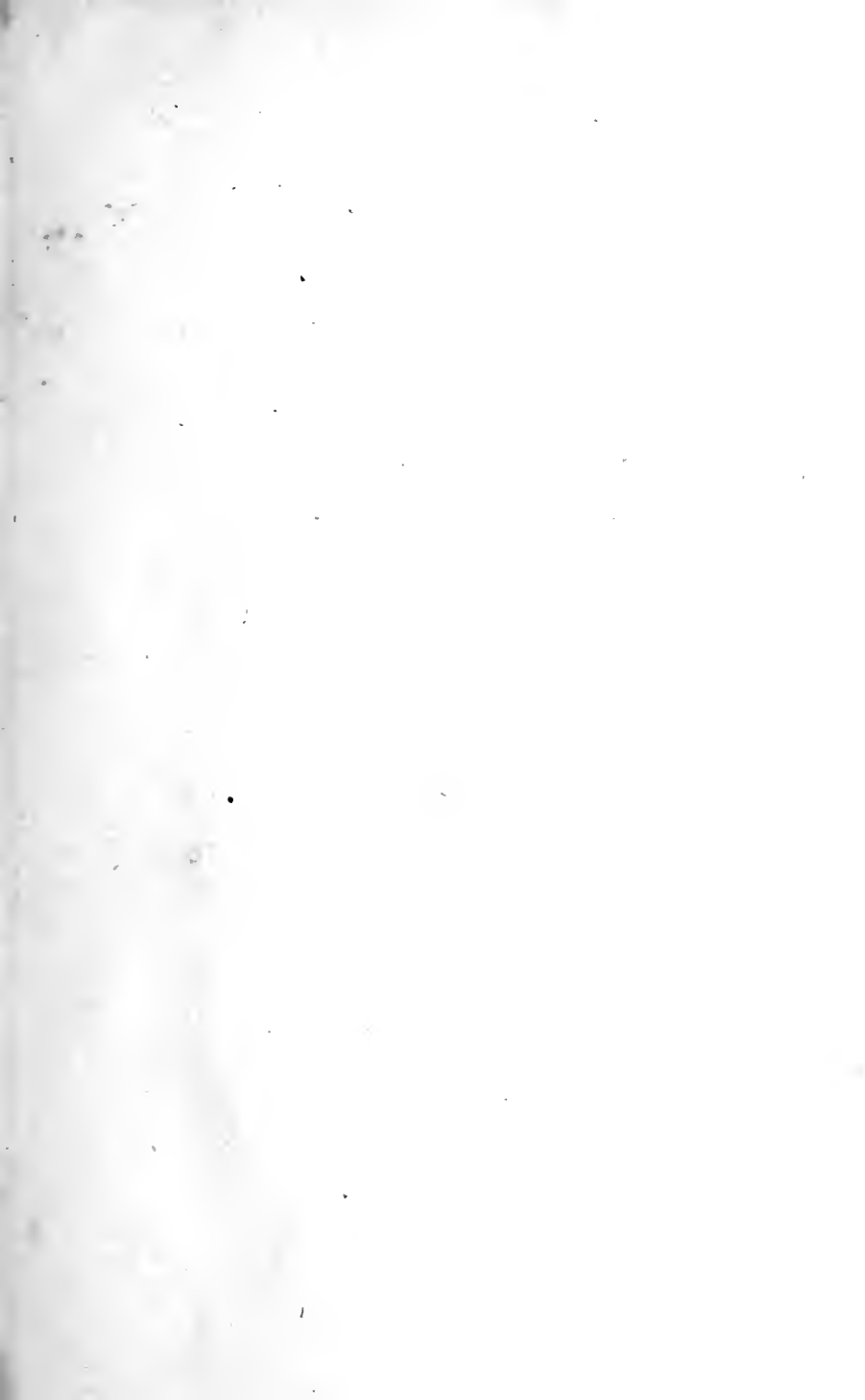
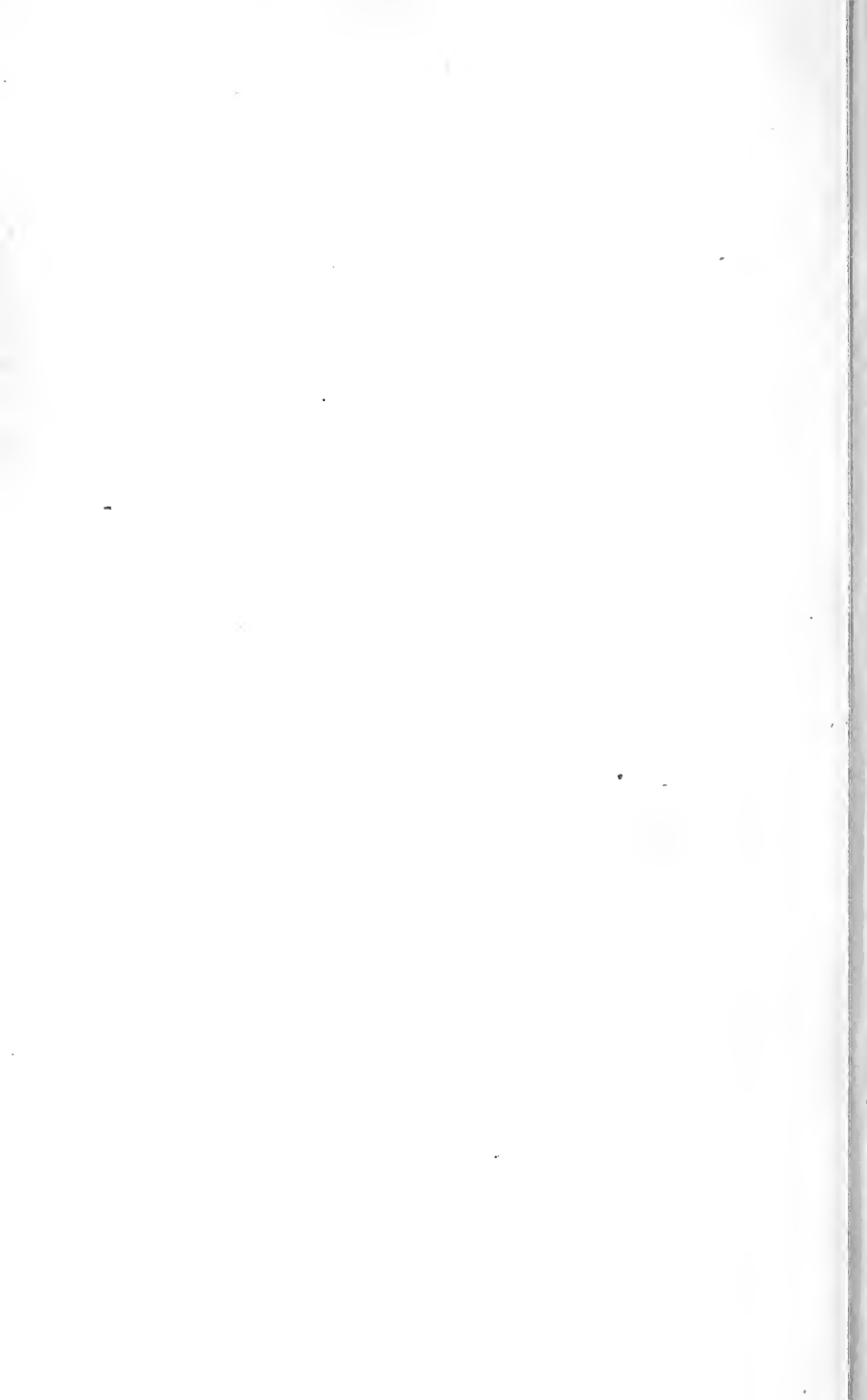


UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY











Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

REVUE  
DE  
LINGUISTIQUE  
ET DE  
PHILOGIE COMPARÉE

---

TOME XLII

THE HISTORY OF THE

REPUBLIC OF

THE UNITED STATES

OF AMERICA

BY

REVUE  
DE  
LINGUISTIQUE  
ET DE  
PHILOGIE COMPARÉE

*RECUEIL TRIMESTRIEL*

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES  
INSPECTEUR DES EAUX ET FORÊTS

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME QUARANTE-DEUXIÈME

---

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE  
E. BERTRAND

5, Rue des Tonnelliers, 5

—  
1909

09/11/8  
— 10 —



1974

# LIBRARY OF MEDICINE

PHARMACOLOGY

## PHARMACOLOGY

1974

1974

## PHARMACOLOGY

1974

1974

1974

1974

1974

# LES FRANÇAIS DANS L'INDE

A propos de trois publications récentes

---

L'histoire des Français dans l'Inde n'embrasse guère plus d'un siècle, mais elle est pleine de faits et elle est éminemment intéressante et instructive. Arrivés les derniers des Européens, nous avons en moins de cinquante ans pris une influence prépondérante et si la logique des choses avait suivi son cours naturel, l'empire de l'Inde, qui est aujourd'hui le plus beau fleuron de la couronne britannique, serait à nous. On attribue généralement notre échec à l'impéritie du gouvernement de Louis XV et aux maladresses de Lally ; mais ce même gouvernement qui avait rappelé Dupleix, avait organisé l'expédition de Lally et ce général aurait peut-être triomphé s'il ne s'était heurté à l'opposition, à l'hostilité systématique de la Compagnie française des Indes et de ses agents. Il n'a pas tenu à grand'chose que, pendant la guerre de Sept Ans, Madras, et non Pondichéry, capitulât, et ce serait sans doute entre nos mains que le faible Châh-Alam fût venu se remettre en 1765. Rien n'était encore définitivement perdu d'ailleurs ; Bussy et Suffren auraient pu re-

faire notre fortune s'ils en avaient eu le temps et, plus tard encore, des secours efficaces envoyés à Tipoe-Cahub auraient pu modifier la situation à notre avantage.

Les causes de notre insuccès sont multiples, et il y entre pour une bonne part ce facteur, pour ainsi dire, virtuel, qu'on appelle la malechance. L'un des premiers faits qui ont porté atteinte à notre influence et diminué notre prestige est la mort tragique de Mozaffer-Jang que Dupleix avait fait Nizam d'Haïderabad; ce prince généreux, après moins de deux mois de règne, périt dans des circonstances qui rappellent la mort de Cyrus le Jeune à Cunaxa, avec cette différence qu'ici c'est le souverain en possession du pouvoir qui se précipita inconsidérément sur son adversaire. L'esprit étroit et mercantile de la Compagnie, les intrigues des marchands anglais, les variations de nos ministres, les querelles de nos fonctionnaires, ont fait le reste, et c'est à l'Angleterre qu'est échu le rôle glorieux de civilisateur, le soin de faire l'éducation de l'Inde. Ce n'est l'heure ni de récriminer, ni d'exprimer des regrets, mais je crois vraiment que la France aurait accompli cette tâche mieux et plus rapidement que l'Angleterre; car, en dépit d'affirmations trop courantes encore, la race latine est beaucoup plus colonisatrice que la race anglo-saxonne ou la race germanique. Ceux-ci sont toujours plus ou moins réservés, raides, autoritaires; nous sommes au contraire aimables, bienveillants et familiers. La langue, les noms, l'esprit



français persistent, malgré la longue domination étrangère, dans les îles anglo-normandes, au Canada, en Louisiane, à l'Île-de-France. Nous serons toujours des apôtres du droit et de la justice; nous serons toujours loyaux, faciles et généreux.

S'écoulera-t-il beaucoup de temps encore avant que l'Inde puisse recouvrer son indépendance et exercer à son tour, en Asie, la puissance que doit lui assurer sa population, sa richesse et son climat? J'imagine, d'ici à peu de temps, que l'Asie sera, comme notre Europe, partagée entre quatre grands empires: la Russie au Nord, la Chine à l'Est, l'Inde au Midi, et le Japon jouera entre eux le rôle que joue l'Angleterre entre la France, l'Allemagne et la Russie d'Europe.

Mais, pour en revenir au passé, l'histoire des Français dans l'Inde est marquée, est jalonnée, si cette expression m'est permise; par trois grands noms: François Martin, Dupleix et Lally, autour desquels se groupent des noms de moindre importance, Lenoir qui a fait les fortifications de Pondichéry, Dumas qui a entretenu des relations avec les princes indigènes, et qui parvint à obtenir le droit de battre monnaie, Labourdonnais qui a tenu en respect la flotte anglaise et a pris Madras, Paradis qui, à la bataille de Saint-Thomé a montré la faiblesse des armées indiennes, Bussy, Suffren, et d'autres encore: j'en passe, et des meilleurs. Ils avaient tous l'amour de la France et le souci de sa grandeur.

Depuis une quarantaine d'années, depuis que nous sommes redevenus une puissance coloniale, un nombre important d'ouvrages ont paru sur l'histoire des Français dans l'Inde. Je dois en signaler particulièrement trois aujourd'hui, dont deux sont relatifs à Dupleix.

Sur l'initiative de M. le général Mac-Leod, consul d'Angleterre à Pondichéry, le Gouvernement de Madras a fait traduire le Journal d'Anandarangappoullé, courtier de la Compagnie française des Indes, agent général, conseiller et confident de Dupleix. Le premier volume a paru en 1904 et j'en ai rendu compte ici-même (t. XXIX). Un second a été publié l'année dernière (xxx-433 p.) ; il comprend la période qui s'étend du 23 avril au 18 octobre 1746, où les événements principaux sont l'arrivée et le séjour de La Bourdonnais et la prise de Madras. Ce qui fait le grand intérêt de ce journal, c'est qu'il a été écrit au jour le jour et sous l'impression immédiate des faits, des conversations, des *on-dit* qu'il rapporte. Il prend l'histoire par les petits côtés et par les points de détail.

L'auteur tamoul, Anandarangappoullé, avait une famille nombreuse, représentée aujourd'hui par deux branches principales qui vivent, l'une à Pondichéry, où elle a conservé les manuscrits originaux, et l'autre à Madras. Anandarangappoullé avait un neveu, Tiruvengadappoullé, qui a continué le journal après la mort de son oncle. Il avait épousé Mangeittâyi, fille de Çéchâçalappoullé de Chinglepett, et avait eu au

moins cinq enfants, dont deux garçons qui ne vé-  
curent pas, et trois filles, Pâpâl (qui devint nubile le  
15 juin 1744 et fut mariée le 29 juin suivant), Nan-  
nâtchi et Ponnâtchi. On ne sait ce qu'elles sont de-  
venues; mais l'héritage du courtier paraît avoir  
passé à un parent de Mangeittâyi, le zémindâr  
Vengadassalapoullé qui a eu deux fils. L'aîné, Râ-  
makrichnappoullé a laissé une fille, Amurdammâl,  
dont le fils, Anandatiruvèngadappoullé, habite Pon-  
dichéry. Le second fils du zémindâr, P. Narâyanaçâ-  
mippoullé, eut aussi une fille, Ayilandammâl, mère de  
T. Râmakrichnappoullé, sujet anglais, qui habite  
Madras, où il occupe un emploi supérieur dans les  
services de l'enseignement public; il a publié de fort  
intéressants ouvrages de littérature et d'érudition.

L'apogée de notre puissance et de notre influence  
dans l'Inde doit se placer évidemment après l'échec de  
l'amiral Bescuaon et la levée du siège de Pondichéry,  
en octobre 1748, après lequel Dupleix, qui était che-  
valier depuis le 25 mars 1746, fut nommé comman-  
deur de Saint-Louis, le 2 juillet 1749. Anandarangap-  
poullé a raconté ce siège, en détail, jour par jour,  
et j'ai traduit cette partie de ses mémoires dans :  
*Les Français dans l'Inde*, que j'ai publié en 1894, et  
qui fait partie des publications de l'École des Langues  
Orientales vivantes. Mais, voici qu'un arrière-petit-  
neveu de Dupleix, M. le marquis de Nazelle, petit-  
fils du cinquième enfant du frère de l'ancien gou-  
verneur de Pondichéry, vient de consacrer à ce  
glorieux épisode un beau et intéressant volume :

« *Dupleix* et la défense de Pondichéry (1748), d'après des documents inédits et des Archives de la famille de Dupleix. Paris, H. Champion, 1908, in-8°, (iv)-xxi-449 p., 4 cartes, 2 portraits et 2 *fac-simile* ». L'ouvrage se présente fort bien; il a été imprimé avec soin et avec goût, quoique certains détails révèlent encore la province. Les *fac-simile* sont un peu confus. Les cartes sont de simples croquis, très suffisants, mais je regrette que M. de Nazelle n'ait pas donné un plan complet de Pondichéry avec toutes ses défenses, y compris le fort Louis, dont, par parenthèse, aucun plan n'a jamais été publié. J'en ai deux ms., l'un fait avant son achèvement, l'autre beaucoup plus tard. Quant aux portraits, le premier, en regard du titre, est ce que j'appellerai un portrait ordinaire, bien connu, de Dupleix; l'autre, reproduction d'une charmante miniature, est extrêmement intéressant: il représente M<sup>me</sup> Dupleix (Jeanne Albert), assise devant un clavecin et, derrière elle, son mari debout lui montrant de la main, à travers la colonnade de son hôtel, le navire qui devait les ramener en Europe. Cette miniature n'a pu être faite, par conséquent, en France, qu'en 1755; Dupleix avait alors cinquante-huit ans, et sa femme quarante-neuf. C'est le seul portrait que nous ayons de M<sup>me</sup> Dupleix; je ne le crois pas ressemblant: c'est l'image d'une femme encore jeune, plutôt blonde, au menton mince, aux mains fines, au corps élancé; or, Jeanne Albert avait eu beaucoup d'enfants depuis l'âge de quatorze ans; elle avait, par sa mère, du sang portu-

gais et du sang indien de basse caste; elle devait donc offrir un tout autre type.

L'ouvrage même est bien fait; il comprend dix-sept chapitres, précédés d'une bonne introduction, suivis de nombreuses pièces justificatives et de deux répertoires très utiles. M. de Nazelle commence son récit au départ de Labourdonnais, et le conduit jusqu'à la levée du siège, deux ans plus tard : le récit est complet, précis, simple, et se lit avec un très grand plaisir. On ne peut que louer l'auteur de son talent et de sa modestie; ses critiques et ses appréciations sont faites avec une sobriété et une mesure remarquables. Je ferais pourtant quelques réserves sur l'orthographe des mots et des noms indigènes. Mais ce volume me rend impatient de voir paraître celui, relatif aux événements de 1749 et 1750, que M. de Nazelle nous promet.

Le nom de Dupleix correspond à l'apogée de notre activité dans l'Inde, mais au commencement de notre œuvre, nous trouvons les noms de François Martin qui fut véritablement le créateur de Pondichéry. On a peu écrit sur François Martin; aussi devons-nous savoir un gré infini à M. Paul Kaeppelein pour son bel ouvrage : « *La Compagnie des Indes Orientales et François Martin* », Paris, A. Charles Carvel, 1908; gr. in-8°, xv-673 p., 2 cartes (avec son annexe, *Les Escales françaises de la route de l'Inde*, pet. in-8°, (iv-113 p.)).

Je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup d'existences plus mouvementées et plus diverses que celle de

François Martin. Fils naturel d'un riche épicier des Halles, bien formé aux choses de son commerce, il fut chassé, à la mort de son père, par son frère légitime, et n'eut aucune part de l'important héritage. Entré comme commis chez un autre épicier du quartier, il s'éprit de la fille d'une harengère, Marie Cuperly, qu'il épousa, ce qui le fit congédier par son patron. Après une période de misère et de souffrances, il entra au service de la Compagnie des Indes; envoyé à Madagascar en 1665, il passa en 1669 à Surate, alla en 1679 diriger comme sous-marchand, le comptoir de Masulipatam, fut appelé à Saint-Thomé dont de la Haye s'était emparé en 1672, et revint plus tard s'établir à Pondichéry. Revenu à Surate en 1681, il fit transporter à Pondichéry, en 1686, le chef-lieu de nos établissements. Il y construisit une citadelle rudimentaire qu'il défendit néanmoins vaillamment contre les Hollandais en 1693. Après la capitulation, il fut emmené à Batavia d'où il revint en Bengale. Gouverneur général après la paix de Ryswick, il mit tous ses soins à peupler, assainir et fortifier la ville qu'il laissa dans un état remarquable de prospérité, lorsqu'il mourut le 30 (et non 31) décembre 1706, comme le prouve l'acte de sépulture, dressé par le curé de Pondichéry, qui a été plusieurs fois publié. M<sup>me</sup> Martin, née Apolline-Marie Cuperly, mourut à Pondichéry le 23 février 1711; on lui avait continué tous les avantages matériels dont elle jouissait du vivant de son mari; le nouveau gouverneur Hébert en fut très contrarié,

il s'en plaint amèrement dans ses lettres où il accuse M<sup>me</sup> Martin de cupidité et d'avarice.

Elle avait un frère qui devint agent de la Compagnie des Indes, ce qui implique une certaine instruction ; il fut, dit-on, le parrain de M<sup>me</sup> Duplex. Ils n'étaient donc probablement pas d'une origine aussi inférieure qu'on l'a dit. Du reste M<sup>me</sup> Martin tint fort bien son rang à Pondichéry, elle avait rejoint son mari à Surate en 1686. On raconte que Martin devenu grand personnage s'était souvenu de la femme et de la fille qu'il avait abandonnées à Paris une vingtaine d'années auparavant ; il écrivit aux directeurs de la Compagnie de les faire rechercher. La chose aurait été longue et difficile si le hasard ne s'en était pas mêlé : un commis, passant dans une rue du quartier des Halles, entendit une femme sur le seuil de sa porte interpellant du nom de M<sup>me</sup> Martin une marchande de poisson. Sa fille Marie épousa en 1686 M. Boureau des Landes, chef du comptoir de Chandernagor, dont elle eut quatre enfants. Pour être complet, je dois dire que parmi les actes de mariage conservés dans les Archives de Pondichéry, on trouve, à la date du 23 février 1699, celui de « Jeanne Martin, fille de François Martin et de Manuele Ribéra », sans doute une topasine ou une eurasienne comme on dirait aujourd'hui. François Martin fut anobli en février 1692 ; il portait d'azur à trois lazars d'or. Il fut nommé chevalier de Saint-Lazare le 31 décembre 1700 ; on avait pu lui accorder ces dis-

inctions parce qu'une ordonnance royale l'avait légitimé à l'âge de 19 ans en septembre 1653.

L'ouvrage de M. Kaeplin reproduit un vieux plan de Pondichéry qui est daté de 1705, mais qui en réalité a été fait en 1699 ou 1700 ; il est extrêmement intéressant.

Le livre, qui est une thèse présentée pour le doctorat ès-lettres, est écrit *con amore*, avec un souci évident de la vérité et de l'exactitude, les critiques de détails qu'on a pu lui adresser n'en diminuent en rien le mérite. Il est composé d'une notice bibliographique, d'une préface, de cinq parties, et d'un *index* explicatif des mots indiens et spéciaux. Les cinq parties qui forment le fond de l'ouvrage embrassent les cinquante-six ans qui se sont écoulés de 1664 à 1730. La première partie s'occupe de la formation de la Compagnie des Indes, des tentatives sur Madagascar, de la fondation du comptoir de Surate, de notre établissement à Masulipatam, de l'expédition de la Haye, de la prise et de la perte de Saint-Thomé, et enfin de notre installation à Pondichéry. La seconde, qui étudie la période de 1675 à 1685, parle de la Compagnie, de ce qui se passait à Pondichéry et à Surate. La troisième, qui va de 1685 à 1697, raconte surtout la guerre avec les Hollandais dans l'Inde, notre établissement en Bengal, la chute de Pondichéry, la détresse de Chandernagor et de Surate. La quatrième partie (1697-1706) expose la reprise de Pondichéry, le passage au second rang de Surate, le développement de notre



commerce et l'augmentation de notre autorité dans l'Inde, sous l'heureuse direction de F. Martin, et la cinquième (1707-1730) montre comment les successeurs de Martin continuèrent lentement son œuvre, pendant que la Compagnie agonisait, en attendant que Lenoir d'abord avec timidité, puis Dumas avec plus d'assurance, Dupleix enfin avec énergie, aient amené notre influence au point culminant. Je ne saurais entrer ici dans le détail de cette très intéressante histoire, ni rapporter les observations et les critiques partielles, auxquelles elle a donné lieu; mais elle est écrite avec conscience, bonne foi, zèle, intelligence et indépendance. Elle est suivie d'un tableau récapitulatif du commerce de l'Inde de 1665 à 1719.

Je ferai quelques réserves sur le vocabulaire-index qui termine le volume. *Arcatz* = Arcot; *Arcot* est la forme anglaise, bien moins exacte que l'autre, en tamoul *Arkâdu* « six forêts ». — *Caboul* et *firman* ne sont pas la même chose; le premier est proprement « consentement », le second « ordre ». — *Carnate* « pays noir » est le mot propre, *carnatic* ou plutôt *carnatique* est un dérivé. — *Catamaron*; il faut corriger *cattou* ou *cattimaron*; plus ordinairement, trois et non deux pièces de bois; — *chacaras*, corrigez *chacra* « disque »; monnaie de valeur variable, suivant la région; — le *chacra* d'or vaut d'ordinaire, sur la côte orientale, 0 fr. 90; — *chelingue*, elles n'ont nécessairement pas 36 avirons; — *coetval*, corr. *cotwâl*; — *fanon*; il y a eu des fanons valant de quatre

à huit sous ; — *Goudelour* est plus exact que *Cuddalore* qui est une mauvaise transcription anglaise ; — *lack*, nom de nombre, 100.000 ; — *modéliar* « prince » est proprement l'appellation des membres d'une caste de vellajas, propriétaires-agriculteurs ; — *naïque* ; on écrit ordinairement *naïk* ; corr. *nâyakkān* « seigneur » ; — *pagode* ; elle vaut en général trois roupies et demie, c'est-à-dire de 8 fr. 50 à 9 francs ; *santal*, corr. *sandal* (skr. *tchandana*) ; — *chrafe*, corr. *charafe* ; — *serpeau* « robe d'honneur » (*siré-pâô* « de la tête aux pieds ») ; — *tôpas* de *tôpi* « chapeau », métis ; ils n'étaient qu'exceptionnellement soldats, on dit aujourd'hui « eurasien ».

François Martin n'est pas mort le 31, mais le 30 décembre 1706. Il fut enterré dans la chapelle du Port-Louis qu'il avait fait construire, la construction avait duré six ans, et la fête d'inauguration avait eu lieu le 25 août précédent. C'était, paraît-il, la plus belle et la plus puissante forteresse que les Européens aient jamais élevée aux Indes. Aussi les Anglais la détruisirent-ils entièrement après la prise de la ville en 1761. Il y a environ vingt-cinq ans, le maire de Pondichéry fit faire des fouilles pour retrouver la tombe de Martin, mais les recherches furent infructueuses, soit qu'on ait mal repéré la position de la chapelle, soit plutôt que les Anglais aient tout détruit.

Julien VINSON.

---

# LES MOTS

## ARABES ET HISPANO-MORISQUES

### DU « DON QUICHOTTE »

---

(Suite)

#### (29-31) Bagarino (Bahari, Bahurrero)

« *Como estuvimos juntos, dudamos si sería mejor ir primero por Zoraida, ó rendir primero á los Moros bagarinos que vogaban el remo de la barca* ». (1<sup>re</sup> p<sup>ie</sup>, XLI). « Quand nous fûmes réunis, nous hésitâmes ne sachant s'il serait mieux avant toutes choses d'aller chercher Zoraida ou de faire prisonniers les Mores *bagarins* qui ramaient dans la barque. »

BAGARINO, var. BAGUARIN, est l'arabe BAḤRY « qui appartient à la mer *Baḥr*, maritime, marin », BAḤARY, *Baḥar* (R. Martin, Alcalá), dans la langue vulgaire, avec l'épenthèse d'un *a* euphonique (cf. *Deir el-Baḥary*, près Louq̄sor sur le Nil)<sup>1</sup>. Dans les mots arabes passés en espagnol, l'aspirée Ḥá se

1. Le nom de métier est *Baḥḥár* ou *Mallâḥ* (*Milḥ* = sel) « marin, marinier, matelot ». *Baḥr* désigne toute grande étendue d'eau, mer ou fleuve, comme le persan *Darya* (l'Amou-Darya). En Egypte, les mamloûks *Baḥrites* (XIII<sup>e</sup> s.) tenaient leur nom des casernements qu'ils occupaient sur les bords du Nil.

change assez souvent en *f*, à moins qu'elle ne demeure ou ne disparaisse tout à fait; l'altération en *g* est particulière au catalan. *Bagarino* est le seul exemple que je connaisse avec l'aragonais *Amelgar* identifié par Eguilaz.

L'arabe *Bahary* est resté intact dans l'espagnol *BAHARI*, d'où fut dérivé *BAHURRERO* « oiseleur », et qui désigne une espèce de faucon migrateur, qu'on appela en français *ballarin* (*ll* mouillées), mot oublié par Devic dans son glossaire.

Le nom de *bagarino* s'appliquait, tout le long des côtes d'Afrique et d'Espagne, aux rameurs libres et salariés; ils se distinguaient ainsi des autres, c'est-à-dire des hommes de chiourme, esclaves galériens et forçats que les Turcs appelaient *kurek èciriler* (captifs de rame) et les Arabes *Nawâtiyat el-Ghourâb* ou simplement *Nawâtiya*, pl. de *Nouity* (cf. l'Anonyme, R. Martin, Boethor et le *Lisân el-'Arab*), termes empruntés au grec *ναύτης* et *κάραβος* (caravelle). On trouve chez Alcalá *palanquero* (celui qui soulève avec un palan) traduit par *Nauti*.

D'après Diego de Haedo, les *bagarins* d'Alger étaient des Kabyles de la montagne; « ils gagnent leur vie, les uns en servant les Turcs ou de riches Mores, les autres en travaillant aux jardins et aux vignes, quelques-uns en ramant sur les galiotes et les brigantins; ceux-ci, qui louent leurs services en échange d'un salaire, sont appelés *baguarines* » (*Topografía é Historia general de Argel*, Valladolid 1612, f° 8 v°; cf. f°s 16, 18 v°).

Ce mot aurait-il été autrefois en usage sur les côtes de Languedoc et de Provence? Voici ce qui le ferait croire. Rabelais, dont l'œuvre fourmille d'expressions empruntées à tous les jargons, patois et dialectes de France, le cite fort clairement, malgré une faute évidente de copiste ou d'imprimeur, dans la *Pantagruéline pronostication* : « *Baguatins* escumeurs de mer feront semblant d'estre plus joyeux que souvent ne seront ». (Ed. de Des Marets, II, p. 529.)

*Bagarin* n'est resté ni en espagnol ni en français<sup>1</sup>; il a dû disparaître dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle. Il me semble cependant avoir laissé des traces dans notre ancienne langue, où *bagare* désigne un navire de moyen tonnage et est à rapprocher de *gabare* qui se retrouve en provençal, en espagnol et en italien « *gabarra*<sup>2</sup> »; de là peut-être *bagarre*, désignant par métonymie le tumulte, l'encombrement occasionnés par telle ou telle manœuvre à bord d'un bâtiment transbordeur comme la *bagare*. L'origine de ces mots, suivant les lexicographes, est très obscure.

**(32-36) Mudéjar, Tagarino, Elche (Zegri, Elchi)**

« Tagarinos llaman, en Berberia, á los Moros de Aragon, y á los de Granada mudéjares; y en el

1. En fr., du moins, il subsiste comme nom patronymique, notamment dans le département du Var où je le connais sous la forme *Bagarry*.

2. V. Lacurne de Ste-Palaye, *Dict. hist.*, au mot BAGARE. — *Gabarra* serait repassé en arabe : *qabàra* dans Beaussier et Marcel. Eguilaz y voit une métathèse du latin *carabus*. Cf. Jal., *Glossaire nautique*, et Ducange.

*reino de Fez llaman á los mudéjares elches, los cuales son la gente de quien aquel rey mas se sirve en la guerra.* » (1<sup>re</sup> p<sup>ie</sup>, XLI.) « On appelle *Tagarins*, en Barbarie, les Mores d'Aragon et *Mudéjares* ceux de Grenade; dans le royaume de Fez les Mudéjares sont appelés *Elches*, et ce sont eux que le roi de ce pays emploie le plus volontiers à la guerre. »

Les auteurs contemporains de Cervantès sont tous d'accord sur la valeur de ces trois dénominations. Haedo décrivant la population d'Alger à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, nous apprend qu'aux « *Baldis, Cabayles et Alarbes de los aduares*<sup>1</sup> » s'ajoute un quatrième élément composé « des Mores qui sont passés des royaumes de Grenade, Aragon, Valence et Catalogne en Afrique, et qui continuent à y émigrer avec femmes et enfants par la voie de Marseille et autres ports de France où ils s'embarquent sans difficulté, car les Français les transportent volontiers sur leurs vaisseaux. Ces Mores se partagent en deux catégories : les uns se nomment *Mudéjares*, et ce sont les seuls qui soient originaires de Grenade et de l'Andalousie; les autres sont les *Tagarins* parmi lesquels sont compris les Mores d'Aragon, de Valence et de Catalogne » (f<sup>o</sup> 9). Dans un autre passage, le même auteur dit que les *Tagarins* étaient « des Mores venus de Grenade (à Alger) afin d'y vivre en musulmans » (f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>). On verra plus loin que cette contradiction n'est qu'apparente.

Garibay parle des Mores qui s'en allèrent habiter

1. C'est-à-dire les citadins, les Kabyles et les Arabes des douars.

la région montagneuse de Ronda et se firent de la sorte *Mudéjares*, ce qui signifie, ajoute-t-il, « *vasallos de Cristianos* ». (*Compendio historical de las crónicas de todos los reinos de España*, Anvers 1571, p. 1339.)

Marmol Carvajal dit de même que « les *Mudéjares* sont ceux qui restèrent, comme vassaux des rois chrétiens, sur les territoires soumis, et qui reçurent, parce qu'ils servaient et faisaient la guerre contre les autres Mores, le nom injurieux de *Mudegelin*, d'après le mot *Degel*. (= *Dadjdjâl*) qui signifie en arabe l'Antechrist' ». (*Rebellion de los Moriscos*, I, p. 131 de l'édition de Madrid 1797.)

Si fantaisiste qu'elle soit, cette étymologie est bonne à retenir; nous y reviendrons tout à l'heure. Celle que proposa Engelmann en son temps (*Moudjâr* = protégé), sous une apparence plus solide, ne valait pas mieux; fautive à tous les points de vue — tandis que l'ancienne, née d'une erreur de prononciation, avait du moins l'avantage d'être exacte au point de vue phonétique — elle fut relevée dès le principe par Müller dans ses Remarques sur le glossaire d'Engelmann, puis dans son opuscule intitulé *Die letzten Zeiten von Granada* (München 1863). Ce savant a démontré que MUDÉJAR est une altération de

1. Suivant les traditions musulmanes, le *Dadjdjâl*, monstre à l'œil unique, au front marqué des trois lettres K F R « qui nie Dieu », viendra ravager la terre, n'épargnant que la Mekke et Médine; mais le Mahdy surgira et la victoire restera à Jésus, son vicaire; il n'y aura plus alors qu'une seule religion, la fusion entre l'islamisme et le christianisme étant consommée.

MOUDADJDJAN, participe passif de la II<sup>e</sup> forme du verbe *dadjana* (p. 137, note. Cf. Dozy).

*Dadjana* signifie à la I<sup>re</sup> forme « s'arrêter, se fixer, s'établir à demeure dans un endroit » et encore « s'apprivoiser », sens dérivé, assurément, mais en l'espèce significatif. La II<sup>e</sup> forme ne figure pas dans les Qâmoûs de la langue classique, non plus que la V<sup>e</sup> qui se rencontre cependant dans le texte publié par Müller avec le sens de « devenir *Mudéjar* » (p. 32). Or, cette II<sup>e</sup> forme ne peut avoir ici qu'un sens causatif : *dadjjana* « faire ou laisser demeurer ». Le participe *Moudadjdjan* désignait donc le More que la conquête n'avait pas forcé à passer la frontière, « celui qui avait reçu le permis de séjourner à demeure (*Dadjn*), qui, par conséquent, avait accepté, en échange d'un tribut (*Tadjîn*), de rester là où il avait élu domicile (*Iqâma*) ». Chez Müller, les mots *Dadjn* et *Iqâma* sont, en effet, employés parallèlement et comme synonymes (p. 53). En outre, Ibn Khaldoun (*Hist. des Berbères*, I, p. 401) et Maqqary<sup>1</sup> (*Nafh et-Tib*, II, p. 812) désignent les Mores Mudéjars sous l'appellation générale de *Ahl ed-Dadjn* « population fixée à demeure ». Expression parfaitement classique dont usait la langue courante, en même temps qu'elle abusait du terme *Moudadjdjan*, un mot du terroir, celui-là, qui ne pouvait manquer, à ce titre, de trouver place dans le vocabulaire de R. Martin. Il y est traduit, assez librement toutefois, par *tributarius*, avec *Dimmy* (client, protégé) et

1. A noter que le premier de ces deux historiens est du XIV<sup>e</sup> s. et le second du XVII<sup>e</sup>.



*Mo'âhid* (lié par contrat) pour synonymes, de même que *Tadjin*, la redevance du sujet musulman au prince chrétien, y est rendu par *tributum*. Il y a lieu de remarquer que l'Anonyme ni Alcalá ne font mention de ces termes.

On voit combien est erronée au point de vue historique l'opinion déjà ancienne à l'époque de Marmol (XVI<sup>e</sup> siècle), qui attribuait pour origine à *Mudéjar* le mot arabe *Moudadjjal* (*Mudegel*). C'est là encore un participe passif de la II<sup>e</sup> forme, laquelle comporte, entre autres sens, un sens estimatif : ainsi *Moudadjjal* voudra dire « celui qui est tenu pour le *Dadjjal* » et par extension « pour un imposteur<sup>1</sup> ». Mais ce sens est dérivé pour la circonstance, ou peu s'en faut : l'injurieuse épithète vise les Mores assujettis aux Chrétiens, baptisés ou censés l'être, traîtres à leur foi et à leur race, « ennemis du Christ », quoique chrétiens. Or, littéralement, le mot ne signifie pas autre chose que « barbouillé de goudron, *doudjala* ». Cette étymologie, basée en somme sur une altération de son, n'en a pas moins joui d'un crédit extraordinaire, à en juger par ce fait que, dans son ouvrage sur *Les Guerres maritimes*, le célèbre polygraphe turc Hadjy-Khalfa, mort en 1658, désigne expressément sous le nom de *Moudadjjal* les 70.000 Mores que Khair ed-Din Barberousse fit

1. *Dadjjal* a été emprunté par l'arabe à l'araméen *Daggolā* *méchikhè* « faux messie ». — « Les étymologies populaires modifient la forme d'un mot afin de le faire concorder avec une idée intelligible. » Sayce, *Principes de philologie comparée*, trad. de l'anglais par E. Jovy. Paris 1884.

transporter d'Espagne en Barbarie à la suite de l'édit de 1525. Les mots ont leur destin. Deux siècles plus tard, alors que le peuple des Mudéjares n'existait plus qu'à l'état de souvenir, son ancien nom, converti en celui d'*Andalous*, lui valait encore de passer pour une race d'antechrists; et c'est l'orientaliste Reinaud qui, rééditant l'erreur d'un autre âge dans un mémoire sur les *Invasions des Sarrasins en France* (Paris 1836, p. 282), tendait un moment à l'accréditer parmi nous.

*Moudadjdjan*, défiguré par les Arabes en *Moudadjjal* dans le but de stigmatiser par un sarcasme la conduite équivoque de leurs coreligionnaires, devint dans la bouche des Espagnols MUDÉJAR (= *Moudadjjar*) qui ne signifia plus rien du tout. C'est ce qu'on pourrait appeler une altération au 3<sup>e</sup> degré. Le son *n* permute volontiers avec le son *l*; le vocabulaire hispano-morisque, à ne prendre que celui-là, en fournit des exemples suffisants : *Falifa* (pelisse, en portugais *Ganinfa*); *Galangal*, *Garangal* et *Galanga* (sorte de plante médicinale, cf. Devic); *Galima* (rapine); *Laranja* (orange, en portugais); *Torongil* (citronnelle) etc., sont en arabe : *Khanifa*, *Khalindjân*, *Ghanima*, *Nârindj*, *Touroundjân*. Cherbonneau a montré d'ores et déjà que le dialecte algérien est coutumier du fait (*Journal Asiatique* 1861, II). *Moudadjdjan* a donc pu se changer sans effort en *Moudadjjal* et de là, avec moins de difficulté encore, en *Moudadjjar*; la permutation des liquides *l* et *r*,

fréquente dans tous les idiomes<sup>1</sup>, a été de tout temps en usage parmi les Arabes (Cf. Dozy, *Gloss.*, p. 22).

Que *Moudadjdjan* se soit altéré sans intermédiaire en *Moudadjdjar*, cela semble non impossible, mais improbable. La substitution du son *r* au son *n* constitue un phénomène linguistique plus complexe que les précédents, partant plus rare. Ainsi l'arabe *Bá-koúra* (figue précoce) qui est devenu en espagnol *Bacalar* et *Bacalon* (var. *Albacora*), est seul que je sache de son espèce en cette langue. Les mots *Cocotar* (peroxyde de fer) et *Atincar* (borax minéral), *Tincal* dans Haedo (f° 116 v°, de même en fr., cf. Devic, p. 10, *Anticar*), sont en arabe *Qalqouṭār* et *Tinkār* d'après le persan *Tinguiār*; mais l'un sort directement de *χάλκωντον* et l'autre du sanscrit *Tan-kana*. L'altération phonétique n'est, à la vérité, qu'un autre mot créé pour le moindre effort. Elle subit fortement le principe plus compréhensif de l'analogie, laquelle est en grande partie attribuable au désir de s'épargner le plus de peine en parlant et qui est aussi un élément capital de changement dans la forme comme dans la signification des mots. Ainsi l'on a *γνώμα*, *groma* et *norma*, *diaconus* et *diacre*, sans intermédiaires; la série des mots *αγκών*, *ἀγκυλη* et *ἄγκυρα*; *tympan*, *timbale*, *timbre* et *tambour*; *tchingany* (tzigane), *zancali* et *zingari*; *ánima*, *alma*,

1. Particulièrement en grec tant ancien que moderne. Voir J. Psichari, *Essai de grammaire historique sur le changement de λ en ρ devant consonnes*, Paris 1905.

âme et, en patois limousin, *arme*<sup>1</sup> ; *London* et *Londres* ; ainsi *Moudadjdjan*, *Moudadjdjal* et *Moudadjdjar*.

THAGHRY ou, suivant la prononciation classique, ÇAGHRY (ç = *s* esp. ou *th* angl. dur<sup>2</sup>), a enrichi le vocabulaire hispano-morisque des mots ZEGRI, presque conforme à l'arabe, et TAGARINO. C'est un relatif formé du mot *Thagr* ou *Çaghr* signifiant « limite d'Etat, marche ou ville frontière, port de mer », et que R. Martin a rendu, comme il lui arrive souvent, par un barbarisme : *Thagary* = *frontalarius*, en esp. *fronterizo*. Ajoutons que le verbe *çâghara* (III<sup>e</sup> f.) a le sens de « se tenir à la frontière ».

Lorsqu'en 747 l'émir Yoûsef el-Fiḥry répartit l'Espagne en cinq provinces, l'Aragon, considéré comme l'extrême limite des possessions musulmanes au delà des mers, reçut le nom d'*eç-Çaghr el-'Alâ* « la Marche supérieure ». De là le nom de *Zegri* donné aux Arabes établis dans cette lointaine et haute région, et plus tard à ceux de Valence et de Catalogne. La « Basse-frontière » *eç-Çaghr el-Asfal* était l'Andalousie maritime<sup>3</sup>.

Les luttes épiques que les Zégris eurent à sou-

1. *Per moun arme* « par mon âme ! » expression courante en Corrèze.

2. Le *t* à trois points est régulièrement transcrit chez Alcalá par *s* ou *ç*. La prononciation moderne en Occident est *ts*.

3. Le *Çaghr el-Asfal* eut naturellement ses *Zégris* ou *Tagarins*. Voir le passage de Haedo cité plus haut, que vient corroborer le

tenir plus de quatre siècles durant contre l'Infidèle<sup>1</sup>, la terreur qu'inspiraient à celui-ci leurs bandes audacieuses d'*almogávares*, même leurs guerres intestines, leurs mêlées fratricides valurent à ces paysans armés une célébrité restée légendaire en Espagne : la poésie populaire chanta leurs *hazañas*, leurs hauts faits, les romanceros furent pleins de leur nom. Quand les rois Chrétiens eurent définitivement réduit en leur puissance la Marche supérieure, que Raymond Bérenger (1151) et Jacques I<sup>er</sup> (1238) eurent réuni à l'Aragon, l'un Barcelone, et l'autre Valence, ce nom fameux de *Zegri* s'hispanisa en *Tagarino*. Cependant la chute retentissante de Valence, qu'avait précédée de peu la prise de Cordoue par Ferdinand III de Castille (juin 1236), détermina pour la première fois un nombre considérable de Tagarins et de Mudéjares dépouillés de tous leurs biens à se réfugier en Afrique. La capitulation de Grenade (janv. 1492) fut le signal d'un nouvel exode. Puis, en avril 1525, c'est l'édit de Charles-Quint qui met les Mores convertis par force dans l'alternative d'exercer réellement le culte chrétien ou de sortir d'Espagne.

dire du Chevalier d'Arvieux : « Les Morisques (d'Afrique) descendent de ceux qui furent chassés d'Espagne et de Portugal. On les appelle *Andalous* ou *Tagarins*. Nous les nommons *Grenadins*, parce que les premiers qui s'y réfugièrent venaient du royaume de Grenade. » *Mémoires*, t. V, p. 224-5 et 251, Paris 1735.

1. Charlemagne, fondateur de la Marche d'Espagne (778), le Cid Campeador, conquérant de Valence (1094), Alphonse le Batailleur qui prit Saragosse et refit de l'Aragon une terre chrétienne (1118). — *Almogàvar*, de l'arabe *al-Moughàwir* « incursionniste, ravauteur ». V. Eguilaz.

La pragmatique féroce de 1566 provoque la révolte générale des Morisques, qui dure quatre ans et dont Marmol se fait l'historien'. Enfin l'édit de 1609 donne le coup de grâce à cette race déchue : douze à quinze cent mille Tagarins et Mudéjares s'en vont porter la haine du nom chrétien dans l'Afrique hospitalière (v. Haedo, *passim*). Là, les moines ne les persécutent plus, ils se contentent de les poursuivre A. M. D. G. Dans une plaquette assez rare, publiée en 1620 par le R. S. Jean de Grammey, Docteur rhémois, protonotaire et vicaire apostolique, etc.<sup>2</sup>, on lit les constatations suivantes : « A la veüe de si belles & saintes cérémonies de l'Eglise romaine, deux renégats se réconcilièrent à l'Eglise & plusieurs *Tagarins* ont déclaré en faire de mesme, n'attendans que l'occasion de sortir de là » (p. 7). « Et finalement, à la grande instance dudit seigneur (l'auteur) a [été] accordé aux *Tagarins* Catholiques, bien qu'ils ne se devoient transporter en Barbarie ayant eu liberté de choisir autre lieu, de pouvoir retourner en la Chrestienté, en la Poüille, portant témoignage de leur religion & comportement » (p. 16).

Un nom tout aussi injurieux et humiliant que

1. On appela *Moriscos* les nouveaux convertis pour les distinguer des « vieux chrétiens ». Sur la nécessité et le bienfait de ces persécutions, lire la *Defensio fidei in causâ neophytorum sive Moriscorum*, Auctore Jacobo Bleda. Valentiae M.DC.X, et *Del giusto scacciamento de' Morischi da Spagna*, par Damiano Fonseca, Roma M.D.XI.

2. *Les cruautés exercées sur les Chrestiens en la ville d'Alger en Barbarie... avec la conversion & retour de plusieurs à la foi Chrestienne*, Paris M.DC.XX.

*Moudadjjal* désignait depuis longtemps ces malheureux sans patrie, ballotés entre l'Islâm et le christianisme, chassés par les uns, honnis par les autres; c'était *Elche*, mot commun aux trois idiomes de la péninsule.

ELCHE, transcription normale de l'arabe 'ILDJ, vulg. 'Eldj et 'Euldj, entra en castillan comme en portugais avec le sens de « renégat chrétien », tandis qu'il a en arabe classique celui d' « étranger qui n'est pas de la religion musulmane, infidèle, mécréant », donc à peu près synonyme de *Kâfir* ou du turc-persan *Ghiaour*. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ce mot comporta dans l'arabe vulgaire d'Occident les trois acceptions suivantes : « 1<sup>o</sup> transfuge et renégat musulman; 2<sup>o</sup> transfuge et renégat chrétien (cf. Dozy, *Suppl. aux dict. arabes*); 3<sup>o</sup> captif chrétien ».

1<sup>o</sup> Ainsi, d'après Cervantès, les Mudéjares émigrés au Maroc composaient la majeure partie des gens de guerre au service du sultan de Fez, et ils portaient dans leur nouveau pays d'adoption le nom caractéristique de 'ILDJ, au pl. A'lâdj et Ma'louđjâ. Nombre de Morisques, en effet, après avoir reçu le baptême soit de gré soit de force, revenaient à l'Islâm en passant le détroit; le métier des armes étant leur suprême ressource et la haine de l'oppresser leur unique passion, ils ne demandaient qu'à grossir les rangs des troupes mercenaires du prince marocain, et se trouvaient dès l'instant appelés à se battre contre l'Espagnol abhorré et leurs frères restés fidèles aux rois chrétiens, fidèles à l'autre

religion, et que pour cela ils surnommaient des antechrists.

Le renseignement donné par Cervantès est confirmé par D. de Haedo qui dit précisément au sujet d'un corps d'armée maghrébin : « On y comptait 2.000 escopettiers *Helches* et Andalous ou Mores d'Espagne » (f° 82)<sup>1</sup>, et par Hierosme Victor chez qui 'Ildj répond à « fugitif qui va se vendre aux ennemis et tient leur parti, More de Grenade ainsi appelé par ceux de Fez ». Les Mudéjares émigrés étaient bien des transfuges et, somme toute, des renégats pour la plupart.

2° 'ILDJ signifiait aussi « transfuge et renégat chrétien ». On lit chez Marmol : « Les prélats et particulièrement l'archevêque de Tolède voyaient avec peine qu'à Grenade et par tout le royaume chrétien... il y avait des renégats des deux sexes, enfants de renégats, des *Elches*, comme les appellent les Mores, qui vivaient en sectateurs de Mahomet » (*Rebellion*, I, p. 116; cf. la *Descr. de Africa* du même auteur, II, f° 17). Un siècle auparavant, Perez de Guzman raconte qu'un grand nombre d'Espagnols, musulmans dès l'enfance, combattaient contre Jean II de Castille sous la bannière du « Rey Izquierdo », 'Abd Allâh el-Aïsar, roi Nasride de Grenade (1417-27)<sup>2</sup>. Les Mudéjares n'étaient donc pas les seuls à se mettre au service des princes musulmans d'Afrique ou d'Es-

1. Cf. De Grammont, *Histoire d'Alger sous la domination turque*, Paris 1887, p. 87.

2. *Generaciones y semblanzas*, ch. XVI, cité par Diego de Clemencin.



pagne<sup>1</sup>. Quantité de chrétiens coiffaient le turban — sans y être invités — et bataillaient à gages contre les princes chrétiens. Ils étaient d'ailleurs fort prisés pour leur courage et leur expérience des choses de la guerre. En Afrique, c'étaient des aventuriers de toute provenance à la recherche d'une position sociale, ou des captifs qui, las du banc de force, achetaient leur liberté au prix d'une formule et de quelques pratiques nouvelles. (Haedo, *Top.*, ch. XIII : De los renegados.) Au surplus, l'intolérance était bien plus tolérable chez les musulmans qu'en pays chrétien<sup>2</sup>; puis il y avait le mirage de la vie *à la turca*, toute faite de mollesse, de luxe et d'insouciance, surtout dans les villes de la côte, où le trafic faisait vivre les uns, où la course enrichissait les autres (Haedo, f<sup>o</sup> 17, v<sup>o</sup>). En l'année 1581 de J.-Ch., sur trente-cinq corsaires de marque que comptait le seul port d'Alger, vingt-trois étaient des renégats chrétiens, dont un français; la liste détaillée est dans Haedo, f<sup>o</sup> 18. La fortune favorisait parfois les audacieux de singulière façon. On en voyait qui parvenaient aux plus hautes charges, et l'on n'ignorait pas au XVI<sup>e</sup> s., d'un bout à l'autre de la Méditerranée, qu'une demi-douzaine de renégats étaient devenus officiers du Grand Turc, reïs, ca-

1. Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, p. 269, et *Hist. des Berbères*, I, p. 411; Maqgary, III, p. 674.

2. Les esclaves qui remplissaient leurs devoirs de chrétiens inspiraient plus de confiance à leurs maîtres. V. De Grammont, *l. c.*, p. 134 sqq. — Pierre Davily rapporte qu'il y avait de son temps à Alger plus de 6.000 familles de renégats (*Descr. gén. de l'Afrique*, p. 197, Paris MDCLX).

poudans, beglerbeks, *rois* d'Alger ou de Tripoli, en tout bien et tout honneur, témoin le célèbre calabrais Uchali Fortax, dont le nom, ainsi transcrit par Cervantès et les contemporains, revient à dire « le Renégat 'Aly Teigneux » 'Aloûdjy 'Aly Fertach'.

3° 'ILDJ, enfin, signifiait purement et simplement « chrétien, homme ou femme, réduit en esclavage ». C'est ce qui résulte des données de R. Martin, chez lequel *captivus* répond à la fois à 'Ildj, à *Asîr* (prisonnier) et à *Roûmy* et *Roûmîya* (cf. Eguilaz, art. ROMIA). En effet, le seul chrétien était de bonne prise pour les corsaires spéculateurs, fussent-ils eux-mêmes renégats, et toute esclave chrétienne digne d'orner un harem était destinée à abjurer sa foi avec ou sans « tormentos exquisitos », comme dit le bon abbé de Fromesta, Diego de Haedo.

A côté du mot 'Ildj, pris abusivement dans l'acception de renégat et de transfuge, il y avait une autre

1. *Don Quichotte*, 1<sup>re</sup> p<sup>ie</sup>, XL. — « Dans l'idiome moderne, dit Haedo, *Aluch* équivaut à nouveau musulman (*nuevo Moro*), nouveau converti, renégat » (f<sup>o</sup> 77 v<sup>o</sup>). « Ce que nous appelons renégat et les Mores *Elche* est appelé par les Turcs *Aluch* » (f<sup>o</sup> 171). C'est l'arabe 'Aloûdjy (cf. Dozy, *Suppl. aux dict. arabes*), transcrit *lalouche* dans le lexique qui termine la *Relation de la captivité du S<sup>r</sup> Moüette*, Paris 1683. Sur Uchali Fortax, v. Eguilaz, *Notas etimológicas* et H. de Grammont, *l. c.*, p. 103 sqq. Personnage influent, il représenta jusqu'à sa mort (1587) le parti français au divan de Constantinople. On parlait encore de lui vingt ans plus tard :

« Pour moi, si j'eusse été sur la mer du Levant

— Où le vieux *Louchaly* fendit si bien le vent... »

dit Mathurin Régnier (*Satire X*, 1608). Cf. Brantôme, *Grands capitaines estrangers*, au nom de *L'Ouchaly*.

expression beaucoup plus exacte, savoir *Mourtadd* (R. Martin : *apostata in lege*) et mieux : *Mourtadd 'an el-Imân* « qui revient sur sa foi » (l'Anonyme) ; à quoi il convient d'ajouter *Aslâmy* ou encore *Moslemy* (Quatremère, *Hist. des Sultans Mamloïks*, II, 2<sup>e</sup> p., p. 66 n.), qui passa en espagnol sous la forme *Moslemita* et en portugais sous la forme contractée *Mollita*, avec le sens exclusif de « chrétien qui a embrassé l'Islâm ».

Les données d'Alcala, quoiqué un peu confuses, confirment tout ce qui précède : « Elche ó tornadizo (transfuge) = *ailch* ; Elche = *mutnaçar* (*moutanassar* = qui se dit chrétien) ; Enaziado (transfuge) = *murtádd* ; Renegador = *quifir* (*kâfir*), *xâtim* (*châtim* = qui insulte à sa religion) ; Tornadizo = *mutnaçar* ».

Eguilaz, dans son glossaire, à la suite de l'article *ELCHE*, passant à l'identification du mot *ELCHI*, dit que ce dernier qui se rencontre (notamment) au f<sup>o</sup> 38 de la *Vida del Gran Tamorlan* de Rui Gonzalez de Clavijo, est le même que *ELCHE*, et que le célèbre ambassadeur du roi Henri III de Castille s'est trompé en traduisant ce mot par « embajador ». La vérité est que *eltchi* est un mot turc et que ce n'est pas Clavijo, trop bien situé pour en ignorer le sens exact, qui a commis une erreur, mais l'auteur du *Glosario* lui-même.

Aussi bien, le *Don Quichotte* renferme plusieurs mots appartenant à la langue turque et que la langue espagnole a plus ou moins empruntés à l'arabe

d'Afrique. Ils ont trouvé leur juste place dans l'ouvrage d'Eguilaz. On les examinera immédiatement ici, néanmoins, pour quelques retouches jugées nécessaires.

(37-38) **Toraqui (Atriaca)**

« *Pero la suerte ordenó que... dos Toraquis, que es como decir dos Turcos borrachos... dispararon dos escopetas.* » (2<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>, LXIII). « Mais le hasard voulut que deux *tériaky*, autant dire deux Turcs ivres, tirèrent deux coups d'escopette. »

Cervantès est peut-être le seul écrivain espagnol sous la plume duquel le mot TORAQUI soit tombé. Toujours est-il que ce vocable est complètement étranger au castillan et que c'est la raison pour laquelle Cervantès a pris soin de l'expliquer<sup>1</sup>, mais non pas si clairement qu'Eguilaz n'ait pu le confondre avec un autre, savoir : *Torquy*, que l'on trouve dans le *Cancionero* de Baena (v. 314), var. *Turqui*, répondant au vieux français *turquois*, moderne *Turco*. En sorte que ce passage du *Don Quichotte* devrait être ainsi entendu : « ... deux Turcs, autrement dit deux *Turcs* ivres », ce qui est absurde. Viardot, dans sa traduction, s'en est tiré en laissant *Toraqui* pour compte (IV, p. 313).

TORAQUI est la transcription presque fidèle de l'un des mots les plus usités qui soient dans tout l'Orient : TERAKY, prononciation vulgaire du ture-persan Té-

1. Comme il a fait de MACANGE, TAMCHI, JUMA (n<sup>os</sup> 5, 7-9); mais ici il joue sur les mots.

RIAKY, orthographié en arabe TIRYÂQY, et dérivé de *Tiriak*, qui est le grec *θηριακή* s. ent. *ἀντιδοτος*.

La thériaque était un électuaire très composé, à base d'opium, ainsi appelé parce qu'il passait pour être un spécifique contre toute morsure de bête. (Cf. Bernhardt, *Les Médicaments oubliés : LA THÉRIAQUE*, Paris 1893). Un médecin de Néron en aurait le premier inventé la formule; Pline, cependant, en donne une dont Antiochus se trouva toujours bien (XX, 100), mais la véritable, la formule originale, se trouve dans Galien, qui vit l'empereur Marc-Aurèle et, par imitation, Rome toute entière se doser chaque matin la nouvelle panacée<sup>1</sup>. Le *Roman de la Rose* l'appelle *triacle* (v. 16816), et Rabelais nous montre Gargantua déambulant et bayant aux ruses, gestes et beau parler des camelots *Thériacleurs* (I, 24). Au XVII<sup>e</sup> s. cet opiat n'avait encore rien perdu de sa vogue séculaire (Sévigné). Pendant longtemps Venise eut le privilège de fournir la thériaque à toute l'Europe; les *droghieri* l'y préparaient chaque année avec solennité. Les Turcs la surnommaient *Altouin Bâch* « tête d'or » à cause du Lion de St Marc que portaient, en manière d'étiquette ou de sceau doré, les boîtes de plomb dans lesquelles était vendue la précieuse drogue.

Le mot est passé du grec dans toutes les langues; l'espagnol, pourtant, l'a emprunté directement à la médecine arabe : *atriaca* (v. Eguilaz et Dozy, R. Mar-

1. Friedländer, *Mœurs romaines*, adapté par Ch. Vogel, Paris 1865, I, pp. 36 et 257.

tin et l'Anonyme, qui lui donne pour syn. *Moshil* « purgatif »). Aujourd'hui, le nom du vieil électuaire ne s'applique plus en Orient qu'à l'opium (suc ou *όπιον* du *papaver somniferum*) et à l'herbe des faqirs, c'est-à-dire le *hachich* (*cannabis indica*) si célèbre dans l'histoire du moyen âge oriental qu'il dota, comme on sait, les langues romanes du mot « *assassin* »<sup>1</sup>. Or celui qui a l'habitude de s'enivrer avec l'une ou l'autre de ces substances narcotiques et vénéneuses s'appelle un *TERIAKY*. Cervantès a écrit *TORAQUI* et savait ce qu'il voulait dire.

(A suivre.)

PAUL RAVASSE.

1. Au figuré, le mot *Tiryâq* désigne encore aujourd'hui, particulièrement en Syrie, le vin, regardé comme remède universel (Belot, *Voc. arabe-fr.*; cf. Sachau, *Mu'arrab*, p. 32).

---

# A SYNOPSIS

## ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

*of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.*

---

(SUITE)

*Nota.* — Toutes les formes verbales qui commencent en *T* auraient un *D* initial, s'il n'y avait pas un préfixe. *T* initial est plus ancien que *D*. Cf. *dasta* (sous *leçançât* 2. 9.) qui dérive de *tasta*; *dinda* de *tinta*, I Cor. 13. 1.; *dembora* du latin *tempora*; *denda* de *tenta*, etc.

ezTAQVIZQVIÇVELA. 1. Subj. (= Optatif) prés.  
pl. 3, r. i. pl. 2° pers., aux. *Be they (not) to you!*

13. 16. Bada beneficentia eta communicationea eztaquizquičuela, AHANZ : Ne mettez en oubli la beneficence & communication :

ezTAQVIÇVELA. 1. Subj. (= Optatif) prés. s. 3., r.  
i. pl. 2° pers., aux. *Be it (not) to you!*

13. 2. Hospitalitatea eztaquičuela AHANZ : N'oubliez point l'ospitalité.

ezTACVSSAGV. 1. I. q. *dacussagu*. *We see it (not)*.

2. 8. . . . : baina ezTACUSSAGU oraino . . . Si ne voyons-nous point encore.

baiTACVSSAÇVE. 1 Ind, prés. pl. 2., r. s., v. irr. act. *ikus*. *Ye do see it*.

10. 25. . . . : eta haur hambatenaz guehiago cembatenaz bai TACUSSAÇUE . . . , & ce d'autant plus que vous voyez

ezTADIN. 4. I. q. *dadin*. *That he be (not)*.

4. 1. . . . GUERTHA *eztadin* çuetaric cembeit haren reposean SARTZECO promessa UTZIRIC, PRIVATUA ERIDEN *eztadin*. . . . qu'il n'aduienne qu'aucun d'entre vous ayant délaissé la promesse d'entrer au repos d'iceluy, ne s'en trouve priué.

4. 11. . . . : nehor *eztadin* EROR desobedientiazco exemplu berera. . . . : afin qu'aucun ne tombe par vn-mesme exemple de rebellion. (L. ne traduit ni ἐν τῷ αὐτῷ ὑποδείγματι ni par 'vn-mesme exemple', mais 'dans le même', directif, 'into'.)

12. 15. . . . nehor ALDARA *eztadin* laincoaren gratiatic : . . . que nul ne soit defaillant de la grace de Dieu :

ezTADINÇÁT. I. q. *tadin*, décl. dest. *To the end that he be (not)*.

3. 13. . . . , çuetaric nehor GOGOR *eztadinçát* bekatuaren enganioz. . . . , afin qu'aucun de vous ne s'endurcisse par deception de peché.



12. 13. ... bidetic ALDARA *eztadinçât*, ... : afin que... ne se desuoye,

baiTADVCGV. 1. Ind. prés. pl. 1., r. s., v. irr. act. *eduqui. We do hold it.*

6. 19. Cein baitADUCAGU arimaren angura segurbat eta fermubat beçala, Laquelle nous tenons comme vne ancre seure & ferme de l'ame,

baiTAGO. 1. 1. q. *dago. Does stay.*

6. 8. ..., ceinen fina ERRE IÇATERA BEHA *baitago*. (H. mit *beha baitago*.) ... : de laquelle la fin tend à estre bruslee.

ezTÉN. 4. I. q. *den, n* rel. s. nom. = *qui* (2. 8.) & conjonctif = *que. Which is (not), that there be (not), (as) it is (not).*

2. 8. ... haren suiet ezTÉN : ... qui' ne luy soit suiet.

3. 12. ..., çuetaric cembeitetan ezTÉN bihotz sinHESTE gabetaco gaichtoa, Iainco viciaganic reuoltagarri : ... qu'il n'y ait en quelqu'vn de vous vn mauuais cœur incredule, pour se reuolter de Dieu viuant :

7. 20. Eta iuramendu gabe IÇAN *eztén* becembatean (H. mit *içan*, parce que l'équivalent manque au texte grec.) Et entant que ce n'a point esté sans serment (

1. It might be said that this is the simple conjunctive depending on *utzi* in the sense of 'let', *permis*. It would be correct to write 'deus utzi' after 'eztén'. See also ezTadin, Matt. 24. 2, Luke 21. 6; and *esTuen*, Luke 14. 31. for the position of the word in the sentence.

12. 16. EZTÉN nehor paillard edo profano, Que nul  
ne soit paillard ou profane,

ezTENAC. 1. I. q. *denac. He who is (not).*

7. 6. ... leinu bereco CONTATZEN eztenac, ... ce-  
luy qui n'est point conté d'une mesme  
race

ezTENIC. 1. I. q. *denic. Anything which is (not).*

4. 13. ... creaturarie batre haren aitzinean AGUERI  
eztenic : ... aucune creature qui soit ca-  
chee deuant luy : (L. traduit *πίσις ἀφα-  
νής.*)

baiTEÇAQUEGV. 2. 1. q. *deçaquegu. Pot. prés.*  
pl. 1., r. s., aux. act. *We can have Him.*

12. 28. ..., ceinez hala CERBITZA baiteçaquegu Iain-  
coa ... par laquelle nous seruions à  
Dieu,

13. 6. Hala non segurancarequin ERRAN AHAL baiteça-  
quegu, (*Ahal* parait pléonastique.) Telle-  
ment que nous pouuons dire en asseu-  
rance,

ezTEÇÁLA. 1. Imp. s. 2., r. s., adr. masc., aux. act.  
*Have thou it (not), o man!*

12. 5. ..., ezteçála MENOSPRECIA Iaunaren gaztiguã,  
... ne mets point à nonchaloir le chas-  
tiement du Seigneur,

ezTEÇAÇVELA. 1. Imp. pl. 2., r. s., aux. act. *Have  
ye it (not)!*

10. 35. Ezteçaçuela bada IRAITZ çuen confidancá, Ne  
iettez point donc au loin vostre confiance,

ezTEÇAÇVEN. 1. Subj. prés. pl. 2., r. s., aux. act.  
*That ye have Him (not).*

12. 25. ... REFUSA ezteçaçuen minço dena : ... que  
ne refusez celui

TIRADE. 9. I. q. *dirade*. *They are*, or, (with *ez*) *are not*.

1. som. 4. ..., *cein baitIRADE Iaincoaren ministre*<sup>1</sup>. ... *qui sont ministres de Dieu*.

1. 14. EZTIRADE guciac ... ? Ne sont-ils pas tous ... ?  
(On a omis la note d'interrogation dans le texte français de 1566, comme dans le Basque.)

2. 10. ..., *ceinegatic baitIRADE gauça hauc gucioc*, *eta ceinez baitIRADE gauça hauc gucioc*, (H. mit '*baitirade*, & *baitirade gau*' à la fin de la ligne.) ... pour lequel sont toutes choses, & et par lequel sont toutes choses, (L. traduit 'ces toutes ces choses.' *Gucioc* est la forme démonstrative de *guciac*. Voyez *Da* 3. 17. *ceinéz* au pluriel. L. ajoute ordinairement les terminaisons à *cein* à l'indéterminé; mais on trouve '*ceinaganic*' *Mat.* 1. 16.)

2. 14. *Ceren bada haourrac participant baitIRADE haraguian edo odolean*, *Veu donc que les enfans participent à la chair & au sang*,

1. *Ministro* serait plus correct. Cf. *profano* sous *ezTen*; *multo* I Cor. 11. 27, *throno* sous *Goacen*; *signo* et *benigno* ailleurs. « Le basque » n'a pas le son de l'e muet français.

En Rom. 6. 20. L. accentue *librè*.

(L. traduit 'ou au sang' : mais *xat* est authentique.)

3. 17. (H. mit 27.)... , *ceinén gorputzac ERORI ičan baitirade desertuan ?*... desquels les corps tomberent au desert ?
7. 13. *Ecen gauça hauc norçaz ERRAITEN baitirade, hura'* ... (H. omit la virgule. Voyez 'çayo'.) Car celuy duquel ces choses sont dites,
8. 9. ... , *ceren ezpaitirade hec ene Alliançan EGON, ...*, pource qu'ils n'ont point demeuré en mon Testament,
10. 8. (*cein Leguearen arauez OFFRENDATZEN baitirade*) ... (lesquelles choses sont offeretes selon la Loy)
12. 8. ... , *ceinetan participant baitIRADE guciac, ...*, duquel tous sont participans,
- ezTIRADELA. 1. I. q. diradela, aux. That they are (not).*
4. 6. ... *eztiradela SARTHU ičan bere incredulitatearen causaz* : (H. mit 'ezti' à la fin d'une ligne.) ... que ... , n'y sont point entrez à cause de leur rebellion :
- ezTIRADEN. 3. I. q. diraden. (Things) which are (not).*

1. Cette construction paraît incorrecte, parce que *norçaz* est interrogatif. On pourrait lire 'hauc erraiten diraden hura', ou bien 'hura ceinegatic gauça hauc erraiten baitirade'. Mais *nor* n'était pas à l'origine interrogatif, non plus que *qui*. Comparez Mat. 12. 50.. 13. 12., 21. 44, etc., et St Luc 20. 18.

11. 1. ..., eta IKUSTEN *eztiraden* gauçac ... des choses qu'on ne void point.
11. 7. ... oraino IKUSTEN *eztiraden* gaucéz, ... des choses lesquelles ne se voyoyent point encores,
12. 27. ... fermu EZTIRADEN gaucen, ... des choses qui sont instables,
- ezTIRVDI. 1. I. q. *dirudi*. Ind. prés. s. 3., r. s., v. irr. act. *irudi*. *Appears (not)*. οὐ δοκεῖ.
12. 11. Bada gaztigu guciac ordu berean EZTIRUDI (Voyez *Dela*.) Or tout chastement sur l'heure ne semble point
- ezTITECENÇÁT. 1. I. q. *ditecen*, décl. dest. *To the end that they be (not)*.
12. 15. ... : eta anhitz ' harçaz SATSU *eztitecençát*. ..., & que plusieurs ne soyent souillez par elle.
- TITV. 3. I. q. *ditu*. *Has them, or (with ez) has them not*.
1. 7. ..., ceinec bere Aingueruãc EGUITEN *baititu* haice, eta bere ministreac, su flamma : ? ..., Faisant les vents ses Anges, & la flamme de feu ses ministres. (L. traduit ' qui fait').
2. 16. Ecen segur *eztitu* Aingueruãc HARTU *ukan*, Car certes il n'a pas prins les Anges :
7. 9. ..., ceinec hamarrenac HARTZEN OHI *baititu*. ... qui prend les dismes.

1. *Anhitz* est pluriel ici, mais sous *çuenaz* il est singulier du point de vue du verbe.

2. En basque moderne on dit *su-lama*. Cf. *lore* = *store*.

ezTITVC. 1. I. q. *dituc*, intransitif. *They are (not), o man!*

1. 12. ..., eta hire vrtheac ez*tituc* FALTATUREN. (Voyez *çait* 11. 32.)..., & et tes ans ne defaudront point.

ezTITVC. 1. I. q. *dituc*, actif. *Hast them (not), o man!*

10. 8. ... ez offrendaric, ez holocaustic... ez ez*tituc* APPROBATU : ..., Tu n'as ni approuvé offrande, holocaustes, (On remarque les négatifs ez accumulés. Voyez *ezTuc*.)

TITVZTÉ.. 3. I. q. *dituzté*. *They have them, or (with ez) have them not.*

3. 9. ..., eta ikussi baitituzte ene obrác berroguey vrthez '. (H. mit — au lieu de la virgule.) ..., & ont veu mes œuvres par quarante ans.

3. 10. ..., eta ezituzté EÇAGUTU *ukan* ene bideac. ..., & n'ont point cognu mes voyes.

11. 33. Ceinéc fedez COMBATITU *ukan* baitituzte resumác, Lesquels par foy ont combatu les royaumes,

ezTITZAGVNÇÁT. 1. I. q. *ditzagunçát*. Subj. prés. pl. 1., r. pl., décl. dest., aux. act. *To the end that we have them (not).*

2. 1. ..., IRAGAITERA UTZI ezitzagunçát. ... : afin que ne venions à escouler.

1. For the use of the mediative case to express *duration* of time, cf. Matt. 9. 20., Luke 13. 11., John 2. 20., Acts 7. 6., Rom. 15. 23., Heb. 11. 23., 11. 30. In Heb. 9. 25., & 10. 3. it does not signify duration but a single occasion.

..., μή ποτε παραρρῶμεν. (L. traduit 'ne les laissons pas passer'.)

ezTITZAÇVELA. 3. I. q. *ditzaçuela*. Subj. prés.  
= Imp. pl. 2., r. pl., aux. act. *Have ye them (not)!*

3. 8. *Eztitzaçuela* GOGOR çuen bihotzac, N'endurcissez point vos cœurs

3. 15. ..., *eztitzaçuela* GOGOR çuen bihotzac tharritamenduan' beçala. ..., n'endurcissez point vos cœurs ainsi qu'en l'irritation.

4. 7..., *eztitzaçuela* GOGOR çuen bihotzac. ..., n'endurcissez point vos cœurs.

TRAVCA. 3. I. q. *drauca*. *Has it, or (with ez) has it not to Him.*

5. 4. Eta nehore *eztrauca* EMAITEN bere buruäri ohore haur, Et nul ne s'attribue cest honneur,

5. 5. Hala Christec-ere *eztrauca* bere buruäri ohore haur EMAN *ukan* ... Pareillement aussi Christ ne s'est point glorifié soy-mesme (Ἐαυτὸν ἐδόξασε. L. traduit 'n'a point donné cette honneur à soy-mesme', littéralement "à sa tête".)

9. 14. ..., ceinec Spiritu eternalaz bere buruä macularic gabe Iaincoari OFFRENDATU *bai-trauca*, ..., qui par l'esprit eternal s'est offert à Dieu soy-mesme sans nulle tache,

baiTRAVÇVE. 1. I. q. *drauçue*. Ind. prés. s. 3.,

1. Du latin *irritamento*. Voyez *Ceçaten* 3. 16.

r. s., r. i. pl. 2<sup>e</sup> pers., aux. act. *Has it to you.*

12. 5. ..., ceinec çuey haourrey beçala ERRAITEN baitrauçue, ... laquelle parle à vous comme aux enfans,

TV. 20. I. q. *du. Has*, or (with *ez*) *has not it.*

1. 2. Cein EÇARRI *ukan* baitu gauça gucién heredero, ceinez mundua-ere EGUIN *ukan* baitū : ... : lequel il a constitué heritier de toutes choses, par lequel aussi il a fait les siecles. (L. ne traduit pas τὸς αἰῶνας, comme C., mais 'le monde').

2. 5. Ecen *eztu* Aingueruén suiet EGUIN ... mundua, (Ici 'mundua' rend τὴν οἰκουμένην.) Car il n'a point assuietti aux Anges le monde

2. 8. ..., *eztu* deus UTZI ..., il n'a rien laissé

5. 3. ... BEHAR baitu nola populuagatic, hala bere buruāgatic-ere OFFRENDATU *sacrificio* bekatuagatic. Et doit ... offrir pour les pechez, pour soy-mesmes (*sic*) ainsi que pour le peuple.

5. 8. ... IKASSI *ukan* baitu obedientiá ... : toutesfois si a-il appris obeissance (L. ne traduit pas 'toutesfois'; mais *bai* rend 'si.')

5. 13. Ecen *norc-ere* 'eznéz USATZEN baitu, harc iustitiazco hitzaren experientiaric EZTU :

1. A remarquer *norc* comme pronom relatif. Il est souvent interrogatif. Au lieu de '*norc-ere* ... *baitu*', on pourrait dire '*du-nac-ere*'. Voyez *Tirade* 7. 13.



Car quiconque vsc de laict, ne sçait que  
c'est de la parole de iustice :

7. 13. . . . , cein *leinutaric* nehorc *ezpaitu* aldarea  
*CERBITZATU ukan*. . . . , de laquelle nul n'a  
assisté à l'autel.
7. 14. . . . , cein *leinutan* *ezpaitu* Moysesec Sacrifi-  
cadoregoaz deus *ERRAN*. . . . , en laquelle  
lignee Moysse n'a rien dit de la Sacrifica-  
ture.
7. 19. *Ecen eztu* deus perfectionetara *ERAMAN ukan*  
Legueac : Car la Loy n'a rien amené à  
perfection :
8. 2. . . . , cein *FINCATU* <sup>1</sup> *baitu* launac,  
. . . . , lequel le Seigneur a fiché,
8. 11. *Eta eztu* *IRACATSIREN* batbederac bere hur-  
coa, Et chacun n'enseignera point son  
prochain,
10. 35. . . . , ceinec *baitu* recompensa handia.  
. . . . , laquelle a grande remuneration.
10. 37. . . . , *eta eztu* *BERANTHUREN*. . . . , & ne tar-  
dera point.
10. 38. . . . , *eztu* ene arimác hartan placeric *HART-  
ZEN*. . . . , mon ame ne prend point plaisir  
en luy.
11. 4. . . . : cein *fedez* testimoniage *OBTENITU ukan*  
*baitu* . . . : par laquelle il a obtenu tes-  
moignage
12. 2. . . . : ceinec . . . *SUFFRITU ukan* *baitu* crutzea,  
ahalquea *MENOSPRECIATURIC*, . . . , lequel

1. Del Castellano antiguo *finca*.

... a enduré la croix, ayant mesprisé la honte,

E. S. DONGSON.

(A suivre.)

---

## CORRIGENDA ET ADDENDA

La « *Revue de Linguistique* », Tome 41

- P. 39. l. 20. Lisez « le ».
- P. 205. l. 7. Après laquelle, lisez : « ; aux ».
- P. 207. l. 1. Lisez : GVENTVZTÉN.
- P. 270. l. 5 d'en bas. Lisez : « *he* »  
l. 3 d'en bas. Ajoutez : « L. traduit 'de repos' ».
- P. 271. l. 7. Lisez : « lieu » sans point.  
l. 2 d'en bas. Lisez : « ne ».
- P. 272. l. 10. Au lieu de « Hyp. » lisez : « Supp. »  
l. 23. après ezlitecençât. insérez « Dieu ayant  
pourveu quelque chose meilleur pour nous »
- P. 273. l. 6. Lisez : « anhitzen ».  
l. 17. Ajoutez : « L. traduit 'en la terre' ».
- P. 275 l. 6. Lisez : 17.)
- P. 277. l. 16. Lisez : « Non »  
l. 22 Lisez : *not*.  
l. 25 Lisez : « *Heritier & image* »
- P. 280. l. 16. Lisez : « . . . , non ».  
Dans la note, supprimez « la ».
- P. 281. l. 12. Lisez : « vrier et fondateur ».  
l. 18. Lisez : « souuerain »
-

## UNE DODGSONNERIE

---

Dans le n° de juillet-août 1908 de la *Revue Internationale des Études basques* (t. II, p. 486), M. Edward Spencer Dodgson, maître ès-arts honoraire de l'Université d'Oxford, élève diplômé pour le roumain de l'École française des Langues Orientales vivantes, basquisant amateur, fantaisiste et sans méthode, a cru devoir signaler au monde savant une « omission » de plus dans ma *Bibliographie basque*. J'ai dit (p. 73, n° 17, c), que le British Museum possède un exemplaire complet de l'*Eliçara erabilceco liburna* d'Etcheberry, édition de Pau, 1666. Je tenais ce renseignement de Miss Lætitia Prolyn, cette charmante anglaise qu'un accident lamentable a enlevée à l'affection de ses amis, à Hendaye, en juin 1879 : elle avait bien voulu, en 1875 et 1876, passer de longues heures au British Museum et étudier, pour moi, les précieux et intéressants livres basques qui s'y trouvent.

Mais le juif-errant de la Bibliographie basque veillait. On sait que, s'il manque d'initiative, il est toujours prêt à refaire et à critiquer le travail des autres. De passage à Londres, il a couru au Museum, a demandé le volume coté 1064 a. 32, y a jeté les yeux et, poussant un cri de triomphe, analogue à celui d'Archimède sortant du bain, a proclamé *urbi et orbi* mon impardonnable étourderie. Il a fait mieux : il a

fait constater, sur le Catalogue mis à la disposition des lecteurs, l'état d'imperfection du volume. Et voici ce qu'il dit dans la *Revue Internationale des Études basques* : « les pages 3 et 4 manquent. Il manque aussi une feuille, je crois, à la fin. »

Le 26 août 1908, j'ai eu l'occasion d'aller au British Museum et de voir à mon tour le livre d'Etcheberry. J'ai constaté que mon Zoïle s'était absolument trompé. Le volume est complet, et très complet, et je le prouve.

1° Par son nombre de pages. — Il comprend deux p. n. ch. pour le titre dont le v° est blanc, deux p. chiffrées 1-2, soixante p. chiffrées 5 à 64, 517 p. chiffrées 1-517, et onze p. non chiffrées, ce qui fait en tout 65+528. Or, 64 et 528, divisés par 16 donne exactement 4+33; le volume doit donc contenir exactement quatre et trente-trois feuilles; la signature *a* doit être au ft. 1 des préliminaires, *e* à la p. 17, *i* à la p. 33, *u* à la p. 49; A doit être à la p. 1, B à la p. 17, C à la p. 49, etc., et la dernière KK, à la p. 513, ce qui est exact. — Donc, le volume est complet, la feuille préliminaire *a* ayant ses huit feuillets.

2° Par les signatures. — Dans cette édition, les feuilles sont signées par les trois premiers feuillets, *a*, *a* *aij*, *a* *aiij*, etc., B, B *ij*, B *aiij*, etc. Or, si le titre n'a pas de signature conformément à l'usage, *a* *ij* est au feuillet paginé 1-2, A *aiij* au ft. 506. — Donc, 5-6 suit exactement 1-2, et il n'y a aucune lacune entre ces deux feuillets.

3° Par le contexte. — En lisant la dédicace qui occupe les p. 1 à 6, on ne s'aperçoit pas qu'il y manque

quelque chose; le texte se suit régulièrement. La p. 2 se termine par ce vers : *Bainàiz escu emeaz*, et la p. 5 commence par *Nerori anaia laugarren*. Or, si nous nous reportons à l'édition de Bordeaux, 1665, dont je connais deux exemplaires complets au moins du commencement, nous voyons que ces deux vers se suivent au verso du second feuillet préliminaire signé d'un pied-de-loup suivi du chiffre ij et qu'ils forment les lignes 22 et 23 de la page. Le texte est donc entier et sans lacune dans l'édition de 1666.

Quant à la fin, l'édition de 1666 contient, après la table qui finit p. 517, deux pièces de vers composées par un « Père de la Compagnie de Jésus, ami de feu l'auteur » (peut-être Gazteluçar); la seconde se termine au bas de la dernière page non chiffrée, et il n'y a aucune raison de croire qu'il y avait encore autre chose après.

Le volume, qui est assez propre, relié en veau plein brun avec des restes de fermoir et quatre nervures saillantes sur le dos, reliure très fatiguée d'ailleurs, est donc absolument et parfaitement complet. On devait seulement signaler que le feuillet du titre est compris dans la pagination, que le feuillet suivant chiffré 1-2 aurait dû être paginé 3-4; on l'a peut-être fait exprès d'ailleurs.

Dans tous les cas, le Don Quichotte de l'Euskarisme a perdu là une belle occasion de se taire. Puisse cette aventure le rendre plus modeste et plus sage à l'avenir.

Julien VINSON

---

# KADĀMAÑJARĪ

## LE BOUQUET DES HISTOIRES

*Contes tamouls traduits pour la première fois en français*

*(Suite)*

---

### XXV

Dans un village, un potier pourvoyait d'ordinaire à sa subsistance en vendant des cruches et des casseroles, qu'il fabriquait et qu'il mettait au four. Souvent des soldats se rendaient chez lui, lui demandaient des cruches et des casseroles et, en faisant beaucoup de bruit, les emportaient sans payer. Un jour, voyant venir un soldat, le potier alla se cacher dans un bosquet de palmiers. Le soldat entre dans la maison, regarde et, constatant l'absence du potier, je reviendrai demain, dit-il, et il s'avance vers le bosquet de palmiers. Notre homme, le voyant venir, eut peur, et il fit semblant d'examiner un palmier, en tournant tout autour et en s'arrêtant devant lui. Le soldat, ne sachant pas quel était cet homme, lui dit : pour quelle raison examines-tu cet arbre ? — Pour voir si ce palmier conviendra à ma charrue. — Pourquoi, dit le soldat, puisque tu es potier, examines-tu cet arbre afin de savoir s'il convient à ta charrue ? — Qui t'a dit que

j'étais le potier ? — Ah ! c'est toi, le potier... Eh bien ! marche ; et, en parlant ainsi, il le saisit et, sans en payer le prix, il le force à mettre sur sa tête des cruches et des casseroles et à les apporter chez lui.

C'est pourquoi les niais, en se tenant debout dans le torrent, seront incertains pour trouver de l'eau à leur soif.

## XXVI

Un voyageur allait d'un pays dans un autre. Sur sa route il rencontre un étang, sur le bord duquel était un arbre solitaire ; il y attache son cheval, s'assoit sur le bord de l'eau et mange du riz cuit. A ce moment passe un autre voyageur, un Turc qui, ayant mis pied à terre, va pour attacher son cheval au même arbre. Cet homme, qui était du pays Tamoul, ayant aperçu le Turc, lui dit en criant : mon cheval manque de fermeté ; n'y attache pas le tien ; n'y attache pas le tien. Le Turc lui dit grossièrement : moi, je l'attacherai, et, en disant cela, il attacha son cheval à cet arbre, s'assit sur le bord de l'eau et mangea. Les choses étant ainsi, les deux chevaux se prirent de querelle ; les deux hommes accoururent ; mais le cheval tamoul, ayant heurté celui du Turc, lui lança des ruades, le mordit et le mit à mort. Le Turc, s'écriant que la perte de son cheval était un dommage pour lui, saisit le Tamoul par sa ceinture et l'entraîna jusqu'à la demeure du juge. Celui-ci, ayant regardé le Tamoul, lui demanda à plusieurs reprises ce qu'il avait à dire ;

mais, comme il demeurait muet, le juge, ayant regardé le Turc, lui dit : Quelle chose a pu faire ce muet? — O maître ! cet homme commet une imposture, car auparavant il a parlé en disant : N'attache pas, n'attache pas ton cheval à cet arbre. Alors le juge lui dit avec moquerie en le congédiant : puisqu'il en est ainsi, ce voyageur ne te doit rien pour la perte de ton cheval... va-t-en !

## XXVII

Un individu dans un village élevait une brebis pour l'engraisser. Un jour le gardien de nuit du village, ayant jeté les yeux sur elle, la vola. Lui et sa femme, ayant tué secrètement la brebis, l'apprêtèrent et la firent cuire. Quand la viande fut bien préparée, le gardien regarda sa femme et lui dit : eh ! eh ! nous allons tous deux manger de ce ragoût autant qu'il sera possible, et ce qui restera, nous l'enfouirons. — Que distu ? répliqua la femme. Est-il possible de tromper notre enfant ? — L'enfant est couché maintenant dans la cour intérieure... répands sur lui de l'eau, puis réveille-le, en disant : lève-toi, c'est la pluie, c'est la pluie... Donne lui ensuite du ragoût, en lui disant : mange de ce cari. La femme suivit ce conseil.

Un jour, il s'éleva un soupçon dans l'esprit du possesseur de la brebis contre le gardien. Pendant que l'enfant de celui-ci s'amusait, il s'adressa à cet enfant et lui dit : ô frère ! quel ragoût (as-tu mangé) dans ta maison la nuit ? — Du ragoût de brebis, dit



l'enfant. Muni de ce témoignage, il alla chez le juge et intenta un procès au gardien. Le juge fait arrêter et fait venir le gardien et sa femme. — Avez-vous préparé un ragoût de brebis la nuit ? leur demande-t-il. — Non. — Votre enfant l'a dit. — Mais il ne sait pas quel jour on en a mangé. — Le juge regarde l'enfant et lui dit : Dans quel temps en as-tu mangé ? — Oh ! il est tombé de la pluie la nuit : c'est à ce moment-là. Alors le juge s'exprime ainsi : il n'a pas plu la nuit, donc c'est un mensonge de dire qu'on a préparé la nuit un ragoût de brebis. Ensuite il les renvoya.

Ainsi des voleurs par leurs ruses échapperont à la justice des hommes ; mais ils ne pourront échapper à la justice de Dieu.

## XXVIII

Deux amis, en voyageant dans un pays, s'assirent pour se reposer près d'un treillage à l'entrée de la maison d'un brahmane. Ils remarquèrent que le mari et sa femme avaient beaucoup d'affection l'un pour l'autre. L'un des amis regarda son compagnon et lui dit : vois l'amour conjugal de ces deux êtres ; leur amour n'a pas changé même une fois. C'est avec étonnement qu'il parlait ainsi. L'ami, qui avait écouté ces paroles, dit à son tour : moi, je vais changer leurs sentiments, regarde ; et il proposa un pari. Il commença à parler comme un sage ; alors cette épouse et son mari lui firent des politesses. Ensuite, voici ce que

ce sage dit à l'une et à l'autre, mais sans que l'une sût ce qui était dit à l'autre : tu es une bonne femme fidèle à son mari, dit-il à la brahmine. Hélas ! celui qui est maintenant ton mari, le même a été dans une autre naissance un vendeur de sel. Et, en disant cela, il avait du chagrin. — Comment, dit-elle, pourrai-je le connaître ? — Pendant la nuit, quand il dormira, lèche-lui le pied, il aura le goût piquant du sel. — C'est bien, dit-elle. — Ensuite, il regarda le brahmane : hélas ! vous êtes bien respectable, lui dit-il. Hélas ! dans une naissance ancienne elle a été un chien, celle qui est maintenant ton épouse légitime ; et c'est ce qui cause mon chagrin. — De quelle manière serait-il possible de connaître cela ? — Pendant la nuit, aie l'air de dormir et reste les yeux ouverts : ton épouse te lèchera le pied, regarde bien. — C'est bien, dit le brahmane. Au milieu de la nuit suivante, la brahmine lècha le pied de son mari. — Fi donc ! ô chien ! cria-t-il, et il la battit. Celle-ci à son tour : Fi donc ! ô vendeur de sel ! et elle le frappa. En se disputant ainsi, ils allèrent au dehors. Le persécuteur, ayant montré (cette scène) à son ami, éprouva un sentiment de bonheur ; et ils partirent ensemble.

Ainsi des trompeurs, par leurs mensonges, portent le désordre dans les mariages.

## XXIX

Le trompeur, le renard, accablé par la pluie et le vent, n'avait pas depuis deux ou trois jours rencontré

une proie, et, affamé, il s'avavançait en paraissant chanceler. Pendant qu'il allait, sous un arbre banyan, il fit la rencontre bien opportune d'une paire de sandales qu'un peu auparavant y avait oubliées un homme qui portait sur sa tête du bois à brûler. La pluie avait fortement imbibé ces sandales et les avait en quelque sorte façonnées. Le renard, les ayant aperçues : il faut les manger, dit-il ; je le désire. Ayant pensé : où est ici le propriétaire de ces sandales ? il dit : ô Seigneur ! si, pour apaiser ma faim, tu me fais la faveur d'elles, je te donnerai un fanon. Alors un corbeau, qui se trouvait sur un arbre du voisinage, lui cria : moi, le gardien, je consens à cela ; c'est bien, je t'accorde ce que tu demandes. Dès que le renard eut entendu ces paroles, il mangea joyeusement une sandale, et, sa faim apaisée, il s'en alla. Pendant qu'il allait, il se dit en lui-même : s'il persiste, il en viendra à me réclamer le fanon. Alors il parcourt rapidement une longue distance et, tourmenté, il se glisse et s'assied en cachette sous un grand buisson. Le corbeau voit (cette ruse), et, s'unissant à beaucoup d'autres corbeaux, il demande en criant : où est le fanon ? Le renard, épouvanté, s'enfuit, et, se blessant aux épines, aux pierres, aux arbres et aux buissons, les yeux injectés de sang et souffrant de blessures aux pattes, il est épuisé de fatigue et n'a plus la force de fuir ; il se cache alors à l'abri d'un buisson. Mais le corbeau, ardent créancier, arrive dans cet endroit et dit : où est le fanon ? Le re-

nard dit : quoi ? qu'est-ce que ce fanon ? — C'est ce fanon, dit le corbeau, que tu as accepté de donner pour la sandale. Le renard, afin de s'échapper, dit : ce renard était-il aveugle ? Était-il boiteux ? — Non, dit le corbeau. — Donc, ce n'était pas moi, va-t-en ! Ayant parlé ainsi, le renard se glissa dans une tanière qui était tout proche.

Le corbeau, étonné de cette tromperie, s'envola dans les airs.

### XXX

Un musulman élevait un chien, qui possédait les qualités de discernement nécessaires à la chasse..., etc. Le musulman, par nécessité, le plaça, moyennant cent pagodes de gages, chez un individu, et il retourna ensuite à son village. Les choses étant ainsi, une nuit un voleur, comme une chauve-souris, descendit du toit dans la maison de celui chez qui se trouvait le chien, et, après s'être approprié une bourse de quatre fanons, il suivit pour s'en aller le chemin de la porte. Mais le chien, qui se trouvait là, s'élança et tomba sur lui, le mordit et le tua. Par ses aboiements il réveilla son maître qui, à la vue (de ce qui s'était passé), éprouva de la joie pour le service rendu. Dès le matin du jour suivant, il attache au cou du chien une quittance portant ces mots : j'ai reçu cent pagodes capital et intérêt, plus une lettre qui relate la conduite de l'animal et le service qu'il lui avait rendu, puis il

renvoie l'animal, en lui disant : va-t'en auprès de ton maître.

Le chien prend sa course et arrive avec le plus grand empressement à la maison. Le musulman, en l'apercevant, s'écrie : il est parti en fuyant, et, en trompant son nouveau maître, il est cause que j'ai manqué à ma parole; enflammé de colère, il s'approche du chien et lui assène sur le crâne un coup de bâton, sans considérer les antécédents et les conséquences de ce qui avait dû se passer auparavant. Le chien, ayant le crâne brisé, meurt. Son maître dit alors : quel est ce billet à son cou? Il le détache et l'examine. Quand il a pris connaissance de la lettre, il s'écrie : l'existence n'est plus permise à ce méchant qui s'est trompé et qui a tué un chien d'une pareille conduite; à ces mots, il se brise le crâne et meurt.

Ainsi tombe dans le malheur le misérable qui n'examine pas les faits et cesse de les considérer avec attention.

### XXXI

Le nommé Râja gouvernait autrefois le royaume. Au moment où elle se mourait, sa mère lui dit : j'éprouve le désir d'une mangue. Mais elle mourut avant que Râja eût eu le temps d'envoyer chercher le fruit et de le lui donner. Quelques jours après, il envoya chercher des brahmanes et leur dit : ma mère est morte avec le désir d'une mangue. Que faut-il faire? Ils répondirent : si tu fais préparer mille fruits de cent

palams en or pur et que tu les donnes à mille brahmanes, cette âme sera guérie de son désir. Râja, ayant fait préparer les fruits de cette manière, en fit don aux brahmanes le jour même où sa mère était morte.

Alors le bouffon du roi, Tennâl Râma Kṛṣṇa, se dit en lui-même : il faut que tous ces brahmanes m'accordent leur faveur, et j'espère qu'en ce moment ils seront utiles à ma mère. Il les fait venir dans sa demeure. Dès qu'ils sont entrés, le bouffon ferme la porte de la rue et, les ayant mis sur une rangée, il les fait asseoir. Il prend alors un fer servant à marquer, qu'avant leur arrivée il avait fait chauffer dans le foyer, et leur dit : ô brahmanes ! ma mère, au moment de mourir du mal des convulsions, me dit : une marque, imprimée au fer rouge, me ferait échapper à la mort. Mais, avant d'être marquée d'un fer chaud, elle atteignit l'autre monde. Aussi, pour que ma mère obtienne le bonheur suprême, vous accepterez d'un cœur content cette marque au fer rouge. A ces mots, il marque au fer rouge plusieurs brahmanes. Mais ils s'arrachent aux mains du bouffon, et en courant ils vont se plaindre au roi. Celui-ci fait venir Râma Kṛṣṇa et, menaçant, il lui dit : qu'as-tu fait ? — Vous avez accordé à ces brahmanes la demande de la mère de votre Seigneurie, et moi, en faisant accorder à ma mère ce qu'elle demandait, j'ai voulu lui faire le présent de la joie suprême. Le roi, ne pouvant rien dire, éprouva de la honte.

XXXII

Un laboureur était allé couper pour sa charrue un arbre tamarinier, qui depuis longtemps était dans le village. Il frappe de sa hache le tronc de l'arbre. Alors plusieurs démons, qui y séjournèrent depuis de longs jours, descendent de cet arbre et lui disent : pourquoi le coupez-vous ? — C'est qu'il me faut fabriquer une charrue pour labourer ma terre et y semer du sésame. — Nous te livrerons chaque année, disent les démons, le sésame qui te sera nécessaire, mais tu dois nous faire la grâce de ne pas couper cet arbre. Il accepte pour son malheur. Il continue ainsi d'obtenir chaque année 400 boisseaux de sésame. Les choses étant ainsi, il vint auprès de ces démons un nouveau démon (poudouppy), leur parent, qui, en les apercevant, leur dit : pourquoi éprouvez-vous de la douleur ? — Nous allons vous dire pourquoi. Pour un maître de maison, qui est dans ce village, nous volons habituellement dans la journée, en courant çà et là, du sésame : voilà quelle est notre occupation. Aussi nous sommes fatigués. Ayant entendu ces paroles, le nouveau démon leur dit : est-il possible que vous ayez peur d'un homme faible ? je vais le mettre à mort.

Il part alors et va s'asseoir, sans être vu, sur la poutre d'une étable à vaches du laboureur. Celui-ci, pendant qu'il imprimait une marque au fer chaud sur quelques vaches, songea à imprimer un fer rouge sur un bœuf, qui avait l'habitude d'errer dans le village et

qu'on appelait nouveau démon (poudouppēy). Allons, dit-il, il faut attacher ce nouveau démon, et lui imprimer une marque au fer rouge. Ce démon, pensant qu'il s'agissait de lui-même : eh donc ! s'écria-t-il, ô scélérat ! pourquoi viens-tu me marquer au fer rouge ? Le feu sera-t-il brûlant pour le feu ? De plus, la vipère meurt-elle, après avoir été mordue par le petit lézard ? C'est moi qui vais te marquer... Prends garde ! Le laboureur, devenu stupide, s'écria : hélas ! hélas ! c'est par haine pour moi qu'on agit ainsi. Et il se lamentait, et, balbutiant, tremblant, il poussait des cris de frayeur. Le nouveau démon lui dit alors : parles-tu ainsi parce que l'on veut se venger de toi ? Ne sais-tu pas que les démons n'ont pas de pouvoir terrestre ? Ne sais-tu pas qu'il faut que tu continues à prendre du sésame pendant autant de jours, et que, lorsque tu faisais souffrir les démons, tu as continué de voler avec eux ? Le crime du vol ne tombe-t-il pas sur ta tête ? — Hélas ! dit le laboureur, le crime est l'acte des démons, le crime est mon acte. Donc, sans considérer l'alliance qui est entre toi et moi, est-ce de la colère de penser à la vengeance de toi sur moi ? Voici ce que dit le démon : tu dis justement que par ce crime la parenté entre toi et moi est détruite. L'union, sans changer les lois de l'alliance, est ce qu'on nomme justement perfection. Par conséquent, lorsque, en brûlant, je souffrirai les tourments de l'enfer, est-il juste que tu prospères et que tu sois heureux



dans ce monde ? Sans me séparer de toi, je vais brûler, et toi aussi viens brûler dans une mer de feu. A ces mots, il le tue et l'emporte en Enfer.

Ainsi ceux qui accomplissent la consommation des cadavres des méchants trouveront leur perte chez les hommes innocents.

### XXXIII

Un roi était à la chasse. Alors une femme sauvage, ayant accouché, souleva son enfant, le lava, but de l'eau fraîche avec ses deux mains et mangea les jeunes pousses de dattier, puis elle partit. Le roi, qui se trouvait là, ayant vu l'action de cette femme, pensa : sans le traitement même d'un médecin, elle a accouché ; puis, s'étant levée aussitôt, elle est partie. Quant à nos épouses, quoique recevant de nous des marques de respect, elles restent couchées pendant plusieurs jours sans se lever dans leur chambre. Cette conduite est causée par nos louanges ; aussi, désormais, nous ferons en sorte que tout se passe comme dans la forêt. Dès son retour à son palais, ayant appris que l'époque de l'accouchement de sa femme approchait, le roi donna l'ordre aux médecins, aux sages-femmes et aux serviteurs du palais de ne pas rendre des marques de respect même à la reine à cause de ses couches. L'épouse royale, ayant appris cela, fait appeler les serviteurs du délicieux jardin que le roi affectionne : dès aujourd'hui, dans ce jardin, il ne faut arroser ni les arbustes, ni les plantes grimpantes, ni les arbres... Il ne faut pas exé-

cuter les travaux, qui consistent à mettre de l'engrais, à enlever les mauvaises herbes... etc. Tels furent ses ordres.

Deux jours après, le roi, étant allé se promener dans son jardin, vit que tout y dépérissait ; il se mit en colère, et demanda aux jardiniers d'où venait cet abandon. — O Seigneur ! dirent-ils ; c'est d'après l'ordre de la reine. A ces paroles, le roi aussitôt courut à son harem et dit à son épouse : pourquoi as-tu permis que l'on n'arro-sât point mon jardin de fleurs ? — O roi plein de discernement ! écoutez : quels sont ceux qui sont chargés du soin d'arroser dans la forêt les arbres et les arbustes et des autres travaux ? aussi voici l'ordre que j'ai donné : que ces arbres du jardin soient traités de la même manière que ceux de la forêt. Le roi, ayant entendu ces paroles, se lève, éprouve de la honte, et, quand il est dans ses appartements, il donne à ses médecins... etc. l'ordre de traiter, comme autrefois, la reine avec respect. Et la reine ordonne aux jardiniers d'arroser.

Ainsi, il est nécessaire de gouverner en observant la condition de chacun.

### XXXIV

Chez un roi un fils de prince faisait d'ordinaire auprès de lui l'office des petits commandements. Ce prince, quoique étant pauvre, était doué de bonnes qualités ; aussi le roi le traitait-il avec bienveillance. Un jour, assis dans le vestibule du palais, pendant qu'il attendait l'ordre du roi, il tomba dans l'assoupis-

sement et s'endormit. A ce moment, le roi agita les cymbales, signal dont il se servait pour le faire venir à son gré. Comme il y avait déjà longtemps que le jeune prince, continuant de dormir, ne venait pas, le roi vint auprès de lui pour le surprendre, le regarda et vit qu'il dormait. Le roi pensa que le pardon de cette faute n'était pas suffisant à la bonté de son cœur, et, réflexion faite, il se dit que c'était pour lui une bonne occasion d'enrichir un homme pauvre. Aussitôt il prit dans son trésor beaucoup de pièces d'or, et, les ayant mises tout doucement dans les poches du dormeur, il s'en alla sans lui adresser la parole.

Quand il a fini de dormir, le fils du prince se lève, et, sentant la pesanteur des poches de son vêtement, il s'écrie : qu'est-ce que cela ? et aussitôt il sonde ses poches et en examine (le contenu). En voyant qu'il se trouve dans ses poches un si grand nombre de pièces d'or, qu'il n'y a pas déposées, il est saisi de terreur ; puis il pense qu'un individu, son ennemi, usant de la plus grande tromperie à son égard et d'un criminel artifice, a mis secrètement dans ses poches toutes ces richesses, et alors, l'esprit troublé par la peur, il déplore son sort et se lamente. Après bien des réflexions sur ce qu'il convenait de faire dans sa détresse, en hâte il se rend auprès du roi et, après avoir mis à ses pieds toutes ces pièces d'or, il raconte tout au long ce qui vient de lui arriver et réclame son assistance. Le roi le regarde avec bonté et lui dit : tu n'es pas un

voleur ; nous le savons fort bien ; n'éprouve donc aucune crainte, et, si quelqu'un a fait indignement tomber sur toi cette offense, nous lui infligerons la punition qui lui est due. Cependant nous ne te connaissons ici aucun ennemi. Mais il s'est trouvé peut-être depuis quelque temps un homme bienfaisant qui a voulu te rendre service, ou bien les dieux ont voulu pendant ton sommeil te secourir dans ta pauvreté. Bannis donc toute autre pensée, et, en les remerciant, reçois cette bonne fortune et jouis-en avec bonheur. Ayant ainsi parlé, le roi lui fit reprendre ces pièces d'or et le congédia.

Voilà la manière de rendre une justice parfaite.

GÉRARD DEVÈZE.

---

# ÉTUDE COMPARÉE DES LANGUES POLYNÉSIENNES

(SUITE)

---

## V. — Adjectifs

*Position.* — Les adjectifs se placent toujours après les noms qu'ils qualifient.

### EXEMPLES :

*He whare pai*, une bonne maison.

*Taha hoihô nui*, son grand cheval.

En doublant la racine dissyllabique d'un adjectif, son sens est atténué comme suit :

*Wera*, chaud (très chaud).

*Werawera*, un peu chaud, tiède.

*Maroke*, très sec.

*Marokeroke*, un peu sec.

Pour un nombre très restreint d'adjectifs, le pluriel se forme en redoublant la première syllabe de la racine :

*He rakan nui*, un grand arbre.

*He rakan minui*, de grands arbres.

*He tangata roa*, un petit homme.

*He tangata roroa*, de petits hommes.

\*  
\* \*

Les degrés de comparaison sont exprimés par les adverbes *atu* ou *ake* pour le degré de comparaison, *tino* ou *rawa* avec l'article défini *te* pour le superlatif.

*Tino* ou *rawa*, avec l'article indéfini *he*, constituent un comparatif très fort.

*Observations.* — *Tino* se place toujours *avant* l'adjectif et *rawa* après.

EXEMPLES :

*He mea pai atu i tena*, une meilleure chose que celle-là.

*Te mea pai rawa*, la meilleure chose.

*He mea tino pai*, une très bonne chose.

*Te mea tino pai rawa*, la très bonne chose.

*He mea pai rawa i tena*, une chose bien meilleure que celle-là.

Lorsque deux adjectifs ou plus sont employés pour qualifier le même nom, il faut répéter le nom avec chacun, ou bien remplacer le nom après le premier adjectif.

EXEMPLES :

*He whare Kowhatu, e whare pai*, une bonne maison en pierres.

*He pukapuka nui, he ruea taimaha*, un livre gros et lourd.

\*  
\* \*

*La qualité abstraite* se rend par des adjectifs, qu'on traite comme des noms.

EXEMPLES :

*Pai*, bon. *Te pai*, la bonté.

*Roa*, long. *Te roa*, la longueur.



VI. — Nombres

I. — NOMBRES CARDINAUX

*Table des Nombres cardinaux*

*Hia?*

Combien?

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 1. <i>Tahi</i> ou <i>kotahi</i> .                        | - 6. <i>Owo</i> .                    |
| 2. <i>Rua</i> .  | 7. <i>Whitu</i> .                    |
| 3. <i>Toru</i> .   | 8. <i>Waru</i> .                     |
| 4. <i>Wha</i> .  | 9. <i>Iwa</i> .                      |
| 5. <i>Rima</i> .   | 10. <i>Tekau</i> ou <i>Ngahuru</i> . |
| 11. <i>Tekau ma tahi</i> .                               |                                      |
| 12. <i>Tekau ma rua</i> .                                |                                      |
| 13. <i>Tekau ma toru</i> .                               |                                      |
| 14. <i>Tekau ma wha</i> .                                |                                      |
| 20. <i>Rua tekau</i> .                                   |                                      |
| 21. <i>Rua tekau ma tahi</i> .                           |                                      |
| 30. <i>Toru tekau</i> .                                  |                                      |
| 40. <i>Wha tekau</i> .                                   |                                      |
| 100. <i>Kotahi rau</i> .                                 |                                      |
| 101. <i>Kotahi rau ma tahi</i> .                         |                                      |
| 123. <i>Kotahi rau e rua tekau ma toru</i> .             |                                      |
| 1000. <i>Kotahi mano</i> .                               |                                      |
| 2001. <i>E rua mano ma tahi</i> .                        |                                      |
| 2384. <i>E rua mano e toru rau e waru tekau ma wha</i> . |                                      |

\*  
\* \*

En comptant, mettez *ka* devant les nombres.

EXEMPLES :

*Ka hia* ? combien ? — *Ka tahi*, un ; *Ka rua*, deux ;  
*Ka toru*, trois ; *Ka tekau*, dix ; *Ka tekau ma tahi*,  
onze ; *Ka rua tekau*, vingt ; *Ka kotahi rau ka rua  
tekau ma rima*, cent vingt-cinq.

En demandant un nombre déterminé d'objets, employez *kia* de la même façon devant le nombre.

EXEMPLES :

*Mauria mai etahi toki kia rua*, apportez deux haches.  
*Kia hia* ? combien ? — *Kia rua*, deux.

∴

*Avec les Noms.* — Quand on emploie des nombres en rapport immédiat avec des noms, *un* s'exprime par *kotahi* au lieu de *tahi*, et devant les autres nombres, on met *e*, de deux à neuf.

EXEMPLES :

*He tangata kotahi*, un homme.  
*Nga whare e toru*, les trois maisons.  
*He pukapuka kotahi tekau ma rua*, douze livres.  
*Nga whare e wha tekau*, les quarante maisons.

En parlant de personnes, les nombres, de *rua* à *iwa* inclusivement et l'interrogatif *hia*, se préfixent avec *toko* au lieu de *e*.

EXEMPLES :

*Tokohia* ? combien ?  
*Nga tangata tokoiwa*, les neuf hommes.



∴

Si vous employez les nombres comme distributifs, préfixez *taki* au nombre simple :

*Takirua*, par deux, deux et deux.

*Takitahi*, seul, ou un à un.

∴

## II. — NOMBRES ORDINAUX

Les nombres ordinaux employés dans leur sens *absolu*, c'est-à-dire sans être mis en rapport immédiat avec des noms, s'expriment par le nombre ordinaire, précédé de *te* :

*Te tahi*, le premier.

*Te rua*, le second.

*Te hia*? dans quel ordre?

∴

Quand on emploie les nombres ordinaux comme adjectifs immédiatement liés à des noms, il faut préfixer *tua* au nombre simple à partir de un jusqu'à neuf.

### EXEMPLE :

*Te tangata tuatahi*, le premier homme.

Au-dessus de neuf, on n'emploie plus *tua*.

### EXEMPLES :

*Te tekau o nga hoiho*, le dixième des chevaux, c'est-à-dire le dixième cheval.

*Te rua tekau ma toru o nga whare*, la vingt-troisième des maisons ou la vingt-troisième maison.

VII. — Phrases sans Verbe

*Sujet et Attribut*

Le sujet d'une phrase est ce dont on parle.  
L'attribut est ce qu'on dit du sujet.

EXEMPLE :

Jean est enfant. Jean court.

Dans ces deux phrases, *Jean* est sujet ; les attributs sont *enfant* et *court*.

Le sujet et l'attribut n'ont pas toujours la même place en anglais ; car, bien que le sujet soit ordinairement mis en tête, il est quelquefois placé à la fin.

Il sera suffisamment exact, quant au but de ce chapitre, de se représenter l'attribut comme identique au membre le plus emphatique de la phrase.

\*  
\*\*

*Substantif verbal*

Lorsqu'en anglais l'attribut n'est pas un verbe, le verbe être, appelé communément le « *verbe substantif* » est employé pour rattacher l'attribut au sujet.

Ce verbe n'a pas d'équivalent en maori, mais sa place est remplie par la position respective des différents mots dans la phrase.

\*  
\*\*

Dans les phrases affirmatives, l'attribut vient d'abord, le sujet le suit ; et deux noms ou un adjectif et un nom forment, par leurs positions respectives, une phrase sans aucun verbe.

Dans les phrases négatives, cet ordre est, en apparence, renversé.

Les phrases de ce genre sont construites avec ou sans l'aide de la particule *ko*.

\*  
\*\*

Employez *ko* quand le sujet est :

1. Soit un nom propre ou un pronom personnel, un nom de lieu, ou l'un des interrogatifs *wai* ou *hea* ;
2. Ou un nom commun avec n'importe lequel des déterminatifs, excepté *he*.

EXEMPLES :

*Ko ia tenei*. C'est lui, le voilà.

*Ko wai tona ingoa*? Quel est son nom?

*Ko Hemi tona ingoa*. Son nom est Henri.

*Ko toku whare tera*. Voilà ma maison.

\*  
\*\*

Construisez votre phrase sans *ko* quand l'attribut est :

1. a) un nom commun ;  
b) un adjectif ;  
c) ou un verbe à l'infinitif, avec l'article indéfini *he* ;
2. d) un nom, pronom, verbe ou adjectif suivant une préposition.

Dans ces deux cas, le verbe ou l'adjectif est traité comme un nom.

EXEMPLES :

a) *He whare pai tera*. C'est une bonne maison.

b) *He pirau enei kumara*. Ces kumara sont pourris.

c) *He hauga i te whare te mahi a Hori.* La tâche de Hori est de construire la maison.

d) *Kei Tauranga a Turi.* Kuri est à Tauranga.

*Mo ratou tena whare.* Cette maison est pour eux.

∴

Quand l'attribut se compose de plusieurs mots, le terme le plus expressif se met généralement seul à la place de l'attribut, le reste étant groupé à la suite du sujet.

C'est aussi le cas lorsque l'attribut renferme une proposition explicative ou relative, ou une proposition qui dépende en quelque autre façon du mot principal.

Ceci explique aussi l'apparente inversion du sujet et de l'attribut dans les phrases négatives, où la négation représente l'élément le plus saillant.

EXEMPLES :

*He tangata tenei no Akarana.* Voici un homme d'Auckland.

*Ko te tama tera a Turi.* C'est le fils de Turi.

∴

a) Les négatifs des phrases avec *ko* sont toujours faits de *ehara . . . i*.

*Ko* est alors rejeté.

EXEMPLES :

Aff. — *Ko ia tenei.* C'est lui.

Nég. — *Ehara tenei i a ia.* Ce n'est pas lui.

Aff. — *Ko te whare tera.* Voilà la maison.

Nég. — *Ehara tera i te whare.* Ce n'est pas la maison.

\*  
\*\*

b) Quand l'attribut de la phrase affirmative correspondante est un nom commun, un adjectif ou un verbe avec l'article indéfini *he*, la négation se fait à l'aide de *ehara ... i*, en substituant *te* à *he*.

EXEMPLES :

Aff. — *He whare pai tera.* Voilà une bonne maison.

Nég. — *Ehara tera i te whare pai.* Ce n'est pas une bonne maison.

Aff. — *He pirau enei riwaï.* Ces pommes de terre sont pourries.

Nég. — *Ehara enei riwai i te pirau.* Ces pommes de terre ne sont pas pourries.

\*  
\*\*

c) Quand l'attribut de la phrase affirmative correspondante est un nom, un adjectif ou un verbe suivant une préposition, — si la préposition est *na* ou *no*, la négation se fait avec *ehara ... i*, et la préposition est rejetée.

EXEMPLES :

Aff. — *No Turi tera whare.* Cette maison appartient à Turi.

Nég. — *Ehara i a Turi tera whare.* Cette maison n'appartient pas à Turi.

\*  
\*\*

d) Si la préposition est *ma* ou *mo* avec la significa-

tion *pour*, on emploie *ehara i te mea*, en conservant la préposition.

Aff. — *Mo Turi te whare*. La maison est pour Turi.

Nég. — *Ehara i te mea mo Turi te whare*. La maison n'est pas pour Turi.

\* \*

e) Si la préposition est *hei* avec la signification à, en possession de, on emploie *kauaka*, en conservant la préposition.

EXEMPLES :

Aff. — *Hei te taha o te huarahi te taiepa*. Que la clôture soit sur le bord du chemin.

Nég. — *Kauaka hei te taha*, etc... Que la clôture ne soit pas...

\* \*

f) Si la préposition est *kei* ou *i* signifiant à, en possession de, il faut employer *kahore* pour la négation, avec la préposition *i*, et jamais *kei*.

EXEMPLES :

*Kei hea te hoiho? Kahore i konei*. Où est le cheval ?  
Il n'est pas ici.

Aff. — *Kei a Turi to taura*. Votre corde est aux mains de Turi.

Les phrases interrogatives ne diffèrent pas des autres par la forme.

Celles dont le caractère n'est pas clairement indiqué par le sens des mots se distinguent par les sons avec lesquels ils sont émis.

Les phrases essentiellement interrogatives sont

celles qui contiennent un pronom interrogatif, comme *wai hea*, *tehea* ; un adjectif interrogatif comme *pehea*, *hia*, ou un adverbe interrogatif comme *iauei*, *koia*, *oti*, *ranei*.

EXEMPLES :

*Nou tena potae.* Ce chapeau est à vous.

*Nou tena potae ?* Ce chapeau vous appartient-il ?

*Kahore o pukapuka maku.* Vous n'avez pas de livre pour moi.

*Kahore o pukapuka maku ?* N'avez-vous pas de livre pour moi ?

*Va wai tenei mara ?* A qui appartient cette culture ?

*He kai ranei kei roto i te whare ?* Y a-t-il quelque nourriture dans cette maison ?

Le « temps » de ces *phrases sans verbe* peut, autant que la forme de la phrase y est intéressée, être présent, passé ou futur.

Quand il n'est pas déterminé par le sens particulier des mots, on l'obtient par le contexte. Si l'on manque de guide pour déterminer le temps, il est convenu qu'on doit l'interpréter comme temps présent.

FÉLICIEN SOULIER,

Élève de l'École des Langues Orientales.

(A suivre.)

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Canico et Beltchitine*, farce charivarique, traduite pour la première fois du basque, par G. HÉRELLE. Paris, H. Daragon, MCMVIII, in-8° carré, li-147 p.

Joli volume, beau papier, impression élégante et soignée, mais avec un petit je ne sais quoi, qui trahit la province. Le nom de l'auteur est du reste une garantie : le volume est aussi bon qu'il pouvait l'être.

L'ouvrage se compose de trois parties : une notice sur le théâtre basque, la farce charivarique et un commentaire (p. 105 et ss.). On remarquera dans la première une liste complète des pastorales connues, et dans la deuxième une note sur le vers *politique*, celui qui est employé d'ordinaire dans les pastorales.

Quant à la farce elle-même, je l'ai lu avec un plaisir infini; je me suis trouvé reporté au temps déjà lointain où je préparais mon *folk-lore*. C'est le même style, la même allure; ce sont les mêmes grossièretés que dans *Pançart*.

A la p. 132, M. Hérelle parle d'une lettre d'amour écrite par une femme le 1<sup>er</sup> octobre 1854, et collée sur le dos d'une pastorale. Grâce à la complaisance



de M. A. Léon, de Bordeaux, j'ai pu obtenir une copie de cette lettre que je publie ci-après telle quelle, avec son manque absolu de ponctuation et son orthographe fantaisiste. Elle n'a pas un grand intérêt, mais elle est écrite dans un de ces patois que le pr. L. L. Bonaparte classifie sous le nom de bas-navarrais oriental :

« Ene adisquide maitia, — Errecibittu ukhen ditout çuc igorry letrac çointan anhitz placerequin yarri beita ene bihotça çoure berri hounen yaquituic Salbou çuc pena duçu arrapostia ezpeitut nahi beçain laster eguin ahal ukhen eta ere çoure letrac ezpeititout nihaurec ailchatcen ahal hementic aicina igorraçu adreça hountan Jaques Oihenart dit Larondo instituteur de la tragédie à Uhart-Mitxe ceren ezpeitute unsa khausitcen norc ere letra ikhuseten beitu jiten moien hortaz Segretago içan dadin markatuce dauçut beste letran noun içan niçan izquiribatuco ahal beituçu nihuri buruz. Finituen dicit hountan ene adisquide anhitz kharioua anitz ounxa nuçu eta desiratcen niquecy posicionè berian khausi ahal citen.

» (En marge) Mila mila goraintcy Baraten nuçu bessarkatzen citudarric bihotçaren erditic eta sein-dimendu beretan bici niçano. — Marie X... »

Ce qui veut dire, en français : « Mon cher ami, — J'ai reçu les lettres que vous avez envoyées, dans lesquelles avec grand plaisir a été mis mon cœur, en apprenant de vos bonnes nouvelles, sauf que vous avez de la peine de ce que je ne peux répondre aussi

vite que vous le voudriez, et aussi de ce que je ne peux lever moi-mêmes vos lettres. D'ici en avant, envoyez à cette adresse : Jacques Oihenart, dit Larrondo, instituteur de Tragédie, à Uhart-Mixe, parce qu'ils ne trouvent pas bien qu'on voit venir la lettre par ce moyen. Pour qu'il soit plus secret, je vous marquerai dans une autre lettre où je suis ; vous pourrez m'écrire directement à moi-même. Je finis ici, mon ami très cher ; je suis très bien, et je désire que vous vous trouviez dans la même position. — Mille, mille compliments. Je m'arrête à vous embrasser du milieu du cœur et dans le même sentiment tant que je vivrai. — Marie X... »

Pourquoi cette lettre n'a-t-elle pas été expédiée et est-elle restée entre les mains de l'intermédiaire ? Je ne crois pas, du reste, qu'elle soit d'une femme mariée, car elle n'aurait signé ni du nom de son mari ni de son nom de fille. Il s'agit peut-être d'une amourette rapide entre une héritière et un jeune homme d'une condition inférieure à la sienne.

Julien VINSON.

---

*Horazstudien*, von J. W. BECKZ. La Haye, M. Nyhoff, 1907, in-8°. (iv)-80 p.

Bon et excellent travail de philologie et de critique littéraire, sur la date, la rédaction, le style, les expressions, la critique des poésies d'Horace. L'auteur étudie les leçons admises, les discute, recherche les variantes des divers manuscrits et pro-

pose enfin, pour un certain nombre de passages, un texte définitif. Il me paraît impossible de ne pas lui donner raison le plus souvent.

Je recommande aux p. 64-65 deux curieux tableaux de classement et de relations réciproques des manuscrits.

J. V.

---

*Antiquities of the upper Gila and salt river vally in Arizona and New-Mexico*, by W. HOUGH. *Washington*, Gov. pr. off., 1907, in-8°, cart., 96 p., x pl., 51 fig. et 1 carte.

Forme le Bulletin n° 35 du *Bureau of American Ethnology* de l'Institution Smithsonian. Contribution extrêmement intéressante à l'étude des antiquités américaines, avec tables, index, photographies, etc., etc.

J. V.

---

*Manual de conversacion*, castellano-euskera, por d. Isaac LOPEZ Mendizabal. *Tolosa*, E. Lopez, 1908, in-18 de 400 p.

Les Guides de conversation sont jugés depuis longtemps; ils n'ont jamais rendu beaucoup de services et leur utilité est fort contestable; aussi les a-t-on généralement abandonnés. Ce petit livre fera-t-il exception? Il est d'ailleurs médiocrement imprimé sur un assez vilain papier et se présente sous un horrible cartonnage qui sent le paroissien inférieur et la camelotte.

L'ouvrage est pourtant bien fait; il contient à la fin, un résumé de grammaire écrit avec attention et où il y a de bonnes choses. Je ne puis donc que le recommander aux amateurs de basque.

J. V.

---

*Russische literatur*, I. Auswahl moderner prosa und poesie, von dr. E. BOEHME. Leipzig, Gveicher, 1908, pet. in-8°, 127 p.

Bon recueil de morceaux choisis avec notes et explications.

---

### CORRIGENDA

P. 267, l. 7, 8, 12, 17, 21, 22. 23, lisez Tiene, Tina-lum.

---

# VARIA

---

## I. — Vers singuliers

Le journal le *Pèle-Mêle*, dans son numéro du 23 août 1908, publiait un dessin représentant un ivrogne, soutenu par un agent, titubant le long du quai et poursuivi par deux chiens bargeux, avec cette légende :

Aidé, j'adhère au quai ; lâche et rond, je m'ébats ;  
Et déjà des roquets, lâchés, rongent mes bas.

Ces vers m'ont rappelé ceux à un *page bleu de la reine Isabeau* :

Dans ces meubles laqués, rideaux et dais moroses,  
Où, dure, Eve d'efforts sa langue irrite (erreur!),  
Ou du rêve des forts alanguis rit (terreur!),  
Danse, aime, bleu laquais ; ris d'oser des mots roses.

Et le distique :

Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime,  
Galamment de l'arène à la tour Magne à Nîme.

Les suivants étaient encore plus heureux :

Laurent-Pichat, virant, coup hardi, bat Empis ;  
Lors Empis, chavirant, couard, dit : bah ! tant-pis !

Et précisément Laurent-Pichat, le doux et aimable poète, aimait à citer quelques pièces de poésie bizarres, par exemple celle-ci :

Eût-on corne,  
Nez de veau.  
Ce qui l'orne,  
Paraît beau ;  
Et Sophie,  
Qui s'y fie,  
Défie  
Mirabeau.

Il citait aussi cette pièce *figurée* :

Une  
Lune  
Luit ;  
Une  
Brune  
Hune  
Fuit :

Elle et son page étaient sur la tour à minuit !

On se souvient des vers de Sainte-Beuve :

Pour trois ans seulement, oh ! que ne puis-je avoir  
Sur ma table un lait pur, dans mon lit un œil noir !

## II. — Topographie et accent

On lisait la « nouvelle à la main » suivante dans un petit journal d'octobre dernier :

« Dans les Pyrénées.

» Un guide fait remarquer à une bande de touristes le merveilleux écho qui se prolonge au-delà de la frontière espagnole :

» Entendez-vous, Mesdames et Messieurs, comme au-delà de la frontière, il répète les mots avec un accent espagnol ! »

Le journaliste ne se doutait pas que cette plaisanterie n'était que la constatation d'un fait réel, l'influence des lieux et des climats sur la phonétique : cf. la *jota* espagnole, les claquements sud-africains, les cérébrales de l'Inde, etc.

## III. — Un mot plutôt long

Le mot le plus long existant dans le langage moderne est un mot allemand qui sert à décrire le métier d'apothicaire, le voici : Gesundheitswiderherstellungsmittelzusammenmischungsverhalteniskundiger.

---

*L'Imprimeur-Gérant :*

E. BERTRAND.

# LA LANGUE BASQUE

## Exposé général

---

A la fin de 1905, mon ami regretté, W. Webster, avait été chargé par l'administration du *Times* de rédiger, pour une nouvelle édition de l'*Encyclopaedia Britannica*, un article sur les Basques ; il me demanda d'écrire la partie de cet article relatif à la langue basque. Je crois utile de reproduire ce travail ci-après, mais, comme depuis cette époque, de nouvelles recherches m'ont amené à modifier certaines de mes opinions, j'indique en notes l'état actuel de la question.

The basque language is spoken at the western extremity of the Pyrenæan mountains, partly in France and partly in Spain ; the basque speaking territory is formed by the arrondissements of Bayonne (three quarters) and Mauléon, the provinces of Navarra (one sixth), Alava (one tenth), Bizcaya (three quarters), and Guipuzcoa. The total amount of basque speaking people may be estimated at 500.000, of which 100.000 only in France ; to what number must be added the numerous immigrants, circ. 100.000, in La Plata, Uruguay and Mexique. The original and proper name of the language is *eskuara*, *euskara*, *uskara*, a word

of which the exact meaning has not been yet ascertained, but which probably corresponds to the idea of « clearly speaking ». This language, highly interesting and which has often been termed, not unrightly wonderful, stands as yet absolutely isolated from the other tongues of Europe, although resembling, at the purely grammatical point of view, to the magyar and finnic languages. It has an agglutinative, incorporating and polysynthetic speaking system; in the general series of such organised linguistic stems, it would take an intermediary place between the American on one part and the Uralo-altaic or Ugrian on the other.

Basque has no graphic system of its own, and uses the Roman character, either spanish or french; a few particular sounds are indicated, in modern writings, by dotted or accented letters. The alphabet would vary according to dialects, since Prince L.-L. Bonaparte counts, throughout the whole, 13 simple vowels, 38 simple consonants, 6 diphthong-vowels and some aspirated consonants. The nasal vowels too, are found in some varieties, as well as liquid or wet consonants. The doubling of consonants is not permitted, and in the current actual speech most of the soft consonants are dropped. The letter *r* cannot begin a word, so that *rationem* has been written in basque *arrazoin*.

The declination is replaced by a highly developed postpositional system : first, the definite article itself, *a* (plural *ak*) is a postposition : *zaldi* 'horse', *zaldi-a* 'the horse', *zaldi-ak* 'the horses'. The declination



suffixes or postpositions, which, just like our prepositions, may be added to one another, are of course postposed tho the article when the noun is definite. The principal<sup>1</sup> suffixes are *k*, the mark of the plural and of the singular nominative agent; *n* 'of' and 'in'; *i* 'to'; *z* 'by'; *ik* 'some'; *ko* 'from, of, lat. à'; *tik* 'from, lat. ex', *tsat*, *kotsat*, *tsako* 'for'; *kin*, *gas* 'with', *gatik* 'for the sake of'; *gana* 'towards'; *ra*, *rat* 'to, at', etc. Of those suffixes, some are joined to the definite, others tho the indefinite noun or also to both.

The personal pronouns, which to the superficial observer appear closely related to those of the semitic or hamitic languages, are *ni* 'I'; *hi* 'thou'; *gu* 'we'; *su* 'you': in the modern period, *su* has become a polite form of 'thou' and a true plural 'you (more than one)' has been formed by the suffixation of the pluralizing sign *k*, *suek*. The third person pronouns are mere demonstrative, of which three may be traced, *hura* or *kura* 'that', *hau*, *haur* or *kau*, *kaur* 'this', *ori* or *kori* 'this' or 'that'. Other unexplained forms are to be found in the verbal inflections, for example *d* 'it' and *t* 'I' or 'me': *d-akus-t* 'it see I, I see it', *d-arrai-t* 'it follows me'. The demonstrative are used as articles: *gast-en-or* 'this younger one', *andre-ori* 'this lady at some distance'. The reflective<sup>2</sup> 'self' is

1. Deux des principaux suffixes sont évidemment *n* et *i*, le premier correspondant à l'idée de position et marquant le génitif ou le locatif, le second marquant le mouvement et exprimant le datif. Ils se retrouvent tous les deux dans la dérivation verbale.

2. Les trois articles primitifs n'étaient certainement pas synonymes; ceux en *o* ou *or* exprimaient très probablement l'idée d'exclusion: ainsi on devait dire *yarenak* « nous tous qui sommes »

expressed by *buru* 'head'. The relative does not exist and in its place is used a sort of verbal participle with the ending *n* : *doa* 'he goes', *doana* 'he who is going'; in modern basque however, by imitation of the french or spanish, the interrogative *zein*, *zoin*, is used as a relative. Other interrogatives are : *nor* 'who', *zex* 'what', *zembait* 'how much', etc. *Bat* 'one', *batzu* 'several', *bakotch* 'each', *norbait* 'some one', *hanitz* or *hainitz* 'much', *elkar* 'both', are the most common indefinite pronouns. The numeral system is the vicesimal one', 'thirty four' for example being 'twenty and fourteen' *hogoi ta hamalaur*; one says *bat* 'one', *bi* 'two', *hiru*, *lau*, *bortz*, or *bost*, *sei*, *zazpi*, *zortzi*, *bedevatzi*, *hamar* 'ten', *hogoi* or *hogeï* 'twenty', *berrogoi* 'forty' (that is 'twice twenty'), *ehun* 'hundred'; there is no genuine word for 'thousand'.

The genders, in basque grammar, are distinguished only in the verbal forms, in which the sex of the person addressed to is indicated by a special suffix; so

et *garenok* « nous autres qui sommes (vous non compris) »; le pronom réfléchi, qui comporte évidemment une tendance exclusive, est dérivé du pronom personnel par le démonstratif en *o* : *nihaur*, *neroni*, *nerorrek* « moi-même ».

1. La numération primitive devait être beaucoup plus simple, en tous cas les nombres au-dessus de « quatre » paraissent avoir été formés à une époque relativement récente; ainsi « huit » et « neuf » se rattacheraient à « deux » et « un »; il y aurait pour « deux » une forme antique, *zor* : « dix » signifierait quelque chose comme « arrêt, station, amas »; « vingt » serait « accroissement, augmentation »; *ehun* « cent » est apparenté à *eho* « moudre » et aurait la signification de « poussière, nombre infini ». Les nombres ordinaux se dériveraient par *en*, *heren* « tiers,

that *estakit* means 'I do not know it'; but one may say too *estakinat* 'I do not know it, o woman' and *estakiat* (for *estakikat*) 'I do not know it, o man'; moreover certain varieties have a respectful form *estakisut* 'I do not know it, you respectable one' of which even a childish form is derived, *estakichut* 'I do not know it, o child'.

The basque conjugation appears most complicate', since it incorporates not only the subject pronouns, but at the same time the direct and indirect complements; each transitive form may so offer some 24 variations 'he gives it, he gives it to you, he gives them to us, etc.'. Primitively, there were two tenses only,

troisième», *hamarren* «dixième, dime», *laurèn* ou *laurden* «quart, quatrième». Le nom du samedi vient de ce dernier mot et signifie proprement «quart (de lunaison)»; le mois et l'année basques étaient lunaires : l'année commençait à l'équinoxe d'automne et elle avait de temps en temps treize mois pour rétablir l'équilibre des saisons.

1. L'examen attentif des formes verbales simples m'a fait voir que le verbe basque primitif avait deux temps, un présent et un passé, ce dernier distingué de l'autre par la nasalisation initiale du radical; mais de plus, comme dans beaucoup de langues agglutinantes, la conjugaison était double : déterminée, avec incorporation du régime direct, et indéterminée, sans ce régime. Dans la forme déterminée le pronom régime est initial et le sujet final; dans l'indéterminée, le sujet était préfixé. On disait donc : *nakus* «je vois», *nankus* «je vis», *dakust* «je le vois», *dinakust* «je le vis»; les verbes intransitifs n'ont naturellement que la forme indéterminée. Dans la suite des temps, beaucoup de formes sont tombées en désuétude et il y a de nombreuses confusions entre le déterminé et l'indéterminé.

Une formation intéressante est celle des verbes causatifs dérivés par la préfixation de la particule de mouvement *ra* : *egin* «faire», *cragin* «faire faire».

an imperfect and a present which were distinguished by the place of the personal subject element : *dakigu* 'we are knowing it' and *ginaki* 'we were knowing it' (*gu* is 'we'), or, in the intransitive voice by a nasalisation of the radical, *niz* 'I am', *nintz* 'I was'. In modern time, a conjectural future has been derived by adding the suffix *ke* : *dakiket* 'I will, shall or probably can know it'. No proper moods are known, but subjunctive or conjunctive forms are derived by adding a final *n* : *dakusat* 'I am looking it', *dakusadan* '(if) I see it'. No voices too appear to have been used to the same radical, as they are separate transitive and intransitive verbs.

In its present state, Basque does exceptionally employ its regular conjugation, but has developed, probably upon the influence of neo-latin, a most extensive conjugation by combining a few auxiliary verbs and what may be called participles, in fact declined verbal nouns : *ikusten dut* 'I have it in seeing', 'I see it' ; *Ikusiko dut* 'I have it to be seen', 'I will see it', etc. The principal auxiliaries are of course *izan* 'to be', and *ukan* 'to have', but *edin* 'to can', *eza* 'to be able', *egin* 'to make', *joan* 'to go', *eroan* 'to draw, to move', are much used.

The syntax is simple; the phrases are short and generally the order of words is : subject, complement, verb. The determining element follows the determined : *gizon handi-a* 'man great the, the great man' : the genitive however precedes the nominative : *gizonaren etchea* 'the man's house'. Composition is

common and it has caused several, juxtaposed words to be contracted and reduced, so that they are partially confounded one with another, which is what we call *polysynthetism* : *odei* ' cloud ' and *ots* ' noise ' form *odots* ' thunder ' ; *belar* ' forehead, front ' and *oin* ' foot ' give *belaun* ' knee, front of the foot ' . The vocabulary is poor ; general and synthetic words often lack, but particular terms abound : there is no proper word for ' tree ' ; a man ' sister *arriba* is distinguished from *ahizpa* ' a woman ' s sister ' ; and one cannot ' say ' sister ' . We find no original words for abstract ideal and God is simply ' the Lord of the high ' .

The vocabulary nevertheless extremely varies from place to place, and the dialectic varieties are most numerous ; they have been summed up, by prince L.-L. Bonaparte, to eight which may be reduced to three principal groups, the EASTERN OR ORIENTAL, comprising the *souletine* and the two *lower-navarrese* ; the CENTRAL, formed by the two *upper-navarrese*, the *guipuzcoan* and the *labourdine*, and the OCCIDENTAL OR WESTERN formed by the *biscayan* alone. Those names are drawn from the territorial subdivisions, although the dialects do not correspond exactly.

Julien VINSON.

1. L'étude des noms de parenté explique pourquoi il n'y a pas, entre autres, de mot pour « sœur » dans le sens simple et naturel ; mais il y a un mot pour « consanguin » frère ou sœur. La famille primitive basque devait être polyandre ; il y avait par conséquent une mère et des pères, plus tard la polyandrie devint collective et il y eut des mères, des tantes et des pères ; il n'y avait ni « mari » ni « femme », mais des « frères et des sœurs » .

# ENCORE LE CATÉCHISME DE L'EMPIRE

(versions flamandes)

---

Dans un article sur les traductions du Catéchisme impérial à l'usage des populations allogènes du territoire français, publié dans la *Revue* (28<sup>e</sup> année, pp. 269 et ssqq.), l'auteur, passant aux versions flamandes, s'exprime en ces termes :

« Je n'ai vu mentionné, en flamand, qu'une traduction imprimée à Cambrai, en 1812, etc. »

Il s'agit bien plutôt de deux éditions, l'une (*Catechismus*), donnant une version complète, l'autre (*Kleynen Catechismus*), une version abrégée de l'original français.

La fameuse 7<sup>e</sup> leçon est reproduite d'après le Grand Catéchisme (*Catechismus voor alle de kerken van het fransch Keyzerryk. Bekent gemaakt voor de kerken van het bisdom, door zyne hoogweêrdigheyd den Bischoep van Cameryk. By Huzel.... Te Ryssel by Vanackere*. Sans date ; l'autorisation épiscopale est du 28 mars 1807).

L'auteur ignore absolument les éditions belges ; il en existe cependant, et c'est même la première d'entre elles qui a servi de prototype à l'édition de Cambrai.

Dès 1806, presque concurremment avec l'*editio prin-*

ceps, paraissait à Paris, chez les mêmes éditeurs, une édition spéciale, mais en français seulement, à l'usage du diocèse de Malines.

On y lit un mandement de l'archevêque, Jean-Armand de Roquelaure, en date du 22 août 1806, prescrivant l'usage exclusif du catéchisme, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1807.

On songea immédiatement, sans doute, à en faire une version flamande, et celle-ci fut effectivement publiée quelques mois après (l'avertissement de l'imprimeur, qu'il est disposé à poursuivre impitoyablement la contrefaçon, est daté du 20 janvier 1807).

Cette première édition, exclusivement flamande, a pour titre : *Catechismus tot gebruyk van alle de kerken van het fransch keyzerryk. Unus dominus, &c. Prys 4 stuyvers<sup>1</sup>. Mechelen. By P. J. Hanicq, Boekdrukker van zyne Hoogw. den Aertsbisschop van Mechelen, 1807.*

Elle ne contient pas le mandement du cardinal Caprara, mais bien la traduction flamande de celui de l'archevêque de Roquelaure, publié déjà dans l'édition de Paris.

Nous ne croyons point mauvais d'en donner une idée :

Aussitôt monté sur le siège épiscopal, il aurait tenté de mettre fin aux plaintes de son clergé relativement à l'usage simultané de plusieurs catéchismes, s'il n'avait été persuadé que » *het allesherstellende gouvernement, onder het welk wy het geluk hebben van te leven, niet lang soude hebben gewagt van te voldoen aen*

1. 40 centimes environ.

het voorwerp van uwe begeerten ende van onze allergeveenschte betragtingen.

» Deézen zoo lang verwagten Catechismus, goedgekeurt, voorgesteld ende bevolen door de Apostolyke autoriteyt, bieden wy u aen met zoeten troost ; en de ondervindinge zal u leeren dat de nuttighejd van deézen Catechismus zoodanig is, dat hy volgens ons oordeel allen lof overtreft, met den welken men hem zoude kunnen begunstigen om UL. tot syn gebruyk te bewilligen'. «

C'est le seul qu'il puisse offrir désormais aux pasteurs et aux fidèles, » aengezien sy in den selven zullen vinden de woorden des geloofs ende der gezonde leerlinge, etc. <sup>2</sup> «

Il défend l'emploi de tout autre catéchisme quel qu'il soit, même de ceux publiés par ses prédécesseurs, et il prescrit la lecture du mandement dans toutes les églises, et l'affichage, selon la coutume.

Cette traduction provient évidemment d'une autre plume que le corps de l'ouvrage ; le style en est moins pur, l'orthographe présente des formes vieilles, telles que *ende* pour *en*, *deézen* pour *dezen*, etc.

1. .... le gouvernement réparateur sous lequel nous avons le bonheur de vivre n'aurait pas attendu longtemps pour satisfaire à l'objet de vos désirs et de nos efforts.

C'est ce catéchisme si longtemps attendu, approuvé, proposé et ordonné par l'Autorité Apostolique, que nous vous offrons avec une douce consolation ; et l'expérience vous apprendra que l'utilité de ce catéchisme est telle que, à notre jugement, il dépasse toutes les louanges qu'on pourrait lui décerner pour vous décider à en faire usage.

2. Vu qu'ils y trouveront les *paroles de la foi et de la saine doctrine*. Ces mots sont soulignés dans le texte.



La traduction du Catéchisme, au contraire, est, quant au style et à l'orthographe, bien supérieure à la plupart des productions flamandes de l'époque. Nous ne savons si c'est affaire d'imagination, mais il semble y régner une atmosphère de modernisme et de progrès, manifestation nouvelle, jusque dans le domaine religieux lui-même, de la rupture récente, mais définitive, avec un ordre de choses suranné.

Cette impression est encore renforcée, si nous lui comparons les éditions du Catéchisme antérieur (celui approuvé par le cardinal de Frankenberg en 1788), restauré sous le gouvernement des Pays-Bas, et imprimé en 1816, 1819, etc., ..... partiellement en lettres gothiques !

C'est cette édition de Malines qui a servi de prototype à celle de Cambrai ; si nous comparons le texte de la 7<sup>e</sup> leçon, publié dans la *Revue*, à l'édition malinoise, nous constatons une identité absolue, sauf quelques modifications, reproduites d'ailleurs dans la 2<sup>e</sup> édition de Malines, de 1811. Celle-ci, par le fait, est la reproduction quasi littérale de l'édition française<sup>1</sup>.

La 2<sup>e</sup> édition belge est bilingue, le français occupant la page de gauche, le flamand celle de droite. Le titre est le même que pour la 1<sup>re</sup> édition, sauf que la mention du prix est remplacée par ces mots : *Dese overzetting is van nieuws overzien en verbeterd*<sup>2</sup>. Le mandement de l'archevêque, décédé dans l'intervalle, a été remplacé par une approbation des vicaires généraux

1. Pour autant que l'on puisse juger d'après la 7<sup>e</sup> leçon : *ab uno disce omnes* ?

2. Cette traduction a été revue à nouveau et corrigée.

Forgeur et Huleu : en revanche, on y a inséré le mandement du cardinal Caprara, mais en latin seulement.

Passons maintenant à une brève caractéristique de ces trois textes.

La seule réelle différence entre les trois éditions est la suivante :

1<sup>re</sup> Malines : *Hy heeft door zyn diepzinnig en werkende verstand het goed order doen herleven en het selve gehandhaeft* <sup>1</sup> ;

Cambrai et 2<sup>e</sup> Malines : *Hy heeft door zyne diepzinnige en werkende wysheyd weder doen keeren en staende gehouden het goed order* <sup>2</sup> ;

Les autres variantes : *wyding* pour *wydinge*, *kerk* pour *kerke*, *schikking* pour *schikkinge*, *kwæd* pour *quaed*, ne sont que des modernisations d'orthographe. 'Tis ten eersten pour *Ten eersten* n'est que du remplissage et n'a pas été reproduit dans l'édition de Malines.

Si le texte est moralement le même dans les trois éditions, les divergences orthographiques sont, elles, considérables, comme on pouvait l'attendre d'une époque où chacun écrivait le flamand à sa guise. La 1<sup>re</sup> édition de Malines a une tendance bien nette à la régularité, et la 2<sup>e</sup> corrige encore quelques-unes des négligences de son aînée. Mais dans celle de Cambrai les fautes d'impression foisonnent<sup>3</sup>, ce qui s'expli-

1. Par son intelligence profonde et active, il a fait revivre le bon ordre et l'a maintenu ;

2. Par sa sagesse profonde et active, il a fait revenir et a maintenu le bon ordre ;

3. Toujours en admettant que la *Revue* reproduise exactement l'original, que nous n'avons pu collationner.

querait aisément par le fait que les typographes cambrésiens ignoraient sans doute totalement la langue dans laquelle ils imprimaient. Les *coquilles* sont même parfois telles qu'elles rendent le texte inintelligible : les mots *ook zyne familie* pour *ook aen zyne familie*, *om dat gezag* pour *om dat het gezag*, sont des nonsens ; *kwaed hun te zeggen* et *kwaed van hun te zeggen* donnent deux sens parfaitement différents.

Mais, toutes corrections opérées, il est évident que l'impression n'a pas été faite directement sur l'édition malinoise, car on y observe une réduction intentionnelle de l'orthographe à un type plus ancien ; cela présume nécessairement l'intervention d'un éditeur intelligent, quelque prêtre flamand sans doute, chargé par ses supérieurs de publier l'ouvrage, et qui aura jugé expédient de le faire sous une forme plus en rapport avec la forme traditionnelle.

De là : *Godt* pour *God* et *godtsdienst* pour *godsdiens* ; *deéze* pour *deze*, *vréede* pour *vrede*, *geéven* pour *geven*, etc. ; *verbooden* pour *verboden* ; *vierige* pour *vierige* ; *Keyser* pour *Keyser* ; *ingesteld* pour *ingesteld*, etc.

En revanche, outre les formes plus modernes admises dans la 2<sup>e</sup> édition de Malines, notons encore : *wil* pour *wille*.

Enfin, le nom de l'empereur, dans les trois éditions, est orthographié de même, *Napoléo*, qui n'est ni français, ni flamand (*Napoleo*). Cette anomalie s'expliquerait peut-être par le système d'accentuation, suprêmement

illogique et inconséquent, qui prévalait de ce temps dans les publications flamandes.

H. BOURGEOIS.

Bruxelles, décembre 1908.

## VII. *Lesse. Vervolg van het zelve Gebod.*<sup>1</sup>

V. Welke zyn de pligten der christene tot de princen die hun bestieren, en welke zyn in het bezonder onze pligten ten opzigte van Napoléo den eersten, onzen keyzer ?

A. De christene zyn schuldig aen de princen die hun bestieren, en wy in het bezonder aen Napoléo den eersten, onzen keyzer, liefde, eerbied, gehoorzaamheyd, getrouwigheyd, krygsdienst, schattingen tot behoudenis en bescherming van het keyzerryk en van zynen throon ; en bovendien zyn wy hem nog schuldig vuerige gebeden voor zyne zaligheyd en voor den geestelyken en tydelyken voorspoed van den staet.

V. Waerom zyn wy gehouden aen alle deze pligten wegens onzen keyzer ?

A. Ten eersten, om dat God, die de koningryken heeft ingesteld en de zelve uytdeylt naer zyn welbehaegen, onzen keyzer met zyne gunsten zoo in den vrede als in den oorlog verrykende, hem het oppergezag over ons gegeven heeft, en hem gemaect den bedienaer van zyne magt en zyn beeld op de aerde. Onzen keyzer eerbieden en dienen is dan God zelfs

1. Nous donnons en appendice le texte de la 7<sup>e</sup> leçon, d'après les deux éditions de Malines.

eeren en dienen. Ten tweeden, om dat onzen Heer Jesus-Christus zelf zoo door zyne leering als door zyne voorbeelden, ons geleert heeft wat wy aen onzen souvereyn schuldig zyn : hy is geboren gehoorzaamende aen het bevel van Cæsar-Augustus ; hy heeft den tol betaelt die voorgeschreven was, en gelykerwys hy bevolen heeft dat men aen God moet geven 't gene aen God toekomt, zoo heeft hy ook bevolen dat men aen den keyzer moet geven 't gene toekomt aen den keyzer.

V. Zyn'er geene bezondere beweég-reden die ons meer verbinden aen Napoléo den eersten, onzen keyzer ?

A. Jae : want het is hy die God, in' de moeylykste tyds-omstandigheden, verwekt heeft om den openbaeren godsdienst der heylige religie van onze voor-ouders te herstellen, en om'er den beschermer van te zyn. Hy heeft door *zyn diepzinnig en werkende verstand het goed order doen herleven, en het selve gehandhaeft* (zyne diepzinnige en werkende wysheyd weder doen keeren en staende gehouden het goed order) ; hy verdedigt den staet door zynen magtigen erm ; hy is geworden den gezalften des Heere, door de *wydinge* (wyding) die hy van den paus, het hoofd der algemeyne *kerke* (kerk), heeft ontfangen.

V. Wat moeten wy denken van de gene die zouden te kort blyven aen hunne pligt ten opzichte van onzen keyzer ?

A. Volgens den heyligen apostel Paulus zonden zy wederstaen aen het order dat God zelf heeft vastge-

steld, en zy zouden hun pligtig maeken van de eeuwige verdoemenis.

V. Zullen de pligten, die wy hebben ten opzigte van onzen keyzer, ons gelykelyk verbinden ten opzigte van zyne wettelyke opvolgers, volgens het order dat door de constitutie van het keyzerryk is vastgesteld ?

A. Jae, (:) zonder twyffel; want wy lezen in het heylig schrift dat God, den Heer van hemel en van aerde, door eene *schikkinge* (schikking) van zynen oppersten wille en door zyne voorzienigheyd, de ryken geeft niet alleen aen eenen persoon in het bezonder, maer ook aen zyne familie.

V. Welke zyn onze pligten ten opzigte van onze magistraeten ?

A. Wy moeten hun eeren, ontzien en gehoorzaemen; om dat het gezag van onzen keyzer hun toebetrouwt is.

V. Wat is ons verboden door het vierde gebod ?

A. Ons is verboden van ongehoorzaem te zyn aen onze overste, van hun te beschaedigen en *quaed* (kwaed) van hun te zeggen.

---

# LE PÈRE BESCHI ET SES OUVRAGES

## NOTE COMPLÉMENTAIRE

---

Grâce à l'obligeance et à l'amabilité du P. M. Tur-  
lan, du Sacred Heart College de Shenbagamûr (Ma-  
duré), j'ai pu me procurer tout dernièrement des exem-  
plaires des publications suivantes que je n'avais pu con-  
venablement décrire dans mes articles précédents  
(t. XXXIII, 1900, p. 1-48, et XLI, 1908, p. 225-237).

4. e. — L'exemplaire qui m'a été envoyé n'a ni  
titre, ni préface, ni index. Il comprend 99 p. dont le  
texte lithographié mesure 181 mm. de haut sur 26 de  
justification.

4. f. — *Dhyânâ yôgamu* (même titre en télînga).  
Translation into Telugu, by a member of the Vizaga-  
patam Mission, from the tamil work, Gnana Vunar-  
ttudal, by the Rev. Father Beschi, to the memory of  
the Right Rev. Dr. T.-S. Negret, First Vicar Apo-  
stolic of Vizagapatam. *Vizagapatam* : — Printed by  
k. Narayadu, at the Sri Sarada Makutu Press (s. d.).

In-12 — (x)-86 p.

5. e. — Mon ex. n'a ni titre ni préface ni table. Il  
comprend 198 p. de 186 mm. sur 101.

14. j. — voy. *Revue*, t. XXXIX, 1906, p.198-200.

14. k. — voy. *Revue*, t. XLI, 1907, p. 231. Trad. allemande.

14. l. — voy. *Revue*, t. XLI, p. 232. Trad. canara-latine.

14. m. — *Paramârta guru*, a tale originally written in tamil by the celebrated father Beschi; now translated into canarese, and accompanied by an english translation. Edited by rev. J. Bareille with the approbation of the Superiors. *Bangalore*, printed at the Catholic Mission Press, 1877.

In-12 — (iv)-119 p.

Canara et anglais; l'anglais au bas des pages.

14. n. — *Paramârta guruvin kathê*, edited by rev. J. Bareille... *Bangalore*, 1877.

In-12 — 63 p.

Canara seul.

J. V.



# FINNISCH-UGRISCHE WÖRTER IM ROMANISCHEN SPRACHGEBIET<sup>1</sup>

(Suite)<sup>1</sup>

---

«*Tinalum* ist ungeschickt latinisiert für *tinalis* = pr. *tinal*, altfr. *tinel* Fragstange für Weinbütten von *tine*, lat. *tina*. Nicot gibt statt dessen *tiné* d. i. *tinét* » Kübelstock, Wellbaum. Im Et. Wrb., p. 688 fügt Diez noch hinzu : « Ueberhaupt Prügel, in altem Mlat. *tilanum* ; von *tina*. » In seiner Gr. der rom. Spr., p. 21 lesen wir unter « Lateinische Bestandteile » : « *tina* (ein Weingefäß) Varro bei Nonius ; it. sp. pr. *tina*, fr. *tine*, alban. *tine* Kufe, Bottich u. dgl., ein volksübliches Wort. » Scheler (p. 490) schreibt : « *tine*. L. *tina*, vase pour le vin. D. *tinette*. » Das lat. Wort hat beide Etymologen vollkommen befriedigt, und die Herkunft des Wortes im Rom. schien klargelegt zu sein. Nur dadurch kann ich es mir erklären, dass Mahn dieses Wort nicht aufnahm und es nicht als aus dem Bask. stammend hinstellte. Van Eys schweigt. Es scheint mir, dass dieser Gelehrte mit dem ihm eigenen scharfen, kritischen Blick es für gewagt fand das bask.

1. Voir le n° d'octobre 1908, p. 267. — Nous rétablirons la première phrase qui avait été tronquée.

Wort als Entlehnung aus dem Rom. gelten zu lassen u. es vorzog sich seiner Meinung zu enthalten.

Ueber lat. *tina* finden wir bei Forcellini<sup>1</sup> « *Tina tinum* est vas vinarium ex eorum genere, quae mensae inferuntur, ex quibus vinum in pocula defunditur : videtur esse a  $\delta\iota\nu\eta$  et  $\delta\iota\nu\omicron\varsigma$ , vasculi species, scil. a  $\delta\nu\acute{o}\omega$ , in gyrum ago, quia rotundum est : hinc etiam repetenda fortasse Italorum *tina* et *tino*, quae idem vas significant. Varr. apud Non. 15. 7. Antiquissimi in conviviis utres vini primo, postea *tin*as ponebant. » Ein Zusammenhang mit gr.  $\delta\iota\nu\omicron\varsigma$ <sup>2</sup> in der Bedeutung ein rundes Trinkgeschirr (bei Aristophanes in den « Wespen » 619) ist ganz ausgeschlossen. Du Cange<sup>3</sup> schreibt *tina* u. *tyna*, definiert es als « vas grande ligneum tam lavationibus quam condendis vinis paratum » und fügt noch hinzu : « quod vocabulum usurpatum a Varrone tradidit Nonius. Nostri etiamnum *tine* dicunt. » In den vielen von ihm angezogenen Quellen hat *tina* die Bedeutungen : Bütte, Zuber, Stande, auch *argentea tina* od. *tina argenti* wohl in der Bed. silb. Kelch. Im Zitat : « Et aliquando in ipsa solemnitate solebat unam *tinam* plenam textis, et thuribulis, et candelabris, ... ante altare Sanctae Trinitatis portare, ipsamque pro suis peccatis Deo ibi offerre » — haben wir es wohl mit einem hölzernen Kasten (Truhe) zu tun. Ebenso auch

1. Totius latinitatis lexicon, t. VI, Prati 1875.

2. Nur  $\delta\iota\nu\omicron\varsigma$ , nicht  $\delta\iota\nu\eta$  in der Bed. rundes Gefäß cf. Prellwitz, Et. Wrbb. der gr. Spr. Göttingen 1892.

3. Du Cange, Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis. Ausgabe von L. Favre, Niort 1883-1888.

in der *tina communis*. Im Codex Festi (K. O. Müller, Leipzig 1839, p. 365) ist *tinia* für *tina*: « *tinia vasa vinaria* ». In Comment. notarum Tironianarum (W. Schmitz, Leipzig 1893): *thina*.

Im Nhd. die *tiene* eine Art Wanne od. Fässchen. Das Wort ist wenig bekannt und wird in den Wörterbüchern selten angeführt. Wie bei Kluge, so fehlt es auch bei Grimm. Duden hat es im Orthogr. Wrb. (Leipzig, Wien 1902) in der Bed. Holzgefäss, Zuber u. drgl. Nach Weigand<sup>1</sup> « aus dem gleichbedeutenden niederdeutschen die *tine*, entlehnt aus fr. *tine*, it. u. lat. *tina* Weinkufe; im Mittellat. auch Zuber, im it. auch Kübel. » Er hält für die historisch richtige Schreibart: die *tine*, *ie* ist blosser Dehnung. Von an. 1716 bringt er *tine* = eine offene Tonne.

Lettisch *tihne* ein hölzernes Gefäss wie eine Balje, mit einem Deckel, statt eines Kleiderkastens und lit. *tijnė* eine Wanne sind zweifellos Entlehnungen aus dem Finn. (Ehstn. od. Liv.).

Das lat. *tina* steht also im Indogerm. vereinzelt da. Es tritt, wie allgemein angenommen wird, bei Varro zum ersten Mal auf. Er hat das Wort entlehnt. Diese Behauptung gewinnt durch Varro's Aufenthalt in Spanien an Wahrscheinlichkeit. Ausserdem spricht dafür die Meinung, dass hölzerne Weinkufen, wie wohl überhaupt Holzgeschirre, keine römische Erfindung sind. Der Wein wurde, wie noch heute in Griechenland, in mit Pech ausgeschwenkten, aus einem Stück bestehenden, Ziegenbockfellen oder in

1. Weigand, Deutsches Wörterbuch, Giessen 1878.

thönernen Gefässen, Dolien u. Amphoren, aufbewahrt. Die Gallier sollen die hölzernen Fässer, die sie nach Strabon so gross wie die Häuser bauten, erfunden haben. Schon diese Mitteilung hätte Diez, wie auch Scheler, stutzig machen sollen.

Die nordische Kultur hat sich in erster Linie nach dem von der Natur gebotenen Material gestaltet, nach dem Holz, das die Wälder in ungemessener Fülle bieten. So entwickelte sich der Holzbau, geschichtlich zweifellos die älteste Bauweise. Auch für transportable Bauwerke, für Hausgeräte jeglicher Art, für Ess- und Trinkgefässe war das Holz das wohlfeilste und bequemste Material, an dem sich die Handfertigkeit des Nordländers bis zur höchsten Virtuosität entwickelte. Die finnisch-ugrischen Völkerschaften sind es, die den Südländer mit dieser ihrer Fertigkeit bekannt machten. Darauf weisen auch die folgenden finnischen Benennungen, von denen das erwähnte baskische Wort u. die romanischen Wörter herstammen :

Finn. (suom.) *tiinu* Laugefass, Waschfass.

Ehstn. *tin*, *tĩn* Zuber, Kübel, Wanne, Fleischgeschirr mit einem Deckel. *hõbe-wina-tin* (*tĩn*) silberner Tumbler, Becher. (Vrgl. die bask. Formen *tin-* u. *tĩn-* mit den ehstn. *tin* und *tĩn*)

Liv. *tin* grosser viereckiger Kasten, Aussteuer<sup>1</sup>.

1. Auch bei den Ehsten gehört ein viereckiger Holzkasten stets zur Aussteuer.

Nach Thomsen (Ueber den Einfluss der germanischen Sprachen auf die finnisch-lappischen, Halle 1870) : « *tiinu* f. ; ehstn. *tin*, *situla operculo instructa*, = sw. (und nw.) *tina* (vgl. got. *tainjo*,

Wollte man nun trotz alledem auf der lat. Herkunft beharren und folglich für das Finn.-Ugr. eine Entlehnung aus dem Niederdeutschen annehmen, so widerspricht dem das Jurak-samojed. *ten*, *tin* Vorratskammer, Magazin, Grab über der Erde'. Es hängt augenscheinlich mit den zitierten finnischen Wörtern zusammen. Das Grab über der Erde gehört zu den sogen. Hügelgräbern (oberirdischen Begräbnissen) mit Holzeinbauten in Form von kammerförmigen, aus Bohlen und Balken gezimmerten Behältern für die Bestatteten, oder auch nur mit aus ausgehöhlten Baumstämmen hergestellten Särgen (Baumsärge, Totenbäume). Das Wort, welches also der finnischen und samojedischen Gruppe der uralaltaischen Sprachen angehört, hat wohl die Grundbedeutung Holzbau, resp. Holzgefäß, Holzgeschirr.

III. Sp. *muso* (ant.); it. *muso*, *musino* (dimin.):

ζόζωος). Hiervon vermutlich auch deutsch (in den Ostseeprovinzen) *tiene* und davon wohl wieder die ehstn. Form *tiñ*, liv. *tin* und lett. *tine*. » Da das Wort im sw. und nw. vorkommt, so genügt Thomsen dieses, um die finnischen Wörter als Entlehnungen gelten zu lassen. Mit dem Hinweis auf got. *tainjö* scheint er die Zugehörigkeit zum Indogerm. erweisen zu wollen. Von der Existenz des Wortes im Lat., in den roman. Spr., im Lit. und Nd. wird nichts gesagt.

Lat. *tina* und got. *tainjö* gehören nicht zusammen. Das got. Wort steht im Indogerm. vereinzelt da und kann darum eher aus den finn. Spr. entlehnt sein. Im sw. und nw. ist wohl derselbe Ursprung anzunehmen. In den Ostseeprovinzen ist das Wort *tiene* im Deutschen nicht gebräuchlich und unbekannt, im Ehstnisch-Deutschen *mages* vorkommen. Die Geschichte von der zweifachen Entlehnung klingt unwahrscheinlich.

1. Castrén, Wörterverzeichnisse aus den samojedischen Sprachen, Petersburg 1855, p. 27.

pr. *mus* und *mursel*; altfr. *muse*, *mouse*; fr. *museau*—Maul, Schnauze. Diefenbach, Got. Wrb. II, 89 bringt es in Verbindung mit dem altfries. *mūth* (engl. *mouth* Mund, Maul, Rachen). « Das Etymon liegt näher, als man glaubt, » sagt Diez. « Lat. *morsus* Gebiss (das womit gebissen wird), verwandelte sich durch einen ziemlich üblichen Ausfall des *r* vor *s* in *mōsus*, langes *ō* aber wird leicht zu *u*, und so entstand *muso* aus *morsus* wie *giuso* aus *deorsum deōsum*. Das Andenken an *r* erhielt sich noch im pr. *mursel*, worin dieser Buchstabe durch seine Stellung in unbetonter Silbe geschützt ward, während der Vocal sich nach dem Primitiv *mus* richtete; so wie im bret. *morséel*, worin eine altfr. Form fortlebt. » (Diez, Et. Wrb., p. 220). Scheler (p. 351) stimmt der Etymologie von Diez bei. — Die Erklärung ist gekünstelt. Die Behauptung, dass ein Laut in der unbetonten Silbe besonders geschützt ist, ist unrichtig. Eber ist das Umgekehrte der Fall. Pr. *mursel* u. wohl auch bret. *morséel* sind entweder jüngere Formen (Umbildungen), oder Wörter anderen Ursprungs. Eine altfr. Form *morséel* ist nicht belegt.

Bask. *musu*, *muzu* Maul, Schnauze, Kuss. Nach van Eys (p. 279, 280) vom altsp. *muso* od. prov. *mus*. *Musu eman* einen Kuss geben. Azkue (II, 51, 55) meint, dass *mosu*, *musu* den Kuss aufs Gesicht bedeute, und *mun* den Kuss nicht aufs Gesicht. Das bask. Wort, wie auch die romanischen sind finnisch-ugrischer Herkunft. Sie entsprechen in Laut u. Bedeutung dem ehstn. *muizu*, *muzu*, *muzo* Mund,

Kuss, Schmatz; auf der Insel Dagō—schmeichelnde Benennung für den Seehund (wohl Schnäuzchen, Mäulchen). *Muzune* kussig, *muzutama* küssen, schmalzen, *muzu andma* einen Kuss geben, *muzima* mummeln, mit geschlossenen Lippen kauen, *muzel-dama* murmeln. Lapp. *muosatet* gustare, *muosse*, *muose* gustus. Von derselben Wurzel ist wohl auch ostjak.-samojed. (Castrén, p. 177) *musau* abwischen, abwaschen; (magy. *mos* waschen?). — Die lett. Wörter: *muscha* Mund, *muschiņu doht* ein Mäulchen geben, *muschoht* küssen, Mund geben sind Lehnwörter und zwar dem Ehstn, entnommen.

IV. Sp. *lelo* einfältig, dumm. Diez (p. 463) behandelt das Wort kurz: « Nach Larramendi vom bask. *lela* od. *loloa* 'ohne Salz'. » Im Uebrigen wird im Et. Wrb. auf Mahn hingewiesen. Letzterer (Et. Unters., p. 58, 59) erklärt, dass dieses *lela*, *loloa*, *lolea* nur figürlich, nicht eigentlich « ohne Salz » heisst. Er führt die bask. Wörter für « ohne Salz » an und sagt mit Recht: « Larramendi sagt also weiter nichts als: das sp. *lelo* ist bask. *lela*, *loloa*, und kommt davon her; aber was das bask. Wort eigentlich bedeutet, darüber sagt er nichts. Hierüber erhalten wir aber Aufschluss durch das in W. v. Humboldt's « Berichtigungen und Zusätze » abgedruckte älteste baskische Gedicht, dessen erste Strophe sich auf ein sagenhaftes Ereignis bezieht. » Humboldt' erzählt eine alte Sage nach Juan Ibañez

1. Humboldt, Berichtigungen und Zusätze zum ersten Abschnitte des zweiten Bandes des Mithridates über die cantabrische od. baskische Sprache, Berlin 1816, p. 81, 82.

de Ibarguen, welche letzterer, wie er versichert, nach dem Zeugnis einer alten Schrift mitteilt. « *Lelo* war ein angesehenener Mann in Vizcaya. Während eines Feldzuges, den er ausserhalb seines Vaterlandes zu machen genötigt war, trieb seine Frau *Tota* Buhlschaft mit einem gewissen *Zara* und wurde von demselben schwanger. *Lelo* kehrte zurück, und die beiden vereinigten sich, ihm das Leben zu rauben. Der Mord gelang ihnen, aber die Tat wurde ruchbar, und man beschloss in einer Versammlung des Volkes, in der die beiden Ehebrecher aus dem Lande verwiesen wurden, dass bei dem Anfange jedes Gesanges immer zuerst des unglücklichen *Lelo* erwähnt werden sollte. » « Wirklich », fügt Humboldt hinzu, « erinnern sich alte Personen noch eines Liedes, dessen Refrain ist :

Leluan, Lelo,	An Lelo, Lelo,
Leluan dot gogo.	An Lelo gedenk ich.

Das Sprichwort *betiko Leloa* das ewige Lelo scheint sich auf diese Erzählung zu beziehen. » Ibarguen fand auf einem alten, schon halb von Würmern zerfressenen Pergament ein sehr langes vom Kantabrischen Kriege (25-19 v. Chr.) handelndes Lied und begnügte sich einen Teil davon abzuschreiben. Humboldt bringt die Strophen, von denen die erste, weil sie auf Lelo Bezug hat, hier folgt :

Lelo! il Lelo,	Lelo! — tot Lelo,
Lelo! il Lelo,	Lelo! — tot Lelo,



Leloa! Zarac      Lelo! — Zara ward  
Il Leloa'.          Mörder Lelo's.

Im Pariser handschriftlichen Wörterbuch von Silvain Pouvreau wird ein Refrain der 5 Jungfrauen — *bortz virginen leloa* — erwähnt. Die Bed. « Refrain » hat *lelo* auch im 189 Sprichwort von Oihenart : *geroa alferraren leloa*, « à demain c'est du fainéant le refrain ». Ein von *lelo* abgeleitetes Adjectiv *lelotsua* heisst « fameux ». Auch nach van Eys (p. 250) hat bask. *lelo* die Bed. « Refrain », und sp. *lelo* « vient du basque. » Azkue (I, 541) führt folgende Bedeutungen an : « 1. ritournelle, cantilène, refrain. 2. chanson. 3. thème, dispute. 4. renommée, réputation. 5. gloire. 6. niais, nigaud. 7. habitude, usage, coutume. »

(A suivre.)

R. GUTMANN.

1. D'Avezac (Actes de la Société philologique, t. I, n° 1, févr. 1872) findet eine grosse Aehnlichkeit mit dem « Kelimah arabe » :

Lâ ilah  
Illâ Allah  
Lâ charyk  
L'illah.

Ich finde sie nicht.

---

## NOTE SUPPLÉMENTAIRE

sur les noms de nombre et les noms de parenté en basque

---

### I

Dans un travail précédent (t. XLI, 1908, p. 81-96), j'ai parlé des noms de nombre basques. J'ai fait voir que si *bederatzi* « neuf » peut être expliqué « (dix) moins un, un de moins, un retranché », *zortzi* « huit » pouvait être considéré comme une contraction de *zoreratzi* qui aurait le sens de « (dix) moins deux, deux de moins, deux retranchés » ; *eratzi* actuellement est un verbe ayant le sens de « traire, écorcher, égratigner » ; c'est le causatif de *atzi*, *etsi*, *etzi* « prendre, aimer, tenir ». Quant à *zor*, il se présente à nous avec le sens de « deux » : il serait apparenté à *sor* « naître » (cf. « accoucher » rendu par *erdi* « demi, moitié, divisé, coupé en deux ») ; on peut y rattacher aussi *izor* « être enceinte », c'est-à-dire : « se doubler, être double ».

On aura remarqué que les noms de nombre simples et originaux sont terminés par *r* : *hirur* « trois », *laur* « quatre », *hamar* « dix » ; il faut ajouter *ber* représentant *bi* « deux » dans les composés comme *berrehun* « deux cents » ; il y aurait aussi probablement \**ler*

« antérieur » qui a donné l'ordinal *leren*, *lehen*, *lenen*, *leen*, *len*) « premier » ; cf. le nom propre *Leremboure*, *lerenburu* « première tête, extrémité antérieure ». *Hîrur* « trois » ayant pour primitif probablement \**ker*, on aura la série *leren* « premier », *heren* ou \**keren* « tiers », *lauren* ou *laurden* « quart », *hamarren* « dime, décime ». Je crois que l'on devrait y ajouter \**barren* de \**bar* « un » qui aurait précédé l'actuel *bat* : *hamar* « dix » me paraît être une contraction de \**hambar* ou \**hamabar*, comme *hamortz* est une contraction courante de *hamabortz* « quinze » ; la racine *am*, *em*, *ham*, *hem*, *kam*, *kem* exprimant l'idée de « repos, arrêt, obstacle », *hamar* représenterait quelque chose comme « un obstacle, un point d'arrêt, une chose extrême ». Remarquons que dans *bederatsi* « neuf », *bed* se rapproche plutôt de *ber* que de *bat* ; remarquons encore les mots *bardin*, *berdin* « égal », *barri*, *berri* « nouveau », *bera* « seul », *bertan* « tout d'un coup, tout de suite », *bertze* « autre », *behin* « une fois », qui se rapportent à *bar*, *ber*, tandis que *bakhan* « un », *bakhar* « seul », *bakhoitz* « chaque, impair », dérivent plutôt de *bat* et que *batbedera* « chacun, un à un » peut dériver de l'un et de l'autre.

Actuellement, les ordinaux sont dérivés par *garren* ; je serais tenté d'y voir une altération de *barren*, l'ordinal régulier de \**bar* « un » : *barren* serait à *leren*, *lehen*, ce que « unième » est à « premier ». Dans la langue ordinaire, *barren*, *barrene*, *barne*, *barna*, a deux significations : « pied, extrémité inférieure » et « intérieur » avec affirmation d'individualité ; il se pourrait

qu'une acception antique fût « isolé ». *Hiriburu*, signifierait donc « extrémité supérieure de la ville » et *Hiri-barren* ou *Iribarne* « extrémité inférieure de la ville » ; *Barnetche* ou *Etchebarne* serait « maison isolée » plutôt que « maison inférieure » ou « maison à l'intérieur ». Il est possible que \**bar* « un » se trouve dans *bortz* « cinq » c'est-à-dire peut-être « un ajouté, un en plus ».

Il faudrait supposer qu'après l'abandon de *zor* et l'emprunt au latin de *bi*, il s'est établi une confusion, causée sans doute par la similitude de l'initiale *b*, entre les dérivés de « un » et de « deux ». On peut objecter que *bi* se retrouve dans des mots très anciens comme *bihots* « cœur » (deux bruits ?), *bihur* « revenir », *bitarte* « intervalle, entre-deux », mais nous pouvons citer aussi des dérivés de *zor* : *sorbalda* « épaule », *sorka* « cahoter, se pousser (attelage à deux) », *sor* « naître », *zorrots* « aigu, aiguïser (en biseau ?) », *izor* « être enceinte ».

*Ber* ou *bera* est aussi le pronom réfléchi « soi » : on a vu que les démonstratifs primitifs sont vraisemblablement *kar* « celui-là », *kur* « celui-ci » et *kor* « cet autre ». Les pronoms personnels *ni* « moi », *hi* ou *ki* « toi », *gu* « nous », *zu* « vous », ne pourraient-ils pas également avoir été terminés originairement par *r*, ce qui expliquerait les composés réfléchis *neror*, *neroni*, *nerori* « moi-même », *eror*, *heroni* « toi-même », *geroni* « nous-mêmes », *zeroni* « vous-mêmes » ? Cette supposition ramènerait le suffixe du génitif au suffixe du locatif *n*, ce qui ne saurait nous étonner beaucoup, car la possession ou la qualité de propriétaire implique naturellement une localisation.

Dans tous les cas ce ne sont là que des hypothèses sur lesquelles j'appelle toute l'attention des linguistes et des basquistants.

P. S. — Les formes *geroni*, *zeroni*, indiqueraient des primitifs \**ger*, *zer*, au lieu de *gu* « nous », *zu* « vous » ordinaires ; mais on a les génitifs *geure*, *zeure* et aussi *neure*, *heure*. Nous retrouverions-là le phénomène que j'ai signalé en 1870 dans mon *Essai de phonétique* : renforcement par *gu**ṇa*, par *a* préfixé, puis réduction de la diphtongue à sa première composante. Les pronoms primitifs seraient donc *nur* « moi », *kur* « toi », *gur* « nous », *zur* « vous » ; on remarquera l'identité de *kur* « toi » et de *kur* « celui-ci ». En dravidien, le pronom de seconde personne *nîu* se rapporte aussi au démonstratif prochain *i*, tandis que celui de première, *nân*, se rapporte à l'éloigné *a* « celui-là ».

## II

J'ai fait voir que l'étude des noms de parenté conduit à supposer que la société primitive, la famille originelle, était fondée, chez les Basques, sur la polyandrie, simple ou collective, plutôt collective, car l'autre, qui amène à l'infanticide femelle, est nécessitée par une raison d'économie, à une époque de misère et de famine accidentelles. Quoi qu'il en soit, dans la famille polyandre, il y a *une* mère, *des* pères, des tantes, des frères et des sœurs, des neveux et des nièces ; il n'y a ni oncle, ni mari, ni femmes. Les hommes devaient traiter les femmes de « sœur », *arriba*, et à cet égard, j'ai cité deux mots caractéristiques, qui ont aujourd'hui

d'hui le sens de « beau-père » et « belle-mère », *aita-ginarreba* et *amaginarreba*, où avec le mot *arreba* « sœur » se trouvent *aita* « père » et *ama* « mère », et *gin* (peut-être « faire »), ce qui donne à ces deux mots le sens de « père par la sœur, mère par la sœur ». Quant à la femme, il n'y a en basque qu'un seul et même mot pour « femme, épouse » et pour « femme, individu du sexe féminin » : *emaste* (pour *ema-gazte* « jeune femelle »), *emasteki*, son diminutif, et *emakume* « femelle-enfant » (tout à fait analogue au tamoul *pen-pillei* « femelle-enfant » qui est d'un emploi général pour « femme » et se prononce *pommelé*).

Mais il y a un mot pour « mari » *senar*, *senhar* ; or, ce mot paraît composé de *sen* « enfant » et de *har*, *ar* « mâle ». Si l'on en rapproche *seme* « fils », on est frappé de l'idée que ce dernier doit être une contraction de *sen-eme* « enfant-femelle ». *Senar* et *seme* auraient donc eu primitivement les significations de « fils » et « fille ». Comment « fils » est-il devenu « mari » et « fille » « fils » ? On dit aujourd'hui pour « fille » *alhaba*, *alabe*, *araba* (?), que j'ai rattaché à *ama* « mère » ; des dérivés analogues sont *arreba*, *arraba* « sœur d'un homme », formé peut-être de *neba* « frère d'une femme », et *errena*, *erraina*, *erran*, *errai* « bru, belle-fille », de *sen*, *sein*, *sei* « enfant » ; le préfixe *ar*, *as*, *er*, *es*, aurait peut-être le sens de « nouveau, varié » ; il y aurait là des mutations analogues à celles que nous constatons dans *ernari* « femelle pleine » et *errebero* « lait qu'on vient de traire » de *esne*, *ezne* « lait ».

Il y a donc en basque trois mots pour « enfant », *ume, hume, kume* — *aur, haur* — *sen, sein, sei, sehi* ; ce terme a aussi la signification de « serviteur », comme le *puer* latin a été pris pour « esclave ». Je croirais que *ume* c'est le petit enfant, *aur* le moyen et *sen* le grand, celui qui touche à la puberté. « Frère » ou « sœur », sans acception de sexe, se dit *senhide* ou *aurhide*, de *kide* « égal » qu'on trouve dans un grand nombre de composés : *adiskide* « ami » (égal par l'âge), *ahaide* « parent » (égal par la bouche, *ao, aho, aha*, c'est-à-dire par le visage, comme en hindoustani *munh* veut dire à la fois « bouche » et « visage »), *unide, unhide, inude* « nourrice » (d'où *inutume* « nourrisson », avec la mutation  $k = t$  qu'on avait déjà dans *baitais* « parce que tu es »). Le préfixe *un* a probablement le sens de « nourriture, allaitement », et se rattacherait à *ur* « eau », d'où a été dérivé *ugaz* « mamelle ».

*Iloba, ilhoba, illoba, lloba* « neveu » ou « nièce », paraît venir de *alaba* « fille » par flexion vocalique, comme *sui, suhi, suin* « gendre », de *sen, sein, sei, sehi* « enfant », mais la dérivation doit être beaucoup plus compliquée. Il est évident que, si, dans les familles polyandres, il y a des belles-filles, les jeunes femmes introduites dans la maison, il n'y a pas en réalité de gendres. Ce mot ne saurait donc être primitif.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur les noms de nombre et sur les noms de parenté ; j'y reviendrai.

Julien VINSON.

# LE MALAIS VULGAIRE

## VOCABULAIRE

ET

## ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

*(Suite et fin)*

---

### Vocabulaire des Verbes

Danser	menari
déchirer	koyak
défendre	menahan
délivrer	séra
demander, interroger	tanya
demander, prier	mintā
demeurer	tinggal
dépenser	blanya
descendre	turun
détacher	lepaskan
devenir	djadi
devoir	misti
dire	bilang, kata
donner	kasi
dormir	tidor
Echapper (s')	lari
écouter	dengar
écraser	tumbuk
écrire	tulis



enfoncer	tengglam
enseigner	mengadjar
entendre	dengar
enterrer	tanam
entrer	masuk
envoyer	antar
embrasser	mentjium
empêcher	tahan
épier	ntai
espérer	tarap
essayer	tjoba
étendre	bentang
étouffer	tjekek
être	ada
éveiller	sedar
examiner	priksa
Faire	bekin, buat
fendre	blakan
fermer	tutup
finir	abis
fixer	tantukan
frapper	pukul
frotter	gosok
fuir	lari
Gagner	menang
garder	simpan
gémir	mengerang
glisser	gelintjir
grimper	panyat
guérir	sembokan
Habiller (s')	paké

habiter	tinggal
hacher	total
haïr	bentji
hurler	melolong
Incommoder	usik
interdire	larang
imiter	turut
Jeter	lempar
jouer	bermaïn
jurer	bersumpa
Lâcher	lepaskan
laver	tjutji
lécher . .	djilat
lever (se)	langgun
lier	ikat
lire	batja
loger	menumpang
louer, engager	séva
Mâcher	mantâ
manger	makan
manquer	korang
marchander	tavar
mendier	mintâ
mentir	djusta
monter	naïk
montrer	tunjuk
mordre	gigit
mourir	mati
Nager	bernang
nettoyer	gosak
nouer	ikat

nourrir	piara
noyer	tengglam
Obéir	turong
obtenir	dapat
opprimer	anyaya
ordonner	surò
oser	brani
oublier	lupa
ouvrir	buka
Pardonner	ampun
parler	bitjara, tjakap
partager	bagi
partir	berangkat
passer	lalu
payer	bayar
pêcher	pantjing
peler	kupas
pendre	gantung
penser	fikir, kira
percer, piquer	tjutjok
perdre	hilang
permettre, laisser	kasi, biar
peser	timbang
plaire	suka
pleurer	nangis
plonger	terdjun
porter	pikul
poser, placer	tarò
pousser	tolak
pouvoir	bolé, bisa
prendre	ambil, angkat

prier	sembayang
promener (se)	berdjalan, melantjong
promettre	djandji
punir	sekса, hukum
Raccommoder	membaiki
ramer	berdayong
raser	tjukor
rassembler	pungut
recevoir	trima
réfléchir	ingat, fikir
regarder	tingo
remplir	isikan
rencontrer	beryompa
rentrer	pulang
réparer	baiki
répondre	djawab
rester	tinggal
revenir, retourner	kembali
rêver	mimpi
réveiller (se)	bangun
revêtir	paké
rire	tertava, ketava
risquer	brani
rompre	patâ
Salir	kotorkan
satisfaire	puas
sauter	melompat
savoir	tau
sentir	tjium
sortir	kaluar
souffler	tiup

sourire	senyum
souvenir (se)	ingat
suivre	turut, ikut
suspendre	gantung
Taire (se)	diam
teindre	tjelup
tenir	angkat, pegang
tenter	tjoba
terminer	abis
tirer	tarik
tomber	djatò
toucher	kena
tourner	pusing
tousser	batok
trainer	lenga
travailler	bekerdja
tromper	tipu
trouver	dapat
trouver (se)	ada
tuer	bunò
Vaincre	menang
veiller	djaga
vendre	djuval
venir	datang, mari
verser	tuang
vivre	hidup
voir	lihat
voler	mentjuri
vomir	muntâ
vouloir	mau
voyager	berdjalan, berlayar

*Formes verbales composées et expressions  
adverbiales.*

Etre debout, se lever	bediri
être assis, s'asseoir	duduk
monter à cheval	naïk kuda
monter en voiture	naïk kareta
s'embarquer	naïk kapal
prêter	kasi pindjam
emprunter	minta pindjam
offrir	mau kasi
refuser	t'a mau
avoir besoin	berkorang, haudak
être nécessaire	usat
dire la vérité	bitjara trus
prendre garde	djaga
tirer (avec une arme à feu)	menimbak, pasang
respirer	tarik nafas
fumer	minum roko
nettoyer	bekin bresi
introduire	baua masok
faire	surô
laisser	biar

**V. ADVERBES**

*Adverbes de lieu.*

Ici	sini, di sini
là	situ, di situ
là-bas	sana, di sina

à, y, en	di
où	di mana, mana
où (direction)	mana, kamana
d'où	deri mana
partout	di mana mana
autour	kuliling
près	dekat
loin	djau
à droite	kanan
à gauche	kiri
dedans	di dalam
dehors	di luar
dessus	di atas
dessous	di baw
devant	di muka
derrière	di blakang

*Adverbes de temps.*

Aujourd'hui	ini hari
hier	kemarin
demain	bisok, esok
avant-hier	kemarin-dulu
après-demain	hari-lusa
maintenant	sekarang
toujours	selamanya, selalu
jamais	ta' perna
souvent	banyak kali
quelquefois	kadang-kadang
avant	depan, lebé dulu
après	kemudian
tôt, de bonne heure	pagi-pagi

tard	lambat
déjà	suda
pas encore	belum
quand	kapan, bila
longtemps	lama
pendant	sa' lama, sambil
en même temps	sama sekali
encore	diam, lagi
d'abord	dulu, mula
de nouveau	lagi sa' kali
bientôt	lekas
tout de suite	lantas, sebentar
tantôt (passé)	tadi

*Adverbes de manière.*

Bien	baik, betul
mal	korang baik
comment	bagimana
ainsi	begini, begitu
doucement	plan-plan
fortement	kras
aussi	djuga
ensemble	sama-sama
seul	sendiri
autrement	lain
avec plaisir	dengan suka
en vain	pertjuma
plutôt	lebé suka
exactement	betul
subitement	tiba-tiba
vivement	lekas



rarement	djarang
constamment	sentiasa
complètement	langsung

*Adverbes de quantité.*

Beaucoup	banyak
peu, guère	sedikit
assez	sampé, tjukup
si, tant, autant	sa' banyak
plus, davantage	lagi, lebé
trop	terlalu
très	sekali
presque	ampir
à peu près	sékira-kira
seulement	sadja
combien	brapa

*Adverbes affirmatifs et négatifs*

Oui	saya, ya
non	tida
ne, ne... pas	ta' ada, tra, bukan, djangan
certainement	tantu
en vérité	betul
sans doute	sunggò
jamais	ta' perna
peut-être	barangkali

**VI. PRÉPOSITIONS**

A (lieu)	di
à (attribution)	sama

après	abis
à travers	trus
avant	depan
avec	dengan, sama
chez	di ruma
dans	di
de, dès	deri
derrière	di blakang
devant	di muka
en	di
entre	antara
excepté	melinkan
jusqu'à	sampé
par	olé
parmi	antara
pendant	sa' lama
pour	pada, por
sans	tida dengan
sous	di baw
sur	di atas

## VII. CONJONCTIONS

Et	dan
ou	atau
mais	tetapi, tapi
car	sebab
donec	sebab itu
si	kalu
comme	seperti
quand	kapan

quoique	maski
pourquoi	kenapa
parce que	sebab

## VIII. INTERJECTIONS ET LOCUTIONS

Hé! holà!	hé!
ah! oh!	adô!
fi!	tjis!
allons! voyons!	hayo! tjoba
assez! suffit!	suda!
bien! bon!	djadi! baïk!
hélas! miséricorde!	kasiân!
malheur!	susa!
comment!	bagimana!
vraiment!	betul!
gare! attention!	djaga!
silence! chut!	djam!
vite! vivement!	lekas!
c'est cela!	itu dia!
qu'y a-t-il?	apa korang?
voyez donc!	tjoba lihat!
qu'est-ce que ceci?	apa ini? ini apa?
qu'est-ce que cela?	apa itu? apitu?
qui est cela?	siapa itu?
qui est là?	siapa ada? sapada?
que voulez-vous?	mau apa?
où est-il?	mana dia?
bonjour!	tabé!
soyez le bienvenu!	slamat datang!
bon voyage! adieu!	slamat djalan!
(à celui qui s'en va)	

au revoir! adieu!	slamat tingal!
(à celui qui reste)	
bonne nuit!	slamat tidor!
viens ici!	mari sini!
va-t-en!	pigi!
restez ici!	tinggal di sini!
allez à l'hôtel!	pigi di ruma makan!
allez doucement!	djalan plan-plan!
allez vite!	djalan kras!
arrêtez!	brenti!
faites bien attention!	djaga baik-baik!
en route! partez!	djalan!
combien ceci?	brapa ini?
combien demandez-vous?	mintu brapa?
y a-t-il? avez-vous?	ada?
il y en a, j'en ai	ada
il n'y en a pas	t'ada
quelle heure est-il?	pukul brapa?
merci!	trima kasi!

D<sup>r</sup> F. WEISGERBER.

---

## A SYNOPSIS

# ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

*of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.*

---

(Suite)

12. 14. . . . , cein gabe nehore ezpaitu launa IKUSI-REN.  
 . . . , sans laquelle nul ne verra le Seigneur :
13. 20. . . . (ceinec hiletaric ITZUL ERACI baitu ardién Artzain handia . . . (qui a ramené des morts le grand pasteur des brebis,  
 ezTVC. 2. I. q. *duc*, actif. *Hast it (not) o man!*
10. 5. . . . , Sacrificioric ez offrendaric eztuc NAHI ukan, . . . , Tu n'as point voulu sacrifice ni offrande :
10. 8. . . . Sacrificioric . . . eztuc NAHI ukan  
 . . . , Tu n'as voulu sacrifice,
- baiTVQVE. 1. I. q. *duque*. Ind. fut. s. 3., r. s., aux. act. *He will have it.*
5. 2. ceinec . . . pietate AHAL baituque : Estant propre à auoir . . . pitié
- ezTVELA. 1. I. q. *duela*. *That it has it (not).*

9. 17. ..., IKUSSIRIC ecen oraino EZTUELA balio  
... : veu qu'il n'a point encore vertu  
ezTVELARIC. 1. 1. q. *duelaric*. *While He has it*  
(*not*).
7. 3. ... : EZTUELARIC egunén HATSERIC, EZ VICITZEA-  
REN finic : ... : n'ayant commencement de  
iours ne fin de vie,  
ezTVENA. 2. 1. q. *duena*. *That which has it (not),*  
*or which he has (not)*.
6. som. 7. *Lur... eta ezTUENA*. *Terre... & sterile*.
12. 7. ... haourra aitác GAZTIGATZEN *eztuena* ?  
... l'enfant que le Pere ne chastie point ?  
TVGV. 4. 1. q. *dugu*. *We have, or (with ez) have*  
*not it*.
4. 13. ... ceinequin baitUGU gure EGUITECOA.  
... auquel nous auons à faire. (L. ne tra-  
duit ni 'auquel' ni 'πρὸς ὃν', mais 'avec  
lequel'.)
4. 15. Ecen EZTUGU Sacrificadore subirano - bat,  
Car nous n'auons point vn souuerain  
Sacrificateur.
5. 11. Ceinez propos lucea baitUGU ERRAITECO, eta  
DECLARATZECO *difficila* : Duquel nous auons  
long propos à dire, & difficile à declarer :
13. 14. Ecen EZTUGU hemen ciuitate permanentic :  
Car nous n'auons point ici de cité per-  
manente :
- ezTVGVĽLARIC. 2. 1. q. *dugularic*, aux. act. *While*  
*we have it (not)*.
6. 1. ... : berriz ECARTEN *eztugularic* obra hileta-  
rico penitentiaren, eta laincoa baitharaco

fedearen fundamenta, . . . , ne mettans point derechef le fondement de repentance des œuures mortes, & de la foy *qu'on doit auoir* en Dieu : (L. ne traduit pas les mots italicisés. On remarque *hiletarico*, l'adjectif du cas partitif.)

10. 25. UTZITEN *eztugularic* gure congregacionea,  
Ne delaissons point nostre assemblee,

baiTVT. 1. I. q. *dut*, aux. act. *I indeed have it.*  
(*bai* = *que*.)

8. 8. . . . , COMPLITUREN *baitut* Alliança berribat  
. . . que j'accompliray . . . vn nouveau Tes-  
tament.

TVTÉ. 4. I. q. *duaté*. *They have, or (with ez) have not it.*

8. 5. Ceinéc gauça celestialén patroina eta itzala  
CERBITZATZEN *baitute*, Lesquels seruent au  
patron & à l'ombre des choses celestes,

11. 39. Eta hauc guciéc fedez testimoniage OBTENI-  
TURIC, *eztuté* RECEBITU *ukan* promessa :  
Et tous ceux-la ayans obtenu tesmoignage  
par foy. n'ont point receu la promesse :

13. 9. . . . , *ceinétan* *ezpaitute* probetchuric UKAN  
. . . , lesquelles n'ont point profité à ceux . . .  
(L. traduit *ἐν οἷς οὐκ ὠφελήθησαν οἱ...*)

13. 10. . . . *ceinetaric* IATECO *çucenic* *ezpaitute*  
. . . duquel n'ont point puissance de man-  
ger (L. traduit *ἐξουσίαν*, = droit, autho-  
rité.)

TVÇVE. 4. I. q. *duçue*, aux. act. *Ye have, or (with ez) have not it.*

5. 12. ... non ezne BEHAR baitu<sup>ç</sup>ue, eta ez viande CERRATURIC... (*cerrado*)... que vous avez besoin de laict, & non point de viande ferme.
10. 32. .... afflictionezco combat handi SUFFRITU *ukan* baitu<sup>ç</sup>ue : ..., vous avez soustenu grand combat d'afflictions ;
12. 4. Oraino eztu<sup>ç</sup>ue odolerano RESISTITU *ukan*, Vous n'avez point encore resisté iusqu'au sang
13. 7. .... ceinén fedea IMITATZEN baitu<sup>ç</sup>ue ;  
... : desquels ensuyuez la foy,
- ÇABILTZALA. 1. Ind. imp. pl. 3. avec *la* participial produisant la chute du *n*, v. irr. neut. *ebil*.
11. 38. ... : desertuetan ERREBELATUAC ÇABILTZALA... : errans és deserts. *While they walked*.
- eTZAQVIALARIC. 1. Ind. imp. s. 3., r. s., avec chute du *n* devant *laric* participial, v. irr. act. *iaquin*. *While he knew it (not)*.
11. 8. ... eTZAQVIALARIC. .... ne sçachant
- eTZAQVITELARIC. 1. Ind. imp. pl. 3., r. s., avec chute du *n* devant *laric* participial, v. irr. act. *iaquin*. *While they knew it (not)*.
13. 2. ... eTZAQVITELARIC..., n'en sçachans rien.
- ÇAQVIZTÉZ. 1. Ind. imp., pl. 2., r. i. pl., aux. *Be ye to them!*
13. 17. ..., eta SUSMETTI *çaqiztéz* : (H. omit les deux points. *Susmetti* dérive du vieux français *sousmet*. On l'a pris avant que



le s n'eût cessé d'être prononcé. De *promet* L. fit 'prometta'.)

..., & et vous y soumettez :

baïTZACVSSATEN. 1. Ind. imp. pl. 3., r. s., v. irr. act. *ikus*. *They saw him*.

11. 23. ..., *ceren haour ederra baïtzacussaten*, ..., pource qu'ils le voyoyent ioli petit enfant,

ÇAYÂN. 1. I. q. *çaic*, avec *á* euph. pour *c* devant *n* rel. s. nom. *Which is to thee, o man!*

8. 5. ... *mendian eracutsi içan çayân* patroina-  
ren araura. ... selon le patron<sup>1</sup> qui t'a  
esté montré en la montagne.

ÇAIC. 1. Ind. prés. s. 3., r. i. s. 2<sup>e</sup> pers., adr. masc., aux. *Is to thee, o man!*

11. 18. ..., *Isaactan deithuren çaic* hacia : ) (H. omit ces deux points.) ..., *En Isaac te sera appelee semence :* )

eTZAIQVEON. 1. Cond. passé pl. 3., r. s., r. i. s. aux. act. *They would (not) have had it to it<sup>2</sup>*.

8. 7. ..., *bigarrenari etzaiqueon bilhatu* lekuric. ..., on n'eust iamais cherché lieu au second.

baïTZAICV & ÇAICV. 4. Ind. prés. s. 3., r. i. pl. 1<sup>re</sup> pers., aux. *Is to us*.

1. som. 1. (H. mit. 2.) *Iaincoa minçatu içan çaicu*

1. En Biscaien on confond *padrón* et *barón* !

2. Voyez p. 110 du *Manuel* de J.P. Darthayet (Bayonne, 1876). On a toujours besoin d'une édition *corrigée* de ce livre précieux.

*bere Semeaz, 1. Dieu a parlé à nous par son Fils,*

1. 1. ... lehenago Iaincoa MINÇATURIC gure Aitey Prophetéz, azqueneco egun hautan MINÇATU *içan çaicu* guri *bere Semeaz*, Dieu ayant iadis parlé à nos Peres par les Prophetes, ... 2. A parlé à nous en ces derniers iours par son Fils :
2. 3. ... CONFIRMATU *içan baitzaicu* : ... nous a esté confermé
4. 2. Ecen guri-ere EVANGELIZATU *içan çaicu* ... Car aussi il nous a esté annoncé
- ÇAICVN. 1. I. q. *çaicu*, avec *n* rel. s. nom. (*That which is to us.*)
6. 18. ... PROPOSATU *içan çaicun* sperañçaren UKAITERA : ... à obtenir l'esperance qui nous est proposee.
12. 1. ... PROPOSATU *içan çaicun* lasterrari : ... la course qui nous est proposee,
- baitZAYE, eTZAYE, ÇAYE. 4. Ind. prés. s. 3., r. i. pl., aux. *Is to them* ; (with *e* is not.)
4. 2. ... : baina *etzaye* deus PROBETCHATU predicationeco hitza, ..., mais la parole *de la* predication ne leur a rien profité,
5. 9. Eta SANCTIFICATU IÇANIC, EGUIN *içan çaye* ... guciéy saluamendu eternalaren authór : ..., a esté auteur de salut eternal à tous
9. 27. Eta hala nola ORDENATU baitzaye guiçoney behin HILTZERA, Et tout ainsi qu'il est ordonné aux hommes de mourir vne fois,
9. 28. ..., berrizco aldian bekatu gabe AGUËRTU-

REN *çaye* ... daudeney ..., apparoistra  
secondement sans peché à ceux

ÇAYEN. 1. Ind. imp. s. 3., r. i. pl., avec *n* conj.  
régî par *beçala*, aux. *As (that) it was to  
them.*

12. 10. ..., berey IRUDI *çayen* *beçala*, ... comme  
bon leur sembloit,

ÇAVENAC. 1. I. q. *çaye*, avec *n* rel. pl. dat., décl.  
nom. intr., aux. (*nac* = *ceux auxquels*)  
sujet de *eztiradela*.) *Those to whom it is.*  
(Ce mot pourrait être une faute d'impres-  
sion pour *çayenac*, ou bien un souletti-  
nisme : car en souletin on prononce *u* de  
la même manière que *y*, e. g. *gai* pour  
*gau* ; *aithor* pour *author*).

4. 6. ..., eta lehenic DENUNCIATU *içau çauenac*  
..., & que ceux auxquels premierement  
il a esté annoncé,

eTZAYÓ & ÇAYÓ. 3. Ind. prés. s. 3., r. i. s., aux.  
*Is to Him.*

4. 9. Halacotz, GUELDITZEN *çayó* sabbathgoabat'  
Iaincoaren populuari. Parquoy il y reste  
vn repos pour le peuple de Dieu.

7. 13. ..., *hura* berce leinuri APPARTENITZEN *çayó*,  
(H. omit la 1<sup>re</sup> virgule. Voyez la note sur  
*Tirade 7. 13.*)

... celui ..., appartient à autre lignee,

11. 16 ... : hunegatic Iaincoari berari-ere eTZAYÓ

1. Cf *iaurygo* sous *Çuena* ; *Sacrificadoreyo* sous *baLiz*. Cette  
terminaison *go* signifiant un état officiel est probablement la  
même que *co*, *ko* locatif, adjectival.

laido hayén Iainco DEITZERA, ... Parquoy Dieu mesme ne prend point à honte d'estre appelé leur Dieu. (*Deitzea* serait mieux. Cf. *egüitera* sous *Çaitzatela* & *kentzea* sous *Cen* 10. 4.)

baĩTZAYÓN & ÇAYÓN. 4. Ind. imp. s. 3., r. i. s., aux. *It was to him.* (Le *n* final est 8. 5. conjonctif régi par *beçala*; et 11. 9. *n* rel. s. nom. = *qui.*)

7. 1. ..., cein bidera ILKI *ıçan* baĩtzayón Abrahami, (H. omit la 2<sup>e</sup> virgule.) ... : lequel vint au deuant d'Abraham

8. 5. ..., Moysesı diuinoqui İHARDETSI *ıçan* çayón beçala. ... , comme il fut respondu à Moÿse

11. 9. ... PROMETTATU *ıçan* çayón İurrean bercere-nean beçala, Par foy il demeura en la terre promise, comme estranger, (L. traduit 'à l'estranger', 'dans celle d'autres'. Du possessif-locatif *euphonique* en *en-ean* on a formé le nominatif tout à fait incorrect *enea* en sens de *maison!* Norena da etchea? Abrahamena. Non dago beraz? Abrahamenean : c'est-à-dire 'dans celle (*maison*) d'Abraham'. Mais *Abrahamenea* n'est pas basque, ni *bercereenea* non plus. *Celui*, ou *celle*, des autres serait *bercéna*. *Celui*, ou *celle*, d'autres (à l'indéterminé) est *bercerena*. Cf. 2. Cor. 8. 8. *bercen* = *des autres*; Philipp. 2. 4. *bercerenetara* = *vers celles d'autres*; 2 Tim. 2. 2. *bercén* = *des*

*autres* ; Hébr. 9. 25. *berceren* = *d'autre*.

11. 18. (Ceini ERRAN *içan baitzayón*,  
(Auquel auoit esté dit,

Il est parfois difficile de distinguer *çayón*  
du présent de *çayon* de l'imparfait.

ÇAYÓN. 1. I. q. *çayó*, avec *n* rel. s. nom. = *qui*.  
(*That*) *which is to it*.

6. 7. Ecen gainera ETHORTHEN *çayón* vria ... la  
pluye qui vient sur elle, (*ύετόν* is possibly  
from the same root as *uri*. Cf. *ύσις*, *ύη* and  
English *wet*, *water*.)

ÇAYONEAN. 1. I. q. *Tzayón*, le *n* devenant *n* rel.  
temp., décl. temp. (*nean* = *quand*.) Imp.  
*When he was to him*.

7. 10. ..., Melchisedec Abrahami bidera ILKI *içan*  
*çayónean*.  
..., quand Melchi-sedec luy vint au  
deuant,

ÇAIT. 2. Ind. prés. s. 3., r. i. s. 1<sup>re</sup> pers., aux. *Is*  
*to me*.

1. 5. .... eta hura IÇANEN *çait* niri Seme?  
..., & il me sera Fils? (En 1566 on mit un  
point au lieu d'un?)

11. 32. ...? ecen dembora FALTATUREN *çait*,  
...? car le temps me defaudra,

ÇAITEQVEEN & eTZATEQVEEN. 2. Cond. imp.  
s. 3., aux. (Cf. *Çatequeen* Mat. 26. 9. Actes  
27. 21. En 4. 8, on voit le négatif initial  
*e* = *ne* qui conserve le *tz* primitif. En 9.  
10. le *n* final sert comme relatif tempo-  
rel = *que* = *quand*.)

4. 8. ..., *etzatequeen* guehiagoric berce egunez  
MINÇATU. ..., iamaiz apres cela il n'eust  
parlé d'un autre iour. (Voyez *Çaitezte*, où  
*egunéz*, au déterminé, traduit 'des iours'.)
9. 10. Solamentianharitan, edo edaritan, eta IKUTZE  
diuersetan, eta ceremonia carnaletan,  
haur CORREGI *çatequeen* demborarano OR-  
DENATUAC : Seulement ordonnez en viande,  
en breuuages, en diuers lauemens & ce-  
remonies charnelles, iusqu'au temps que  
cela seroit corrigé.

E. S. DODGSON.

(A suivre.)

---

## TROIS ÉDITIONS BASQUES INCONNUES

---

I. — Le plus important des trois livres que je compte très sommairement décrire ci-après n'était pas, à proprement parler, totalement ignoré : Larramendi, dans sa *Corografia*, y fait une brève allusion et en cite quatre ou cinq lignes ; Zabala (*Noticia de las obrras* (sic)..., etc.) en donne le titre, mais inexactement ; M. Vinson enfin l'a catalogué, en nommant Larramendi et Zabala, sous le n° 57 de son *Essai d'une bibliographie de la langue basque*. On devine qu'il s'agit du catéchisme d'Elizalde (et non pas Eleizalde) en haut-navarrais méridional. J'ai eu la bonne fortune de mettre la main sur un exemplaire de cet opuscule, dont voici le titre :

Apezendaco | dotrina chris- | tiana uscaras<sup>1</sup>. |  
Apecec, eta leiten | daquiteneç eracusteco, eta  
expli- | cateco uscaldun puro leiten esta- | qui-  
tenei; aiec aitus, eta | memorias icasteco. |  
Eguindu Jesusen Compa- | niaco Erreligioso Erre-  
tore Missione- | ro, Theologia Moraleco Mastru,

1. *Uscara(z)* est sauf erreur dans ce texte pour la première fois ; nous avons en lui, phonétiquement, le chaînon qui relie *cuskara* au souletin moderne *üşkara*.

| Erregueren Predicadore, eta Es- | pañaco Er-  
reinaren Alargu- | naren Confessore | Francisco  
Elizalde. | Urte IHS 1735 | Conseju Errealaren,  
eta Ordina- | rioaren licenciarequi. | ——— |  
Iruñan : Alfonso Burguete Alargu- | naren Echean.  
| Eta Salcenda Hospital Generalean.

On pourrait traduire littéralement de la façon suivante : « Pour les prêtres doctrine chrétienne en basque. Pour que les prêtres et ceux qui savent lire la montrent et l'expliquent aux Basques purs qui ne savent pas lire; et pour que ceux-là par l'ouïe et la mémoire l'apprennent. François Elizalde, religieux missionnaire, recteur de la Compagnie de Jésus, maître en théologie morale, prédicateur royal et confesseur de la reine veuve d'Espagne, l'a faite. An 1735. Avec la licence du conseil royal et de l'ordinaire. A Pampelune, en la maison de la veuve Alphonse Burguete. Et elle se vend à l'hôpital général. »

De cette brochure on peut dire avec Zabala que « su tamaño es como el regular de un Astete, aunque algo mas corpulento ». Elle a 96 pages. Je ne sais s'il y avait primitivement une table des matières : je ne crois pas, car on en met rarement dans les catéchismes : toujours est-il que mon exemplaire n'en a pas; il se termine par le mot FINA. Il est sale et très taché par l'humidité.

L'intérêt de cette œuvre git en ceci qu'elle est écrite en haut-navarrais méridional : elle sera rééditée plus tard.



.....  
II. — Voici l'intitulé du second ouvrage. Doctrina  
| christiana, | edo cristau | doctrina, | bere  
declaracio la- | burrarequin, Galdeaz, ta Eran- |  
zueraz, A. Asteteren Li- | bruchotic ateraa. |  
Azquenean, animen | salvacioraco bear diran gau-  
| zaren batzuec. | Gucia cura jaun, eta es- | cola  
Maisuai Jesus en Compañiaco | Aita Agustin Car-  
daverazec es- | queñtcen, edo dedica- | tcendie.  
| Beardan bezala, | ————— | Iruñean.  
Liburuguille Antonio | Castilla-ren Echean.

96 pages. Format ordinaire des Astete. — Non daté.

Dialecte guipuscoan. M. Vinson (*Bibl.*, n° 64) nous parle d'un Cardaberaz de 82 pages édité à Saint-Sébastien, chez Lorenzo Joseph Riesgo Montero. J. de Urquijo démontre (*El Correo de Guipuzcoa*, n° 2764) que cet ouvrage n'est pas biscain, mais il le croit guipuscoan, ce dont je doute, car cet Astete ferait alors double emploi avec celui que je viens de décrire : le 64 de M. Vinson est donc mixien-navarrais.

.....  
III. — Le troisième spécimen est encore une Doctrine chrétienne. C'est la réédition inconnue d'une brochure connue. Titre :

Doctrina | christiana | Bayonaco Leon Apezpicuaren | manus bere Diocesaco eguina. | M.DC. XCIII. | I H S | Bayonan, | Berris imprimatua Cluzeau anayen, | baythan Jaun Apezpicua-

ren imprimatçaileac, | Orbeco carrican, n° 595. —  
———— | M. DCCC. III.

Labourdin, 18 pages (l'édition de 1651, qui a dû servir de prototype à celles qui ont dû suivre, a 28 pages).

GEORGES LACOMBE.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Autour d'un foyer basque*, par Pierre LHANDÉ, S. J. (Les pays de France). Paris, libr. Nationale, (1908), pet. in-8°, 151 p.

Si je n'avais l'habitude de mettre dans un même endroit tout ce qui intéresse le pays basque, je serais fort embarrassé pour trouver à ce petit volume une place dans ma bibliothèque ; ce n'est ni de la littérature, ni de l'histoire, ni de l'ethnographie, ni de la philosophie, ni même de la politique ; c'est un peu de tout cela, mais c'est surtout un pamphlet dont la modération apparente dissimule mal les violences. L'auteur fait suivre son nom des initiales S. J., qui indiquent un âge raisonnable et comportent une *respectability* relative ; mais on croirait volontiers la brochure échappée de la main d'un de ces petits jeunes gens, impertinents et prétentieux, que façonnent les écoles religieuses et les universités catholiques où la déformation des cerveaux s'accompagne de la dépravation des intelligences. L'ouvrage, en somme, est une diatribe contre la société moderne ; il répète une fois de plus toutes les rengaines

de la presse cléricale : liberté de tester, droits du père de famille, etc., etc. Pour l'auteur, le pays basque est un véritable Éden, la famille basque est la famille idéale et le Basque lui-même est le modèle de toutes les vertus.

J'ai reconnu, depuis bien longtemps déjà, que le Basque a de grandes qualités, notamment un sentiment très vif de sa dignité ; si les jeunes Basquaises ne sont pas d'une vertu farouche, elles font des épouses fidèles et l'adultère est à peu près inconnu dans le pays. Quant au privilège de l'aînesse, quant à la transmission de l'héritage entier à un seul des enfants, j'accorde que c'est là une tendance naturelle, conséquence logique du souci de conserver intact le patrimoine, les traditions, les souvenirs ; j'accorde aussi que le droit de propriété peut être absolu en principe et qu'un père doit seulement à ses enfants de les mettre en état de gagner leur vie. Mais ce besoin de conservation, cet esprit de continuité, ne convient qu'à une société agricole, restreinte et ne se retrouve plus dans les villes, chez les marchands, chez les ouvriers dont la situation est tout autre.

Le livre de M. Lhande a pourtant quelques bonnes choses, quand l'auteur, par exemple, fait appel à ses souvenirs personnels, quand il expose certains détails de mœurs, quand il donne de jolis spécimens du *folk-lore*. Mais ce qui montre le parti-pris et le peu d'esprit scientifique avec lequel ce livre a été écrit, c'est la légèreté et l'insonniance de l'exactitude précise qu'on y rencontre à chaque page.

Dans la notice bibliographique qui est en tête du volume, il y a déjà quelques erreurs. L'article d'Elysée Reclus a pour sous-titre *Un peuple qui s'en va et non qui meurt*; pourquoi *Henricus de* et non *Henri Sponde*? *Le Pays basque* de Fr. Michel est de 1857 et non de 1887; M. J. Duvoisin n'était pas capitaine (des douanes) en 1841 et je ne connais point cet *Album des Pyrénées* publié à Bayonne : il s'agit sans doute de l'*Album Pyrénéen, Revue Béarnaise*, de Pau; R.W. Webster doit être le Rév. W. Webster; etc.

A la p. 162, M. Lhande raconte une fois de plus l'histoire de l'évêque Gérard Roussel et de Pierre de Maitie, une espèce de brute, par parenthèse, et il emploie le mot « luthérien »; si ce n'était une étourderie, ce serait la preuve d'une impardonnable ignorance, car la Réforme en Béarn est tout à fait différente du mouvement luthérien. P. 16, on cite un certain M. Cascua, d'après lequel le Basque devait avoir habité les vallées de la Bigorre parce qu'on y trouve notamment les mêmes habitudes successorales. Le raisonnement est faible et se retourne d'ailleurs : c'est précisément parce que les mœurs et les coutumes des Basques n'ont rien de particulier et se retrouvent dans toute la région qu'on peut affirmer qu'ils n'ont à eux que leur langue.

Le testament rapporté aux p. 39-41 est charmant dans sa naïveté et ses bizarreries de style; on ne voit pas pour quelle raison juridique il a été annulé. Il aurait fallu le dire : en principe un oncle célibataire n'a pas d'héritiers à réserve et peut faire de sa nièce sa légataire universelle.

Ce qui est dit, à la p. 38, des filles du révérend W. Webster ne doit pas être exact. Le mot *prima* « héritière » n'est pas connu à Sâre, que je sache. Du reste, ce n'est pas pour étudier la langue basque que Webster s'était retiré à Sâre. Il n'y était venu que pour raison de santé, après avoir longtemps habité Saint-Jean-de-Luz où il avait été envoyé comme chapelain de l'église anglicane, et jamais il n'a eu l'intention d'apprendre la langue basque qu'il ne savait pas <sup>1</sup>.

Dans sa deuxième partie (p. 65 et ss.), M. Lhande s'en prend à ceux qui affirment que la femme est traitée en inférieure au pays basque, et il a recours au procédé commode des curés de campagne qui opposent à l'avocat du diable l'avocat du bon Dieu. Le premier, qui ne saurait être bien convaincu, émet des objections d'une telle nature que son adversaire n'a aucune peine à en triompher brillamment : ainsi fait M. Lhande. Mais ce n'est pas parce qu'ils ne tutoient pas leurs femmes, ou parce qu'ils ne leur donnent pas le bras, ni même parce qu'ils vont sur les routes

1. J'ai communiqué ce passage du livre de M. Lhande aux enfants de Webster. Voici ce que me répond l'un d'eux, en leur nom : « Oxford, oct. 21<sup>st</sup>, 1908. Cher M. Vinson, ... A ce que je sache, il n'y a rien de vrai dans tout cela. Mon père a bien pu parler de la coutume dont il s'agit, mais je doute fort qu'il l'ait bien désapprouvée ; je crois au contraire qu'il l'aurait plutôt citée comme indiquant la situation relativement honorable de la femme parmi les Basques. Quant à chercher à réagir contre cette tendance, jamais rien de si ridicule ne lui est venu à l'esprit ; même s'il désapprouvait les coutumes des Basques, il les connaissait trop bien pour se mêler de leurs affaires. »

la canne à la main, tandis que les femmes suivent portant des paquets, que les Basques font de leurs femmes des inférieures ; c'est de l'ensemble de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs traditions que résulte cette infériorité. Je n'en donnerai d'autre preuve que ce mot d'un maître de maison (rapporté par notre auteur, p. 37), quand, agacé par la conversation de sa femme et de ses filles dans la pièce voisine, il leur crie, sur un ton aussi autoritaire que méprisant : « Que ces femmes se taisent ! »

Je suis d'accord avec M. Lhande quand il dit que la séparation des pouvoirs ou la différence des attributions ne sauraient constituer une infériorité. Depuis longtemps déjà j'ai soutenu, dans les discussions publiques, la thèse de l'inégalité naturelle de la femme et de l'homme ; c'est une question de physiologie : la femme, n'étant pas faite pour les mêmes fonctions que l'homme, n'a ni les mêmes devoirs ni les mêmes droits. Mais inégalité ne veut pas dire infériorité ; et c'est la marque d'une civilisation incomplète que la subordination absolue des femmes aux hommes. A qui fera-t-on croire que le fait de faire servir les hôtes par la femme et la fille de la maison n'est pas un reste de cette antique subordination ? On dira que c'est pour faire plus d'honneur aux hôtes, mais il est évident que le fait d'assimiler, momentanément, les femmes à de vulgaires servantes procède d'une conception spéciale de leur rôle domestique : la distance entre la servante et la maîtresse est moindre qu'entre le maître et le servi-

teur. C'est par une extension de cette conception que certains peuples de Laponie et d'Océanie mettaient leurs filles à la disposition des voyageurs qui passaient la nuit sous leur toit. Ces coutumes nous rappellent l'état patriarcal des anciens Juifs, quand, pour augmenter le nombre de leurs enfants, les épouses du chef lui amenaient leurs servantes : Sara, Rachel et Lia elle-même n'ont pas fait autrement. Je crois avoir trouvé dans le vocabulaire basque la preuve que les Basques primitifs étaient polyandres ; à ce stage du développement, la femme est encore un être très inférieur, une *utilité*, une servante propre à tout faire, depuis la cuisine jusqu'aux enfants.

Pour me résumer, dans ce petit livre les choses basques sont un prétexte pour la manifestation d'une mauvaise humeur rageuse, pour une attaque passionnée contre la société moderne, le libéralisme, la République ; en le lisant on est tenté tout le temps de dire à l'auteur les paroles d'une vieille chanson bien connue : « Vos paroles sont belles, mais votre pensée est ailleurs »,

*Hitzak ederrak ditutsu, bainan  
Berrtsetan duzu gogoa !*

Julien VINSON.

---

*The 10<sup>4</sup>th report of the British and Foreign Bible Society.* — London, 1908, in-8°, [xvj] - 508-228-31 p., 8 cartes in-plano.



Volume peut-être mieux fait que les précédents, car il contient des *index* fort bien résumés et des cartes linguistiques très intéressantes. Le nombre total des idiomes dans lesquels on a publié des textes bibliques est de 412, dont trois nouveaux; le *lan-nyaukole* d'Afrique, le *hindu-sindhi* dans l'Inde et le *lengua* dans l'Amérique du Sud.

Le budget de la Société pour l'exercice 1907-1908 a été de 239.250 livres (5.981.250 francs) en recettes et de 227.427 livres (5.685.675 francs) en dépenses.

J. V.

---

*The primitive Aryans of America; origin of the aztecs and kindered tribes*, by T. S. DENISON. Chicago, Denison (id.), 1908, in-8°, 189 p.

La science n'a pas d'*a priori*; il est permis cependant d'opposer la question préalable à des propositions qu'on ne peut et qu'on ne doit pas discuter, parce qu'elles sortent du domaine de la science, comme celle, par exemple, qui ramène la langue basque et le français à une origine commune. Le livre de M. Denison est de la catégorie des thèses indiscutables. Il affirme que les Aztèques sont de vieux Aryas et il le démontre à l'aide d'étymologies telles que *téocalli* « temple » = Θεοῦ καλιὰ ou *pantli* « pont » = *pontis*.

Non ragionam di lor, ma guarda è passa!

J. V.

---

*Bureau of American Ethnology*. 26<sup>th</sup> report : 1904-05. *Washington*, Gov. Pr., 1908, in-4°, xxxij-512 p., 58 pl., 117 fig.

Contient, outre le rapport, deux mémoires fort intéressants : 1<sup>o</sup> sur les Indiens Pima, par M. Franck Russell ; 2<sup>o</sup> sur la condition sociale, les croyances et la parenté linguistique des Indiens Tlingit, par M. J.-R. Swanton.

J. V.

---

*Linguistic Survey of India*. Vol. IX, part. II. *Calcutta*, Gov. pr., 1908, in-4°, xj-477 p. et 1 carte.

M. Grierson poursuit, lentement mais sûrement, l'œuvre magistrale qu'il a entreprise. Le présent volume nous donne des détails grammaticaux complets et précieux sur deux groupes linguistiques très importants du nord de l'Inde, le Râjasthâni et le Gujarâti, dûs à l'habile collaboration de MM. G. M. Macalister, de Jaipur, et G. F. Taylor, d'Ahmedabâd.

J. V.

---

*Revue du Monde musulman* ; Paris, E. Leroux, gr. in-4°, 1908-1909, t. IV, p. 681-872 ; t. V, p. 1-780 ; t. VI, p. 1-751 ; t. VII, p. 1-364.

Ces onze numéros qui comptent pour douze, le premier de 1909 étant double (janvier-février), contiennent de très intéressants et très remarquables travaux, outre les excellents *Notes et Documents*, *Autour du Monde musulman*, *la Presse musulmane*, *les Livres et Revues*. Je citerai, entre autres,

*les Sikhs*, par A. Cabaton (IV, 618-727); *les Juifs aux Indes*, par N. Slousch (IV, 728-769); *les Kurdes persans*, par Ghilan (V, 1 à 22 et 193-210); *les Ecritures musulmanes*, par Cl. Huart (V, 201-215); *l'Ecole française d'Extrême-Orient*, par A. Guérinot (V, 216-241); *les biens tabous et les biens du Makhzen*, par F. Michaux-Bellaire (V, 430-457); *les Yézidis*, par A. Guérinot (V, 581-630); *Malte*, par N. Slousch (V, 631-646); *le Rajkumar College*, par M<sup>lle</sup> D. Menaut (VI, 1-51); *le Tripoli*, par N. Slousch (VI, 52-81, 211-233); *Mohammerah*, par L. Massignon (VI, 385-410); *Nécropole romaine à Tanger*, par M. Besnier et Michaux-Bellaire (VI, 410-432); *les Sociétés savantes de l'Inde*, par L. Bouvat (VI, 599-621); *les non musulmans dans le monde de l'Islam*, par M. Schwab (VI, 622-639); *les Musulmans algériens*, par Benali Fékar (VII, 1-22); *la Corruption des mœurs à Tanger*, par F. Gaquignou (VII, 23-30); *Beyrouth médical*, par Nigarendé (VII, 30-2); *la Tannerie à Constantine*, par A. Joly (VII, 213-231); *l'Espagne arabe*, par A. Cabaton (VII, 253-280).

Les deux premiers articles indiqués ci-dessus, notamment celui sur les Juifs de Cochinchine, appelleraient de sérieuses observations.

J. V.

---

# VARIA

---

## I. — La crise du français

Sous ce titre, M. Pierre Miléon publie, dans le *Temps* du 18 février 1909, les extraits suivants des lettres d'amour d'un caporal tambour à une cuisinière :

« Ma chère Thérèse, permettez-moi, au nom de cette vive amitié qui règne déjà parmi mon individu moral à votre égard, autorisez-moi, si vous le croyez à propos, que j'embellisse l'harmonie circonvenue de mes idées poétiques et inflammatoires, de vous attribuer dans toutes mes correspondances, devenues si régulières, cette marque de particularité.

» J'ose croire que par les fréquentes relations que nous tenons, vous serez à même de me juger à mon tour quant à celui que j'ai fait pour vous, ma chère Thérèse : il est celui qui prédomine mes meilleures idées. Persuadé que vous n'aurez pas beaucoup de doutes sur ma moralité ainsi que sur mon honorabilité, c'est à souhaiter que les hallucinations de ma missive seront exaucées par celle que je me permets d'appeler mon idylle bien-aimée. »

Arrivé à ce point des « hallucinations de sa missive », le caporal tambour Maignat dut craindre que l'âme de la douce Thérèse ne pût encore s'élever jusqu'à ces sommets lyriques. Car il ajouta aussitôt en renversant son écriture pour attirer l'attention : « Ne rigolez pas et veuillez approuver ma sincérité. » Et il ajouta, après l'expression de tendresses excessives : « Mon cousin vous fait la réciprocque de ses sentiments respectueux. »

En attendant, le caporal ne refusait pas les dons matériels. On admirera, j'en suis sûr, la délicatesse des termes dont il se servit. Jamais il ne prononça le mot « argent », si bas et si vulgaire. Ce fils du peuple sut donner là une sévère leçon à notre aristocratie corrompue. Voici sa lettre :

« Enfin, quelle déception ! Quelle est la cause de votre mutisme, ou du moins de votre silence ? Serait-ce que mon cœur est trop épris de vous, et que vous, tyran de mes rêves, vous vous plaisez à les rendre éphémères ? Je n'insiste pas plus longtemps là-dessus, je pense que vous comprendrez le motif sérieux que j'ose invoquer en analysant la thèse de cette missive. Ce matin, à la distribution des lettres, je me suis vu oublié de votre part, et l'embaras dont je suis pris à cet effet me laisse tout rêveur et plongé dans une vive tristesse. J'attends donc votre bonne réponse, tendant à condenser l'esprit excité que celui qui vous chérit est victime en ce moment, de quoi j'espère que vous ne me laisserez pas longtemps dans ce délire.

» Profitant, ma chère Thérèse, de cette occasion pour vous faire respectueusement remarquer, vous voyez dans quel cas que je me trouve, vous signalant par ces traits les sentiments d'un homme de cœur. Il me semblait pourtant vous avoir jugée et avoir puisé le pollen de cette fleur qui se symbolise par sa vertu toute spéciale. Vous trouverez peut-être de l'exagération dans mes quelques phrases détachées, vu que je vous assure que je ne sais pas ce que vous m'avez fait pour aimer de la sorte mon esprit. C'est réellement cette distinction d'amour qui attire l'éprouvé et l'enclave dans ce parc où Vénus, dit-on, contemplait la nature : vous êtes pour moi une déesse qui hypnotise l'amour fidèle et sincère. »

Il y a un post-scriptum à cette lettre. Le caporal tambour Matignat croyait en effet devoir insister : « Dans le cas affirmatif de mes désirs — c'est évidemment du mandat-poste attendu qu'il s'agit — prévenez-moi par pneumatique. »

## II. — Profession rare

Un journal du matin extrayait dernièrement des *Petites Affiches* cette annonce textuelle :

« 8449. A céder, pour départ à la campagne, *bonne place*  
» *d'unijambiste*, quartier de l'Étoile, travail de 2 à 7 heures. Re-  
» cette 12 à 15 fr. (habituels, enfants, étrangers). Peut convenir  
» à toute infirmité. Urgent, écrire chèque 3.227. »

Ceci me rappelle l'histoire du mendiant qui avait inscrit sur sa pancarte : « Aveugle de naissance et par accident. » Il était aveugle de naissance, mais, ayant acheté la place d'un aveugle par accident, il avait réuni les raisons commerciales.

### III. — Canadianisme

Un journal français du Canada publiait dernièrement la note suivante :

« M. et M<sup>me</sup> N... remercient vivement toutes les personnes qui  
» ont assisté à leur incendie. »

« Assister » est ici pour « prêter assistance, aider ».

---

*L'Imprimeur-Gérant :*

E. BERTRAND.

## MANIKKAVAÇAGAR AND THE PROBLEM OF TAMIL LITERATURE

---

In the two numbers of the *Malabar Quaterly Review* previous the last, Mr. K. G. Sesha Aiyar fully discussed the question; as my name occurs several times in his article, I ask permission to answer him, or better to express here my actual ideas about the matter, shortly as possible. I must declare, first, that I never pretended to be absolutely right and am always ready to confess my errors, when it is proved I mistook, as for example, in the case of Dr. Burnell's famous foot-note.

I must be allowed too to say that for long the Tamilians were devoid of what may be called the historical sense; they have no written history and all their records are thoroughly mingled with folklore, popular tales, religious events and mythic legends. Almost all personal names of old days appear as mere surnames or even nicknames; so, is it admissible that a child may have been called by his parents, as many great Tamil writers were, *Kàkkeip-páḍiniyâr* « the sweet crow singer » or *Parimēlagar* « the superior beautiful one » ?

Mânikkavâçagar (*Sk. Mânikyavâçaka* «one whose speeches are precious jewels») is known as a great Tamil poet, an energetic Saiva devotee, a valiant minister of the Pandya king Arimanddana. Moreover he is said to have overthrown and converted some Buddhist priests who had come from Ceylon to Sidambaram. At what time then did he possibly live and flourish? We are able to affirm that it cannot be delayed later than the tenth or eleventh century A. D. The Madras Government Epigraphist, Mr. V. Venkayya, informs us, in his last annual report, that one inscription was lately discovered, in which king Vikramachola, about the year 1135, ordered a provision to be made for the singing of one of Mânikkavâçagar's hymns *Tiruchchalal*. So, in the beginning of the twelfth century, Mânikkavâçagar was already a celebrated poet and a venerated holy saint throughout the whole Tamil country. He must then have been dead more than a century before.

Very little is to be got from the works of this renowned saint. And we may perhaps doubt whether he really is the author of all the poems which are ascribed to him. I was ever of opinion that the *Kal-lâdan*, for example, was composed prior to the *Kovei*; its style and metra appear more archaic, and we find in it many traces of the primitive manners and beliefs of the lower people, frequent allusions to conjurors, sorcerers, soothsayers etc., on the one hand, and of ghosts, goblins, evil spirits, vampires, on the other. Moreover, Tamil works cannot throw much light by



themselves on historical problems because many modern writers have mistakenly copied out old authors according to the rule later formulated by Pavanandi : « On what matters, with what words, in what way, high men — have spoken ; so to speak, is the convenience of style. »

*Epporuletholinevâruyarndôr.*

*Çeppinarappaçippudanmarabê.*

But we may believe at best *Tiruvâcagam* is Mânikavâçagar's work, and we must see at what period of Tamil Literature it is to be brought up. The problem, to be solved, must be examined at three points of view, viz. the literary, the religious and the historical ones.

Some learned native scholars have said that the Tamilians had attained a high degree of civilisation and possessed a rich literature and a perfect writing system of their own, much before the Christian era, at a time when their country extended over a large space of land southward of Cape Comorin. But these statements have always appeared to me as a mere hypothesis, to which nothing affords the slightest support. No fragment whatever of a work, not a single remain of inscription, not even an original tale or tradition, can be produced in its favour. As regards writing for example, Mr. Burnell admitted that the *Vatteluttu* might have been directly borrowed by the old Dravidians from some semitic traders or travellers ; but one cannot doubt now that it originated from the northern Aryan alphabets : the forms for k, c, t, the

confusion of long and short e and o, and many other particulars prove it unquestionably. It is almost certain that writing was introduced in Southern India in the third century of the Christian era, and we must observe the oldest documents are in the sanskrit language only. Old grants and inscriptions generally contain two parts, an eulogistic, mythical and historical one in verse and an administrative or official in prose, sometimes in the prākrit or spoken language. Later, vernaculars (Tamil, Canarese, Telugu) are used in the prose official part; still later, Tamil occurs in the poetical eulogy in the *agaval* metre which is known to be the oldest of all; more recent documents are found to be written in the vernacular prose only. Are we not authorised to conclude from this that the writers of these documents were originally strangers who generally became acquainted with local idioms and used them more and more? It is highly probable that the Aryanisation of South India was peacefully and progressively made. The Aryan immigrants, being principally Brahmans and warriors, settled themselves in towns and formed separate communities there; it was only by their intercourse with the native, in subsequent days, that they began to learn, use and write original languages and taught the native to write and compose literary works. The first Tamil, Canarese or Telugu writers were evidently Brahmans of northern origin and religion. Not one Tamil,

Canarese or Telugu book now in existence is independent of Sanskrit.

Moreover, Tamil literature is nearly related to religious events. When we try to get a general view of it, we become bound to the necessity of acknowledging it must be divided in distinct periods, each of which corresponds to a special religious activity, but we must admit, before all, a preliminary, preparatory period; then came the time in which Jainas and perhaps Buddhists were flourishing; then, the Saivists grew up and began to engage in a long and violent struggle with these heretics; then Saivism became predominant. In later times we see Vaishnavas interfering in the same epoch as so many Tamil Purāṇas were composed embodying many old local primitive deities, uses, superstitions and legends. The last period, — the modern one, — can be considered as beginning with the arrival of the European settlers, about the end of the fifteenth century.

Now, let us turn to *Tiruvāçagam* and other works of Mānikkavāçagar. They were evidently written in the militant period of Tamil literature, viz. in the third one. But writing having been introduced in the Dravida about the third century, it cannot have become current and be applied to the vernacular languages before the fourth; and the preliminary period, the *Jaina* period, which followed certainly lasted something on two or three centuries. So that, Mānikkavāçagar cannot have lived and written earlier than the seventh or eighth century.

Historically, Mānikkavāçagar was a contemporary of king Varagunapāṇḍya, whose name is quoted in his works ; and this king is probably the same named prince who, as we know, ascended the throne in the year 862-863. Moreover, in the legends of his life, our great saint is said to have been the prime minister of Arimarddana Pāṇḍya. Who this is we cannot decide, as he has not been yet identified. But he appears as the 61st or 63rd in the list of the 74 monarchs who reigned in Madura before the overthrowing of their power by the Chola.

This important event took place under the reign of Rajēndra Chola towards the middle of the eleventh century ; and if we assign, as usual, 20 years to each of the 10 or 12 kings who reigned between Arimarddana and Kūn Pāṇḍya, the last independent sovereign, we find Mānikkavāçagar must have lived at the beginning of the ninth century.

My conclusion will be then that Mānikkavāçagar's age is very probably the just said ninth century (800-900) of the Christian era.

Prof. Julien VINSON.

(Extrait du *Malabar Quarterly Review*, vol. VII, n° 2, juin 1908, p. 109 à 112.)

---

## GUIPUZCOANO Ó NAVARRO ?

---

En la *Revue de Linguistique* del 15 de Abril de 1909 (pág. 139) mi amigo G. Lacombe desecha mi opinión de que el catecismo de Cardaberaz impreso en San Sebastián por Lorenzo Joseph Riesgo Montero, fuera guipuzcoano, y declara : « *le 64 de M. Vinson est donc navarrais* ».

Esta suposición no me parece fundada :

1º porque el autor de la *Noticia de las obras bascondagas* etc., inscribe el mencionado librito bajo el epigrafe : *En dialecto guipuzcoano*;

2º porque la citada edición de Lorenzo Joseph Riesgo Montero no la hizo imprimir el P. Cardaberaz, sino el escritor guipuzcoano, beneficiado de un pueblo de Guipuzcoa, D. Juan Bautista de Aguirre. No hay por consiguiente « *double emploi* », sino que se trata sencillamente de dos ediciones hechas con algunos años de intervalo. A mi juicio, la que posée M. Lacombe es la primera, ó una de las primeras : la de San Sebastián, una reimpresión *aumentada*, posterior á la muerte de Cardaberaz (18 de Octubre de 1770).

En confirmación de cuanto llevo dicho, veáse lo que se lee en la pág. 338 del libro : « *Vidas de algunos claros varones guipuzcoanos de la Compañía de Jesus* »:

« 4. Christauaren doctrina, Aita Astetec erdaraz eta  
» guero Aita Agustin Cardaberazec arguitara emana.  
» Donostian Lorenzo Josef Riesgo Monteroren Mol-  
» disteguián. Es de 82 páginas en 8º. y está AUMEN-  
» TADO por otro bascongado desde la página 62, y lo  
» hizo imprimir el clásico D. JUAN BAUTISTA DE  
» AGUIRRE. LA EDICIÓN PRIMERA DEBE SER MUCHO MÁS  
» ANTERIOR. »

Julio de URQUIJO

San Juan de Luz, 7 de Junio de 1909.

---

### RECTIFICATION

Dans le dernier numéro de la *Revue de linguistique* page 139, ligne 22, on me fait dire que l'exemplaire inconnu du catéchisme de Cardaberaz cité par M. Julien Vinson (nº 64 de sa Bibliographie) est *mixien-navarrais*. Or j'avais écrit *haut-navarrais*.

J'ai tenu à faire cette rectification, car les Basqui-  
vants auraient pu croire que je considérais ce ca-  
téchisme comme appartenant au sous-dialecte *bas-  
navarrais mixain* : or il suffit de lire le titre de l'ou-  
vrage pour se rendre compte de l'absurdité d'une  
semblable hypothèse.

G. LACOMBE.

---

LES CITATIONS  
DU VOCABULAIRE BASQUE-FRANÇAIS  
DE S. POUVREAU

---

Silvain Pouvreau, prêtre du diocèse de Bourges, qui fut amené à Bayonne par Mgr Fouquet, frère du surintendant, et qui fut, pendant plus de quatre ans, curé de Bidart (c'est l'abbé V. Dubarat qui a découvert ce fait important), a laissé un Dictionnaire ou plutôt un Vocabulaire basque-français dont le manuscrit, après avoir fait partie de la collection Colbertine, est aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits, fonds celte et basque, n<sup>os</sup> 7 et 8, deux séries alphabétiques se complétant l'une par l'autre). Ce vocabulaire contient un grand nombre de mots suivis de lettres indiquant évidemment leur provenance, ainsi que des phrases avec références indiquées également par des initiales.

Ces initiales sont O, A, E et H. O et A sont évidemment Oihenart, qui correspondait avec Pouvreau et lui envoyait des listes de mots, et Axular qui est mort en 1644 et que Pouvreau a dû personnellement connaître. Quant à E, c'est peut-être Etcheberry, l'auteur du *Manuel*, des *Noëls*, de l'*Elicara* ; il est à remarquer d'ailleurs que les mots marqués d'un E

sont expliqués en latin : « *Bethuruste. Supercilium, E.* », « *Ehortscac. Insidia. E.* », « *Eliçategui. Manus Ecclesiar. E.* », etc. Je ne puis identifier H : « *Badaurauritçut eta gorputça. H.*, « *Desbiztacinoa. H.* », etc.

Ce H était d'ailleurs probablement l'auteur d'un ouvrage dont je trouve au moins deux passages cités par Pouvreau avec l'indication de la page où ils se trouvent : « *Iondone Laurendi cascaldu. H. 76, Çoinez eta gaines moldatu. H. 77.* ». Quel est cet ouvrage ? Quel est celui d'où est tirée la phrase : « *Jaincoa da on ibarren burua. E. Dieu est la source de tous biens* » ?

Les auteurs le plus souvent cités sont Liçarrague, Oihenart et Axular. Les passages empruntés au premier sont désignés par *Liz.*, par *Liz.* avec le numéro d'un verset, ou des mentions comme les suivantes : *Liz. 30. ig. 9 man.* ou *Liz. en son catech.*, ou de simples références à des versets, comme *Act. 11. 17.* D'Oihenart, on ne trouve que des proverbes : *O.* avec un chiffre, *O. pr.* avec un chiffre, ou *pr.* avec un chiffre seulement. Axular a fourni plusieurs mentions qui se réfèrent toutes au *Gvero* de 1643 ; p. ex. : *Handitsua irasten denean. A. 530, Gueçurrac çainac labur. A. 514, Gauerditaraino oracinotan egoitea. A. 498.* Dans la réimpression, ou plutôt la contrefaçon de l'édition originale, qui est de beaucoup postérieure, ces passages sont aux p. 532, 516 et 500 : l'édition originale a deux fois les p. 439-440, mais cette erreur de pagination a été corrigée dans la contrefaçon.

Une citation curieuse est la suivante : *canaberaren*



*estalgunean*. In secreto calami. Job. 40, qui semblerait se référer à une traduction de la Bible. Mais ce n'est sans doute qu'un emprunt à Axular.

Quoi qu'il en soit, Pouvreau devait avoir quelques livres basques, un Liçarrague complet qu'il avait dû se procurer dans le pays, un Axular et un Oihenart qu'il tenait sans doute des auteurs eux-mêmes. Son Oihenart doit être celui de la Bibliothèque Nationale qui provient de la Bibliothèque Colbertine: Son Liçarrague est sans doute celui qui appartenait à Renouard et qui avait appartenu à l'abbé Rive, à Pâris de Meyzieu et à Colbert.

Julien VINSON.

---

# NOTES SUR LA DÉCLINAISON EN VIEUX-GÉORGIEN

---

Certes, il n'existe pas entre le géorgien actuel et le vieux-géorgien les mêmes différences essentielles qu'entre l'arménien moderne, par exemple, et l'arménien classique, ou entre le grec vulgaire et le grec ancien ; ces altérations substantielles, qui sont l'évolution normale des langues aryennes, ne se conçoivent pas pour une langue agglutinante.

Il n'en est pas moins vrai que les divergences ne soient très importantes, en matière de flexion nominale surtout ; et il est certain que c'est dans les plus anciens monuments de la langue qu'il convient de rechercher la vraie valeur des cas, afin de pouvoir ensuite les étudier dans leur développement historique.

C'est ce qui n'a point encore été mis suffisamment en lumière ; depuis Maggio, les grammairiens semblent n'avoir jamais eu en vue que la langue composite de la littérature moderne, géorgien vulgaire, mêlé de formes anciennes, dans la mesure de la fantaisie de chaque auteur.

Pour établir le paradigme de la déclinaison vieux-géorgienne, nous nous sommes borné à recourir

aux plus anciens textes de la langue, les versions du Nouveau et de l'Ancien Testament, que la tradition fait remonter respectivement au V<sup>e</sup> et au VII<sup>e</sup> siècle. Si nous avons également consulté d'autres documents géorgiens parmi les plus anciens, nous avons jugé bon de ne point les citer, attendu qu'ils sont moins accessibles d'une part, et que, de l'autre, ils ne font que confirmer les résultats obtenus.

Une fois que, de la sorte, nous aurons fait justice du chaos engendré par l'inexplicable confusion des grammairiens, il ne nous restera qu'à constater la régularité mathématique de la déclinaison géorgienne bâtie sur un plan logique uniforme, commun, dans son ensemble, aux langues ouralo-altaïques, au basque, etc. ; quoique les prototypes arméniens et grecs semblent avoir déteint sur la langue et altéré sa pureté primitive, que le géorgien moderne tend d'ailleurs à rétablir.

Il va de soi que nos comparaisons avec d'autres langues agglutinantes, notamment le basque, — que nous supposons plus familier aux lecteurs de la *Revue*, — n'impliquent aucune idée de rapprochement d'espèces, mais simple comparaison logique.

\*  
\* \*

Dans une langue agglutinante, comme le géorgien, il ne peut être question de déclinaison au sens des langues indo-européennes. Les diverses modalités logiques s'expriment par de simples suffixes, lesquels viennent s'ajouter mécaniquement à la racine ; l'application universelle du paradigme ne souffre

d'autres exceptions que celles résultant du phonétisme de la langue. C'est identiquement le cas du basque, du hongrois, des langues finnoises, du turc, etc.

La déclinaison est commune à tous les noms, adjectifs comme substantifs; à quelques légères modifications près, elle s'applique également aux pronoms.

Nous commencerons par établir le schéma de nos flexions, que nous justifierons ensuite une à une. Mais auparavant deux mots d'explication.

Comme le fait très bien remarquer Dirr, dans son excellent ouvrage : *Grammatik der modernen grusinischen Sprache* (Hartleben's Verlag, Leipzig et Vienne), il est difficile, sinon impossible, de dresser un tableau exact et parfaitement justifié des formes nominales géorgiennes; cette difficulté, beaucoup plus grande assurément pour la langue mixte d'aujourd'hui, l'est déjà pour l'idiome relativement pur et régulier de la Bible.

Je crois avoir heureusement solutionné la question en distinguant : 1° une forme adjectivale et indéterminée, la racine; 2° des formes déterminées : a) premières, dans lesquelles un suffixe simple s'agglutine à la racine, pour former un mot unique, inséparable désormais dans ses éléments constitutifs; b) deuxièmes, dans lesquelles un second suffixe vient s'ajouter à quelqu'une des formes premières; c) troisièmes, formes locatives déterminées par un adverbe, ou bien génitif régi par une postposition. Les

formes deuxièmes et troisièmes ne diffèrent qu'en cela que les unes sont généralement orthographiées en un mot, tandis que les autres s'écrivent séparées.

### Tableau de la déclinaison vieux-géorgienne

	SINGULIER	PLURIEL	PLURIEL 2 <sup>a</sup>
FORME ADJECTIVALE ET INDÉTERMINÉE			
1 <sup>o</sup> Radical	<i>Kats</i> <sup>1</sup>	<i>Kats</i>	<i>Kats-eb</i>
FORMES SUBSTANTIVALES ET DÉTERMINÉES			
<i>Formes premières</i>			
2 <sup>o</sup> Nominatif-accusatif	<i>Kats-i</i>	<i>Kats-ni</i>	<i>Kats-eb-i</i>
3 <sup>o</sup> Nominatif 2 <sup>d</sup>	<i>Kats-man</i>	<i>Kats-t'(a)</i>	etc.
4 <sup>o</sup> Vocatif	<i>Kats-o</i>	<i>Kats-no</i>	
5 <sup>o</sup> Génitif	<i>Kats-is(a)</i>	<i>Kats-t'(a)</i>	
6 <sup>o</sup> Locatif-datif	<i>Kats-s(a)</i>	<i>Kats-t'(a)</i>	
7 <sup>o</sup> Illatif	<i>Kats-ad</i>	<i>Kats-ad</i>	
8 <sup>o</sup> Elatif	<i>Kats-it'(a)</i>	<i>Kats-it'(a)</i>	
<i>Formes deuxièmes</i>			
9 <sup>o</sup> Terminatif	{ a <i>Kats-ad-mde</i>	<i>Kats-ad-mde</i>	etc.
	{ b <i>Kats-is(a)-mde</i>	<i>Kats-t'(a)-mde</i>	
10 <sup>o</sup> Ablatif	{ a <i>Kats-it'(a)-gan</i>	<i>Kats-it'(a)-gan</i>	
	{ b <i>Kats-is(a)-gan</i>	<i>Kats-t'(a)-gan</i>	
11 <sup>o</sup> Objectif	<i>Kats-is(a)-t'vis</i>	<i>Kats-t'(a)-t'vis</i>	
12 <sup>o</sup> Conformatif	<i>Kats-is(a)-ebr</i>	<i>Kats-t'(a)-ebr</i>	
13 <sup>o</sup> Comitatif	<i>Kats-it'-urt'</i>	<i>Kats-it'urt'</i>	
	...t'urt'		

1. Nous suivons ici le système de transcription de Dirr, *op. cit.*, lequel nous a paru suffisamment scientifique, et en tous cas, très pratique. La correspondance du géorgien à l'arménien a été établie d'après la préface des œuvres de *Sajeur-Nôvaj*, Moscou, 1852, p. xvii.

Formes troisièmes

(Avec *mier*, *mimart'*, *šina*, *šoris*, *šua*, *t'ana*, *zedā*, etc. etc.)

Ex. : 1° *Kats-s(a) šina*, ou *Šina Kats-sa*  
 2° *Kats-is(a) šina'*.

\*  
 \* \* \*

Le premier cas est la racine pure; non seulement il convient de lui faire une place parmi les flexions nominales du géorgien, mais son rôle à cet égard est même des plus importants.

Quelques exemples :

Εἷς ποιμήν (J. 10-16), *ert' mdsqems. Švid asul* (Ex. 2-16), B. *zazpi alaba*, sept filles. *Mtsired žam* (J. 7-33), peu de temps.

*Mosrul ħart'* (Gen. 42-9), vous êtes venus, All. *ihr seid gekommen*.

Comme dans toutes les langues de l'espèce, l'attribut est essentiellement invariable; ce n'est que plus tard, sous des influences étrangères, que l'accord commence à se faire. Il semble en avoir été de même en basque : on *da*, on *da*; on *dira*, on *ak dira*.

1. Dans le but de faciliter les rapprochements, nous reproduisons ici les schémas de Maggio (*Syntagma linguarum*, etc. Rome, 1670) et de Tchoubinoff (*Dictionnaire géorgien-russe-français*. Pétersbourg, 1840) :

MAGGIO :		TCHOUBINOFF :	
Nom.	<i>Kats-i</i>	Nom.	<i>Kats-i</i>
Gén.	<i>Kats-isa</i>	Gén.	<i>Kats-isa</i>
Dat.	<i>Kats-sa</i>	Dat.	<i>Kats-sa</i>
Acc.	<i>Kats-i</i> ( <i>i</i> redoublé)	Voc.	<i>Kats-o</i>
Voc.	<i>Kats-o</i>	Instrumental	<i>Kats-il'(a)</i>
Abl.	<i>Kats-isa-gan</i>	Modal	<i>Kats-ad</i>

Enfin, concurremment avec le 7<sup>e</sup> cas, — et c'est là sa fonction la plus caractéristique, — l'indéterminé exprime les mêmes relations que l'essif et le translatif des langues finno-ougriennes<sup>1</sup>.

Ex. : *Viqo me mat'da g'mert'* (Gen. 17-8), B. hei jainko izanen niatzaiotek, je leur serai un dieu. — *Tsol ik'mna tšemda* (Gen. 20-12), elle me devint une femme, B. eman izatu zait emazt (tzat.) — *ik' mna*, etc., *ik' mna vešap* (Ex. 7-9), il devint serpent : *ik' mnes vešapeb*, ils devinrent serpents.

Avec le translatif :

J. 9-22 : Ἐάν τις αὐτὸν ὁμολογήσῃ Χριστὸν (*K'risto-ved*) ; Esthonien, kui keegi teda Kristuseks (transl., pidi tunnistama ; Hongrois, hogy valaki Krisztusnak (essif) vallaná Jézust ; Arménien, et'ê ok' hostovanești zna K'ristos (accusatif apposé).

J. 14-18 : Οὐκ ἀρήσω ὑμᾶς ὀφρανοῦς (*oblad*, pluriel) ; Esth. minaei taha teid mitte vaesiks lapsiks jätta ; B. etzaituztet utziren zurtz ; Arm. otš t'og'its zdzez orbs.

Ex. 7-21 : Les eaux furent changées en sang (*sishlad*) — *dzeblad* (Gen. 28-22), comme signe — *govlad dasadsvelad* (Gen. 22-7), comme holocauste — *dšešmaritad* (G. 20-12), vraiment<sup>2</sup>.

1. Cfr. aussi l'arménien moderne oriental, qui s'est coudoyé *ab antiquo* avec le géorgien, et qui reproduit identiquement la même forme. Ex. : *Notsan haziv t'ê mard en hamarum*, c'est à peine s'ils les considèrent comme des hommes.

2. Ces exemples marquent clairement la filiation logique du modal de Tchoubinoff ; il est intéressant de comparer l'évolution parallèle du finnois :

Le premier cas du géorgien exprimait à l'origine, par une forme unique, à la fois le pluriel et le singulier (Cfr. B. gizon, sing. et plur.). L'introduction dans la langue écrite du pluriel en *-eb*, — simple enclitique que l'on retrouve dans la composition nominale et verbale, — paraît avoir eu pour but principal de différencier les deux nombres aux cas 1, 7 et 8. Il est facile d'ailleurs de se persuader du caractère artificiel de cette forme, qui ne s'insinue que timidement dans l'A. T., et qui cadre mal avec l'ensemble du système.

\*  
\* \* \*

L'indéterminé géorgien doit, à notre avis, être envisagé comme un simple adjectif, tandis que les formes déterminées acquièrent toutes le sens de substantif, y compris les adjectifs, génitifs ou tous autres cas, ces derniers faisant fonction d'apposés au substantif principal. C'est là l'essence de toute l'économie du nom géorgien, c'est le fil d'Ariane qui permet de se retrouver dans le labyrinthe, c'est la clef de voûte d'un monument d'une merveilleuse régularité<sup>1</sup>.

*Pelto tehtiin näityksi*, le champ fut converti en prairie. — *Vanhemmät nimittivät poikansa Matiksi*, les parents appelèrent leur garçon Mathieu. — *Jumalan sana on ihmisille opiksi*, litt. la parole de Dieu est à enseignement aux hommes. — *Näin varhaiseksi, on paljo väkeä torilla*, pour si tôt (que nous sommes), il y a beaucoup de monde sur le marché. — *Suomeksi*, en langue finnoise.

1. Dirr. *op. cit.*, p. 157, interprétant un passage de Luc, cité à titre de spécimen du langage ancien, s'exprime en ces termes : « hier finden wir die Pluralendung verdoppelt, das zweite Mal



*Kats*, homme (un *homme*, il est *homme*, comme *homme*); *Katsi*, l'objet qui est un *homme*, ce qui est un *homme*. A cette dernière forme, on peut comparer, dans beaucoup de cas, le suffixe *-i* (= *való*) du hongrois, ainsi que le *-ko* du basque<sup>1</sup>.

Ex : *Máté írásá szerinti*, ou *szevint való*, qui est, d'après (l'écriture de) Mathieu. — *Ni-bezala-koa*, celui qui est comme moi (Géorg. *tsem-vit'ar-i*). — Ἡ τοῦ Κλωπᾶ (J. 19-25), *Kleopa-s-i*, celle qui est de Cléopa. — *K'vekan-isa-gan-ni* (J. 8-23), ceux qui sont de la terre, B. *beheretik* (a)-*ko-ak*.

Et le principe s'applique ainsi à l'infini, sans subir jamais l'ombre d'une restriction, comme les exemples suivants peuvent en donner une idée :

Πρὸς τοὺς πεπιστευκότας αὐτῶ Ἰουδαίους (J. 8-31), *Mordsmune-t'a mat' mis-t'a uria-t'a*, litt. aux croyants — à ceux-là — à ceux de lui — aux Juifs.

*Asul-nimk vidr-t'a k'alak'-isa-t'a-ni* (Gen. 24-13),

sogar nach dem Genitiv. Solche Fälle von Hänfungen von Fallen... endungen sind nicht selten.» L'auteur ne semble pas avoir soupçonné la règle *générale*, dont il rencontrait une application. Il doit avoir négligé totalement l'étude du vieux-géorgien, sans l'aide duquel on ne peut cependant songer à interpréter le langage mixte du style soutenu des grousiniens modernes; pas plus que celui qui ignorerait l'arménien classique ne saurait se faire une idée de la langue moderne dans sa forme la plus littéraire.

1. Indépendamment de la détermination, qui est en géorgien une conséquence nécessaire de la flexion. Mais cette détermination elle-même ne doit pas être comprise dans le sens rigoureux du français : *katsi* ne voudra pas toujours dire *l'homme*, mais aussi *un homme*, *kats* étant réservé pour exprimer le concept général *homme*.

litt. les filles -- des habitants — celles de ceux de la ville.

*Mraval-t'a er-isa mis-gan-t'a* (J. 7-40), litt. beau-coup — ceux de ce peuple.

*Ag'mhilver-man Abraam t'val-t'a mis-t'a-man* (Gen. 22-4), litt. celui qui lève — Abraham — celui des yeux — de ceux de lui, c'est-à-dire : Abraham, levant ses yeux,.....

Ἄλλὰ καὶ αἱ τρίχες τῆς κεφαλῆς ὑμῶν πᾶσαι ἠρίθμηνται (Luc, 11-7), *aramed t'ma-ni-tsa t'av-isa t'k'ven-isa-ni*.....

Mais il faut nous arrêter, à moins de citer en bloc l'ensemble des traductions bibliques. Nous ne croyons point, toutefois, que cette forme appartienne à l'essence de la langue; nous sommes plus disposés à la considérer comme un emprunt fait aux langues aryennes — arménien et grec — qui ont servi de prototype aux premières traductions géorgiennes. Elle constitue le caractère fondamental d'une langue artificielle qui n'a jamais été celle du peuple, comme le prouvent très bien tant le géorgien actuellement parlé que les autres langues du Caucase.

La construction naturelle de la langue est, à nos yeux, celle du géorgien moderne, commune aux langues ouralo-altaïques notamment : *kats-is asul-i*, la fille de l'homme, B. gizonaren alaba. Pour adopter la construction directe, plus conforme au génie des langues indo-européennes, il a fallu recourir à des suffixes, de façon à faire un substantif du génitif ou de l'adjectif en question, et l'on a dit : *asul-i kats-*

*is-i*, la fille — celle de l'homme, B. *alaba gizonaren a*. Et telle est effectivement la forme que nous trouvons préférée en basque à certaines époques de décadence, sous l'influence des langues romanes. De là aussi, à notre avis, l'emploi de l'adjectif après le substantif, en basque : *on gizona, gizona ona, gizon ona*, l'article, en vertu d'une convention fixe, ne s'écrivant qu'après le dernier mot. Le procédé analogue de toutes les langues de l'espèce vient étayer cette hypothèse.

Comme nous l'avons vu et revu, il ne peut y avoir de différence entre adjectif et substantif au point de vue flexion; il n'existe non plus aucune différence entre noms propres et noms communs : *Abraam, Abraam-i* (J. 8-57), *Abraam-man*, etc. Certains grammairiens indiquent bien un gén. *Abraam-is-i*, de préférence à *Abraam-is(a)*; mais cette observation manque de base, et elle témoigne d'une parfaite ignorance de ce qui constitue l'essence de la déclinaison géorgienne, l'*i* final marquant la substantivisation : *Abraam-isa* (J. 8-53), B. *Abrahamen*; *Abraam-is-i*, B. *Abrahamena*, celui d'Abraham. Toutefois, les textes préfèrent parfois la forme indéterminée à la déterminée, au cas 2, 3 et 4; les auteurs envisagent sans doute ces licences comme d'autant plus permises que la confusion est ici moins à redouter. Les auteurs considèrent sans doute que ces flexions ne sont point indispensables, quand il s'agit de noms propres.

La nature même de la déclinaison géorgienne

exige qu'elle soit une, et tel était primitivement le cas : *katsoba*, humanité, suivait exactement le même paradigme que *ḡats*, et donnait *katsoba-i*, *katsoba-isa*, *katsoba-sa*, etc.; *k'e*, arbre, *k'e-i*, *k'e-isa*, *k'e-sa*, etc.; *ok'ro*, or, *ok'roi*, *ok'roisa*, *ok'rosa*, etc.

Le fait est surabondamment prouvé par l'orthographe des anciennes éditions bibliques, ainsi que de la plupart des vieux textes, qui tous se réglaient d'après ce système; que dis-je? les Géorgiens avaient même inventé un signe spécial pour rendre le *-i* faisant hiatus avec la voyelle radicale.

Plus tard on voulut éviter cet hiatus : *katsobai* devint *katsoba*, *katsobaisa* — *katsobisa*, dat. *katso-basa*; *k'ei* devint *k'e*, *k'eisa* — *k'isa*, dat. *k'esa*; *ok'roi* devint *ok'ro*, *ok'roisa* — *ok'rosa*, dat. *ok'rosa*. Comme on le voit, c'est tantôt l'*i* qui s'efface, tantôt la voyelle de la racine.

(A suivre.)

H. BOURGEOIS.

---

# WENTWORTH WEBSTER

## NOTE COMPLÉMENTAIRE

---

Dans la notice bibliographique relative à notre ami et collaborateur regretté (t. XLI, p. 122-124), j'ai oublié l'ouvrage suivant, anonyme, dont je viens de retrouver un exemplaire et qui est un recueil d'articles publiés dans l'*Anglican Church Magazine* :

6. *Some features of modern Romanism...* London, Society for promoting Christian Knowledge, 1898, pet. in-8°, 224 p. (les huit premières chiffrées en romain).

J. V.

---

# PETIT VOCABULAIRE

des mots de la langue française

D'IMPORTATION HISPANO-PORTUGAISE

---

## BRÈVE INTRODUCTION

Dans la préface du Dictionnaire de l'Académie française, on lit ces mots :

« *Notre idiome fut tantôt italianisé, tantôt latinisé, tantôt gasconnant.* »

Sans examiner ici le plus ou moins d'exactitude de cette assertion, il me paraît utile d'y ajouter ces quelques mots :

« *Notre idiome possède depuis longtemps de nombreux vocables d'importation hispano-portugaise, aujourd'hui dûment francisés.* »

Le petit Vocabulaire spécial que nous publions aujourd'hui le démontrera nettement.

Aristide MARRE.

## A

**Abricot**, altération de l'espagnol *albaricoque* et du portugais *albricoque*, lesquels proviennent de l'arabe *al berkouq*.

**Acajou**, du portugais *acaju*, *acayoiba* en espagnol.

**Acastillage**, de l'espagnol *acastillage*, terme de marine qui désigne le château de l'avant et le château de l'arrière d'un vaisseau.

**Accore**, et ses dérivés *accorage*, *accorer* ; termes de marine venus du portugais *escora* (étaï, étançon). *Escorar*, en espagnol, signifie : amarrer, lier fortement avec une corde.

**Adjudant**, du portugais *adjudante* ou *ajudante*, en espagnol *ayudante*. C'est le nom donné à l'officier ou sous-officier d'État-major, dont l'office est d'aider le chef dont il est le subordonné, et d'assurer tout le service de détail.

**Aiguade**, de l'espagnol et portugais *aguada*. Ce terme de marine s'emploie généralement pour désigner le lieu où les embarcations s'approvisionnent d'eau douce. *Faire aiguade* signifie faire provision d'eau douce.

**Alambic**, de l'espagnol et portugais *alambique*, mot provenant de l'arabe *el enbyq*, appareil servant à la distillation. Le dérivé *alambiquer* signifie : *passer à l'alambic*.

**Alarguer**, de l'espagnol et portugais *alargar*. *Alargarse* signifie : *s'alarguer*, c'est-à-dire pousser au large.

**Albinos**, de l'espagnol *albino* (nègre blanc).

**Albornoz**, de l'espagnol et portugais *albornoz*, provenant de l'arabe *el bórnoś*, sorte de manteau à capuchon, fait de poil de chèvre.

**Alcade**, de l'espagnol *alcalde*, portugais *alcaide*, mots venus de l'arabe *el kadi* (le juge). L'*alcade*

est le juge ordinaire qui administre la justice dans un ressort déterminé.

**Alcali**, de l'espagnol et portugais *alcali*, mot provenant de l'arabe *èl kali*.

**Alcarraza**, de l'espagnol *alcarraza*. L'Académie française écrit : *alcarazas*. C'est le nom d'une sorte de vase très poreux, dont on fait usage en Espagne, pour rafraîchir les liquides.

**Alcazar**, de l'espagnol *alcazar*, portugais *alcaçar*, provenant de l'arabe *èl qassar* (le château fortifié, la forteresse). Ce mot s'est dit, à l'origine, des châteaux fortifiés construits par les Maures d'Espagne.

**Alchimie**, de l'espagnol *alquimia*, portugais *alquimia* ou *alchimia*, provenant de l'arabe *èl kymyâ*. Les Espagnols et les Portugais ont conservé la prononciation arabe, ils disent *alquimia*, *alquimista*, et nous, nous disons aujourd'hui *alchimie*, *alchimiste*.

**Alcool**, de l'espagnol et portugais *alcohol*, mot provenant de l'arabe *èl kohol*. De là une foule de dérivés : *alcoolique*, *alcoolisme*, *alcoolisation*, *alcooliser*, *alcoolomètre*, etc.

**Alcôve**, *alcova* en portugais, *alcoba* en espagnol ; mots provenant de l'arabe *qobbah*, ou *èl qobbah* avec l'article *èl*.

**Alêne**, de l'espagnol *alesna*, instrument qui se termine en pointe aiguë, et dont les cordonniers et les bourreliers se servent pour percer le cuir qu'ils emploient.



**Alezan**, de l'espagnol *alazan*, portugais *alazao*, provenant de l'arabe *èl hasan*. Le mot *alezan* est synonyme de bai, tirant sur le roux, et indique la couleur du poil de certains chevaux.

**Alfane**, de l'espagnol *alfana*, cavale ou jument forte et vigoureuse.

**Alfange**, de l'espagnol et portugais *alfange*, sorte de cimeterre ou sabre à lame fort large et recourbée.

**Alfénic**, de l'espagnol *alfenique*, *alfenim* en portugais; pâte faite avec des amandes et du sucre.

**Algarade**, de l'espagnol *algarada*, mot provenant de l'arabe *èl garradéh*, qui signifiait « les cris d'une troupe ennemie, poussés dans l'intention de semer l'alarme. Aujourd'hui le mot *algarade* se dit d'une vive sortie contre quelqu'un, d'une insulte brusque et inattendue.

**Algèbre**, de l'espagnol et portugais *algebra*, nom abrégé et incomplet de la science algébrique, que les Arabes appelèrent *èl djebrah oua èl mokabalah*.

**Alguazil**, de l'espagnol et portugais *alguacil* et *alguazil*, provenant de l'arabe *èl guazil*; c'est le nom donné à un bas officier de justice, chargé d'exécuter les jugements d'arrestation.

**Alidade**, de l'espagnol et portugais *alidada*, mot d'origine arabe, qui est le nom d'une règle mobile sur le centre d'un graphomètre, servant à trouver des directions et à mesurer les angles.

**Almadie**, de l'espagnol et portugais *almadia*, pe-

tite barque des nègres, en usage sur les côtes de Guinée.

**Almanach**, de l'espagnol *almanaque*, et portugais *almanak* ou *almanach*, provenant de la racine arabe *manah*, qui signifie : supputer, compter. Le mot *almanach* est synonyme de calendrier.

**Alpaca**. Nous appelons de ce nom une belle étoffe faite de la laine de l'*alpaca*, genre de mammifères ruminants de l'Amérique du Sud, qui portent une toison d'un lainage remarquable par sa longueur, sa finesse et son moelleux. Les *alpacas* importés en Espagne y ont vécu en domesticité.

**Amande**; *almendra* en espagnol, *amendoa* en portugais; fruit d'un arbre originaire de la Mauritanie, que les Espagnols appellent *almendro*, et les Portugais *amendoeira*.

**Amarre**, de l'espagnol et portugais *amarra* (câble, cordage); d'où le verbe *amarrer*, de l'espagnol et portugais *amarrar*.

**Ambre**, de l'espagnol et portugais *ambar*, venu de l'arabe *am'ber* (ambre gris), substance spongieuse et très odoriférante. Notre verbe *ambrier* signifie *parfumer avec de l'ambre*.

**Amiral**, en espagnol et en portugais *almirante*, mot qui, par abréviation, provient de l'arabe *emir al bahr* (prince de la mer).

**Ananas**, n. m. de l'espagnol *ananas*, portugais *ananas*, plante et fruit de l'Inde et de l'Amérique méridionale.

- Anchois**, n. m. de l'espagnol *anchoa*, portugais *anchóva*, petit poisson de mer.
- Arçon**, de l'espagnol *arzon*, portugais *arçaõ*. On appelle ainsi l'une des deux pièces de bois, courbées en cintre, qui font le corps de la selle d'un cheval. « *Etre ferme sur les arçons* » se dit d'un cavalier qui se tient bien en selle.
- Arganeau**, de l'espagnol et portugais *argáno*; terme de marine qui désigne simplement aujourd'hui un gros anneau de fer où l'on attache des cordages.
- Armada**, de l'espagnol et portugais *armada* (armée navale). C'est le nom bien connu de la fameuse flotte que Philippe II arma, en 1588, pour aller opérer une descente en Angleterre, et qui fut presque entièrement détruite par la tempête.
- Armadille**, de l'espagnol *armadilla*, diminutif de *armada*, petite flotte que le roi d'Espagne entretenait dans le Nouveau-Monde, pour empêcher que les étrangers ne commercassent dans ses possessions.
- Arquebuse**, de l'espagnol et portugais *arcabuz*, ancienne arme à feu; d'où les dérivés *arquebusade*, *arquebuser*, *arquebusier*. Les Caraïbes, encore aujourd'hui, emploient le mot *arcabusa* pour *fusil*, mot qu'ils ont appris des Espagnols.
- Arrimer**, de l'espagnol et portugais *arrumar*. *Arrimer*, c'est distribuer, arranger convenablement et placer avec solidité, dans l'intérieur d'un

navire, les divers objets qui composent son chargement, sa cargaison.

**Arrobe**, de l'espagnol et portugais *arroba*, poids de vingt-cinq livres espagnoles, équivalant à onze kilogrammes et demi.

**Arroyo**, de l'espagnol *arroyo*, portugais *arroyo* ou *arróio* (ruisseau, eau toujours courante).

**Arsenal**, de l'espagnol et portugais *arsenal*, mot provenant de l'arabe *dár selah*. A l'origine, ce nom s'appliquait exclusivement aux établissements maritimes de guerre, où des vaisseaux étaient construits, armés, entretenus, mis à l'abri des insultes de l'ennemi et des mauvais temps. Aujourd'hui, en France, il existe des *arsenaux* de trois sortes : *arsenaux d'artillerie*, *arsenaux de génie*, *arsenaux de marine*.

**Artimon**, de l'espagnol *artimon*, portugais *artemaô*, terme de marine qui désigne le mât de l'arrière ou de la poupe d'un vaisseau.

**Assiente**, de l'espagnol *asiento*, portugais *assento* (contrat ou marché). Au temps où les nègres étaient un objet de commerce, l'*assiente* était un marché qui donnait à une compagnie étrangère le droit d'importer des esclaves dans les colonies espagnoles. Était *assientiste*, celui qui avait des actions dans la compagnie de l'*Assiente*.

**Auto-da-fe**, à la lettre : *acte de foi*, du portugais *auto-da-fe*, espagnol *auto-de-fe*. On entend par là l'exécution des jugements de l'Inquisition, et spécialement de ceux qui condamnaient au sup-

plice du feu. Il y avait des *auto-da-fe* particuliers qui se célébraient plusieurs fois chaque année, à des époques régulières, dont les inquisiteurs fixaient le jour, et des *auto-da-fe* généraux, qui n'avaient lieu que dans les grandes occasions, comme la naissance, le couronnement et le mariage des rois ou l'anniversaire de quelque événement mémorable.

**Avaste**, de l'espagnol et portugais *basta* (assez! c'est assez!), mot dont les marins se servent dans le commandement des manœuvres.

**Aviso**, de l'espagnol et portugais *aviso*, petit navire qui porte des avis, des ordres, des nouvelles.

**Avuster**, de l'espagnol *ajustar*, *ahustar* en portugais. Ce terme de marine signifie : épisser, unir deux cordes par leurs bouts, en entrelaçant les fils. Le nœud s'appelle *avuste*.

**Ayuntamiento**, de l'espagnol *ayuntamiento*, portugais *ajuntamento* (réunion, assemblée). Cela s'entend de la réunion des personnes auxquelles est dévolu le gouvernement économique-politique de chaque cité. Il n'y a que quelques villes, dont l'*ayuntamiento* est nommé par le gouvernement.

**Azimut**, de l'espagnol et portugais *azimut* ou *acimut*, terme d'astronomie provenant de l'arabe *as'semt*, qui signifie : chemin, droit chemin.

## B

**Bacaliau**, de l'espagnol *bacallao*, portugais *bacalhao*, mots qui proviennent de l'arabe *baqlâou*, et qui signifient : morue sèche, merluche.

- Bai**, de l'espagnol *bayo*, portugais *baio*, se dit d'un cheval de pelage rouge-brun.
- Baie**, de l'espagnol et portugais *bahia*, petit golfe où les navires sont à l'abri de certains vents.
- Balzan**, de l'espagnol *balzano*, portugais *balsano*, se dit d'un cheval noir ou bai, qui a des marques de poils blancs aux pieds, depuis le boulet jusqu'au sabot, devant et derrière. Ces marques elles-mêmes s'appellent des *balzanes*, de l'espagnol *balzanas* et *balsanas* en portugais.
- Bambou**, de l'espagnol et portugais *bambú*, graminée gigantesque, roseau des pays maritimes des Indes Orientales.
- Bamboula**, gros bambou ouvert par un bout, et fermé à l'autre bout par une peau bien tendue ; c'est une espèce de tambour, instrument de musique au son duquel dansent les naturels de la mer du Sud, aussi bien que les nègres de Saint-Domingue.
- Bandoulier**, n. m. de l'espagnol *bandolero* (voleur de grand chemin), portugais *bandoleiro* (qui vole par bandes).
- Bandoulière**, n. f. de l'espagnol *bandolera* et portugais *bandoleira*, ancien équipement militaire, servant à suspendre le mousqueton, le fournillement de poudre et de balles des fantassins.
- Baraque**, n. f. de l'espagnol et portugais *barraca*, hutte construite par les soldats pour se mettre à couvert ; d'où les dérivés *baraquement* et *baraquer*.

**Baroque**, du portugais *barroco*, espagnol *barrueco*, ne se dit au propre que des perles qui ne sont pas d'une rondeur parfaite. Au figuré, *baroque* signifie : inégal, étrange, irrégulier.

**Bazar**, de l'espagnol et portugais *bázar*, mot d'origine arabe (*bázár*), qui signifie : marché public. Nous donnons ce nom à un lieu couvert où sont réunis des marchands vendant toutes sortes d'objets.

**Bellote**, de l'espagnol *bellóta* (gland), *bolóta* en portugais. Le chêne appelé *chêne-bellote*, ou chêne castillan, porte des glands doux, allongés et assez gros, appelés *bellotas*. Les Espagnols les mangent crus, bouillis ou grillés.

**Billon**, de l'espagnol *vellon*, portugais *bilhao*, monnaie de cuivre, ou bien encore toute espèce de monnaie défectueuse.

**Bittes**, de l'espagnol *bitas*, portugais *abitas*, terme de marine désignant deux pièces de bois qui servent à amarrer le câble.

**Boléro**, de l'espagnol *bolero*. Le *boléro* est une danse espagnole, vive et à trois temps ; c'est aussi le nom donné à un air espagnol servant à la fois de chanson et d'air de danse.

**Bombe**, de l'espagnol et portugais *bomba*, mot provenant de l'arabe *boumbah*. Du verbe espagnol et portugais *bombardear*, nous avons tiré nos mots *bombarder*, *bombardier*, *bombardement*.

**Borax**, du portugais *borax*, *borrax* en espagnol, mots venus de l'arabe *boraq*. Le *borax* se trouve

dans plusieurs lacs des Indes Orientales. Les chimistes emploient ce terme, ou son équivalent *borate de soude*, pour désigner un sel minéral formé par l'union de l'acide *boracique* ou *borique* avec la soude.

**Bougran**, de l'espagnol *bucaran*, toile forte et gommée. On disait autrefois, plus correctement, *boucran*.

**Bouque**, n. f. terme de navigation signifiant : passage étroit, de l'espagnol *boca*, portugais *bocca* ; d'où les dérivés *embouquer* et *débouquer*, en espagnol et portugais *embocar* et *desembocar*.

**Bourrique**, du portugais *burrica*, espagnol *borrica*, dont la racine est *burra* (ânesse).

**Bourriquet** (ânon), du portugais *burriquito*, espagnol *borriquito*, diminutifs de *borrico* (âne).

**Brasero**, de l'espagnol *brasero*, portugais *braséiro*, bassin de métal plein de braise, pour chauffer une chambre.

**Buffle**, n. m. de l'espagnol et portugais *búfalo*, espèce de bœuf sauvage.

## C

**Caban**, n. m. de l'espagnol *gaban*, portugais *gabaõ*, sorte de vêtement à manches et à capuchon.

**Cabestan**, n. m. de l'espagnol et portugais *cabestante* ou *cabrestante* (chèvre debout, chèvre verticale), terme de marine servant à dénommer une sorte de treuil de premier ordre, vertical,



qui se manœuvre au moyen de barres horizontales.

**Câble**, n. m. de l'espagnol *cable*, provenant de l'arabe *habl* ou *habel* (gros cordage).

**Caboche**, de l'espagnol *cabeza* (tête), portugais *cabeça*. Notre mot *caboche* s'emploie, dans le style trivial, pour grosse tête.

**Cabotage**, de l'espagnol *cabotage*, mot dérivé de *cabo* (cap) en espagnol et en portugais. Le *cabotage* proprement dit est la navigation qui se fait le long des côtes, de cap en cap.

**Cabri**, de l'espagnol et portugais *cabrito* (petit de la chèvre, ou chevreau).

**Cabriole**, de l'espagnol et portugais *cabriola* (saut de cabri). Au figuré ce mot s'entend d'un saut fait avec adresse et agilité.

**Cacao**, de l'espagnol et portugais *cacao*, mot venu du mexicain et caraïbe, *cacahuatl*, quelque peu déformé. Nous nommons *cacao* l'amande renfermée dans une capsule, qui forme la base du chocolat, *cacaoyer* l'arbre qui produit cette amande, et *cacaoyère*, un lieu planté de *cacaoyers*.

**Cacatois**, n. m. du portugais *cacatù*, espèce de perroquet blanc du Brésil. Les marins donnent ce nom de *cacatois* aux plus petits mâts que, sur les grands bâtiments, on grée au-dessus des mâts de perroquet.

**Cacique**, n. m. de l'espagnol et portugais *cacique*. C'était le nom porté par les Princes ou Chefs

indigènes du Mexique, Cuba, Haïti, avant la conquête espagnole.

**Caïque**, n. m. de l'espagnol et portugais *caïque*, (esquif ou chaloupe), mot venu de l'arabe *qāyq*.

**Calebasse**, n. f. de l'espagnol *calabaza*, portugais *cabaça*, fruit du calebassier, arbre des Antilles. On donne ce nom généralement à une courge vidée et séchée pour y enfermer du vin, de l'eau-de-vie et autres liquides.

**Calfat**, n. m. de l'espagnol et portugais *calafate*, terme de marine venu de l'arabe *qalfat*; d'ou les dérivés *calfatage*, *calfater*, *calfateur*, *calfatin*. Le *calfat* est l'ouvrier qui *calfate*, c'est-à-dire qui met des étoupes et, par-dessus, du suif, du goudron, dans les joints, trous et fentes d'un bâtiment.

**Calibre**, n. m. de l'espagnol et portugais *calibre*, venu de l'arabe *qalib*.

**Calvados**. Ce nom de l'un de nos départements maritimes est de provenance espagnole. Voici comment : L'un des marins espagnols composant la fameuse *Armada*, partie de Vigo, le 29 mai 1588, s'appelait *Salvador*. Il se perdit sur les côtes de Normandie, et, dénommé par les Français d'abord *Calvador*, puis *Calvadoz*, et finalement *Calvados*, ce dernier nom est resté depuis la transformation administrative de 1789 jusqu'à ce jour, au département normand dont Caen est le chef-lieu.

**Camarade**, n. m. de l'espagnol et portugais *camara-*

*rada*, dérivé du mot *camara* (chambre). *Camarade* signifie donc, à la lettre, un *compagnon de chambre*.

**Camarilla**, n. f. de l'espagnol *camarilla*, diminutif de *camara* (chambre); il signifie donc, à la lettre une petite chambre, une chambrette. Au figuré, dans le langage politique, on entend par ce mot une coterie de courtisans qui a de l'influence sur la volonté du Chef de l'État, et par suite sur la marche du gouvernement.

**Camériste**, n. f. de l'espagnol et portugais *camarista*, femme de chambre d'une princesse ou d'une dame titrée.

**Camisole**, n. f. de l'espagnol et portugais *camisola* (chemisette), diminutif de *camisa* (chemise), sorte de vêtement court, à manches, qu'on met sur la chemise.

**Camphre**, n. m. de l'espagnol et portugais *canfôr* ou *al canfôr*, provenant de l'arabe *kâfour*, ou *èl kafour* (avec l'article). Remarquons, en passant, que le mot arabe est venu lui-même du malais : *kâpour*.

**Caoutchouc**, n. m. de l'espagnol *caut-chuc*. Le *caoutchouc*, ou vulgairement gomme élastique, est le suc laiteux de végétaux originaires de la Guyane, de l'Amérique du Sud, et aussi de Java et de Madagascar. Le *caoutchouc* importé pour la première fois en Europe, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, est devenu de nos

jours l'objet d'une branche de commerce très considérable.

**Caparaçon**, n. m. de l'espagnol *caparazon*, portugais *caparaçaõ* ou *caparazaõ*. Le *caparaçon* est une couverture d'étoffe armoriée, avec fourrures, franges et crépines, qui recouvrait jadis le cheval de bataille.

**Cape**, n. f. terme de marine, de l'espagnol et portugais *capa* (voile du grand mât). Ex : *être à la cape*, *mettre à la cape*.

**Capitan**, n. m. de l'espagnol *capitan*. Nos dictionnaires définissent le *capitan*, un homme qui fait le *matamore*.

**Capote**, n. f. de l'espagnol et portugais *capóte*. La *capote* est une espèce de redingote à l'usage des soldats.

**Carabine**, n. f. de l'espagnol et portugais *carabina*, sorte de fusil court ou de mousqueton dont la cavalerie française fut armée au temps de Henri IV et de Louis XIII. Les cavaliers s'appelaient alors des *carabins* ; plus tard ce nom fut remplacé par celui de *carabiniers*.

**Caracole**, n. f. terme de manège, de l'espagnol et portugais *caracol* (limaçon). On appelait *caracole* un mouvement de cavalerie qui consistait à tourner par le flanc, et à décrire ensuite un cercle ou un demi-cercle, en se retirant en arrière.

**Carambole**, n. f. de l'espagnol et portugais *carambola*, d'où les dérivés *caramboler* et *carambolage*.

On sait que le *carambolage* est le coup dans lequel, au jeu de billard, la bille du joueur va toucher les deux autres billes.

**Caramel**, n. m. de l'espagnol et portugais *caramelo*.

Le *caramel* est une pâte faite avec de l'huile d'amandes douces et du sucre fondu et durci.

**Caravelle**, n. f. terme de marine venant du portugais *caravéla*, espagnol *carabela*. La *caravelle* est un moyen navire, rond, portugais.

**Cargaison**, n. f. de l'espagnol *cargazon*, *carregaçõ* en portugais (chargement d'un vaisseau).

**Carmin**, n. m. de l'espagnol *carmin*, portugais *carmin*, nom d'une matière colorante d'un rouge éclatant, qu'on obtient, soit avec de l'alun et de la cochenille, soit avec de l'alun et du bois de Brésil.

**Carvi**, n. m. du portugais *al caravia*, *alcarevea* en espagnol, mots provenant de l'arabe *èl kerouyyah* ou sans l'article *kerouyyah*. Le *carvi* est une plante bisannuelle, ombellifère, qui donne un bon fourrage.

**Casanier**, n. m. de l'espagnol *casanero*, portugais *caséiro*, dérivé de *casa* (maison). Le *casanier* est celui qui aime à rester dans sa maison.

**Cascade**, n. f. de l'espagnol *cascada* (chute d'eau), portugais *cascata*. La *cascade* est une eau qui tombe avec bruit de roche en roche.

**Cascarille**, n. f. de l'espagnol *cascarilla*, portugais *cascarilha*, diminutif de *cascara* (coquille, écorce). La *cascarille* est une écorce amère et

aromatique d'un arbrisseau de l'Amérique du Sud, employée comme fébrifuge en pharmacie.

**Casemate**, n. f. de l'espagnol et portugais *casamata*, terme de fortification. La *casemate* est un lieu voûté sous terre, à l'épreuve de la bombe.

**Caserne**, n. f. de l'espagnol et portugais *caserna*, dérivé de *casa* (maison). La *caserne* est le bâtiment où logent les soldats.

**Casoar**, n. m. de l'espagnol et portugais *casobar*; genre d'oiseaux échassiers des Indes et de la Nouvelle-Hollande.

**Cassolette**, n. f. du portugais *cassoleta*, espagnol *cazoleta*; réchaud de métal où l'on fait brûler les parfums.

**Castagnettes**, n. f. de l'espagnol *castañetas*, portugais *castanhetas*. Les *castagnettes* sont un petit instrument de musique, composé de deux pièces concaves en forme de coquilles, qui s'attachent aux doigts au moyens de cordons.

**Catalpa**, n. m. de l'espagnol et portugais *catalpa*. On sait que le *catalpa* est un arbre indigène des parties tropicales de l'Amérique, remarquable par son ample feuillage et ses fleurs d'un beau blanc ponctué de pourpre.

**Cavalcade**, n. f. de l'espagnol *cabalgada* et portugais *cavalgada*; marche de gens à cheval, ou la troupe même des cavaliers.

**Cavalcadour**, adj. m. de l'espagnol *cabalgador*, et portugais *caval ador* (cavalier). La charge d'*écuyer-cavalcadour* n'a cessé d'exister à la

Cour de France qu'en l'année 1830. On donnait ce nom à l'officier qui avait la surveillance des chevaux et équipages du Roi.

**Caveçon**, n. m. terme de manège, de l'espagnol *cabeson*, en portugais *cabeçaõ*. Le *caveçon* est une espèce de bride qui se compose d'une bande de fer tournée en arc, ayant un anneau au milieu, montée d'une têtière et d'un sous-gorge, qu'on attache à la bouche du cheval, quand on veut le dresser.

**Cédille**, n. f. de l'espagnol *cedilla*, portugais *cedilha*. Signe orthographique inventé par les Espagnols, pour indiquer que la prononciation du *c*, devant les voyelles *a*, *o*, *u*, doit être celle de *s* dur, et non celle de *k*.

**Chaconne**, n. f. de l'espagnol *chacona*, sorte de danse autrefois très à la mode, à la Cour de France. Ce nom s'appliquait non seulement à la danse elle-même, mais aussi au chant et à la musique qui l'accompagnaient. C'était, dit Littré, un air de danse qui servait de finale à un ballet ou à un opéra. A la Cour du roi Louis XIV, le nom de *chaconne* se disait encore d'un ruban qui attachait le col de la chemise, et dont on laissait pendre négligemment les bouts par-devant.

**Chaloupe**, n. f. de l'espagnol et portugais *chalupa*, petit bâtiment à voiles et à rames, non ponté, destiné au service des vaisseaux.

**Charlatan**, n. m. de l'espagnol *charlatan*, portugais

*charlataõ*, racine *charlar* (bavarder). Autrefois on ne donnait le nom de *charlatan* qu'à l'individu qui vendait des drogues sur les places publiques. Ce nom s'applique aujourd'hui à une foule de gens qui exploitent la crédulité publique.

**Chimie**, n. f. de l'espagnol *quimia*, venu de l'arabe *kymyâ*.

**Chocolat**, n. m. de l'espagnol et portugais *chocolâte*, pâte refroidie du *cacao*, avec sucre et cannelle. Lorsque les Espagnols découvrirent le Mexique, le *chocolat* faisait une grande partie de la nourriture des Mexicains. Importé en Europe avec son nom indigène (*chocolatl*) un peu altéré dans sa terminaison, il ne devint en usage en France, qu'à partir de la régence d'Anne d'Autriche.

**Cigare**, n. m. de l'espagnol et portugais *cigarro*, petit rouleau de feuilles de tabac à fumer ; d'où le diminutif *cigarette*.

**Cimeterre**, n. m. de l'espagnol et portugais *cimitarra*, sabre à lame fort large et recourbée.

**Coca**, n. f. de l'espagnol et portugais *cóca*, la plante divine des Incas, précieuse surtout par ses feuilles, que les indigènes du Pérou et de l'Amérique du Sud mastiquent en mélange avec de la chaux ou des cendres. En Europe, on tire de ces feuilles très riches en potasse, la *cocaïne* cristallisable.

**Coche**, n. m. de l'espagnol et portugais *coche* (voiture, carrosse). Le *coche* était une grande voiture de transport en commun, que les diligences rem-



placèrent. « Six forts chevaux tiraient *un coche* » a dit notre La Fontaine. Ce mot s'employa d'abord au féminin, si l'on s'en rapporte au bon roi Henri IV qui écrivait à Sully : « Je ne pourrai vous voir, ma femme se sert de *ma coche*. »

**Cochenille**, n. f. de l'espagnol *cochinilla*, petit insecte d'Amérique fournissant le principe colorant avec lequel on fabrique les plus belles teintures écarlates.

**Cocher**, n. m. de l'espagnol *cochero*, portugais *cocheiro* ; le conducteur d'un *coche*, d'un carrosse, d'une voiture à quatre roues.

**Copal**, n. m. de l'espagnol et portugais *copal*, mot de provenance mexicaine. Le *copal* est la résine qu'on tire par incision de divers arbres de la Nouvelle-Espagne et des tropiques, et qui entre dans la composition du vernis.

**Copayer**, n. m. de l'espagnol *copaya*, arbre du Pérou et du Brésil, dont on extrait, par incision du tronc, un baume que nous appelons *copahu*, par altération du nom *copaïba*, en espagnol et en portugais.

**Cordillère**, n. f. de l'espagnol *cordillera*, portugais *cordilheira* (chaîne de montagnes). On cite souvent la *cordillère des Andes*, immense chaîne de montagnes de l'Amérique méridionale, le long de la côte Ouest.

**Cordonnier**, n. m. de l'espagnol *cordoan*. L'ancienne et véritable orthographe de notre mot *cordonnier* était sans nul doute *cordoanier*. Le *cordoan* ou

*cordouan* était l'espèce de cuir, ou de peau de chèvre, que l'on préparait principalement à *Cordoue*, pour en faire des chaussures.

Le nom donné à tous les cordonniers, sans exception, c'est *zapatero*, en espagnol, *sapateiro* en portugais; chez nous le *zapatero* ou *sapateiro* est devenu *savetier*, c'est-à-dire ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers, ou, au figuré, un mauvais ouvrier en quelque métier que ce soit. Le mot espagnol qui se rapproche le plus de notre mot *cordonnier* c'est *cordonero*, et ce mot est le nom du cordier et du passementier, et nullement celui du cordonnier.

**Corregidor**, n. m. de l'espagnol *corregidor*, portugais *corregedor*. C'est le nom donné en Espagne et en Portugal, au premier officier de justice d'une ville, où ne réside pas un gouverneur.

**Corrida**, n. f. ou *corrida de toros* (course de taureaux), *corrida de touros* en portugais. Ces jeux sont célèbres et fort goûtés en Espagne et en Portugal. En France, on aime mieux assister aux courses de chevaux qu'aux courses de taureaux, surtout à la *corrida de muerte* (*corrida avec mise à mort*), qui entraîne souvent la mort d'hommes, de chevaux et de taureaux.

**Corridor**, n. m. de l'espagnol et portugais *corredor*, espèce de galerie étroite qui sert de passage pour aller à plusieurs appartements, à plusieurs chambres. C'est le nom que, dans les anciennes

fortifications, l'on donnait à ce qu'on appelle aujourd'hui chemin couvert.

**Corsaire**, n. m. de l'espagnol et portugais *corsario*, dérivé de *corso* (course). Le *corsaire* est celui qui commande un vaisseau armé en *course*.

**Cortès**, n. f. de l'espagnol et portugais *cortès* (cour). A l'origine, on désignait par ce mot le lieu où se trouvait le Chef souverain avec sa suite ; maintenant on appelle *Cortès*, l'Assemblée représentative des Etats en Espagne et en Portugal.

**Corvette**, n. f. du portugais *corveta*, espagnol *corbeta*, terme de marine venu de l'arabe *korbéyt*, qui désigne un bâtiment léger, classé entre le brick et la frégate.

**Coton**, n. m. de l'espagnol *coton*, ou *algodon*, portugais *cotaõ*, mots provenant de l'arabe *qottn* ou *èl qottoun* ; d'où les dérivés : *cotonnade*, *cotonner*, *cotonneux*, *cotonnier*.

**Courtine**, n. f. de l'espagnol et portugais *cortina* (rideau). Ce terme de fortification désigne spécialement un front de muraille entre deux bastions. *Courtine*, dans son acception usuelle se dit d'un *rideau de lit*.

**Courtisan**, n. m. de l'espagnol *cortesano*, portugais *cortezãõ*, dérivés de *corte* (cour).

**Cramoisi**, de l'espagnol *carmesi*, portugais *carmesim*, provenant de l'arabe *qermezy*. Ce mot a été écrit successivement *kermesi*, puis *kermoisì*, et finalement *cramoisì*.

**Créole**, m. et f. de l'espagnol *criollo*, portugais *crioulo*. Ce nom de *créole*, donné d'abord aux Espagnols et Portugais nés en Amérique, s'étendit plus tard à tous les habitants issus de parents européens dans les colonies.

## D

**Darse** ou **Darsine**, n. f. de l'espagnol *dársena* ; bassin pratiqué dans un port.

**Diamant**, n. m. de l'espagnol et portugais *diamante*. Le premier *diamant* taillé fut porté, dit-on, par Charles le Téméraire ; il est possédé aujourd'hui par l'Espagne. On appelle *diamant-parangou* le *diamant modèle* ou sans défaut.

**Don**, n. m. de l'espagnol *don*, *dom* en portugais. titre particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal. Aujourd'hui ce titre correspond simplement à notre mot : Monsieur. Le féminin *dona* est une qualification honorifique attribuée aux dames espagnoles et portugaises. En France, tout le monde connaît *Don Quichotte*.

**Donzelle**, n. f. de l'espagnol *doncella* et portugais *donzella*. Autrefois ce mot n'avait rien d'irrespectueux et s'appliquait aux jeunes demoiselles ; maintenant il se prend le plus souvent en mauvaise part, et se dit communément en français d'une femme ou d'une fille de moralité équivoque.

**Dorade**, n. f. de l'espagnol *dorada*, portugais *dourada*. C'est le nom vulgaire du cyprin à écailles dorées.

**Doradille**, n. f. de l'espagnol *doradilla*, portugais *douradinha*. C'est le nom vulgaire de fougères qui naissent dans les fissures des rochers, dans les murailles et dans les lieux pierreux.

**Douane**, n. f. de l'espagnol et portugais *aduana*, mot provenant de l'arabe *dyouân*.

**Doublon**, n. m. de l'espagnol *doblon*, portugais *dobraô*; monnaie d'or espagnole qui a eu différentes valeurs suivant les temps, et qui équivalait aujourd'hui soit à 20 francs 38 centimes, ou 40 fr. 76 ou 81 fr. 52, selon qu'elle représente le *doublon* de 2 écus, de 4 écus, ou de 8 écus d'or.

(*A suivre.*)

Aristide MARRE.

---

# LES MOTS

## ARABES ET HISPANO-MORISQUES

### DU « DON QUICHOTTE »

---

(Suite)

D'ailleurs, vers l'époque où Don Quichotte sortait tout armé du cerveau de l'illustre écrivain, cette appellation commençait à prendre une signification particulière. *Tériaky* était une injure caractérisée qu'on appliquait à la foule des maniaques *afyouny*, *benguy*, *hachchâh*, etc., livrés sans remède ni mesure aux excitants et aux stupéfiants dont l'usage fut général parmi les musulmans pendant près de deux siècles. Outre l'*afyoûn*, constitué par le latex du pavot noir desséché, et le *kouknar* persan, suc du pavot blanc mis en consistance, le *tériaky*, soit chez lui, soit en des espèces d'« académies », suivant l'expression du malicieux P. Raphael du Mans, avait le choix entre le *beng*, breuvage violent fait d'une infusion de graines de pavot, de chénevis et de noix vomique, et les multiples pâtes opiacées dites *ma'djoûn*, « conserves de folie dont les compositions diverses ne tendent qu'à les rendre insensés et à leur donner mille et mille phantasies d'hypocon-

driaques dans la teste ». Parmi ces pâtes, le *barch* jouissait surtout de la faveur des Égyptiens (Lane, *Mod. Egyptians*, II, p. 35). Presque inconnu avant 1601, le tabac était sans doute « reçu pour honneste folie »; mais, « cordé et confit dans son jus », il était d'autant plus violent qu'il était mêlé de feuilles de chanvre « qui donnent des illusions et des endormissements à la tête merveilleux et pires cent fois que le vin »<sup>1</sup>. Mains édits sévirent sans succès contre les suppôts de l'opium et du chanvre, de ces drogues funestes qui se cachaient sous le nom de la thériaque; on ferma les officines des *ma'djoûndjy*; on alla, vers 1750, jusqu'à briser publiquement les pipes à tabac (Lane, II, p. 30); on fulmina même contre le café. Une vieille complainte turque pleure ainsi sur les détestables vices à la mode : « *Qahvè, enfyè vé asyoûn — Ah evkhaïn ma'djoûn!* » (Le café, le tabac et l'opium, — Ah! les pernicieuses drogues!).

Cependant, on n'en continuait pas moins, en cas de maladie, à recourir aux opiatés savants et compliqués, remèdes classiques et salutaires, dont les formules se trouvaient inscrites tout au long aux codex de Razi et d'Avicenne. Ici encore on n'avait que l'embarras du choix : il y avait le *Ma'djoûn el-Balâdir* (électuaire à l'anacarde), le *M. djâmi' l-Asrâr* (qui réunit tous les secrets), le *Tiryâq ed-Dahab* (thériaque d'or) et par-dessus tout le *Sawâtîr* (le grand

1. Lire, pour plus de détails, les pages alertes et spirituelles que le P. Raphael a écrites sur ce sujet dans son *Estat de la Perse en 1660* (p. 136-141).

sauveur, σώτεια)<sup>1</sup>. Les Mores usaient du *Ma'djoûn es-Sitta* (électuaire aux six drogues) dont les Espagnols firent *Machumacete* et *Maginaçote* (cf. Eguilaz et Dozy); les Turcs se soignaient avec le *Guéлиндjik ma'djoûny* (pâte de la petite fiancée) et le *Djévâhir ma'djoûny* (pâte de perles), sans compter l'*Altoûn Bâch* de Venise.

Tavernier nous apprend que, de son temps, les droguistes du Sultan préparaient dans l'Echansonnerie du Sérail une grande quantité de thériaque « que les Turcs appellent *Tiriak-Farik* parce qu'ils s'en servent comme de remède universel, et qu'ils en donnent charitablement à toutes sortes de gens, et de la ville et de la campagne, qui en viennent demander ». (*Relation du Sérail du Grand Seigneur*, dans les *Six Voyages de Tavernier*, Paris 1692, tome VI, p. 305.)

### (39) Bocaci

« *El uno de los estudiantes traía como en portamanteo en un lienzo de bocaci verde envuelto al parecer un poco de grana blanca.* » (2<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>, XIX.)  
« L'un des étudiants portait enveloppé dans une toilette de *boucassin* vert, comme en un sac de voyage, un peu de linge blanc. »

L'espagnol BOCACI — variantes anciennes BOCACIN et BOGACI — correspond au portugais BOCAXIM, à l'italien BOCCACINO et BOCCASCINO, au français BOUCASSIN — var. BOCASSIN et BOUGASSIN.

1. Cf. Sanguinetti, *Médecine et thérapeutique des Arabes*, dans *Journal Asiatique*, 1865, t. II et 1866, t. I.



On appelait autrefois de ce nom une espèce de toile de lin ou de coton de la nature des futaines, d'un tissu peu serré, d'un prix peu élevé, et qui servait à faire des vêtements légers, des doublures, des banderoles et des pavillons, des canevas pour tapisserie, des toilettes et même des lanternes.

Le boucassin était un de ces nombreux produits de l'industrie orientale dont l'ensemble constituait, au moyen âge, le principal objet du trafic entre musulmans et Francs. De même qu'aujourd'hui les tissus d'Outre-Manche, les étoffes exportées alors des lointains pays de langue arabe, turque et persane conservaient dans les pays d'importation leurs barbares noms d'origine. Les langues romanes furent naturellement les premières à s'enrichir de ces termes exotiques et spéciaux qu'elles transcrivirent d'une façon naïve et uniforme, et que le temps n'a guère marqués que pour en altérer la signification primitive. Tels étaient' le *camoïard*, c'est-à-dire la *moire* d'Angora ou laine *mohair* (*moukhayyar*), le *châle* de Perse (*châl*), le *cachemire* ou *casimir* du Tibet et de l'Inde (*Kâchmir*), le *bouracan* d'Afrique (*barrakân*), lainages fort recherchés que l'on rangeait dans la classe des *camelots*; le *baldaquin* de Baldac, c'est-à-dire Bagdad, et le *tabis*, du nom d'un quartier de cette ville (*attaby*), où il était fabriqué; le *camocas* ou *camocan* de Damas (*kamkhâ*), le *satin*

1. Sur ces tissus comme objets d'échange, consulter Heydt, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, éd. de Furey Raynaud. Leipzig 1885-86, 2 vol., et sur l'origine de ces mots les glossaires de Dozy, Devic, Eguilaz, etc.

provenant de *Tseu-thoung*, aujourd'hui Thsiouantchou-fou, en Chine (*zeitoûny*), le *dibas* dit de Venise (*dibâdj*), toutes étoffes riches par excellence ; le *taffetas* de Perse (*taftah*), la *mousseline* de Mossoul, (*mauçily*), la *gaze* de Ghazza en Palestine, et, en bas de l'échelle, après le *boucassin* d'Anatolie, les grossiers mais utiles tissus fabriqués au Vieux-Caire comme la *futaine* et la *fustanelle* (*foståty*), et le *bouqueran* ou *bougran* de Boukhara ; quant aux matières textiles mêmes, il suffit de citer la laine *mérinos* de Tlemcen, d'après le nom des souverains du pays, les Béni-Mérin (1195-1470) et le fin *coton* d'Égypte (*qoûn*) dont on faisait les *hoquetons*. Tous ces noms se retrouvent sous une forme presque identique dans les langues-sœurs du midi de l'Europe.

Les plus anciens textes connus où il soit fait mention du *boucassin* remontent à l'époque de Frescobaldi (*Viaggio*, éd. de G. Manzi, Rome 1818, pp. 45 et 96), et de Jacques Cœur qui avait 300 facteurs et maints comptoirs en Italie et dans le Levant. Du Cange cite un texte latin de 1259 et ceux-ci : « Un pourpoint de blanc *boucassin* qui bien pouvoit valoir seze sols » (1388) ; « Un drap blanc de *boucassin* à une croix de noir cendal pour mettre sur corps » (1401). Étienne Pasquier, un contemporain de Cervantès, parle dans ses *Recherches sur la France* (VI, p. 474) d'un « estendart de toile ou *boucassin* bordé de veloux ». De même, Agrippa d'Aubigné dans une lettre à M. de la Rivière : « Avoir changé tous les velours en futaines, les satins en *bougassins*. »

On disait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle des toiles apprêtées et calandrées qu'elles étaient *boucassinées*, et à partir du XVII<sup>e</sup> on entendit par *boucassin* une sorte de droguet sergé et lustré, parfois mêlé de soie. A l'époque où Du Cange publiait son *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* (1678), le boucassin était très à la mode en Anjou : « *Boucassinus*, dit-il, pannus subtilior e gossypio vel lino notissimus est apud Andegavos ». Il ressemblait à la toile de Cambrai (v. *infra*).

D'après les lexicographes espagnols, le *Bocaci* désigna une fausse toile de lin, teinte diversement et calandrée (Cobarruvias), un treillis (Quintana), une toile gommée, de nuances variées et plus grossière que la *holandilla*, c'est-à-dire la silésienne (*Acad.*).

Peyssonel entre dans de minutieux détails à propos du commerce des boucassins ou toiles de coton teintes et gommées de Tokat, de Kastambol et d'Amasia dont on faisait en Orient des caftans et des dessus de pelisses pour les hommes et pour les femmes. « C'est une marchandise d'un usage général ; c'est celle aussi qui porte le plus grand coup dans ce pays-là (Circassie, Crimée) à la consommation de nos draps. » (*Traité sur le commerce de la mer Noire*, 2 vol., Paris 1787, I, p. 49-50.)

Qui parle de *boucassin* aujourd'hui ? Il n'y a pas un tisserand, fût-il d'Angers, qui saurait dire en quoi consista ce tissu oriental, lequel se survit cependant en imitation et sous un nom plus moderne<sup>1</sup>. L'ar-

1. La *lustrine* et la *percaline*, à ce qu'il paraît.

chéologie le guettait déjà au moment où le patient Du Cange rédigeait ces lignes : « Minus notæ significationis vocabulum barbarum *Bocassinus*, de quo interrogati respondent linei panni speciem esse subtilitate præstantis, quemadmodum Belgis est quem Camera-cencem appellant, ideoque laternis formandis servire, *adferri autem ex Oriente.* »

Le mot, en effet, est turc. Le dictionnaire de Bianchi donne « BOGHACI, toile de coton », et « BOHACI, cotonnine colorée », le second étant une déformation évidente du premier. Le *Suppl. aux dict. turcs* de Barbier de Meynard est plus explicite encore : « BOGHACI, toile d'un tissu peu serré qui sert à faire des doublures, en v. fr. *bocassin.* » Un autre terme est à comparer pour le fond comme pour la forme avec celui-ci, savoir : BOGHTCHA qui signifie « toute pièce d'étoffe carrée, mouchoir, fichu, châle, toilette : de là, ballot, paquet, liasse, petit sac », d'où le verbe *boghtchalamay* « envelopper, emballer, emballer »<sup>1</sup>. On lit dans l'*Estat de la Perse* du P. Raphael du Mans (p. 104) : « Le *Boghtchèdar* porte comme une tavoille enpandancée dans son bras, là où sont les habits de nuit de son maistre... »

BOCACI manque dans le glossaire de Dozy, BOUCASSIN dans celui de Devic. Quant à Eguilaz, il tire BOCACI d'un prétendu mot arabe : *Boghâzy*, qui aurait le même sens d'après un certain *Intérprete arabigo-castellano*, lexique resté manuscrit (v. la bibliog. de Simonet, p. CCXX) et dont l'auteur, le

1. « Le *boktcha-tutun* est une sorte de tabac qui est en petites ball es de 40 à 45 paras l'ocque. » Peyssonel, *l. c.*, I, p. 101.

P. Gonzalez, missionnaire franciscain, enseignait l'arabe à Damas aux environs de 1700. Ce *Boghâzy*, qui n'est que le vocable ture plus ou moins bien transcrit, suggère bien à tort à Eguilaz l'idée de s'appuyer sur le mot *Bâghiziya*, ainsi vocalisé dans les Qâmoûs, et dont l'unique sens : « Vêtement de soie écruë ou d'un tissu ressemblant à la soie » l'éloigne quelque peu du ture BOGHACI et du médiéval *Bocassinus*.

(40-41) **Cavial (Botarga)**

« *Pusieron asimismo un manjar negro, que dicen que se llama cabial, y es hecho de huevos de pescados, gran despertador de colambre.* » (2<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>, LIV.)

« Ils posèrent en même temps [sur la nappe] un mets tout noir, qui s'appelle, dit-on, *caviar*, est fait d'œufs de poissons et réveille grandement l'appétit. »

Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Catalans et Marseillais, Génois et Vénitiens restèrent les principaux facteurs de l'Europe pour les articles de luxe originaires du Levant, comme les pelleteries et les cuirs bruts ou ouvrés, les gemmes et les perles, les draps d'or et les soieries ; et ce n'était pas tout ce que leurs nombreuses flottes marchandes rapportaient des Echelles : aux aromates, aux épices de toute nature, ils joignaient toutes sortes de denrées et de « produits alimentaires » parmi lesquels figuraient le *caviar* et l'antique *boutargue*.

Malgré la décadence de leurs comptoirs du Pont-Euxin et particulièrement de Caffa<sup>1</sup> où ils exercèrent

1. Auj. Féodosia, en Crimée.

un véritable empire commercial de 1266 à 1475, les Génois de Galata conservèrent le monopole de l'importation des œufs d'esturgeon pressés et salés sur place par l'industrie indigène. Il faut croire que de cette friandise de Nogai et de Petchénégue l'Europe fit tôt ou tard une consommation assez respectable, car le mot par lequel Turcs, Turkmènes et Tatars désignaient cet aliment toujours très recherché en Orient : KHAVIAR, passa dans presque toutes nos langues : *κaviápu* en grec, CAVIALE en italien, CAVIARE en anglais, etc.<sup>1</sup>, le russe excepté : *ikra* (terme générique) *zernistaïa*, caviar grenu, *ikra paiousnaïa*, caviar en pâte. Cependant, d'après la description que Cervantès croit devoir faire de ce *manjar*, dont l'aspect bien connu est celui du cambouis, il semblerait que l'usage n'en était pas encore très répandu en Espagne à l'époque de Philippe II. Avait-il plus de succès en Angleterre ? « The play, dit Shakspeare, pleased not to the million ; t'was *caviary* to the general » (*Hamlet*, II, I, v. 457). Chez Rabelais, du moins, le mot revient souvent : « Fait jeter en leurs naufs... nombre de *cavial* » (*Pantagruel*, IV, 18) ; « D'entrée de table ils lui offrent *caviat* (var. *caviaus*), *boutargues*... » (*Ib.*, 60) ; « Furent donc apportés saumades belles et bonnes, cervelats, *boutargues*, *caviar*... et tels autres ramonneurs de gosier » (*Ib.*, V, 43).

1. *Khabiâri* en arabe, d'après Boethor.

## A SYNOPSIS

# ANALYTICAL AND QUOTATION

*of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.*

---

(Suite)

Cf. Marc 14. 5. Çaten, & 1. 45. bairzaiten. Les deux formes signifient *poucoit*. Dans la définition de Çaten dans ma synopsis, *Revue de Linguistique*, 1908, p. 140, lisez 'imparfait' au lieu de 'prés.'

Le Padre J. I. de Arana (S. J.) croyait que *ikutze* pourrait être identique avec *ikuste* = *voir*, parce que l'on regarde et examine ce qu'on lave. On pourrait y voir la racine *utz* = *quitté, enlevé*, s'il y avait un mot *ik* signifiant *souillure*.

ÇAITEZTE. 1. Imp. pl. 2., aux. *Be ye!*

10. 32. ORHOIT çaitezte aitzineco egunéz, Reduisez en memoire les iours precedens,

eTZAITEZTELA. 1. I. q. çaitezte, avec la conj. optatif ou impératif, et l'ancien négatif simple *e*, lequel a conservé le son du *tz* qu'eut autrefois le *z*. *Be ye (not)!*

13. 9. ... etzaitetzela hara huna ERABIL : Ne soyez point distraits çà & là

eTZAITEZTENÇÁT. 2. I. q. çaiteztençát. Subj.

prés. pl. 2., décl. dest., avec le vieux négatif *e* = *ne*, aux. *To the end that ye be (not)*.

6. 12. Nonchalent EGUIN *etzaitztençât*, (H. mit Notchalent) Afin que ne soyez lasches :
12. 3. ... *çuen* gogoetan FALTATURIC AKIT *etzaitztençât*. ... : afin que ne vous lassiez point en defaillant en vos courages.
- baITZAITVZTET. 1. I. q. *çaituztet*, avec le préfixe *bai*, lequel a pu conserver au *z* le son primitif *tz*. Ind. prés. s. 1., r. pl. 2<sup>e</sup> pers., aux. act. *I (do) have you*.
13. 23. ... *ceinequin* ... IKUSSIREN *baitzaituztet*. ... , avec lequel ie vous verray,
- ÇAITVZTÉZ. 1. Ind. prés. pl. 3., r. pl. 2<sup>e</sup> pers., aux. act. *They have you*.
13. 24. ... SALUTATZEN *çaituztéz* Italiacoec. ... Ceux qui sont d'Italie vous saluent.
- ÇAITZATELA. 1. Imp. s. 3., r. pl. 2<sup>e</sup> pers., aux. act. *May He have you!*
13. 21. CONFIRMA *çaitzatela* obra on orotan, bere vorondatearen EGUITERA, Vous parface en toute bonne œuvre, pour faire sa volonté,
- eTZAITZATENÇÂT. 1. I. q. *çaitçatençât*, avec *e* négatif. Subj. prés. s. 3., r. pl. 2<sup>e</sup> pers., décl. dest., aux. act. *To the end that it have you (not)*.
12. 15. ... TRUBLA *etzaitzatençât* : ... que... ne vous destourbe,
- eTZAIZQVIC. 1. I. q. *çaiçquic*, avec *e* nég. Ind.



prés. pl. 3., r. i. s., 2<sup>e</sup> pers., adr. masc.,  
aux. *They are (not) to thee, o man!*

10. 6. Halaber holocaustac ez oblationea bekatuagatic *etzaizquic* placent İÇAN : Tu n'as point aussi prins plaisir és holocaustes, ni en l'oblation pour le peché. (Combien de mots commençant en *pl* trouve-t-on chez Leizarraga ?)

ÇAIZTE. 1. Ind. prés. pl. 3., r. i. pl., aux. *They are to them.* (Cf. Philip. 2. 21; Mat. 25. sommaire 15; I Pierre. 4. 4; Marc. 3. 28., 4. 11., 16. 17.; Jean 20. 23.)

11. 34. ..., ITZURI<sup>1</sup> *ican çaizte* ezpata ahoey, ..., ont euté les trenchans des glaiues, (L. traduit *στόματα μαχαίρας*. Cf. Luc 21. 24. ezpataren aboz; Rév. 1. 16. & 2. 12. bi ahotaco ezpata; Hébr. 4. 12., sous *den* ci-dessus, ezpata bi ahotacoric.)

ÇAİÇVE. 2. Ind. prés. s. 3., r. i. pl. 2<sup>e</sup> pers., aux. *Is to you.*

12. 5. Eta AHANGI *çaiçue* exhortationea, Et auez oublié l'exhortation

12. 7. ..., Iaincoa *bere* haourrey anço PRESENTAZEN *çaiçue* : ..., Dieu s'offre à vous comme à ses enfans :

TZARETE & ÇARETE. 9. Ind. prés. pl. 2., v. s. & aux. *Ye are.*

5. 11. ... : CEPEN ENÇUTERA NAGUITU *ican* baitza-

1. M. le chanoine Arbelbide disait que ce mot était identique à *itzuli* = *se retourner*.

*rete* : ... : attendu que vous estes lasches à ouir.

5. 12. ..., berriz IRACATSI BEHAR baitzarete... :  
eta halaco EGUIN çarete non ..., vous auez  
derechef besoin qu'on vous enseigne ... :  
& estes deuenus tels que
10. 33. Alde batetic gucién monstraçatan escarnioz  
eta tribulationez EÇARRI içan çarete :  
Quand d'une part vous auez esté mis en  
monstre à tous par opprobres & tribula-  
tions :
10. 34. Ecen ... afflictionean-ere participant EGUIN  
içan çarete, Car vous auez aussi esté par-  
ticipans de l'affliction
12. 8. Bada baldin gaztigamendu gabe baçA-  
RETE , ... , beraz bastard ÇARETE eta ez  
seme. Si donc vous estes sans chastie-  
ment, ... vous estes bastards & non point  
fils.
12. 18. Ecen etzarete ETHORRI ... mendi batetara,  
Car vous n'estes point venus à vne mon-  
tagne
12. 22. Baina ETHORRI içan çarete Siongo mendira,  
Ains vous estes venus à la montagne de  
Sion,
- ÇARETELA. 1. I. q. çarete, aux., avec *la* partici-  
pial. *While ye are.*
12. 4. ..., bekatuaren contra COMBATITZEN çaretela :  
... en combatant contre le peché.
- ÇARETEN. 3. I. q. çarete, aux., avec *n* conj., don-  
nant le sens de l'impératif. *Be ye!*

13. 3. *Çaretén* ORHOIT presoneréz, Ayez memoire des prisonniers,

13. 5. . . . , ÇARETEN content presentecoéz : (H. mit *çaretén*. L. avait lu *ἄρχοῦμενοι*.) . . . , estans contens de ce que vous avez presentement :

13. 7. *Çaretén* ORHOIT çuen guidaçaléz, Ayez memoire de vos conducteurs,

ÇARETENAC. 1. 1. q. *çarete*, v., s., avec *n* rel. pl. nom., décl. voc. intr., bien que *eçacue*, le verbe qui suit, soit actif. (*nac* = *vous autres qui*.) *Ye who are*.

3. 1. . . . , vocatione celestialen participant ÇARETENÁC, . . . , qui estes participans de la vocation celeste, (L. ne traduit pas 'la'. Il rend *κλήσεως ἐπουρανίου* sans l'article.)

ÇARETENEAN. 1. 1. q. *çaretén*, aux., *n* rel. temp. décl. temp. (*nean* = *quand*.) *When ye are*.

10. 33. . . . : eta berce aldetic . . . lagun EGUIN *içan çaretenean*. . . . : & quand d'autre part vous avez esté faits compagnons (Voyez *ciradenén*.)

ÇARREITZATE. 1. Imp. pl. 2., r. i. s., v. irr. intr. *iarreiki*. (Cf. Luc. 22. 10.) *Follow ye it!*

12. 14. Baqueari ÇARREITZATE guciequin, eta saindu-tassunari, Suyuez paix avec tous, & sainteté,

CEDIN & eTZEDIN. 7. Ind. imp., s. 3., aux. *He was*, or (with *e*) *was not*.

4. 4. ...., Eta REPOSA *cedin* Iaincóa ...., Et Dieu se reposa
11. 5. ... : ecen ERAMAN *cedin* baino lehen, ... : Car deuant qu'il fust emporté, (Ici le *n* final devient conjonctif, régi par *baino* = *que*.)
11. 7. ... : eta EGUIN *cedin* ... heredero, ... : & fut fait heritier
11. 8. ...., eta PARTI *cedin* ...., & se partit,
11. 9. Fedez EGON *cedin* ... Par foy il demeura
11. 11. ...., eta adinetic lekora ERDI *cedin* ,...., & enfanta hors d'aage,
11. 31. ...., Rahab paillardá etzedin GAL ... Rahab paillarde ne perit point
- CEGOEN. 2. Ind. imp. s. 3., v. neut. *egon*, comme auxiliaire. *He stayed*.
11. 10. Ecen ciuitate fundament-dunaren BEGUIRA CEGOEN, Car il attendoit la cité qui a fondement :
11. 26. ...., ecen recompensara BEHA CEGOEN.  
... : car il auoit esgard à la remuneration.
- CELA & eTZELA. 6. 1. q. *cen*, v. s. (11. 411.) & aux., avec *la* conj. & (7. 1. & 11. 9.) participial. *That, or while he was*.
7. 1. ... haur reguén DESEGUITETIC ITZULTZEN *cela*, ... qui retournoit de la deffaite des rois,

(A suivre.)

E.-S. DODGSON.

---

## CORRIGENDA

---

La « *Revue de Linguistique* », Tome 42

- P. 33. l. 18. Lisez : taquizquiçuela AHANZ :
- P. 34. l. 7. baitACUSSAÇUE
- P. 35. l. 2. (Cf. 12. 15. *aldara* = défaillir.)  
l. 8. (Cf. *áncora* en Castillan.)
- P. 36. l. 25. (Cf. *castigo* en Castillan.)
- P. 37. 1<sup>re</sup> note, lisez Le Basque
- P. 38. Ajoutez à la note « Voyez T.V, 5. 13. »
- P. 39. 11. 7. On remarque la différence de temps entre 'eztiraden' et 'voyoyent', comme équivalent de βλεπομένων.
- P. 41. l. 13. Lisez (with
- P. 42. l. 8. Lisez baitu
- P. 130. l. 5 d'en bas. Lisez « Impératif » au lieu de « Ind. imp. »
- P. 131. (Note). Lisez *patron*
- P. 133. l. 10. Lisez *ezTiradela.*)
- P. 134. l. 4. Lisez *Çaitzatela,*
- P. 135. l. 1. Lisez *d'autre.*)  
l. 11. Lisez *mater.*)  
l. 12. Lisez *Tzayón,*
- Tome 41. P. 272. l. 4. après LEÇATENÇÁT insérez 1.  
— P. 277. l. 14. Lisez *nuen.* La note 2 d'en bas concerne p. 278, l. 9. ahalque.

Dans mon ouvrage « *The Leicarragan Verb. An Analysis of the 703 Verbal Forms in the Gospel according to Matthew* » (London : H. Frowd, 1907), p. 60. Biffez la note disant : « On a trouvé récemment une monnaie d'or visigothique dans un champ près de Durango ». Il résulte que cette monnaie est d'Alphonse V, roi d'Aragón.

*Hermathena*, 1907, p. 256, l. 4. Au lieu de *qui*) lisez *que*)

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*A Gypsy bibliography*, by George F. BLACK, Ph. D.,  
*Liverpool*, 1909, in-8°, 139 feuillets numérotés, im-  
primés au recto seulement.

Utile et très intéressant travail, qui paraît fort com-  
plet et très exact, publié par la *Gypsy lore Society*. Il  
est d'ailleurs qualifié de « provisional issue », et tous les  
lecteurs sont priés de collaborer à le perfectionner et à  
le compléter. J'y trouve toutes les publications de  
MM. Bataillard, Baudrimont, Fr. Michel, Lacroix, etc. ;  
mais il est possible que des petits articles publiés en  
province aient échappé à M. Black.

J. V.

---

*Smithsonian Institution*. Bureau of american Ethno-  
logy. Bulletin 34. *Washington*, Gov. pr., 1908, in-8°,  
(ij)-x-460 p., XXVIII pl., 7 fig., tableaux.

Contient une étude minutieuse et attentive par  
M. Aleš Hrdlička : observations physiologiques et  
médicales faites sur des indigènes du S.-O. des Etats-  
Unis et du Nord du Mexique, avec une notice biblio-  
graphique et un index très bien fait.

J. V.

---

*Die französischen wörter germanischen ursprungs*, von dr. A. BURGER, St-Pölten, 1908, 20 p., in-18.

Intéressante nomenclature, divisée en trois séries : mots empruntés au haut-allemand, mots empruntés au bas-allemand (anglo-saxon, anglais, hollandais), mots empruntés à l'italien par l'intermédiaire de l'allemand.

J. V.

---

*Russische Literatur*, par Erich BOCLENEC. II. Leipzig, Goeschen, 1909, in-12, 130 p.

Extrait, avec notes explicatives en allemand, des *Récits de Garchine* (1855-1888).

J. V.

---

*Vocabulaire comparatif* de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte-d'Ivoire et dans les régions limitrophes... par Maurice DELAFOSSE. Paris, E. Leroux, 1904, gr. in-8° de (iv)-iv-285 p. et 1 carte.

Je ne suis pas en état d'apprécier la valeur et l'utilité de cet ouvrage qui représente un travail considérable; en général, d'ailleurs, je n'aime pas beaucoup les vocabulaires et les recueils de mots.

Il y aurait quelques observations à présenter sur la transcription et la prononciation de noms indigènes. Je ne vois pas ce que c'est qu'un *i* fortement nasalisé « presque comme *igne* dans *digne* », d'autant plus que *ñ* « gn » existe séparément; — je ne comprends pas non plus *jh* qui est un *h* chuinté, ni *nh* « *h* nasalisé »; — *sh* est probablement la première sifflante sanscrite que nous transcrivons ç.



Les idiomes étudiés par M. Delafosse, en réalité au nombre de soixante-six, sont parlés sur un territoire d'environ six cents kilomètres carrés. Une telle variété ne surprendra pas les linguistes : rien n'est plus variable que la parole humaine. A l'origine, il y avait évidemment autant de langues particulières que de familles, que de tribus ; la simplification et la réduction se sont opérées par la concurrence vitale.

J. VINSON.

---

*Memorie della R. Accademia delle Scienze del Istituto di Bologna. Classe di Scienze Morali. Serie I e II, Sezione di Scienze storico filologiche. Fasc. 1-2 de chaque série. Bologne, 1908, in-4°, 263 p. et 223 p.*

Les mémoires qui composent ce recueil sont au nombre de : 1° un long et important travail de M. Alf. Trombetti, *Essai de glottologie générale comparée. I. Les pronoms personnels* (I. p. 5-137, 161-263, II. p. 35-91 et 93-159) ; 2° une notice de M. G. Albin, *Le livre Isottanus et son auteur* (I, p. 139-160) ; 3° une note de M. V. Puntoni, *Sur l'hymne homérique*, IX, s. v. *Sur Artemis* (II, p. 161-165) ; 4° une dissertation de M. F. Acri, *S. Thomas et Aristote* (II, p. 3-33) et 5° une étude de M. A. Trombetti, *Sur la parenté de la langue étrusque* (II, p. 167-221).

Ce sont évidemment les articles de M. Trombetti qui nous intéressent le plus. Mais je ne puis approuver ni le mode de travail ni les conclusions de l'auteur dans les parentés linguistiques : que les pronoms démonstratifs soient antérieurs aux pronoms personnels, cela est fort possible ; mais qu'il y ait des affinités plus

ou moins grandes entre le chamito-sémitique et l'ouralo-altaïque, entre celui-ci et l'indo-européen, entre le dravidico-canara et les précédents, cela me paraît une pure chimère. Voici un exemple du raisonnement de l'auteur : (II, p. 153) « Non deva far maraviglia che il secondo elemento dei pronomi composti abbia in alcuni gruppi la funzione di « segna-caso » e in altri no, e che la funzione stessa di segna-caso non sia sempre identica. Così, per esempio, *ne-k* nel Berbero è semplicemente 'io', *ni-k* nel Basco è 'io' caso negativo, *nê-kku* nel Tamil è 'mihi' ecc. » En ce qui concerne *nê-kku*, je ferai observer que c'est une forme particulière propre au langage des Brahmes, et que la forme normale est *enakku* ou *ét'ku* (pour *en'ku*).

M. Trombetti forme des langues qu'il compare onze groupes, mais plusieurs sont fort discutables. Je n'admets guère pour ma part le groupe chamito-sémitique, et personne n'acceptera, je crois, des groupes dravidico-australien, mundo-polynésien, caucasico-basque, etc.

Voyons d'un peu plus près ce qui est dit du basque (I, p. 94-113) et du dravidien (I, p. 161-201).

Je laisse de côté les idiomes du Caucase qui n'ont rien à voir avec le basque. Dans *nakark* « tu me portes », *na* n'est point un datif : l'*a* est radical-verbal et *n* est « moi » accusatif ; *sara* « vous êtes » n'est point pour *swara*, car le primitif est *sizas* qui fait successivement *sisa*, *sira*, *saira*, *sara*, et les formes primitives sont en *i*, non en *a*, car « être » est *is* ; comme « avoir » est *u* (*gaitu* « il a nous » est secondaire à *gitu*, où *it* est un signe de pluralité) ; mais je puis dire

ici que les formes primitives des pronoms basques sont probablement *nur*, *kur*, *gur*, *zur*, et que *kur* « toi » paraît identique à *kur* « celui-ci ».

Le chapitre consacré aux langues dravidiennes, qu'il faut absolument distinguer des idiomes australiens, offre la même erreur d'observation et d'appréciation. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le pronom de première personne se ramène au démonstratif éloigné *a* et celui de seconde à l'approché *i*. Mais cela ne prouve en aucune façon une parenté linguistique quelconque. Les langues peuvent avoir des mêmes procédés sans avoir rien de commun entre elles.

Julien VINSON.

---

*The tamil antiquarian*, n° 3. *Trichenapally*, 1909, pet. in-8°, 2-(lj)-xij-85 p.

Ce très intéressant numéro contient seulement un mémoire de feu le professeur P. Suadaran Pillay sur « l'âge de Tirujñanasambandha », l'un des quatre grands saints du çivaïsme tamoul. Cette date est fort importante pour l'histoire de la littérature tamoule ; malheureusement, les érudits du pays ont la tendance fâcheuse d'interpréter les textes de façon à donner à la littérature tamoule une antiquité inadmissible et que les faits démentent certainement. Elle ne saurait être antérieure au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

J. V.

---

*Bulletin du parler français au Canada*. Québec, Université Laval, t. VI, n° 4-10, p. 121-399; t. VII, n° 1-7, p. 1-280, 1908-1909, gr. in-8°.

Outre les revues ordinaires : sarclures, glanures, Questions et réponses, Anglicismes, Revues et journaux; outre le rapport annuel de 1908, les procès-verbaux et les tables; outre les continuations du lexique canadien-français, cet intéressant recueil contient des articles très variés et qui se lisent avec un grand plaisir : *La littérature canadienne* : Michel Bibard, par l'abbé Camille Roy; *La langue parlée au N.-O. canadien*, par Philéas Gagnon; *Le roman du colon* : Jean Rivard, par M. Camille Roy; *Les violons d'autrefois*, par T. E. Grinc; *Les formats canadiens*, par A. Rivard; *Un fils de Lorraine aux fêtes du III<sup>e</sup> centenaire*, par l'abbé A. Huot; *Samuel de Champlain*, par Georges Gourdon; *Causerie philologique*, par l'abbé E. Chartier; *Le français administratif*, par L. T. Bourges; *L'inversion des noms sauvages*, par Eug. Rouillard; *Causerie grammaticale*, par l'abbé C. Roy; *François Coppée*, par l'abbé A. Huot; etc., etc.

J. V.

---

# VARIA

---

## I. — Histoires d'examens

On sait que, la mode s'en étant mêlée, les examens des brevets de capacité, à Paris, sont affrontés chaque année par de nombreuses candidates, plus de 5.000 pour le brevet élémentaire et de 1.500 pour le brevet supérieur. Les deux tiers environ réussissent à obtenir les diplômes convoités. Les commissions d'examens comprennent plus de cent cinquante examinateurs.

Comme on peut s'y attendre, ces examens ont donné lieu à de curieuses observations et à d'innombrables anecdotes, depuis cet ecclésiastique qui interrogeait sur l'instruction religieuse, et qui, impatienté des hésitations de la candidate, lui cria : « Accouchez donc, Mademoiselle ! », jusqu'au libre-penseur facétieux insistant auprès d'une religieuse sur le mot « amour » et tout ce qui s'y rapporte. On a relevé des noms bizarres : Beauventre, Gâte-soupe, Mangematin, Troiscœufs, Lafleurdespois, etc., et des prénoms extraordinaires : Aménaïde, Théodelinde, etc.

Les réponses orales sont parfois inattendues : « Roland, neveu de Charlemagne, est mort de la rupture d'un anévrisme pour avoir trop sonné du cor » ; « en 1815 les Français prirent pour roi un Belge nommé Louis-Philippe », etc. ; mais les examens écrits offrent des choses tout à fait réjouissantes. Une composition française, par un Frère des Écoles chrétiennes, commençait ainsi : « La sobriété est le pendule régulateur des sociétés humaines » ; un candidat aux bourses des Écoles primaires supérieures affirmait que « Henri IV avait été assassiné par un musulman fanatique nommé Cavaignac » ; un autre disait « que la restauration est le gouvernement de Mac-Mahon, du 4 septembre 1815 au 2 décembre 1870 ». Une petite fille expliquait ainsi le mot *philosophe* de sa

dictée : « un philosophe est un Monsieur qui se f... de tout » (le mot est en toutes lettres dans la copie). Enfin une pauvre fille de dix-sept ans avait mal entendu cette phrase : « l'oiseau, pour faire son nid, prend du lichen sur l'arbre même », et elle écrivit courageusement « prend du nickel sur l'abdomen ».

On a raconté qu'au Baccalauréat un jeune homme, auquel on soufflait le nom de la mère d'Henri IV : Jeanne d'Albret, entendit « Jeanne d'Arc » et dit à haute voix, pour mettre quelque chose de son crû : « La pucelle d'Orléans ». Une autre fois, un examinateur demandait quel était le père de Charlemagne et, voyant dans la salle un spectateur brandir son parapluie, s'écria vivement : « Eh ! là-bas, Monsieur, ne soufflez pas ! »

## II. Charade numérique

Mon premier vaut cinquante fois  
Ma troisième partie.  
Et celle-ci contient dix fois  
Ma seconde partie ;  
Mon tout, qui ne vaut qu'une fois  
Ma troisième partie,  
Contient pourtant cinq cent neuf fois  
Ma seconde partie.

Le mot est *DIX* qui se lit 509 en chiffres romains.

---

*L'Imprimeur-Gérant :*

E. BERTRAND.

# LA LANGUE BASQUE A LA SORBONNE

---

## Une thèse sur un sujet basque pour le Doctorat ès Lettres<sup>1</sup>.

Le 13 mars dernier, M. Albert Léon, de Bordeaux, agrégé de philosophie, professeur au lycée de La Roche-sur-Yon a soutenu, en Sorbonne, deux thèses pour le Doctorat ès lettres. Suivant l'usage, la thèse complémentaire a été discutée la première; elle avait pour sujet : *Une pastorale basque, Hélène de Constantinople*. Le jury était composé de MM. Antoine Thomas, professeur de littérature française du Moyen-Age à la Faculté des Lettres, président; de M. Julien Vinson, inspecteur des Eaux et Forêts, professeur à l'École nationale des Langues Orientales vivantes, qui avait fait le rapport sur la thèse manuscrite, et de M. G. Reynier, maître de conférences à la Faculté, bien connu par ses études sur la littérature espagnole.

La séance a été ouverte à 1 h. et demie. M. Thomas a

1. Outre mes souvenirs personnels, je me suis aidé, pour ce compte rendu, des notes prises par notre collaborateur M. G. Labcombe, qu'il a publiées dans la *Revue internationale des Études basques*, t. III, 3<sup>e</sup> fascicule.

complimenté d'une façon générale le récipiendaire sur son travail, et il a remercié M. Vinson d'avoir bien voulu prêter son concours au jury où l'appelaient sa compétence indiscutable; il a alors donné la parole à M. Vinson, qui s'est exprimé à peu près en ces termes :

« J'aurais à vous adresser mes félicitations, Monsieur, pour votre thèse, mais auparavant vous me permettez d'exprimer le très vif regret que j'éprouve à ne pas voir ici mon vieil ami Luchaire, que la mort impitoyable nous a enlevé, il y a quatre mois à peine. Il était tout désigné pour prendre part à cette soutenance par les études remarquables qu'il avait publiées, il y a trente-cinq ans déjà, sur les choses basques. Je le regrette d'autant plus que je me trouve un peu embarrassé de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui; je sens plus que jamais ma faiblesse en me voyant appelé à siéger à côté de maîtres éminents, dans cette vieille Sorbonne où sont réunies toutes les illustrations de la littérature et des sciences, où tant de gloires ont été consacrées et dont le rayonnement s'étend sur l'univers tout entier. De mon passage ici, il me restera comme un de ces parfums indestructibles que laissent après elles ces plantes puissantes des régions tropicales où j'ai passé mon enfance.

Je ne saurais oublier, en effet, que c'est parce que je suis professeur d'hindoustani qu'il m'est donné de prendre part à une discussion où la langue basque est intéressée. Le rapprochement de ces deux langues, basque et hindoustani, parlées, l'une par



plus de cent millions d'hommes, et l'autre par moins de cinq cent mille, mais dont l'importance scientifique est en raison inverse du nombre de ceux qui les parlent; ce rapprochement, déjà inattendu et singulier en lui-même, a été imaginé, prévu si l'on veut, par un des esprits les plus originaux du dernier siècle, par Théophile Gauthier. Dans *Fortunio*<sup>1</sup>, en effet, il met en scène un professeur d'hindoustani du Collège de France auquel on présente une pièce de vers dans cet idiome, mais qui ne peut la traduire, car, sous prétexte d'hindoustani, il enseigne seulement à son unique auditeur, un Allemand naïf, le patois basque ou escuara.

Me voici amené, Monsieur, à l'objet de votre thèse. Comme je vous le disais tout à l'heure, elle mérite des éloges. Je vous féliciterai tout d'abord d'avoir choisi un sujet basque et d'avoir ainsi attiré l'attention du monde savant sur une langue trop peu étudiée encore, et qui est cependant la plus ancienne et la plus intéressante de toutes celles de l'Europe. Je dois vous féliciter également d'avoir pris, pour votre thèse complémentaire, un sujet tout différent de celui de votre thèse principale; vous avez voulu montrer que vous n'entendiez pas vous cantonner sur le terrain de la philosophie, et que vous ne vouliez pas être l'homme d'un seul livre. Votre thèse est d'ailleurs intéressante, bien

1. Cf. édition originale, *Paris*, Desessart, 1838, in-8°, p. 108. « M. C\*\*\*, professeur d'Indostani, n'avait jamais su que la langue eskuara, ou patois basque, qu'il enseignait à un Allemand naïf, seul élève de son cours. »

ordonnée, complète; vous êtes allé dans le pays, vous avez cherché à remonter aux sources, vous vous êtes procuré tout ce qui avait été écrit avant vous; vous avez même pu consulter les articles de Buchon et de Badé dont je n'ai eu connaissance que grâce à l'amabilité de M. Louis Batcave; cet érudit béarnais, dont nous reparlerons tout à l'heure, a bien voulu me communiquer les copies manuscrites qu'il en avait faites.

Ces compliments ne s'adressent pas à vous seul; une grande partie en revient à celle dont la sollicitude vigilante ne vous a jamais fait défaut, qui s'est associée à tous vos travaux et qui, en somme, vous a fait ce que vous êtes. Aussi, à cette heure solennelle, où de votre cœur doit monter vers elle une pensée d'affectueuse reconnaissance, vous nous permettrez, à nous qui sommes presque vos compatriotes, qui connaissons les faits et les choses, d'y joindre l'expression sincère de notre vive admiration.

Malheureusement, Monsieur, la perfection n'est pas de ce monde et toutes les œuvres humaines sont plus ou moins imparfaites. Votre thèse n'échappe pas à cette loi générale et j'y ai relevé un assez grand nombre de points sur lesquels j'aurai des observations à vous présenter et des explications à vous demander. Ils sont de trois sortes : ceux relatifs à la forme même de votre ouvrage, ceux qui ont trait à la légende d'Hélène de Constantinople et aux pastorales basques en général, ceux enfin qui con-

cernent les questions de linguistique que vous soulevez au cours de votre étude. »

M. Vinson fait alors remarquer à M. Léon que l'impression de sa thèse laisse beaucoup à désirer : « La correction des épreuves, dit-il, a été faite avec trop de négligence, les noms propres sont souvent incorrectement écrits : page 13, note 4, *F.-B.* de Lagrèze doit être rectifié : *C.-B.* de Lagrèze ; page 14, note 2, *René Hautin* est pour *Pierre Hautin* ; page 66, note 1, *Edmond Ribaut* pour *Léon Ribaut* ; page 68, note 2, *Charancey* pour *Charencey* ; page 70, note 2, *Daramatz* pour *Daranatz* ; page 72, note 2, au lieu de *Cf.* Vinson on a mis *Ch.* comme s'il s'agissait d'un prénom ; page 517, *Muscudy* ne s'écrit pas avec un *k* : je dois aussi vous signaler d'autres erreurs qui ne sont pas purement typographiques : page 15, vous citez, note 5 et ailleurs, la thèse de M. Le Braz sur le théâtre celtique, sans indiquer laquelle des deux éditions in-8° et in-18 vous avez consultée ; pages 33 et 66, vous parlez de diverses pastorales béarnaises dont une, celle d'*Artigueloutan*, aurait été imprimée à Limoges au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais cette pastorale n'est connue que par les Noëls d'Andichon (Toulouse, Hénault, s. d.) ; c'est l'*Intermède des Huguenots* qui a été imprimé à Limoges, s. d. ; page 347, note 2, vous traduisez *Constanty la noble*, parce qu'on dit dans le texte *Constanty noblaquo*, mais il est évident qu'il y a là simplement une graphie fautive, et que la seule traduction exacte est : Constantinople. Ailleurs, je trouve d'autres confusions ou d'autres erreurs. Ainsi, page 293,

note 2, *nenbibela* ne doit pas être corrigé avec *c*, mais *nenbilela* « pendant que je marchais ». A la page 433, le 4<sup>e</sup> couplet est évidemment tronqué, mais je ne crois pas que votre proposition, en note, soit bien utile; il y a là une de ces erreurs de copie si fréquentes dans les manuscrits de pastorales, et il est facile de rétablir le texte primitif qui était probablement *çoinac ekarten beitu — bery hagnits tristebat*.

Pages 151 et 188, vous ne faites pas remarquer que les sceaux en or sont devenus des sceaux en argent; page 513, note 5, le nom de Malbrouc serait, selon vous, un obstacle à ce que certaine pastorale ait été composée avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les manuscrits ont été tellement remaniés que ces rôles pourraient avoir été intercalés plus tard dans des pastorales très anciennes.

Je vous signale tous ces petits *corrigenda*, afin que vous puissiez les éviter si, comme je l'espère, vous avez l'intention de reprendre votre thèse pour la publier sous une autre forme. J'ajoute que trop souvent vos phrases sont longues, et que les incidentes s'y entremêlent à la façon des contes orientaux, et que la pensée s'y égare facilement, ce qui est sans doute l'effet de l'impatience du travailleur.

J'arrive maintenant au sujet même de votre thèse; vous commencez avec raison par rechercher le texte primitif de la légende d'Hélène de Constantinople, vous le trouvez dans un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, d'origine probablement picarde, conservé à la Bibliothèque de Lyon, et dont vous nous

donnez une analyse détaillée. Vous faites voir qu'on en a déduit la version abrégée en prose qui faisait partie de la « Bibliothèque bleue »; vous vous défendez d'être remonté plus haut : l'origine même et la formation de la légende étaient étrangères, dites-vous, à votre sujet. Je ne le crois pas et je pense, en tout cas, qu'il y aurait eu avantage à indiquer les éléments différents qui ont constitué la légende : récits hagiographiques, souvenirs historiques, échos des chansons de geste, traditions des croisades, enfin éléments mythologiques empruntés au *folklore* : la belle-mère jalouse, les enfants voués à la mort et sauvés par des serviteurs compatissants, comme dans *la Belle au bois dormant*; le père veuf, amoureux de sa fille, comme dans *Peau d'âne*; la mère, dont les bras coupés repoussent miraculeusement, etc., etc.

Est-il bien sûr, du reste, qu'il n'a existé qu'une seule version poétique de la légende? Pour celle en prose, au moins, je croirais volontiers qu'il en a existé plusieurs écrites, sans parler de celles qui se transmettaient oralement; ainsi s'expliqueraient les différences de noms et d'épisodes que vous signalez entre les diverses pastorales basques de Sainte-Hélène.

Les pastorales sont certainement un divertissement d'origine relativement moderne chez les Basques; elles n'ont point dans leur langue de nom propre, puisqu'on les appelle *tragédies* ou, si vous voulez, *trageries*. Vous semblez préférer cette dernière orthographe, mais il n'y a là qu'une adaptation

phonétique du langage populaire; en revanche, vous avez tout à fait raison quand vous dites que les pastorales sont une imitation des représentations dramatiques introduites en Béarn par la reine Marguerite de Valois.

Cette opinion a d'ailleurs été émise, il y a quelque temps déjà, par M. Louis Batcave, l'éminent avocat béarnais, dont l'érudition est si sûre, et dont les affirmations font autorité. Vous dites, à ce propos, que la société policée en Béarn parlait français, mais cette assertion est inexacte; de nombreux témoignages prouvent, au contraire, qu'on parlait patois dans toute la région, notamment à Pau et à Bayonne; tous les actes officiels en Béarn, en Soule, en Basse-Navarre, étaient rédigés en béarnais. En Labourd, au contraire, ils étaient en français, mais M<sup>me</sup> d'Aulnoy, entre autres, nous apprend que les dames de Bayonne, qui vinrent lui rendre visite en portant sous leurs bras de petits cochons enrubbannés, parlaient uniquement gascon; nous savons également que, lorsque le corps de ville de Bayonne envoya des députés à Henri IV, c'est en patois qu'ils s'entretenirent avec lui.

Ce qui distingue les pastorales basques des mystères du moyen âge, ce sont les danses et les scènes de sataneries. Vous rattachez les danses à un divertissement traditionnel et ancien chez les Basques, mais, comme ces danses font partie du rôle des satans, ne serait-ce pas plutôt un développement des intermèdes bouffons qu'on introduisit de bonne heure dans les représentations populaires en

France? Ces intermèdes, où la vulgarité, la grossièreté, l'obscénité même, tiennent tant de place, vous font croire, si je ne me trompe, que les premières pastorales n'ont pas été rédigées par des prêtres : je croirais plutôt le contraire, car elles portent toutes une empreinte cléricale profonde, depuis les citations latines jusqu'aux dissertations dogmatiques ; pour les intermèdes eux-mêmes, nous savons qu'au moyen âge et même après, les prêtres se permettaient certaines licences et avaient une liberté de langage qui nous étonnent fort aujourd'hui. De Lancre ne dit-il pas, notamment, que les prêtres basques courent les foires et les fêtes, accompagnés chacun de trois ou quatre belles filles? Les mœurs et les goûts ont changé ; les curés basques proscrivent aujourd'hui sévèrement les pastorales comme des occasions de désordre. Si, comme vous le dites, l'un d'eux, l'abbé Inchauspe, s'occupa en 1859 d'en faire représenter une, c'était uniquement pour plaire au prince Louis-Lucien Bonaparte.

On compose maintenant encore des pastorales dans le pays basque ; ce sont le plus souvent des adaptations de récits empruntés aux petites brochures du colportage.

Les adaptateurs, qui remanient et retouchent constamment les manuscrits anciens, sont fort ignorants et commettent d'étranges méprises, de lourdes bévues et d'incroyables anachronismes. Vous indiquez comme référence, pour la pastorale de Sainte Hélène, une réimpression très moderne de la légende en français ; n'aurait-il pas été préférable de re-

chercher une des éditions de la « Bibliothèque bleue » avec son orthographe archaïque et ses bois naïfs ? Les exemplaires n'en sont pas très rares, puisque j'en ai trouvé plusieurs fois sur les quais dans les boîtes des bouquinistes.

A propos des satans, Webster qui connaissait si bien la littérature antique, fait remarquer qu'ils jouent un peu dans le théâtre basque le rôle du chœur dans la tragédie ancienne ; de plus, il remarque que les acteurs récitent les deux premiers vers de chaque strophe en s'avancant vers le public et les deux dernières en reculant vers le fond de la scène, ce qui lui rappelle la strophe et l'antistrophe. Qu'en pensez-vous ? »

M. Albert Léon répond que la ressemblance des satans et du chœur quant aux danses ne lui paraît pas typique, puisque les satans se démènent de façons très diverses. « C'est plutôt dans le prologue et l'épilogue que je chercherais des points de contact avec le théâtre antique. C'est bien là, dans le *lehen pheredikia* et dans l'*azken pheredikia*, que la ressemblance est réelle.

M. Vinson. — Parmi les satans, je remarque que l'un d'eux prend souvent le nom de *courriera* « le courrier ». En sauriez-vous la raison ?

M. Léon. — Je vois là l'influence des mystères français : dans ceux-ci, le messager joue le rôle de bouffon.

M. Vinson. — Le bâtonnet orné de rubans, où Webster voyait un caducée, ne serait alors qu'une déformation du fouet d'un postillon ? A la page 320, note 2,



vous citez une intéressante déformation de Belzébuth en *Belxlebru* « diable noir », mais cette explication vous paraît inadmissible parce que l'adjectif doit toujours, en basque, se mettre après le substantif déterminé : la règle n'est pas absolue, et je pourrais vous citer des exemples du contraire, *azken pheredikia* « dernier sermon » par exemple, et dans les lieux-dits, *agorreka* « ruisseau desséché ».

M. Thomas intervient dans la discussion et demande à M. Léon ce qu'il a voulu dire en écrivant que *Bulgifer* était une corruption de Lucifer, et s'il croit qu'on a passé phonétiquement de l'un de ces mots à l'autre ?

M. Léon cite, comme intermédiaire, la forme *Brugifer*, qu'on trouve dans « Richard sans peur ». Une longue discussion s'engage à ce sujet entre MM. Thomas, Vinson et Léon. M. Thomas pense que la forme *Bulgifer* est un croisement de *Belzébuth* et de *Lucifer*.

M. Vinson. — Vous ne vous êtes pas demandé pourquoi dans les pastorales on ne parle que des « satans » et non des « diables » ; c'est sans doute que ce dernier mot a paru trop général et que « satan » a plus de personnalité.

En ce qui concerne la forme des pastorales dont vous vous occupez aux pages 505 à 511, vous semblez admettre que les quatrains, dont les vers deux et quatre riment plus ou moins ensemble, sont à peu près libres et sans mesure; vous aurez remarqué cependant que, lorsqu'on en a lu un grand nombre, il reste cette impression que la forme pri-

mitive devait être des vers alternés de huit et sept pieds. Cette mesure, qui se ramène au vers de quinze pieds avec une césure médiane, n'est pas spéciale aux pastorales; on la retrouve dans les vieux poètes basques-français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, notamment dans Dechepare et Etcheberri. Ce vers, qu'on scande naturellement à la lecture en trois pieds de quatre syllabes et un pied de trois, se rapporte à ce que M. Hérelle appelle le vers politique dans sa dernière publication, « *Canico et belchitine* »; c'est la mesure couramment employée dans les mystères français et latins du moyen âge, et elle correspond au tétramètre catalectique trochaïque. Ainsi dans Dechepare, nous avons :

*Defuntuez | orhit adi | ilherrian | sartecian*

« Souviens-toi des défunts en entrant au cimetière ». Quelquefois le poète prend la liberté d'ajouter quelques syllabes qui se contractent ou s'effacent dans la rapidité de la lecture, comme dans ce vers, qu'on lui a tant reproché d'ailleurs :

*Parabiçuyan | nahienueque | emazteric | ezpaliz*

« Je ne voudrais pas (être) en paradis, s'il n'y avait pas de femme ».

M. Léon. — En récitant, les acteurs commettent beaucoup d'erreurs de ce genre, et ils essaient de rétablir la régularité par la récitation précipitée ou ralentie.

M. Vinson. — Les observations que j'ai maintenant à vous adresser sont d'ordre purement linguistique. En premier lieu, je vous signalerai quelques traductions défectueuses : page 74, note 4, vous

restreignez le sens de *Jondone*, qui ne signifie pas monseigneur, qui est un pléonisme basque-espagnol, et qui s'applique aux saints catholiques. — Page 296, vous traduisez *ciec* par « vous autres », mais je crois que c'est plutôt « vous tous » ; il y a en basque, ou du moins il y a eu, des pronoms exclusifs auxquels se rattachent les pronoms réfléchis actuels. Ces formes sont en *o*. Axular dit, par exemple, *çaretenoc*, dont le sens exact est « vous autres qui êtes ».

M. Léon. — Dans l'état actuel de la langue et dans le passage en question, je crois bien que *ciec* signifie « vous autres ».

M. Vinson. — Page 339, au 4<sup>e</sup> couplet, *avisatceco* n'est pas « à remarquer », il faudrait mieux traduire « pour remarquer beaucoup de fautes que nous ferons » ; même page, 5<sup>e</sup> couplet, *eguile* est un substantif, et il n'y a rien qui veuille dire « tel » ; le vers veut dire exactement que « l'homme est faiseur de fautes » ; page 341, première ligne, *haren* n'est pas pour *arren* et *haren ihessy* veut dire « ayant fui de lui » ; 9<sup>e</sup> couplet, note 2, *çar* ne doit pas être rendu par « antique », il faudrait *çahar*, peut-être le texte portait-il *sar* ou *char* et, dans ce cas, il pourrait avoir le sens de « taillis » ; page 355, note 2, je ne vois pas l'utilité de corriger *beçala* en *berhala* ; page 358, note, *jauna* est « seigneur » ; dans l'usage courant, il correspond à « monsieur » ; page 387, note, *balima* n'est qu'une abréviation de *balimba* « s'il est », et non « s'il était » ; page 390, note 3, votre correction n'est pas bonne, le vrai texte doit être *gaiçoua* « la

pauvre », ce mot a un sens péjoratif, mais sympathique; page 406, note, vous avez voulu dire sans doute « malheureux », ce mot vaut, en effet, mieux que « misérable »; pages 418 et 433, *othian* est une interjection qui peut se traduire par « de grâce, au nom du ciel »; pages 513 et 514, le mot *hor* s'applique à un grand chien et *zakhur* ou *chakhur* à un petit chien.

M. Léon. — *Hor* ne se dit plus.

M. Vinson. — Page 519, *ecin* n'est pas exactement « impossible », c'est le verbe « ne pas faire ». Page 518, vous dites que *guerla* « guerre » se disait *gudu* dans l'ancien biscayen et l'ancien bas-navarrais; *gudu*, qui est aussi labourdin, signifie plutôt « combat ». Les Basques n'ont pas connu de véritables guerres.

M. Léon croit que pourtant *gudu* a le sens de « guerre ».

M. Vinson — C'est précisément parce que *gudu* ne signifiait pas « guerre » qu'on a pris *gerla*; à ce propos, pourquoi reprochez-vous à M. de Azkue de ne pas avoir mis dans son Dictionnaire les mots empruntés?

M. Léon. — Il fallait mettre tous les mots empruntés ou non dont se servent les Basques.

M. Vinson. — Si on entrait dans cette voie, où faudrait-il s'arrêter? Les Souletins introduisent constamment dans leur conversation des mots français.

M. Thomas intervient : il estime que le basque, par suite de cette contamination romane croissante,

s'altère de plus en plus, et finira par perdre son originalité.

M. Vinson. — C'est aussi mon avis ; l'influence romane fait même employer incorrectement les formes verbales, surtout dans les villes comme Saint-Jean-de-Luz et Saint-Sébastien. Mais, à propos du souletin, vous citez, pages 14 et 15, le petit Vocabulaire de Liçarrague, où les mots terminés aujourd'hui en *ia* (pour *üa*) sont écrits *uya* ; cela prouve qu'à cette époque, l'*ü* n'existait pas encore en souletin.

M. Léon. — Mais *ua* aurait pu tout aussi bien devenir *üya*.

M. Vinson. — Pourtant Liçarrague a écrit *uya*, là où le souletin moderne dit *ia* ; *ü* se change plutôt directement en *i*, sans intercaler le *y* ; ce *y* se trouve au contraire en bas-navarrais : *buruya* ; si donc Liçarrague a écrit *uya*, c'est que les Souletins n'avaient pas encore l'*ü*.

M. Léon. — On ne peut pas prouver qu'il y eût l'*ü* au XVI<sup>e</sup> siècle ; il devait y avoir deux *u*, dont l'un donnait *uya* et l'autre *üya*.

M. Thomas. — La question de *u* et *ü* intéresse la linguistique générale. Mais, dans certains cas, elle est bien difficile à résoudre. Voyez la question de l'*u* latin. Pourquoi, en français, avons-nous *ü* ? Ascoli croyait que les Gaulois, ayant perdu leur ancien *u* à l'époque de la conquête romaine, auraient déjà prononcé l'*u* latin comme un *ü*. Mais Tobler pense que, même dans la période historique du provençal, on prononçait encore *u*. Pour ma part, j'estime

impossible de discerner qui a raison. Il est curieux, en tout cas, de constater l'existence de l'*ü* en basque.

M. Léon. — Il n'y a pas de dialecte basque qui ait complètement perdu le *u* : même en souletin, il existe concurremment avec le *ü*.

M. Vinson. — Le souletin est le seul dialecte qui ait l'*ü* ; je crois que cet *ü* est le résultat d'une évolution spontanée et non un emprunt au roman. Les langues se modifient beaucoup dans le cours des âges ; leur phonétique notamment se complique de plus en plus selon les conditions climatiques, sociologiques et autres, de ceux qui les parlent. — Je vous ferai un autre reproche : vous avez une tendance à rechercher trop le détail, ainsi vous faites une distinction entre les suffixes *ra* et *rat*, page 401 ; c'est une subtilité que je ne crois pas fondée. Autre observation : à la page 20, note 4, vous dites que le radical verbal, employé comme indication scénique, correspond au subjonctif, et vous traduisez *has mintza*, etc., « qu'il commence, qu'il parle », etc. ; l'emploi du radical est plutôt une affirmation simple de l'action, qui serait mieux rendue par l'indicatif présent, comme dans ce proverbe d'Oihenart : *Otsoa nou aipa, han guerta*, où on ne saurait voir des subjonctifs et qu'il faut traduire : « Là où le loup est mentionné, il se rencontre. »

M. Léon. — Mais quand on dit à un acteur *ikhus* tout court, il s'agit bien d'un impératif.

M. Vinson. — Non, car *ikhus* signifie « voir », et dans la langue courante on l'emploie souvent avec

le sens de « je désire voir », pour ne pas dire « faites voir, montrez ».

J'aurais maintenant à faire quelques remarques sur certains points de grammaire. Les auteurs auxquels vous vous réferez sont surtout le prince L.-L. Bonaparte et M. Campion; la grammaire de ce dernier est un livre de seconde main, où rien ne montre le linguiste. Quant au premier, sa méthode est très défectueuse; ainsi, il n'admet un fait que lorsqu'il existe dans le langage courant. Vous employez trop facilement leur terminologie, qui est très discutable : terminatifs, traitements, transitif et intransitif, etc.

Page 395, note 2, *estitet* est un *lapsus calami* pour *estiteque*; page 402, note 1, *niçu* et *nuçu* différent en ce que l'un est intransitif et l'autre transitif; page 512, les Souletins gardent l'orthographe générale, mais ils prononcent souvent *ou* pour *o*; même page, note 13, les formes à régime indirect en *r* sont, à mon avis, des causatifs : ainsi je fais entre *daut* et *deraut* cette différence que le premier signifie « il me l'a », et le second « il me le fait avoir ». Les formes sans *r* sont probablement des contractions modernes : les vieux auteurs, comme Tartas et Belapeyre, écrivent *derio* et *derie* là où on écrit aujourd'hui *deyo* et *deye*.

J'arrête ces observations pour laisser la parole à mes éminents collègues.

Je termine en vous félicitant de nouveau de votre travail; il serait à désirer que vous eussiez le loisir de publier, fût-ce en deux volumes, le texte intégral de la pastorale d'Hélène de Constantinople, en

y joignant le poème de Lyon, la version de la « Bibliothèque bleue », et en l'accompagnant de toutes les notes que nous venons d'examiner. »

M. Antoine Thomas déclare que la première partie de la thèse est une contribution importante à la littérature du moyen âge. Le manuscrit de Lyon, qui est unique sous cette forme, a été publié, par vous, par fragments; mais j'aurais préféré plus de citations textuelles et une analyse moins développée. — Les notes que vous mettez au bas des pages sont généralement judicieuses; votre effort, à tout prendre, a été heureux. Je vous ferai cependant quelques critiques. Page 8, il est dit, à propos des *cayers* de pastorales, que le mot *cayer* est fautivement orthographié : cette manière de présenter les faits n'est pas scientifique. *H* n'a pas de raison d'être dans ce mot.

M. Léon. — Mais il faut tenir compte que les copistes des *cahiers* de pastorales sont illettrés, et c'est par ignorance qu'ils ont omis l'*h*.

M. Thomas. — N'empêche que nous devrions écrire *cayer* sans *h*, ou plutôt *caïer*, comme *païen*.

Au point de vue des sources, vous avez eu tort d'avancer, page 67, que les mystères sont inconnus en gascon au moyen âge. Il y en a peu de traces, c'est vrai, mais je puis vous en citer au moins un : je fais allusion à la passion gasconne du XV<sup>e</sup> siècle qui n'est pas encore publiée, mais qui a été signalée depuis longtemps.

J'ai été frappé de la comparaison intéressante que vous faites entre le théâtre basque et le théâtre breton.



Vous parlez quelque part de *Pançart*, à propos du carnaval. Je vois là une influence gasconne. — Le théâtre celtique connaît le personnage de *Malarger*, et M. Le Braz dit que ce mot est aussi usité en Poitou : c'est une altération de *Mars Lardier* (Mardi Gras).

Page 88, vous mettez un point d'interrogation après *Saint-Jean Caillabit*. Pourquoi?

M. Léon. — C'est que l'origine en est obscure.

M. Thomas. — Mais cette pastorale doit être une imitation d'un poème français sur saint Jean Calybite, dont l'époque n'est pas bien déterminée (il est peut-être du milieu environ du XIV<sup>e</sup> siècle).

Vous avez eu tort de qualifier de picardes les formes comme *venga*, *songa*, *bourgeois* ; ce sont les formes usuelles du temps, et le *g* doit être prononcé *j*. *Bachelor* ne doit pas non plus être classé parmi les phénomènes dialectaux : c'est du français normal, comme *escoler* (auj. *écolier*), *piler* (auj. *pilier*), etc. La désinence *-er* correspond régulièrement au suffixe latin, qui est *-aris* et non *-arius*.

Passons à l'emploi du *w*. Le *w* germanique n'a rien à voir avec la forme *widier* (auj. *vider*) : *widier* est une simple graphie pour *vidier*, forme normale de l'ancien français.

Vous avez renvoyé à Suchier pour Beaumanoir : mais vous êtes en retard, en appelant ce célèbre écrivain Philippe de Reim : son vrai nom est Philippe de Remi, et cela a été établi par Bordier, longtemps avant le travail de Suchier.

Page 115, note 5, vous dites que *lamatour* est au

cas régime. Mais il n'y a pas de cas sujet correspondant, et il faut lire *l'amaçour*.

Vous citez constamment le Dictionnaire de Godefroy, sans vous rendre compte qu'il donne souvent des définitions vagues et incomplètes. Puis il contient des erreurs : *estrumelé*, par exemple, ne veut pas dire *en haillons*, mais, comme Gaston Paris l'a établi, « qui n'a pas de *trumeau*, c'est-à-dire de *pantalon* ».

M. Thomas signale quelques autres lacunes dans la thèse, et termine en félicitant malgré tout le candidat d'avoir accompli très honorablement une tâche difficile.

M. G. Reynier constate que M. Léon a donné de nombreux renseignements ; mais il eût voulu une table des matières beaucoup plus développée, ainsi qu'une préface détaillée. Je ne puis discuter à fond vos idées, vu mon incompetence. Je crois, comme vous, que l'influence espagnole est négligeable dans les pastorales. Le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle nous donne des pièces espagnoles plus ou moins analogues, mais littéraires, et non sorties du peuple.

Page 65 et suivantes, vous discutez sur l'origine du mot *pastorale*, mais vous ne démontrez point que, plus tard, ce mot signifie « comédie ».

M. Léon cite le témoignage de Brantôme.

M. Reynier. — Le témoignage n'est pas suffisant. Il n'y a pas d'exemples de pièces portant le titre de pastorales, et où des bergers ne figurent pas. M. Beauquier parle de représentations analogues en Franche-Comté, chaque année à Noël.

Après une heure trois quarts de discussion,

quelques minutes de repos ont été données à M. Léon ; puis a eu lieu, devant MM. Lévy-Bruhl, Delbos et Rodier, la soutenance de la thèse principale, dont le sujet était : *Les éléments cartésiens de la doctrine spinoziste sur les rapports de la pensée et de son objet.*

M. Léon a été proclamé docteur ès lettres avec la mention *honorable*.

J. V.

N. B. — La thèse de M. A. Léon forme un beau volume, gr. in-8° de 525 p., intitulé « Une pastorale basque. Hélène de Constantinople..... *Paris*, H. Champion, 1908. »

---

# FINNISCH-UGRISCHE WÖRTER IM ROMANISCHEN SPRACHGEBIET

(*Suite et fin*)

---

Es ist also wohl als die erste Bedeutung von bask. *lelo* « Refrain, Lied » anzunehmen. Bask. *lela*, *loloa* bedeutet nach van Eys « albern, stupide, einfältig, dumm ». *Lolo* (p. 256) übersetzt er nicht. Er zitiert das Wort nach Axular (*Gueroco guero*, Bayonne 1864, p. 275). Auf p. 264 gibt er zu, die Bedeutung von *uli* und *lolo* nicht zu wissen. Er stellt die Frage, ob *lolo* nicht eine Variante von *lela* « albern, einfältig, im bildlichen Sinne 'gleichgültig' » sei und beantwortet sie nicht. Auch *Pouvreau* gibt keine Bedeutung. Bei *Azkue* (p. 552) heisst *lolo* : « träge, untätig, gleichgültig, lässig, die Zeit verträdelnd, dumm, einfältig, albern, töricht; *loloka* : träge, untätig; *lolokeria* : Dummheit, Einfalt, Albernheit, Torheit, Narrheit ».

Den Namen eines Helden, die Benennung für Refrain, Lied, das älteste Lied, selbst Volkslied und die Begriffe : albern, einfältig, dumm, träge, Einfaltspinsel doch zusammenzubringen, sie als zusammengehörig zu betrachten — ist Mahn scheinbar ge-

lungen. Diez und van Eys sind von der Richtigkeit seines folgenden Raisonnements überzeugt. « Es ist nicht zu verwundern », meint Mahn, « dass dieses sprichwörtlich gewordene ewige *Lelo* zuletzt abgeschmackt und einfältig gefunden wurde, und also das diesem Begriffe Entsprechende bedeutete. So lieferte also ein Eigenname dieses nomen appellativum und adjectivum den Basken, wovon den Spaniern nur das adjectivum blieb. » Diese Behauptung hält eine objektive Kritik nicht aus. Der Baske hängt ausserdem zu sehr an dem von den Vätern Ererbten, als dass man ihn einer solchen Pietätlosigkeit beschuldigen könnte.

Wir haben es mit zwei ganz verschiedenen Wörtern zu tun, die dem Finnisch-Ugrischen entnommen sind :

1. ehstn. *lēlo* (*lēl'o*) Lied mit dem Refrain *lēlo*, Volkslied.

2. ehstn. *lolu*, *lollakas*, *lol'likas* albern, einfältig etc.; lapp. *lolis*, *lollīca*, eifersüchtig, verdächtig, misstrauisch.

Ehstn. *lēlo* (*lēl'o*) Lied mit dem Refrain *lēlo*; die pleskauschen und werroschen Ehsten bezeichnen ihre Volkslieder überhaupt mit dem Worte *lēlo*. Dieses Wort war schon Mahn aufgefallen. « Sehr auffallend und merkwürdig ist es, dass die pleskauschen Ehsten in ihre Lieder gern den Kehrreim *lelo*, *lelo* einschieben », sagt er und weist auf Neuss, Ehstnische Volkslieder, Reval 1850 1852, Vorr. p. vi. Nach Wiedemann, Ehstn. Wrb., ist « *Lēlats* angeblich eine alte Gottheit, auf welche sich der Refrain *lēle*,

*lēlo* bezieht ». Von dieser Gottheit wissen die heutigen Ehsten nichts. Doch auch von dem baskischen Helden *Lelo* würde man nichts wissen, wenn unser grosser Humboldt, der so viel für das Baskische getan hat, die Sage nicht mitgeteilt hätte.

Woher Wiedemann den Namen *Lēlats* hat, ist mir unbekannt. Ich halte es aber nicht für wahrscheinlich, dass ein so ernster Gelehrter, wie Wiedemann es war, das Wort aus der Luft gegriffen hätte. Eine Unkenntnis der ehstnischen Sprache kann ihm wohl kaum vorgeworfen werden. Und setzen wir den unmöglichen Fall, dass Wiedemann sich geirrt hat, so hätte ein so gründlicher Kenner von Sprache und Volk, wie der unlängst verstorbene Dr. Hurt, den das Ehstenvolk die Ehre hat zu den Seinigen zu zählen, und der die zweite vermehrte Auflage von Wiedemann's *Wrb.* im Auftrage der russ. Akad. d. Wiss. redigierte, einen solchen Fehler nicht unbenutzt gelassen. Ich denke also annehmen zu können, dass zu Wiedemann's Zeiten der Name im Volke noch lebte, jetzt aber die Ehsten, gleich den Basken, ihn nicht mehr kennen. Jacob Hurt (*Alte Harfe, Vollst. Sammlung alter ehstn. Volkslieder, Dorpat 1886, p. 202, 203*) bringt ein Volkslied, in welchem wir *lēlo* als Person dargestellt finden'.

1. « Liebes Liedlein, liebes Sänglein,  
(Wörtlich : «Lelochen, Liedchen »)  
» Wo warst Du, als ich Dich suchte?  
» Ich war in dem Moor im Moose,  
» Unter breiten Blättern im Walde.  
» Dort speiste ich Bocksbeeren,

Ehstn. *lēlotama* (*lē'otama*) singen ein Lelolied, ein volkslied rhythmisch rezitieren.

Ehstn. *lelletus* Alliteration, *lelletama* alliterieren. *lelu* Geschrei; finn. (suom.) *loilu* chanson poissarde, *loilotus* chanson grossière, *loilotaa* chanter grossièrement, braillet; lapp. *lillot*, *lilom* (cf. ehstn. *loil* lullender Gesang) *lallare* — gehören nicht hierher.

Ehstn. *lotu*, *lollakas*, *lo'l'ikas* albern, einfältig, schwachköpfig, nachlässig; *lo'l'itama* albern, ein-

- » Brach ich ab da Heidelbeeren,
- » Beugte nieder da Himbeeren,
- » Bracht nach Hause Faulbaumbeeren :
- » Um zu schmeicheln der Mama,
- » Zu erbitten den Papa.
- » Nicht der Erd'entstammet Lēlo,
- » Nicht der Erde, nicht dem Holze.
- » Lēlo ist vom Himmel kommen,
- » Zwischen durch die heil'gen Wolken,
- » Oberhalb der runden Sonne,
- » Unterhalb des krummen Mondes.»

Statt *lēlo* setzt Hurt Volkslied. Wenn auch in der ersten Zeile, in der Anrede, *lēlo* und Lied scheinbar identifiziert werden, so erscheint *lēlo* weiterhin personifiziert.

Potebnja, Russk. filol. Věstnik, 1882, p. 219-226. *lelju* (*leli*, *ljuli*, *lelie*) als Refrain in Frühlings- u. Hochzeitsliedern. *Lelj* hielt man längere Zeit für den slav. Amor. Potebnja beweist auf Grund des vorhandenen Materials, dass diese Annahme nur auf Phantasie beruht. Das Wort ist im Slav. ein einfacher Triller und kein Bedeutungserweis zu erbringen.

Im Bask. und Ehstn. ist *lelo* personifiziert und hat eine praezise Bedeutung.

Es könnte nun angenommen werden, ehstn. *lēlo* sei dem Slav., resp. Grossruss. entnommen. Wir müssten alsdann zugeben :

I. Dass ein an Volksliedern reiches Volk, welches ein grosses Nationalepos (Kalewipoeg) sein eigen nennt, die Errungenschaften ihm gewohnter Kunst mit einem jeglicher Bedeutung baren Triller aus den Gesängen einer fremden Völkerschaft benennt und

fältig sein od. sich anstellen, betrunken sein; *lo'l'v* träge, untätig, einfältig, blödsinnig, betäubt; *läne lo'l'v* Spitzname der Wiekischen bei ihren Nachbarn; *lo'l'-Mats, rötsi-lo'l'v* (Schimpfname) Einfaltspinsel. Im Ehstnisch-Deutschen *lollig* betäubt, benommen, schläfrig, träge, einfältig, beschränkt. — Lapp. *lolis, lollicä* eifersüchtig, verdächtig, argwöhnisch, misstrauisch; *lollo, lolo* zelotypia, rivalitas.

Von diesen beiden finnischen Wörtern stammen der span. ausdrück und die bask. Im Bask. werden die Wortformen teilweise doch noch auseinandergehalten, das Span. hat nur das eine der beiden Wörter u. zwar in der dem andern zukommenden Bedeutung.

Laut dem, was uns vorliegt, können wir konstatieren in der fremden Sprache sinnlosen Lautkomplex einen mythologischen Begriff unterschiebt.

II. Dass grruss. *lelju, ljuli* im Ehstn. *lelo* ergeben hat.

III. Dass ein entlehndes Volk das Fremdwort in Form und Bedeutung voller Pietät streng erhält, während der Slave sein heiliges Eigengut in der verschiedensten Art moduliert und jeglicher Bedeutung beraubt.

Wir haben im Bask. u. Ehstn. ein Wort, welches sich in Form und Inhalt deckt. Dank der finn. Hypothese, die bis jetzt nicht abgetan ist, können wir das bask. u. ehstn. Wort zusammenstellen. Das Slav. kann hierbei kein Hindernis sein, so lange das ehstn. bedeutungsvolle Wort dem slav. bedeutungslosen, in der Form stark abweichenden Konglomerat von Lauten gegenübersteht. Die slavische Hypothese in der Baskenfrage von Topolovšek (Die basko-slavische Spracheinheit, Wien 1894) ist von mir an einer anderen Stelle ad absurdum geführt.

Wir hätten auf Grund all' des Gesagten mehr Recht in dem slav. *lelju* den von den Slaven entlehnten Namen eines finn. mythischen Wesens zu suchen. Das Wort wurde aber von den Slaven als fremdes Element gefühlt und fiel deshalb der Vergessenheit, lautlichen Modulation und Bedeutungslosigkeit anheim. —



tieren, dass es im Bask. und in den roman. Sprachen Wörter gibt, die finnisch-ugrischer Herkunft sind und hauptsächlich der sabmeischen Gruppe dieser Sprachen angehören. Damit es bei den damaligen Verhältnissen zu der erörterten Wortgemeinschaft kommen konnte, müssen diese Völker in nahen und andauernden Beziehungen zueinander gestanden haben. Das war nur dadurch möglich, dass ein finnischer Stamm hier sesshaft war. Kam er aus dem kalten Norden vor Sehnsucht nach der warmen Sonne? Wurden sie « von den Kelten zu den Pyrenäen zurückgedrängt », wie Bergmann (*Mémoire sur les Gètes*, p. 71) behauptet. Waren die Finnen die Autochthonen? Pruner-Bey's ehstnische Theorie (*théorie esthonienne*) spricht dafür. Ich glaube, dass die Sprachfunde die Meinung, die Pruner-Bey auf Grund von Schädeln gefunden aussprach, bestätigen.

Die spärlichen Reste der einst in Spanien gesprochenen agglutinierenden Sprache, die Vinson in der « *Revue de linguistique* » (1907, 1) geistreich und scharfsinnig behandelt, werden, wie er es in den schwungvollen, poesiereichen Schlussworten ausruft, das Rätsel, welches sie in sich bergen, nicht lösen. Tiefes Studium der romanischen Sprachen auf ihre Bestandteile hin, etymologische Untersuchungen auf dem Gebiete dieser Sprachen und des Baskischen mit Berücksichtigung des Finnisch-Ugrischen können und müssen Licht bringen.

RUDOLF GUTMANN.

April 1907.

---

# NOTES SUR LA DÉCLINAISON EN VIEUX-GÉORGIEN

(Suite et fin)

---

Au point de vue de la langue écrite, on ne peut d'ailleurs que regretter cette innovation ; car elle produit une confusion qu'on aurait pu aisément éviter en maintenant la pureté et l'unité primitive du système.

\*  
\* \*  
\*

Passant à l'étude des formes déterminées, nous rencontrons d'abord le 2<sup>e</sup> cas, que nous appelons, en raison de ses fonctions principales, nominatif-accusatif. L'origine de cette forme est sans doute le pronom de la 3<sup>e</sup> personne, *igi*, employé parfois d'ailleurs comme renforcement : *zami igi*, l'heure elle... *romeli igi* (J. 12-21), lequel lui... Le *n* du pluriel se retrouve comme caractéristique dans les formes plurielles du verbe : *arian*, ils sont.

Maggio donne un accusatif en *-i*, pour les noms dont le radical est terminé par une voyelle : *katsoba*, Acc. *katsobai* ; cette conception est toute fantaisiste, il ne s'agit ici que de l'*i* de la flexion, lequel était conservé dans les textes primitifs.

Le 3<sup>e</sup> cas est le nominatif, sujet du verbe à certains temps. Le suffixe *man* est originairement le pronom démonstratif ; son rôle est de mettre le sujet en évidence, et son emploi est assez régulier.

La forme correspondante du pluriel est *t'a'* ; pour nous, elle n'est point issue, comme on l'a dit, de l'adverbe-postposition *t'ana*, près, mais nous croyons pouvoir la rapprocher des formes plurielles de la conjugaison, comme *har-t'*, vous êtes, etc.

Dans le but de distinguer le sujet et le régime direct, confondus dans le 2<sup>e</sup> cas, on emploiera avec certains temps le sujet au 2<sup>e</sup> cas et le régime au 6<sup>e</sup>, avec d'autres le sujet au 3<sup>e</sup> cas et le régime au 2<sup>e</sup>. Il est intéressant de comparer à cette forme le datif-accusatif de l'arménien moderne oriental, ainsi que l'accusatif avec *á* du castillan, dont l'emploi est dicté par les mêmes motifs.

4<sup>e</sup> cas : vocatif. L'*o*, d'une façon générale, est une interjection, multipliée comme enclitique en géorgien ; c'est bien son rôle ici.

Ex. : *Meup'e-o dsmidat'a-o!* (Ap. 15-3), roi des saints !

Conformément à son caractère de simple enclitique, l'*o* est souvent omis, et la racine pure employée, surtout dans les noms propres.

Le 5<sup>e</sup> cas est le génitif, en *-is(a)*. Les grammairiens ne s'accordent pas sur l'étymologie de ce suffixe, et nous avouerons qu'elle nous reste obscure.

Le 6<sup>e</sup> cas, locatif-datif en *-s(a)*, remplit en outre les fonctions d'accusatif, comme nous l'avons vu plus

1. L'*a* de la flexion nominale doit être considéré comme un enclitique, fruit de la répugnance que manifeste la langue à terminer un mot par une consonne. Cela n'empêche pas qu'à la longue il ne se soit soudé au radical au point que, dans le conflit avec l'*i* subséquent, ce soit souvent lui qui l'ait emporté. Par ex. *katsisa*, de l'homme ; *katsisa-i*, *katsis-i*, et plus fréquemment *katsisa*, celui de l'homme.

haut. Originellement, c'est un locatif répondant à la question *où ?* sans mouvement, ainsi qu'à la question *vers qui (quoi) ?*; et il est facile de se rendre compte que c'est de là que lui vient directement son sens datival, le plus ordinaire. Notons aussi l'emploi du datif-locatif en arménien moderne oriental : *ap'in*, sur la rive<sup>1</sup>.

Le 7<sup>o</sup> cas est l'illatif, selon sa fonction primitive, celle dont découlent toutes les autres.

Ex. : *Εἰς τὴν Ἰουδαίαν* (J. 11-7), *Uriastanad; tadzrad* (J. 8-2), dans le temple.

De là la destination, le but : *moslvad ars* (J. 7-41), All. er ist zu kommen, er wird kommen, il viendra.

*Διά τι* ; (J. 7-45) *rad ?* — *κατηγορεῖν αὐτοῦ* , (J.-68 *šesmenad misa*, pour l'accuser.

De là enfin sa signification de translatif, et celle de modal qui en découle.

Le 8<sup>o</sup> cas est l'élatif. Ex. : *Ἀπὸ Βηθσαϊδὰ τῆς Γαλιλαίας* (J. 12-21), *Be'saida-t' Galilia-sa-t'*.

La signification d'instrumental, dans toutes ses nuances, en provient logiquement : *διὰ τοῦ λόγου*

1. Voici un tableau des relations de mouvement exprimées par la flexion vieux-géorgienne :

Ablatif *katsisagan*, de l'homme, Angl. from the man.

Elatif *katsi'a*, de l'homme, Angl. out of the man.

Locatif *katss(a)*, sur (dans) l'homme.

Allatif *katss(a)*, à l'homme, Angl. to the man (d'où le datif).

Illatif *katsad*, dans l'homme, Angl. into the man.

En géorgien moderne, outre ces formes, nous en avons de nouvelles : *katsidan*, out of the man; loc. et ill. *katsši*, *katss(à)*. L'illatif, dans certaines expressions consacrées, est aussi un simple locatif, dans le genre du grec *Ἀθήνησι*.

αὐτῶν (J. 17-20) *Sitqvit'a Mat' it'a* — *sahelit'a Mamisa tšemisat'a* (J. 10-25), au nom de mon père — *igavit'* (Marc, 12-1), en paraboles (pluriel)<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Les formes deuxièmes ne sont plus des cas à proprement parler ; elles expriment des relations d'importance secondaire, au moyen de suffixes, s'ajoutant aux formes déjà obtenues par la déclinaison proprement dite. Rigoureusement, il n'y aurait point lieu de les distinguer des formes troisièmes ; ce n'est que parce que l'usage a prévalu de les écrire en un mot que nous avons cru devoir leur créer une place intermédiaire.

Le 9<sup>e</sup> cas, avec le sens de *jusque*, est constitué par l'adjonction de *mde*, adverbe, à l'illatif, ou bien encore au moyen de *mde* postposé au génitif, selon la règle que nous établirons en étudiant les formes troisièmes. Ex. : *šabat'ad-mde* (J. 19-31), jusqu'au sabbat ; *ukunisa-mde* (J. 8-35), éternellement.

Le 10<sup>e</sup> cas, l'ablatif, est formé de *gan* et du génitif. Que ce *gan* est une pure postposition, et nullement une flexion casuelle propre, cela est surabondamment prouvé par le fait que, comme toutes les postpositions, il ne s'exprime jamais qu'une fois.

Ex. : *helt'a-gan mamisa tšemisat'a* (J. 10-29), des mains de mon père, et non : *tšemisat'a-gan*. C'est

1. En géorgien mod. les cas 7 et 8 sont parfois confondus ; le *d* de *-ad* devenant *t'*, une confusion de la voyelle s'ensuit aisément, surtout quand le radical est lui-même terminé par une voyelle.

donc sans titre aucun que Maggio l'admet dans son paradigme.

Il existe encore une autre forme, *gan* et l'élatif, mais le sens est alors tout à fait différent : à partir de, All. von aus. Ex. : Ἐκ γενετῆς (J. 9-1) *šobit'gan* ; *amierit'gan* (J. 8-11), à partir d'ici.

La signification primitive du 11<sup>e</sup> cas est : *au sujet de*. Ex. : *Ieso hrk'va siqvdilisa nisisat'vis* (J. 11-13), Jésus parla de sa mort.

Ensuite, à cause de. Ex. : ἐν ὑμῶν (J. 11-15), *t'k'ven-t'vis* — *romelisa mat'-gan-isa sak'm-isa-t'vis* (J. 10-32), pour quelle œuvre d'entre celles-là.

Enfin, pour. Ex. : ὑπὲρ τῶν προβάτων, *tšhovart'at'vis* (J. 11-10).

Le procédé rappelle l'usage de *por* et *para* en espagnol et en portugais. La racine étymologique de *t'vis* est *t'avi*, tête<sup>1</sup>.

Le 12<sup>e</sup> cas se forme au moyen de *ebr*, selon, et du génitif : *hortz't'a-ebr* (J. 8-15), selon la chair, ou en ajoutant le suffixe directement à la racine : *ebraelebr* (J. 19-13), en hébreu. Dans ce dernier cas, il faudrait le considérer comme rentrant dans les formes premières, à moins de n'y voir qu'un simple adverbe composé.

Le comitatif se forme de l'instrumental et du suffixe *url'*, que l'on retrouve encore dans *ert'url'i*, All. einander, l'un l'autre ; cet *url'* correspond à *i miasin*,

1. En géorgien mod. *t'uobase*, au sujet de, reproduit la même racine.

en arménien, identique dans son étymologie et son emploi.

Ex. : *Modsap' it' urt' t'visit'* (J. 18-12), avec ses disciples.

\*  
\* \*

Enfin, nous avons une nombreuse série de rapports marqués soit par des formes locatives déterminées par des adverbes, soit par des postpositions régissant le génitif. Les plus usuelles sont peut-être : *mier*, *mimart'*, *šina*, *šoris*, *šua*, *t'ana*, *zedā*, etc., etc. La plupart de ces rapports, en géorgien vulgaire, s'expriment par de véritables cas ; mais le vieux-géorgien n'en est pas encore à ce stade de développement.

Ce n'est même que plus tard que le génitif régi par une postposition semble avoir conquis l'hégémonie ; dans le N. T. nous trouvons un usage beaucoup plus fréquent des locatifs. Dans la phrase : *danerguli t'ana dsarsadinelsa dsqali'asa* (Psaumes 1-2), planté près d'un ruisseau d'eaux, *t'ana* ne peut être envisagé que comme un adverbe, se bornant à déterminer le locatif *dsarsadinelsa* ; primitivement l'adverbe aura précédé ou suivi, *ad libitum*, les formes locatives, puis on se sera habitué à le mettre régulièrement après, enfin, à le considérer comme une postposition régissant d'une manière générale le génitif.

Le procédé suivi par les langues finnoises notamment nous paraît justifier cette manière de voir : le locatif y a un sens des plus larges, et l'usage des postpositions, au moins dans une mesure importante, semble n'avoir été introduit que par les influences germaniques.

C'est du reste le seul moyen d'expliquer des formes telles que p. ex. *tsad mimart'* (Gen. 15-5), où *mimart'* ne saurait être envisagé que comme ad-  
verbe modifiant l'illatif *tsad*.

\*  
\* \*

Le pronom suit en principe les mêmes règles que le nom : les quelques divergences qu'on peut noter sont plus apparentes que réelles, et leur interprétation ne souffre aucune difficulté.

Voici p. ex. la déclinaison de *šen*, toi, telle que la fournit Tchoubinoff, *op. cit.*

*šen*  
*šeni*  
*šenda*  
*šen*  
*šenit'*  
*šenad*

Il faut remarquer, tout d'abord, que la forme *šeni* n'est pas un génitif simple ; c'est un génitif plus l'*i* substantificateur du nom.-acc. ; *šeni* signifie donc non pas *de toi*, mais *celui de toi*, *le tien*, B. hirekoa.

Le véritable génitif est *šen*. Ex. : *tšem mier* (J. 10-9), par moi.

Mais : *sul-i t'vis-i* (J. 12-25), son âme, litt. l'âme, celle de lui. — *Mama-man-tsa tšem-man* (J. 14-23), le père aussi, celui de moi, le mien... — *Ieso hrk'va siqvdil-isa mis-isa-t'vis* (J. 11-13), litt. Jésus parla de la mort, de celle de lui, de la sienne.

En dépit du paradigme de Tchoubinoff, le locatif-datif est en *-sa*, absolument comme dans les noms :



*didebasa tšem-sa* (J. 8-50) ; *σεαυτόν, t'avsa šensa* (J. 14-22).

L'illatif est *šenad(a)*, *šen(a)da*, *šenda* ; son emploi comme tel est absolument régulier. Ex. : *k'veqan-ad tšem-da dsarhvide* (Gen. 24-4), tu iras dans mon pays — *Moslν-ad-mde mat'-da* (Gen. 34-5), jusqu'à leur arrivée, litt. jusqu'à l'arrivée, celle d'eux, la leur.

Mais ce qu'il offre de particulier, c'est qu'il a pris, outre son sens primitif d'illatif, celui d'allatif et de datif, s'employant comme tel en concurrence avec le datif régulier en *-sa*.

Ex. : *πρὸς αὐτόν* (J. 10-41), *misda*.

id. (J. 11-29), *misa* (datif irrégulier, pour *masa*).

*Man hrk'va mat'* (J. 20-13), il leur dit (datif-allatif) — *ἤρξατο αὐτοῖς ἐν παραβολαῖς λαλεῖν* (Marc, 12-1), *idsqo igavit' mat' da sitqvad* (datif-illatif).

Il serait malaisé de vouloir expliquer de façon précise les causes du phénomène ; mais le fait en lui-même est patent, et sa filiation logique est claire.

D'autre part, on dira toujours : *k'veše hēlsa šensa* (Gen. 14-20), sous ta main ; *t'vinier šensa* (Gen. 39-9), en dehors de toi ; *dsinaše šensa* (Gen. 12-19), devant toi ; ce qui prouve bien que, lorsque nous avons nécessairement affaire à un datif-locatif, la forme dativale régulière peut seule être employée, la forme en *-da* n'étant admise que pour le datif-allatif, dont la signification est d'ailleurs étroitement apparentée à l'illatif.

Henri BOURGEOIS.

# PETIT VOCABULAIRE

## des mots de la langue française

### D'IMPORTATION HISPANO-PORTUGAISE

(Suite)

---

**Duègne**, n. f. de l'espagnol *dueña*, mot qui, dans l'origine, était synonyme de *señora* (dame, maîtresse), et présentement a la signification de gouvernante, chargée de la direction des servantes dans les grandes maisons. A la Cour d'Espagne, chez la Reine, la dame d'honneur est dénommée *dueña de honor*. En France, le mot *duègne* est ordinairement employé ironiquement.

## E

**Écarlate**, n. f. de l'espagnol *escarlata*, portugais *escarlata*, mots provenant de l'arabe *sikarlât*. La couleur dite *écarlate* est une couleur rouge fort vive. Le diminutif espagnol *escarlatina* est devenu en français *scarlatine*, et nous disons : la *fièvre scarlatine*, ou simplement *la scarlatine*, pour désigner une maladie fébrile caractérisée par une éruption cutanée de taches rouges.

**Écoute**, n. f. de l'espagnol et portugais *escóta*, cordage attaché au coin inférieur d'une voile, pour servir à la déployer et à l'étendre. On dit : *border une écoute, larguer les écoutes*.

**Écoutille**, n. f. de l'espagnol *escotilla*, portugais *escotilha* ; ouverture faite au pont d'un navire, pour établir une communication entre deux étages, et faire entrer dans l'intérieur le chargement.

**Elixir**, n. m. de l'espagnol et portugais *elixir*, mot provenant de l'arabe *éqsyf*, avec l'article : *èl éqsyf* (l'extrait, la quintessence).

**Embargo**, n. m. de l'espagnol et portugais *embargo*, terme de marine qui signifie proprement sequestre. On dit : *mettre l'embargo dans un port ; lever l'embargo*, etc. L'emploi officiel, en France, du mot *embargo*, remonte seulement à l'année 1718.

**Émeraude**, n. f. de l'espagnol et portugais *esmeralda*, provenant de l'arabe *zenroud*.

**Endive**, n. f. de l'espagnol *endibia*, portugais *endivia*, plante agreste et potagère que nous appelons aussi chicorée blanche.

**Escabèche**, n. f. de l'espagnol et portugais *escabèche* (saumure), d'où le verbe français *escabécher*, qui signifie : mettre dans la saumure. Pour conserver longtemps le poisson, on le met dans une saumure ou marinade, faite avec du vin blanc ou du vinaigre, des feuilles de laurier, des limons coupés et autres ingrédients.

**Escadre**, n. f. de l'espagnol *escuadra*, portugais

*esquadra* ; c'est le nom qu'on donne à plusieurs vaisseaux réunis sous un seul commandant.

**Escadrille**, n. f. de l'espagnol *escuadrilla*, portugais *esquadrilha* ; escadre de vaisseaux légers, comme frégates, corvettes, etc.

**Escadron**, n. m. de l'espagnol *escuadron*, portugais *esquadraõ* ; corps de cavalerie généralement composé de quatre compagnies. Charles-Quint est le premier qui ait formé sa cavalerie par *escadrons*. C'est en 1635 seulement que les *escadrons* français ont pris naissance.

**Escalade**, n. f. de l'espagnol et portugais *escalada*, dérivé de la racine *escala* (échelle) qui provient elle-même du latin *scala*. L'*escalade* est l'assaut d'une place avec des *échelles*.

**Escale**, n. f. de l'espagnol et portugais *escala* (échelle). En termes de marine, *faire escale*, c'est toucher et relâcher dans un port. A propos de cette expression, il est utile de se rappeler que jadis, dans tous les ports et rades du Levant, il n'existait, au lieu de quais, que des *échelles* ou marches en bois qui s'avançaient dans la mer pour l'abord des navires.

**Escapade**, n. f. de l'espagnol et portugais *escapada*, mot qui signifie « fuite, échappée ».

**Escarcelle**, n. f. du portugais *escarcella*, espagnol *escarcela* ; grande bourse à l'antique, qu'on portait à la ceinture.

**Escarmouche**, n. f. de l'espagnol *escaramuza*, portugais *escaramuça*. L'*escarmouche* est un combat

entre de petits détachements ou entre des tirailleurs.

**Escarole**, n. f. de l'espagnol et portugais *escarola*, plante potagère, rafraîchissante, de la famille des endives.

**Escarpe**, n. f. de l'espagnol et portugais *escarpa*. Ce terme de fortification militaire signifie une muraille de terre ou de maçonnerie, qui règne au-dessus du fossé, du côté de la place. Par opposition, l'on dit la *contrescarpe* pour la pente du mur extérieur du fossé, celle qui fait face à l'*escarpe*.

**Escaveçade**, n. f. de l'espagnol et portugais *cabezonade*, terme de manège qui signifie la secousse donnée au *caveçon*, lorsqu'on veut presser le cheval d'obéir.

**Escobard**, **escobarder**, *escobarderie*, mots francisés qui viennent du nom d'un fameux casuiste espagnol, de l'ordre des Jésuites, né à Valladolid en 1589. On entend par le mot *escobard*, un homme qui parle ou agit en biaisant, d'une manière évasive ou équivoque, à l'aide de détours et de subterfuges.

**Escopette**, n. f. de l'espagnol et portugais *escopeta*, sorte de carabine ancienne, que l'on portait en bandoulière. Ce mot n'est plus en usage que dans le style burlesque.

**Escrime**, n. f. de l'espagnol et portugais *esgrima*. L'*escrime*, ou l'art de faire des armes avec le fleuret, prit naissance en Espagne, au temps de Charles-Quint; elle passa de là en Italie, puis

en France. Sous Louis XIII, l'escrime devint tout à fait française. Le maître d'armes, en Espagne, s'appelait *maestro de esgrima ó de florete*.

**Espadon**, n. m. de l'espagnol *espadon*, portugais *espadaõ*, augmentatif de *espada* (épée). L'*espadon* est une grande et large épée qu'on tenait à deux mains. En vieux français l'on disait *espade* pour épée, et aujourd'hui l'on donne encore ce nom d'*espade* au sabre de bois, dont l'*espadeur* se sert pour battre le chanvre sur le chevalet,

**Esparcette**, n. f. de l'espagnol *esparceta*, espèce de sainfoin à bouquets, qui pousse dans les terrains les plus secs et les plus stériles.

**Espingard**, n. m. de l'espagnol et portugais *espingarda*, petite pièce d'artillerie ancienne, qui ne portait pas au delà d'une livre de balles.

**Esplanade**, n. f. de l'espagnol et portugais *esplanada*. En terme de fortification, c'est le glacis du chemin couvert, du côté de la campagne.

Par *esplanade*, on désigne encore un espace uni et découvert devant un vaste édifice. A Paris, nous avons l'*esplanade de l'Hôtel des Invalides*.

**Esponçon**, n. m. de l'espagnol *esponçon*, portugais *esponçaõ*, demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie.

**Espoulette**, n. f. de l'espagnol et portugais *espoleta* (fusée de bombe).

**Esquif**, n. m. de l'espagnol et portugais *esquife* (petit canot).

**Estacade**, n. f. de l'espagnol et portugais *estacada* (palissade), lequel est dérivé du mot *estaca* (pieu).

L'*estacade* est composée de grosses et longues pièces de bois, garnies de fer et de chaînes, qu'on met à l'entrée d'un port, pour le fermer.

**Estagnon**, n. m. de l'espagnol *estaño* (étain), portugais *estanho*. Dans le midi de la France, on appelle *estagnon*, le vase étamé dans lequel on expédie les huiles d'olive, les eaux de fleurs d'oranger, etc.

**Estanc**, adj. m. de l'espagnol *estanco*, portugais *estanque*; terme de marine qui se dit d'un navire qui ne fait pas eau.

**Estère**, n. f. de l'espagnol *estéra*, portugais *esteira*; sorte de natte de jonc.

**Estive**, n. f., terme de marine, de l'espagnol et portugais *estiva*. Charger en *estive* se dit lorsque les cargaisons sont composées d'effets susceptibles d'être pressés avec des crics.

Le verbe dérivé *estiver* signifie : presser les effets d'un arrimage avec des machines d'une grande force comme crics, cabestans, etc.

**Estoc**, n. m. de l'espagnol et portugais *estóque* (épée longue et étroite). Cette épée était faite surtout pour percer; c'est d'elle que se servent les gladiateurs pour mettre à mort les taureaux. Le dérivé *estocade* signifie « un grand coup de pointe » et le verbe *estocader*, « porter des *estocades* ». On dit en français : *frapper d'estoc et de taille*, pour « frapper de la pointe et du tranchant ».

**Estrade**, n. f. de l'espagnol et portugais *estrado* (lieu élevé dans une chambre au-dessus du parquet), et de l'espagnol et portugais *estrada* (chaussée, grand chemin pavé), nous avons fait un seul et même mot, *estrade*, malgré leur sens tout à fait différent.

On dit en espagnol *batir la estrada*, en portugais *bater la estrada*, et en français *battre l'estrade*, pour « battre la campagne avec de la cavalerie ».

**Estropier**, de l'espagnol et portugais *estropear*, qui signifie : mutiler, ôter l'usage d'un membre.

**Étambot**, ou **Etambord**, n. m., terme de marine, de l'espagnol *estambor*; forte pièce de bois élevée à l'extrémité de la quille pour soutenir le gouvernail.

**Étape**, n. f. de l'espagnol et portugais *etápa*, lieu où des troupes en marche s'arrêtent pour passer la nuit; lieu où se fait la distribution des vivres et du fourrage, aux troupes, quand elles sont en route.

**Étrave**, n. f. de l'espagnol *estrave*, terme de marine désignant l'ensemble des pièces de bois courbes qui forment la proue du vaisseau. La longueur d'un bâtiment se mesure de l'*étrave* à l'*étambot*.

## F

**Fandango**, n. m. de l'espagnol *fandango*, sorte de danse gaie dont le mouvement est à trois temps. Un homme et une femme dansent le *fandango*,



en s'accompagnant de *castagnettes* et au son de la *guitare*.

**Fanfaron**, n. m. de l'espagnol *fanfarron*, portugais *fanfarraõ*, faux brave qui se vante sans cesse.

**Fanfaronade**, n. f. de l'espagnol *fanfarronada*, (actes, paroles de *fanfaron*). Lesage, l'auteur célèbre de « Gil Blas », a employé quelquefois le mot *fanfarerie*, mot venant de l'espagnol et portugais *fanfarria*.

**Felouque**, n. f. de l'espagnol *faluca*, terme de marine venu de l'arabe *feloukah* ; petit bâtiment léger à six rames, long et étroit, qui est encore en usage dans la Méditerranée.

**Fleuret**, n. m. de l'espagnol *florete*, sorte d'épée à lame flexible et carrée qui sert à s'exercer à l'escrime.

**Frégate**, n. f. de l'espagnol et portugais *frágata*, en arabe *fargàtah*.

**Fret**, n. m. du portugais *fréte*, espagnol *fléte*, prix du transport par mer des marchandises d'un lieu à un autre ; d'où les dérivés *fréter*, *fréteur*, *frètement*, *affréter*, *affréteur*, etc.

**Fuéros**, n. m. de l'espagnol *fueros*, pluriel du mot *fuero* qui signifie : loi, coutume, privilège. Les *fueros* sont les privilèges ou constitutions particulières que les rois d'Espagne accordaient à certaines villes, à certaines provinces : *les fueros d'Aragon*, *les fueros de Castille*, etc.

**Fuste**, n. f., terme nautique, nom d'un ancien vaisseau de bas bord, à voiles, de l'espagnol et portugais *fusta*. En l'année 1526, les Portugais en-

voyèrent deux caravelles et une *fuste* contre les Espagnols, aux Moluques.

## G

**Gabare**, n. f. de l'espagnol et portugais *gabarra*, mot venu de l'arabe *ghabárah*, qui désigne une barque large et plate, employée pour le chargement et le déchargement des navires ; d'où les dérivés *gabarer*, *gabariage*, *gabarier* (conducteur d'une *gabare*).

**Gabie**, n. f., terme de marine, de l'espagnol *gavia* (hune), portugais *gavea*. Sur la Méditerranée, on appelle *gabie*, la cage ou demi-lune placée autour des mâts à antennes. Le *gabier* (en espagnol *gaviero*) est le matelot de la *gabie*, celui-là qui fait le guet sur la hune, pendant son quart.

**Gala**, n. m. de l'espagnol et portugais *gala* (fête, réjouissance). L'on dit : *habit de gala*, *jour de gala*.

**Galion**, n. m. de l'espagnol *galeon*, portugais *galeaõ*, mots provenant de l'arabe *ghalyoun*. Les *galions* étaient de grands navires de guerre, des vaisseaux de haut bord, employés par les Espagnols, pour rapporter l'or et l'argent des mines du Pérou et du Mexique. Le *galioniste* était celui qui faisait le commerce des Indes espagnoles par les *galions*.

**Galiote**, n. f. de l'espagnol et portugais *galeota* (petite galère), diminutif de *galea*. Le mot provient de l'arabe *ghalyouttah*.

- Galvardine**, n. f. de l'espagnol *gabardina*, sorte de jaquette ou cape pour la pluie, que portent les paysans, très ample par le bas, et à manches étroites et boutonnées.
- Garrote**, n. f. de l'espagnol et portugais *garrote*, supplice par strangulation, sans suspension, à l'aide d'un tourniquet adapté à un collier de fer passé autour du cou du patient. Ce supplice était jadis usité en Espagne et en Portugal.
- Garzette**, n. f. de l'espagnol *garzota*, portugais *garçota*, diminutif de *garza* (espèce de petit héron blanc). Ce mot se dit aussi pour aigrette, ou panache d'un casque, fait de plumes de héron.
- Gazelle**, n. f. du portugais *gazella*, espagnol *gacella*, mots venus de l'arabe *ghazâl*.
- Gélatine**, n. f. de l'espagnol et portugais *gelatina* (gelée); substance qu'on extrait sous forme de *gelée*, des os des animaux.
- Genette**, n. f. de l'espagnol et portugais *gineta* ou *ginete*, terme de manège. « Aller à cheval à la *genette* », se dit pour « aller à cheval avec les étriers très courts, à la façon des Africains ».
- Geôle**, n. f. de l'espagnol et portugais *jaula* (cage, prison), d'où les dérivés *geôlage*, *geôlier*, *geôlière*.
- Girafe**, n. f. de l'espagnol et portugais *girafa*, mot venu de l'arabe *djourafa*.
- Girasol**, n. m. de l'espagnol et portugais *girasol*, mot formé de *girar* (tourner) et de *sol* (soleil); c'est notre *tournesol*, ou grand soleil des jardins.
- Gitano**, *gitana*, de l'espagnol *gitano*, *gitana*, por-

tugais *cigãno*, *cigãna*, nom donné à des nomades ou vagabonds, qui s'en vont par tous pays, en disant la bonne aventure, et qui le plus souvent sont appelés Bohémiens.

**Goudron**, n. m. altération de l'espagnol *alquitran*, *alcatraõ* en portugais, mots provenant de l'arabe *Kittrân* ou *èl-Kittrân* (poix).

Le *goudron* est un composé de poix, d'huile de poisson, de suif et de résine ; il sert principalement à calfater les vaisseaux.

**Grandesse**, n. f. de l'espagnol et portugais *grandeza*, dignité du Corps des Grands d'Espagne.

**Granit**, n. m. de l'espagnol et portugais *granito*, diminutif de *grano* (grain). Les dérivés de ce mot sont : *granité*, *graniter*, *granitelle*, *granitique*, etc.

**Grenade**, n. f. de l'espagnol et portugais *granada*, terme militaire qui désigne la boule de fer, creuse et explosive, qu'on jetait à la main contre l'ennemi.

**Grenadier**, n. m., terme militaire, de l'espagnol *granadero*, portugais *granadeiro*. C'est vers 1667, sous Louis XIV, que ce nom de *grenadiers* fut donné pour la première fois, en France, aux soldats porteurs de grenades. Aujourd'hui l'on donne ce nom à des soldats d'élite qui forment la première compagnie des bataillons d'infanterie de ligne.

**Guano**, n. m. de l'espagnol *guano*, nom donné à un excellent engrais produit par des amas de fiente d'oiseaux de mer, et qui se trouve dans un grand

nombre d'îles de la côte du Pérou et d'îlots de la Mer du Sud. Le *guano* forme des couches de quinze à vingt mètres d'épaisseur, et l'on en exporte de grandes quantités en Europe.

**Guérillas**, n. f. de l'espagnol *guerrillas*, portugais *guerrilhas*, terme militaire. Les *guérillas* sont une sorte de corps francs ou troupes irrégulières, qui combattent en tirailleurs et font la guerre de partisans dans les montagnes. Les mots espagnols et portugais *guerrilla* et *guerrilha* sont des diminutifs du mot *guerra* (guerre).

**Guérite**, n. f. de l'espagnol *garita*, portugais *gurita* ou *guarita*, petite loge de bois ou de pierre, qui sert d'abri et de retraite aux sentinelles.

**Guitare**, n. f. de l'espagnol et portugais *guitarra*, mot dont la racine est *guita* (corde déliée).

La *guitare* est un instrument de musique de six cordes et à manche. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe, après l'avoir reçue des Maures. En arabe, le nom de cet instrument de musique est *qytârah*.

## H

**Hâbler**, de l'espagnol *hablar* (parler), racine *habla* (parole). Le verbe espagnol *hablar* signifie simplement *parler*; il n'a pas le sens particulier que nous lui donnons, de parler avec vanterie, avec exagération. Les dérivés de *hâbler* sont *hâbleur* et *hâblerie*, en espagnol *hablador* et *habladuria*.

**Hamac**, n. m. de l'espagnol *hamaca*, portugais *máca*,

lit suspendu à bord des embarcations, sorte de lit portatif.

**Hàvre**, n. m. de l'espagnol et portugais *abra* (baie, grande rade). Ménage fait dériver *hàvre*, du mot celtique *aber* qui signifie, dit-il, « la décharge d'un fleuve dans la mer ».

**Hégire**, n. f. de l'espagnol et portugais *hegira*, mot venu de l'arabe *hedjrah* ou *hedjireh* (suite). On sait que l'*hégire* est l'ère mahométane qui date de la *suite* de Mahomet de la Mecque, en l'année 622 de l'ère chrétienne.

**Hidalgo**, n. m. de l'espagnol *hidalgo*, portugais *fidalgo* (gentilhomme); titre que l'on donnait aux nobles ou gentilshommes, par abréviation de *hijosdalgo* en Espagne, et de *filhosdálgo* en Portugal.

**Hombre**, n. m. de l'espagnol *hombre*; jeu de cartes très compliqué, qui se joue avec quarante cartes.

**Horde**, n. f. de l'espagnol et portugais *horda* (tribu, peuplade errante); mot venu de l'arabe *ourdy*, et usité en français, depuis que Voltaire l'a employé dans son « Orphelin de la Chine ».

I

**Iman**, n. m. de l'espagnol et portugais *iman*, altération de l'arabe *imám* (ministre de la religion mahométane, attaché au service d'une mosquée). On donne encore ce nom d'*Iman* au chef de certains Etats de l'Arabie.

**Infant, Infante**, de l'espagnol et portugais *infante*

(enfant) et *infanta* (infante). C'est le titre qu'on donne aux enfants puînés des rois et reines d'Espagne ou de Portugal.

**Infanterie**, n. f., terme militaire venu de l'espagnol *infanteria*, et qui se dit des gens de guerre qui vont et combattent à pied. Suivant quelques anciens auteurs, ce nom viendrait d'une *infante* d'Espagne qui, volant au secours du Roi son père, défait par les Maures, battit ceux-ci, à la tête d'une troupe de gens de pied qu'elle avait rassemblés à la hâte, et dont l'usage pour les combats était alors inconnu. En mémoire de cet événement, les troupes à pied prirent le nom d'*infanterie*, et ce nom fut adopté par les autres nations d'Europe.

## J

**Jalap**, n. m. de l'espagnol et portugais *jalapa*, plante médicinale purgative, de la famille des convolvulacées, qui croît aux environs de *Xalapa*, au Mexique. Elle a été importée en Europe vers l'année 1610.

**Jarre**, n. f. de l'espagnol et portugais *jarra*, mot de provenance arabe, *djarrah*. La *jarre* est un grand vase de terre vernissée, à goulot et à anse.

**Jasmin**, n. m. de l'espagnol *jazmin*, portugais *jasmim*, mots provenant de l'arabe *yâsmyn*.

**Joillier**, n. m. du portugais *joalheiro* ou *joialheiro*, espagnol *joyero*. Ces mots dont la racine est *joia*, d'où notre mot *joyau*, viennent de l'arabe *djouahir*, qui signifie *joaillerie*.

**Jonque**, n. f. de l'espagnol et portugais *junco*, embarcation légère en usage à la Chine, au Japon et dans les Indes Orientales.

**Jouëte**, n. f. de l'espagnol et portugais *justa*. Dans l'origine ce mot signifia « un combat à cheval, entre deux hommes armés de lances » ; plus tard il fut employé dans un sens plus général, et signifia toute espèce de combat entre deux hommes.

**Julep**, n. m. de l'espagnol et portugais *julépe*, mot venu de l'arabe *djulâb*, et qui désigne une potion médicinale, douce et composée de sirops et d'eau distillée.

**Junte**, n. f. de l'espagnol et portugais *junta* (conseil, assemblée). C'est le nom donné à différents Conseils, en Espagne et en Portugal : la *junte* du Commerce, la *junte sanitaire*, la *junte apostolique*, la *junte suprême*. Notre mot *junte* se prononce *jonte*, conformément à son origine hispano-portugaise.

(A suivre.)

Aristide MARRE.

---



# LES MOTS

## ARABES ET HISPANO-MORISQUES

DU « DON QUICHOTTE »

(Suite)

---

Peyssonel donne encore d'intéressants renseignements sur le commerce de cette denrée au XVIII<sup>e</sup> s. « La place d'Atchou fournit une prodigieuse quantité de caviar ; il est tout fait avec des œufs d'esturgeon et de *suruk*... Il sort d'Atchou environ 3.000 quintaux de caviar chaque année ; on l'embarque dans de gros tonneaux pour Caffa et pour Constantinople : on le vend sur les lieux 7 paras l'ocque (*l. c.*, I, p. 289). « Le caviar de Crimée sort des petites villes de Kertch et de Yénikalé : Ces deux places en fournissent chaque année environ 1.500 tonneaux... Il y en a de trois qualités : la première est appelée *Siah-haviar* ou c. noir ; la seconde *Mâhi-haviar* [c. de poisson], la troisième *Kirmizi-haviar* ou c. rouge, qui est à très vil prix... Etc. » (p. 159) <sup>1</sup>.

Dozy et Devic n'ont pas signalé ce mot. Eguilaz le fait venir de l'arabe — turc HAVIAR, ce qui est

1. Il y a également trois sortes d'esturgeons : l'esturgeon commun (*acipenser sturio*), le grand esturgeon (*acip. huso*), et le sterlet (*acip. rhuthenus*).

une faute de graphie ; mais c'est ainsi qu'on prononce en turec osmanli.

Le KHAVIAR, sorte de mets national pour les Turcs d'autrefois, est un don de l'esturgeon. Le caviar des Arabes est une préparation analogue, mais d'une qualité bien inférieure ; ils l'appellent vulgairement *'Eudam el-Haut* c'est-à-dire « os de poisson » en Afrique, BAṬÂRIKH en Egypte et en Syrie (cf. Boethor) : ce dernier mot est une forme de pluriel, dont le singulier BOUṬARKHA n'est plus usité. Ils en empruntèrent la recette avec le nom aux Grecs, cela ne fait pas de doute.

Les anciens appelaient ὠμοτάριχον toute chair crue et salée et particulièrement celle du poisson (ΩΜ, idée de crudité, ΤΕΡΣ, idée de dessiccation, d'embaumement). Deux glossaires copto-arabes de la Bibliothèque nationale traduisent par *Baṭârikh* les mots coptes Βοτάριχον (mss. or. n° 45) et ουτάριχον (n° 50), ce qui nous reporte à douze siècles en arrière. D'autre part, la basse latinité se servait de l'expression *oataricha* qui n'est autre chose que la transcription de ὠά τάριχα « œufs salés et confits », expression dont le grec vulgaire fit bien avant le X<sup>e</sup> siècle — des textes en font foi — ἀύγοτάραχα<sup>1</sup>, phonémiquement *avhotârahka*.

De l'arabe BOUṬARKHA, les Provençaux ont tiré BOUTARGO — var. POUTARGO, les Italiens BUTTARGA —

1. Το ἀύγον s'est substitué dans la langue vulgaire à τὸ ὠόν dès les premiers siècles de notre ère.

var. BOTTARICA, les Portugais BUTARGHE et les Espagnols BOTARGA (cf. Devic et Eguilaz).

Tous ces mots désignent le même aliment : œufs de poissons de mer tels que les différentes muges, le thon, etc., mais tout autres que l'esturgeon, œufs salés et confits dans le vinaigre et dont on fait des espèces de saucisses (cf. Pellas, *Dict. provençal*). On en fait en Sardaigne et dans l'Archipel (Tommasei, *Dizionario della lingua ital.*, qui cite un passage de Bembo), à la Martigue (Mistral, *Dict. prov.*), toute tendue de madragues et de thonnaires ; sur la côte tunisienne — là, peut-être, depuis des siècles, car les groupes d'îles situées en face de Carthage étaient appelées *Taricheæ insulæ* ; à Damiette et jadis à Bouïra, « ville maritime d'Égypte, dit d'Herbelot (*Bibl. Or.*, p. 210, cf. Maqrizy, *Khiṭaṭ*, I, p. 108), auprès de laquelle on pêche une espèce de poisson nommé *kéfal* (*cephalus*), qui est une espèce de muge, des œufs duquel on fait la *botargue*. Ce poisson et sa botargue s'appellent aussi *bouri*, du nom de la même ville » (cf. R. Martin « *piscis mugil* » et l'esp. *albur*). On trouvait autrefois à Caffa de la boutargue excellente et fort estimée, mais en petite quantité (Peyssonel, *l. c.*, I, p. 160).

*Bouṭarkha*, *Baṭàrikkh*, assez tard venus dans la langue arabe, mots du parler populaire que l'on rencontre par hasard dans les *1001 Nuits* et dans Maqqary (cf. Dozy, *Suppl.*)<sup>1</sup>, sont ignorés de l'arabe classique.

1. « Les habitants du Caire mangent du *baṭàrikkh* », Maqqary, éd. de Leyde, l. p. 694 ; v. la note de Fleischer dans les *Addenda*, p. cxxix. Même mot dans les *1001 Nuits*, éd. de Calcutta,

Toutefois, Firouzabady donne *ṬARKHA* avec le sens de « petit poisson macéré dans le sel ». C'est ce que le bas peuple, en Egypte, appelle *fèsikh* (*small salted fish* dans les *Mod. Egyptians* de Lane, I, p. 243) et qui est une horrible saumure, à tel point que *Ibn el-Fèsikh* est une injure sans seconde<sup>1</sup>. Comme *Ṭarkhoûn* (*δραχόντιον*, estragon), *Ṭerkhân* (chef, en dial. khorassanien) et *ṬIRRĪKH* qu'on trouve dans Kazimirski avec le sens de « caviar », le mot *Ṭarkha* n'a pas de racine en arabe; c'est un mot étranger à la langue.

Or *Ṭirrikkh* est vraisemblablement né de *τάριχος* « poisson salé, fumé, séché » et *Ṭarkha* de *ταριχεία* « salaison, saumure ». On se demande alors si *Bou-ṭarkha* n'est pas pour *Abouî ṭ-Ṭarkha* « (le mets) fait de poisson conservé au moyen de la *ταριχεία* » et *Baṭârikkh* pour *Abouî ṭ-Tirrikkh* « (le mets) composé d'œufs de poissons confits ». Il est vrai que dans chacun de ces mots *bouî*, qui est long, serait devenu bref, qu'en outre *Baṭârikkh*, avec sa forme de pluriel, est passablement éloigné de *Boûtirrikkh*. Mais il faut tenir compte du déplacement de l'accent et surtout de l'usure à laquelle sont sujets les mots du langage populaire. Il y a une très vieille rue au Caire qui porte le nom de *Souq el-Margoûich*; si les

IV, p. 468; v. la note de Lane, III, p. 616 de son édition : *baṭârikkh* serait aussi l'espèce de poisson salé appelé *fèsikh* par les Egyptiens; v. ce mot dans Dozy, *Suppl.*

1. Yâqout rapporte (II, p. 603) que les artisans de Zinnis, sur le lac Menzaleh, se nourrissant de poissons frais, salés ou marinés, exhalaient une odeur insupportable. C'est là, sans doute, l'origine de cette injure toute locale.

*Khitat* de Maqrizy n'étaient pas là pour nous renseigner, nous en serions tous à ignorer qu'il s'agit du célèbre *Emir el-Gouyouch* (*Djouyouch*) Badr el-Djamaly, mort en 1094.

Une autre hypothèse a été envisagée par Quatremère, qui a établi aussi que *Bouřarkha* désignait non seulement des « œufs de poisson », mais la « muge » : *bou* serait l'article copte agglutiné au mot *τάριχιον* ou *τάριχιν* « salaison, saumure » (*J. des Savants*, janv. 1843, p. 44-45).

Ὅμοτάριχον a pu donner *Bouřarkha* ; mais le mot est bien ancien. Quant à *βοτάριχον* et *ουτάριχον*, ce sont très probablement des altérations de *αύγοτάραχον* qui contribuèrent pour leur part à former l'arabe *Bouřarkha* et *Batārikh* à côté de mots de même origine, comme *Tirrikh* et *Tarkha*.

L'espagnol *BOTARGA* a un autre sens que « bou-targue » : on l'emploie, d'après les dictionnaires, dans le sens de « bouffon de comédie, pitre » et aussi de « costume bariolé, grotesque ». Eguilaz recherche l'origine de ce mot dans ces acceptions et y voit le grec *βατραχίς* qui, en effet, signifia, mais au figuré, « costume vert clair », couleur *rainette*. Cette dérivation est douteuse ; on sait combien l'argot de tréteau est riche en métaphores.

(42-45). Levante, Genizaro, Pasamaque, Zapato.

« ... porque todos los levantes y genizaros que en ella (la armada) venian, tuvieron por cierto que les

*habian de embestir dentro del mismo puerto, y tenian a punto su ropa y pasamaques, que son sus zapatos, para huirse luego por tierra.* » (1<sup>re</sup> p<sup>ie</sup>, XXXIX.)  
« ... puisque tous les *levantins* et *janissaires* qui se trouvaient sur les bâtiments de la flotte, s'imaginant qu'on allait les attaquer dans l'intérieur du port même, préparaient leurs hardes, ainsi que leurs *bachmaq*, c'est-à-dire leurs *souliers* pour s'enfuir à terre. »

LEVANTE est le turc LEVEND, emprunté lui-même à la langue persane où il signifie « libre, indépendant ». On donnait autrefois en Turquie le nom de *Levend* aux soldats volontaires qui, recrutés parmi les aventuriers de la pire espèce, servaient sur les galères de l'Empire ou s'enrôlaient dans les corps francs. Les pachas de province, grands exacteurs, se faisaient aussi une petite garde de *Levend*. C'étaient des gens de sac et de corde dont l'indépendance de caractère n'avait d'égale que la liberté des mœurs. Aussi leur nom devint de bonne heure et resta pour toujours synonyme de « vagabond, maraudeur » (v. S. de Sacy, *Not. et Extraits*, IV, p. 121), de « libertin, pédéraste » (Zenker). *Levend* a enfin le sens d' « homme hardi, audacieux, qui a fière mine (B. de Meynard).

« Quand on est sur le point d'en venir aux mains, les *levantis* ou soldats de mer s'exhortent les uns les autres à enfoncer leurs bonnets sur leur visage, parce qu'ils croient que la veine appelée *mouhannat tamari* (la veine du poltron) qui est au front, rend les gens lasches et timides lorsqu'elle est découverte. »

Ce trait de caractère est noté par le P. Arcère dans son dictionnaire français-turc conservé en manuscrit à la Bibliothèque nationale (v. B. de Meynard, *Suppl.*, p. 745).

« Tous les soldats de la mer, dit Haedo qui donne d'édifiants renseignements sur ces bachi-bouzouks des armées régulières, sont communément appelés *Levantes*. Ils n'ont de salaire et de profit que ce qu'ils peuvent voler. Ils se payent eux-mêmes et, pour cela, se réunissent en compagnie de dix ou douze. Les *reis* et les armateurs (à Alger) sont toutefois tenus de leur fournir des rations de biscuit, d'huile et de vinaigre » (*Topografía*, ch. XXI, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

Le mot passa en italien et de là en français sous la forme *levanti*, et, conservant au moins une partie de sa signification orientale, désigna jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> s. les matelots des levées faites dans les ports de la Méditerranée.

« Il y avait dans la chiourme deux forçats qui ramaient fort mal, et à qui le *levanti* patron appliquait de temps en temps quelques coups de nerf de bœuf sur les épaules nues » (Voltaire, *Candide*, ch. XXVII).

Il est resté dans le patois de l'Hérault : un finaud, un homme habile est qualifié de *lébendi*.

(*A suivre.*)

PAUL RAVAISSE.

---

## A SYNOPSIS

# ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

*of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.*

---

(Suite)

9. 8. . . . , oraino *etzela* IREQUI sanctuarioco bidea,  
 . . . que le chemin du sanctuaire n'estoit  
 point encores ouuert,
11. 4. . . . iusto CELA, . . . d'estre iuste,
11. 5. . . . Iaincoaren gogaraco İÇAN *cela* : . . .  
 d'auoir pleu à Dieu.
11. 9. . . . , tabernacletan EGOITEN *cela* . . . herede-  
 roquidequin...., habitant en des tentes avec  
 . . . , heritiers avec luy (συγκληρονόμων.)
11. 11. . . . fidel CELA. . . . que celuy . . . , estoit fidele.  
 CÉN & baiTZÉN. 24. Ind. imp. s. 3., v. s. & aux.  
 (L'accent nous dit que c'est la contraction  
 de *cedin*. Le *n* devient la conjonction *que*  
 en 9. 25., et le pronom relatif *qui* en 2. 2.)  
*It was ; which was ; (as) it was.*



2. 2. ... Aingueruéz ERRAN *içan cen* hitza ... la parole prononcée par les Anges
2. 10. Ecen convenable CEN harc, Car il estoit conuenable que celui
2. 17. Halacotz BEHAR *cen* ... Parquoy il a falu (Dans le texte lyonnais de 1566 on a imprimé mainte fois les parties de *falloir* avec un seul *l.*)
4. 2. ..., *ceren ezpaitzÉN fedearquin NAHASSIA* ..., pource qu'elle n'estoit point meslée
5. 8. Seme BACEN-ere, (H. omit la virgule.) Ia-soit qu'il fust Fils :
7. 1. Ecen Melchisedech haur CEN Salemgog regue, (H. mit *cen.*) Car ce Melchi-sedec *estoit* Roy de Salem,
7. 10. Ecen hura oraino *bere* aitaren guerruncean CEN, Car il estoit encores és reins de son pere,
7. 11. ...) *cer BEHAR cen goitiric* ... ?) quel besoin estoit-il d'avantage... ?
9. 3. Eta bigarren velaren ondoan CEN Tabernaclea, (H. mit *cen.*) Et apres le second voile *estoit* le Tabernacle,
9. 4. ... : *ceinetan baitzÉN vrhezco* pegarbat, non *baitzÉN* Manna, ... : en laquelle estoit vne cruche d'or, où estoit la Manne,
9. 7. Baina ... Sacrificadore subiranoa bera SARTZEN *cen*, (H. mit *sartzen cen.*) Mais le seul souuerain Sacrificateur entroit
9. 8. ..., *cein baitzÉN* ... figurá : ..., qui estoit

figure (H. mit *baitzén*, parce que le grec n'a pas 'estoit'.)

9. 25. . . ., Sacrificadore subiranoa *leku* saindue<sup>1</sup>tan vrthe guciaz<sup>1</sup> bercceren odolequin SARTZEN *cen* beçala. . . ., comme le souuerain Sacrificateur entroit és *Lieux* saints chacun an avec autre sang : (L. traduit 'avec sang d'autre ou d'autres', ἐν ἄλλοτριῳ<sup>1</sup>)
10. 3. Bada *sacrificio* hetan bacén vrthe oroz<sup>1</sup> bek<sup>1</sup>atuen commemoratione ARRAMBERRITUBAT. Or y auoit-il en iceux *sacrifices* vne reiteeree commemoration des pechez d'an en an.
10. 4. Ecen impossible *CEN* cecenén eta akerrén<sup>1</sup> odolaz bekatuén KENTZEA. Car il estoit impossible d'oster les pechez par le sang des taureaux et des boues,
10. 28. . . ., biguen edo hiruren testimoniagetic HILTZEN *cen*. . . ., il mouroit . . ., sous deux ou trois tesmoins. (L. ne traduit ni ἐπι δουσιν ἢ τρισὶ μάρτυσιν, ni "sous etc."; mais 'de' ou 'par témoignage de deux ou trois'.)
10. 29. . . ., ceinez SANCTIFICATU *baitzén*, . . ., par lequel il auoit esté sanctifié :

1. Dans ces expressions le cas médiatif n'exprime pas la duration. Cf. *Cituzen* 10. 1; *Cèn* 11. 23.

2. *Aker* vient-il de *capere* transformé en (*p*)*aker*? Plusieurs mots basques ont perdu un *b*, *f*, *p* initial.

11. 8. . . . , norat IOAITEN *cen* (H. omit la virgule.)  
 . . . où il alloit :
11. 23. . . . , gorde *içan cen* bere ahaidéz hirur hile-  
 bethez, . . . , il fut caché trois mois par ses  
 parens,
11. 37. . . . ardi eta ahunz larruz VEZTITURIC, ABAN-  
 DONNATURIC, AFFLIGITURIC, TORMENTATURIC.
11. 38. *Eta ezpaitzén* mundua hayén digne : (11.37.)  
 vestus de peaux de brebis & cheures, des-  
 tituez, affligez, tormentez. 11. 38. Des-  
 quels le monde n'estoit pas digne :
12. 17. . . . , nigar vrirequin *benedictionearen* ESCATU  
*içan bacen-ere*. . . . ia soit qu'il l'eust de-  
 mandee avec larmes. (L. traduit 'avec  
 pluie de larme'.)
12. 20. . . . , cein bairZEN, . . . ) *asçauoir*, (On remar-  
 que l'absence d'italique dans le texte  
 basque, surtout parce que le texte grec  
 n'a rien d'équivalent.)
12. 21 . . . (hambat CEN terrible . . . (tant estoit ter-  
 rible
- CENA. 5. I. q. *cén*, *n* rel. s. nom., décl. nom. intr.  
 & acc. (*na* = *celui qui*.) *He*, or *him who*  
*was*.
2. 9. Baina Aingueruâc baino chipichiago EGUIN  
*içan cena*, Mais . . . celui qui auoit esté  
 fait vn petit moindre que les Anges,
9. 4. . . . , eta Aaronen cihor LILITU <sup>1</sup> *içan cena* :  
 . . . , & la verge d'Aaron qui auoit fleuri,

1. Du latin *lili*, comme si le lis était *la* fleur par excellence ?

12. 20. (Ecen MANATZEN *cena*... ce qui estoit en-  
ioint,)

12. 21. ... ERAGUSTEN *cena*) ... ce qui apparoissoit)

12. 25. ... Iaincoaren icenean MINÇO *cena* ... Iur-  
rean, ... celuy qui parloit sur la terre,  
(Selon son habitude Leiçarraga devrait  
italiciser les mots 'Iaincoaren icenean'  
qu'il insère, sans rendre exactement ni le  
grec ni le français. Voyez *Çeçaten* 3. 16.)

CENEAN. 4. I. q. *cén*, aux. *n* rel. temp. décl. temp.  
(*nean* = *quand*.) *When he was*.

5. 7., eta ... ENÇUN *içan cenean*, ..., & ayant  
esté exaucé

11. 8. ..., DEITHU *cenean*, (qualifiant *ceçan*. H.  
omit les virgules.) ... estant appelé

11. 17. ..., ENSEYATU *içan cenean*, ..., quand il fut  
esprouvé, (Ces mots pourraient signifier  
aussi 'quand il essayait'.)

11. 23. ..., Moyses SORTHU *içan cenean*, ... quand  
Moysse fut né,

CENETIC. 1. I. q. *cén*, *n* rel. ou conj. décl. ablatif.  
(*netic* = *de ce que*.) *From the (fact) that he  
was, i. e. because he was*.

5. 7. ..., eta BELDUR *cenetic* ... de ce qu'il crai-  
gnoit, (pro suâ reuerentiâ; in that he  
feared; ἀπὸ τῆς ἐυλαβείας.)

CENO. 1. I. q. *cén*, aux. *n* rel. temp. décl. dura-  
tif (*no* = *tandis que*.) *While it was*.

9. 8. ..., lehen tabernaclea oraino çutic EGOITEN  
*ceno*, .... tandis que le premier Taber-  
nacle estoit encores debout,

CERAVCANA. 1. Ind. imp. s. 3., r. s., r. i. s., aux. act., décl. nom. s. intr., le *n* devenant rel. s. nom. act. (*na* = *celui qui*, sujet de *cela*.) *He who had it to her.* (Cf. Jean 4. 53., où le *na* est *celui que*.)

11. 11. ... hari promes EGUIN *ceraucana*... celui qui le luy auoit promis,

CERAVCANEAN. 1. I. q. *ceraucan*, le *n* devenant rel. temp. décl. temp. (*nean* = *quand*.) *When He had it to him.*

6. 13. Ecen Abrahami promes EGUIN *ceraucanean* Iaincoac, Car quand Dieu fit promesse à Abraham,

CERAVCATELA. 1. I. q. *ceraucaten*. Ind. imp. pl. 3., r. s., r. i. s.. avec *la* participial occasionnant la chute du *n*, aux. act. *While they had it to it.*

9. 5. ..., Propiciatorioari itzal EGUITEN *ceraucate-la*, (H. omit la 1<sup>re</sup> virgule.) ..., faisans ombre au Propiciatoire :

CERAVELARIC. 1. I. q. *cerauen*, le *n* tombant devant *laric* participial'. *While He had it to them.*

2. 4. Testimoniage RENDATZEN *cerauelaric* Iaincoac signoz eta miraculuz, Dieu luy rendant tesmoignage par signes & miracles (L. traduit 'par signe & par miracle'.)

1. This means the same thing as *la* participial; but serves, to distinguish it from *la* conjunctive. Voyez : *ceçaquetelaric*, *çuelaric*.

CERAVEN. 2. Ind. imp. s. 3., r. s., r. i. pl., aux.  
act. *Had He it to them?*

3. 18. Eta ceini çin EGUIN *cerauen*, Et ausquels  
iura-il...?

11. 16. ..., ecen PREPARATU *cerauen* ciuitatebat.  
..., car il leur auoit préparé vne cité.

CERAVTZANEAN. 2. Ind. imp. s. 3., r. pl., r. i. s.,  
le *n.* final devenant *n* rel. temp. décl.  
temp. aux. act. (*nean = quand.*) *When he  
had them.*

5. 7. Ceinec... oihi handirequin eta nigar vrire-  
quin OFFRENDATU *cerautzanean*, Lequel...,  
ayant offert avec grand cri & larmes,  
prieres & supplications à celui (« nigar  
urirequin », veut dire ‘avec pluie de  
larme’).

9. 19. Ecen IRACURRI *cerautzanean* manamendu  
guciac Leguearen araeuz Moysesec po-  
pulu guciari, Car apres que Moysse eut  
recité à tout le peuple tous les comman-  
demens selon la Loy,

CERAVECEN. 1. Ind. imp. pl. 3., r. s., r. i. pl.,  
*n = qui*, rel. pl. nom. act. (*Those*) *which  
had it to them.*

9. 24. ... eguiazcoey IHARDESTEN *cerauecen* figu-  
rác : ... COMPARITZECO ... figures correspon-  
dantes aux vrais : ... pour ... comparer

baITZEÇAQVEEN. 1. I. *ceçaqueen*. Pot. passé s. 3.,  
r. s., aux. act. *He could have it.*

6. 13. ..., ceren berce handiagogz ECIN IURA baitze-

*çaqueen*, ..., pource qu'il ne pouuoit iurer par vn plus grand, (Cf. Saint-Marc, 5. 4., 6. 19.)

CEÇAQVENARI. 1. Pot. imparf. s. 3., r. s., *n.* rel. s. nom. act., décl. dat. s. dét., aux. act. (*nari* = à celui qui.) *To Him Who could have him.*

5. 7. ... heriotaric EMPARA AHAL *ceçaquienari* ... à celui qui le pouuoit sauuer de mort,

CEÇAQVETELARIC. 1. I. q. *ceçaqueten*, avec chute du *n* devant *laric* participial. *While they had (not) the power.*

9. 9. ... conscientia ECIN SANCTIFICA *ceçaquetelaric*. (H. mit une virgule après *conscientia*.) ..., qui ne pouuoient sanctifier la conscience. (L. translates participially : ' they not having (*in illo tempore*) it in their power ').

CEÇAQVETEN. 1. Pot. imp. pl. ., r. s., aux. act. *They had it (not.)* (*Ecine*, plus fort que *ez* = *ne*, exprime l'idée d'impossibilité.)

12. 20. ... ECIN SUFERI *ceçaqueten*, ... ils ne pouuoient endurer ce

CEÇAN & TZEÇAN. 26. Ind. imp. s. 3., r. s., aux. act., synonyme de *Çuen*. *He had it.*

6. 13. ..., IURA *ceçan* herarçaz, ..., il iura par soy-mesme, (Cf. *harçaz* sous *Duté*, 11. 2.)

7. 1. ..., eta harc *ceçan* BENEDICA : ..., & le benit :

11. 5. ..., témoignage UKAN *ceçan*..., il a eu témoignage

11. 7. Fedez Noéc, diuinoqui AVERTITU İÇANIC...,  
BELDURTURIC, APPRESTA *ceçan* arkâ bere fam-  
iliaren SALVATZECO : cein arkaz' CON-  
DEMNA baitzeçan mundua : Par foy Noé  
apres qu'il fut diuinement admonnesté...,  
craignit, & appareilla l'arche pour la  
sauueté de sa famille : par laquelle *arche*  
il condamna le monde,

E. S. DODGSON.

(A suivre.)

---

## CORRIGENDA

---

- P. 33. Lisez *taquizquiçuela* AMANZ :  
P. 38. Lisez ezTIRADEN. 2.  
P. 39. Biffez les lignes 3, 4, 5. Voyez eTZIRADEN.  
11. 7.  
P. 39. L. 1<sup>re</sup> de la note, lisez *ç'uenaz*.  
P. 214. L. 22, lisez (11. 11.)  
P. 214. L. 24, ajoutez ; or (with *e*) *was uot*.  
P. 215. L. 3, *taquizquiçuela*.  
P. 215. L. 9, lisez TV 5. 13."  
P. 215. L. 10, 11, 12. Biffez la note sur ezTiraden.  
Voyez eTZiraden 11. 7.  
P. 215. L. 21, lisez *water*.  
P. 216. L. 4, lisez Frowde,

Dans ma Synopsis de l'Évangile de St-Mathieu  
(1907), p. 150, l. 3, lisez SEGURA.

---



# BIBLIOGRAPHIE

---

## Basque et Caucasique

Dans un récent ouvrage, intitulé *Das Baskische und der corderasiatisch-mittelländische Völker- und Kulturkreis* (Breslau, 1909), le Dr H. Winkler, membre de l'Académie de Budapest, prétend établir un lien de famille entre le basque et les langues du Caucase, lesquelles, d'après lui, formeraient une unité avec la langue des *Elamites*, le *mitanni* et les vieux idiomes non aryens de l'Asie Mineure, l'*étrusque*, le *ligure*, l'*ibère*, en un mot toutes les langues de ces peuples qui occupaient le bassin de la Méditerranée avant la venue des Aryens.

C'est là, nous semble-t-il, une conclusion bien prématurée, surtout si nous considérons combien peu nous savons encore de ces idiomes mystérieux : non seulement nous ne sommes point en état de les analyser, mais encore nous ne saurions prétendre les avoir définitivement reconstitués.

Nous sommes plus sceptiques encore quand nous voyons la façon dont le Dr Winkler traite des langues parfaitement connues, des langues littéraires, dans le but unique d'établir entre elles des rapprochements ; on ne peut lui dénier une puissante imagination, mais il convient de le rappeler d'autre part au respect de la méthode expérimentale, la seule vraiment scientifique, en linguistique comme ailleurs.

Du reste, l'auteur nous semble traiter ces questions sans

posséder une base philologique suffisante : il ne connaît aucune des langues qu'il étudie. Il serait certainement incapable de lire trois lignes de basque ; et toute sa science résidant dans le grand dictionnaire d'Azkue ou la grammaire de Van Eys, on ne s'étonnera point de la trouver si superficielle. Deux exemples, pris au hasard :

L'article basque est pour lui *ar*, et il trouve dans cet *r* final une ressemblance avec le tcherkesse (p. 8 *in fine*) ; il ne se rend pas compte que cet *r* n'intervient ici qu'en vertu d'une loi d'euphonie générale, à telle enseigne que certains dialectes le suppriment et disent, pour *gizonaren*, *gizonacn*, *gizonain*.

La forme *etche gizon onen*, das Haus dieses Menschen (p. 11 *in fine*), non seulement n'existe pas, mais ne saurait se concevoir en basque ; les seules formes possibles sont : *gizon onen etheca* et *etche gizon onena*. Encore une assimilation avec le caucasique qui tombe *ipso facto*.

L'auteur ne connaît pas le géorgien, la seule des langues caucasiques qui soit littéraire, suffisamment étudiée, et sur laquelle on puisse établir sans danger une démonstration linguistique. Le Dr Winkler ne s'y réfère jamais, ou il ne la cite qu'exceptionnellement, en bloc avec d'autres, réservant ses préférences pour les langues du Nord-Caucase, le tcherkesse et l'abkhase notamment.

Le linguiste allemand prétend retrouver de nombreuses analogies dans le lexique du basque et dans celui de l'arménien ; c'est ainsi qu'il assimile le mot *enkuidsch* (*enkuiž*) au basque *intehaur* (p. 39, note 1). Pour quiconque ne vient pas d'Outre-Rhin, on l'avouera, cela se ressemble comme *chien* et *chat*.

Bien plus, le mot en question n'existe pas en arménien : le grand dictionnaire de Saint-Lazare ne donne, dans le sens de *noix*, que *čnkujz* et *čngujz* (prononcez *eunukouïze*, *eunnougouïze*).

Quand le Dr Winkler cite du hollandais, il est plus remar-

quable encore. Le mot *schorrie-morrie* vient pour lui du basque *tchuri-muri* (p. 30 *in fine*). Malheureusement, d'après Knipers<sup>1</sup>, le mot *schorremorrie* — *schorrie-morrie* n'existe pas — vient de l'hébreu שורר ומורה, par l'intermédiaire du judéo-allemand ; ce mot appartient donc bel et bien à la période historique, et non point à cette époque reculée où l'Europe pré-aryenne parlait basque (*sic!*).

La science de notre auteur est donc de seconde main ; heureux s'il avait su déployer quelque méthode dans la mise en œuvre de ses matériaux ! Mais celle-ci nous semble affectée pour le moins de deux défauts, capitaux tous deux dans une étude de linguistique :

1<sup>o</sup> Manque complet d'exactitude en matière de phonétique. En basque, il assimile le *s* et le *z* (*c*) ; ce qui n'est rien à côté des mutilations qu'il fait souffrir aux idiomes caucasiens. Comme on le sait, ceux-ci sont caractérisés par une richesse de sons peut-être unique ; on pourra en juger par l'alphabet abkhase — la langue préférée du D<sup>r</sup> Winkler — que nous reproduisons d'après Frédéric Müller<sup>2</sup> :

a, ä, e, o, i, í, u ; h, h̄, h̄ç, q, k, g, kh, ç, γ, gç, tš, dž, tšh, š, ž, šç, j, tš, tšh, š̄, ž̄, š̄ç, ž̄ç, ts, dz, tsh, s, z, tsç, dzç, ts̄, tsh̄, s̄, tsç̄, t, d, th, tç, dç, r, l, n, t, tç, p, b, ph, f, w, m.

Et, avec les sons propres aux autres idiomes de la famille, nous atteignons peut-être un total de soixante-dix caractères. Que devient cette abondance sous la plume de notre auteur ? Il réduit tout cela aux vingt-cinq lettres du français ou de l'allemand. Ce mépris des exigences phonétiques — qui n'en conviendra ? — est apte à fausser diamétralement les résultats de toutes recherches scientifiques.

2<sup>o</sup> Le D<sup>r</sup> Winkler ne cite pas les langues auxquelles il em-

1. *Geïllustreerd Woordenboek der Nederlandsche taal*. Amsterdam, 1901.

2. *Grundriss der Sprachwissenschaft*. Vienne, 1885.

prunte ses vocables ; c'est ainsi qu'il nous dira, par ex. : *caucasique*, et il nous donne en bloc quinze noms, appartenant à quinze dialectes ou sous-dialectes du Caucase ; *finnois*, même procédé, sauf qu'il nous sert en réalité du hongrois pour du finnois (p. 37 *in fine*) ; etc.

Avec un pareil système, surtout lorsqu'il s'agit d'idiomes aussi peu étudiés que ceux du Caucase, tout contrôle est impossible, et ce que l'auteur exige de nous, c'est en réalité un acte de foi ; or, la façon dont il traite les langues littéraires et connues ne nous engage guère à le suivre sur le terrain glissant de la linguistique caucasienne.

\*  
\* \*

Étudions maintenant, pour notre compte personnel, et toute métaphysique laissée à part, les rapports existant entre Basque et Caucasique.

Les langues agglutinantes reproduisent d'après nous deux types logiques bien caractérisés : le premier maintient l'ordre logique des mots, réduisant à un strict minimum les signes de relation ; le second renverse cet ordre, mais établit en revanche un système de rapports savant et complexe. C'est ainsi que la phrase *le chien du voisin de mon frère est beau* se traduirait en malais, langue du 1<sup>er</sup> ordre : *chien — voisin — frère — moi — beau* ; dans les langues ouralo-altaïques, au contraire, on dirait : *de moi — de frère — de voisin — chien — beau — est*.

On ne peut nier que telle soit bien la structure du basque, et nous croyons avoir établi ailleurs que telle est aussi la forme originale en géorgien ; dans leur ensemble, les autres langues du Caucase — l'abkhase notamment — reproduisent le même type. Mais est-il permis d'en conclure à un lien de famille ? Évidemment non, si c'est là, comme nous le croyons, le seul rapprochement possible entre ces idiomes. Ce type est

trop général, il est commun à trop de langues, pour que, sur cette seule base, on puisse en conclure à une parenté véritable.

\*  
\* \*

Si nous passons à la théorie du verbe, où le Dr Winkler va chercher son point d'appui principal, nous la trouvons totalement différente en basque de ce qu'elle est dans les langues du Caucase. La différenciation est pour nous nette, précise ; rien ne saurait combler la crevasse qui sépare les deux organismes originaux.

Le verbe géorgien n'est pas un, comme le verbe basque ; il reproduit 3 types :

1° Celui de nos langues indo-européennes : *mep'eman dadersa dsigni*, le roi écrivit un livre. Cette forme est de loin la plus employée.

2° Un type exceptionnel : *v-zi-var*, je suis assis, dans lequel *zi* est un radical faisant fonctions de participe.

Enfin 3°, une forme originale, propre au caucasique. Quelques verbes seulement l'emploient, mais on la retrouve dans la conjugaison, au parfait second et plus-que-parfait de l'indicatif, au parfait et plus-que-parfait du subjonctif de tous les verbes.

Ex. *m-dzul-s tsemi mteri*, je hais mon ennemi, litt. (à, par) moi — haï — est mon ennemi.

*Mi-qvar-har*, je t'aime, litt. (à, par) moi — aimé — tu es.

*Mi-ke't'ebi-a*, je l'ai fait, litt. (à, par) moi — fait — il est.

*Mdserali v-ke't'ebi-a dsigni*, l'écrivain a fait un livre, litt. l'écrivain — un livre — (à, par) lui — fait — il est.

D'autres idiomes caucasiques, au lieu de ne préciser le rapport que par la préfixation du pronom — dans l'espèce précitée : *u*, (par) lui — ont recours à un instrumental, ou quasi-instrumental ; le lake p. ex. dira : *tanal ina bizār d-āra*, il te

rend triste, litt. de lui — toi — triste — fait — tu es. C'est là presque notre passif.

D'ailleurs, si cette tournure est propre au caucasique, son usage est plutôt restreint : c'est ainsi que le lake ne l'emploie qu'à la 3<sup>e</sup> personne, et que l'abkhase ne connaît aucune espèce de passif.

Le verbe basque constitue, lui, une remarquable unité, formant tous ses temps au moyen des participes et de deux auxiliaires, l'un actif, l'autre neutre. Ex. *ikhusten d-u-t*, je le vois, *ihkusten naiz*, je me vois<sup>1</sup>.

Ce qui est plus caractéristique encore, c'est que les pronoms sujet, complément direct (accusatif) et complément indirect (datif) viennent s'incorporer à l'auxiliaire, lequel marque encore parfois en outre la personne à laquelle s'adresse le discours. De là la prodigieuse richesse de formes du verbe basque, qui est un monument véritablement unique.

Rien de pareil en géorgien ou dans les autres idiomes caucasiques : le participe proprement dit n'y joue pas un autre rôle que dans nos langues indo-européennes ; l'auxiliaire *être* seul existe, et encore il est défectif, ne possédant que le présent et l'imparfait de l'indicatif, l'impératif, le présent et le parfait du subjonctif ; bien plus, son rôle d'auxiliaire est bien moins important que dans nos langues latines par exemple. Les pronoms compléments direct et indirect peuvent à la vérité se préfixer — ex. *mep'e gv-hedavs*, le roi nous (*gv-*) voit ; — mais ce n'est là qu'un simple phénomène d'agglutination, rappelant certains procédés analogues des langues sémito-chamitiques ou même ouralo-altaïques, mais qui ne saurait à aucun prix être assimilé à ceux du basque : véritable jeu d'enfant si on

1. Nous n'examinons pas la question de l'antériorité ou de la postériorité des formes contractées ; nous nous en tenons aux formes régulières, parce que seules elles permettent une étude d'ensemble du verbe basque.

le compare aux innombrables et savantes combinaisons de cette dernière langue.

Le Dr Winkler prétend retrouver en basque la tournure passive du verbe caucasique, et, faute d'autres preuves, il appuie particulièrement sur celle-là. Pour lui, ainsi que l'ont prétendu quelques bascologues, il n'existe pas en cette langue de véritable actif: la phrase *semeak ikhusten du ama* signifie, non pas *le fils voit la mère*, mais *la mère est vue par le fils*. Cette phrase équivaldrait donc à peu près à cette autre: *semeak ikhusirik (ikhusia) izaten DA ama*. On se demande alors ce que devient la distinction des deux auxiliaires, *da* et *du*, sur laquelle est évidemment fondée toute l'économie du verbe basque. L'auxiliaire actif n'est plus alors dans la langue qu'un véritable parasite.

L'anglais dira *I am seeing you*, avec l'auxiliaire *être*; si, en basque, l'auxiliaire n'est pas *être*, mais *avoir*, c'est qu'ici l'accusatif ne s'exprime pas d'une manière indépendante, comme dans nos langues indo-européennes, mais est déjà incorporé dans l'auxiliaire, et c'est ce qui le distingue essentiellement de l'auxiliaire neutre.

Loin de ne pas avoir d'actif, le basque en possède au contraire un très caractérisé, non seulement par l'incorporation du complément direct à l'auxiliaire, mais encore par la forme particulière (en *-k*) donnée au sujet du verbe actif. Ce *-k* du sujet basque correspond incontestablement au *-man* du géorgien, dont la fonction est identique. Malheureusement pour les partisans de la théorie passive, cette forme n'est possible en géorgien qu'avec les verbes *actifs*, ceux du 1<sup>er</sup> type, indo-européen.

Si c'est dans la tournure basque *aitak eman liburua* que l'on a cru retrouver une espèce d'instrumental en *-k*, l'erreur est manifeste. Avec un peu de réflexion, on se rendra parfaitement compte que cette phrase est employée au lieu de cette

autre : *aitak eman zuen liburua*, le *zuen* ayant disparu postérieurement sous l'influence des langues romanes. En réalité, cet *aitak* est donc sujet d'un verbe actif, et nullement, comme la traduction française semble le suggérer, un instrumental dépendant d'un participe. D'ailleurs, en basque même, la tournure passive existe : *aitaz eman liburua*, mis pour *aitaz eman (-ik, -a) ZEN liburua*.

Bref, l'identification de la forme passive du basque avec la forme 3<sup>e</sup> du géorgien, propre aux langues du Caucase, est une impossibilité ; la forme basque correspond au contraire à merveille à la forme composée du géorgien, avec *i-* (*e-*) préfixé, analogue au neutro-passif de nos langues aryennes, et qui rappelle notamment le moyen arménien, en *-il*.

Quant à la forme 3<sup>e</sup> du géorgien, elle est propre au caucasique, et elle a sans doute son origine dans des expressions impersonnelles dans le genre du latin *me pudet*, *me pœnitet*, etc.

Le pronom préfixé est ici un véritable datif d'avantage. Ce qui constitue l'originalité de cette tournure, c'est que, le radical étant envisagé comme un participe, son emploi a pu être étendu à toutes les personnes. Dans les autres idiomes caucasiques, là notamment où le sujet logique est marqué par un instrumental ou quasi-instrumental, il sera souvent difficile, nous l'avons vu, d'établir une ligne de démarcation bien tranchée entre ce passif et le passif indo-européen.

\*  
\* \*

Le Dr Winkler constate une ressemblance frappante entre la phonétique du basque et celle des langues du Caucase. Que ceux qui connaissent l'alphabet basque relisent l'alphabet abkhase, cité plus haut ; il constateront d'un coup d'œil que ces deux systèmes sont aux antipodes l'un de l'autre. Le basque ne reproduit pas même la double trilogie caractéristique du



géorgien<sup>1</sup>, dont le système phonétique est déjà bien réduit : *dz, ds, ts ; dž, dš, tš*. Notre auteur admettra pourtant que la présence dans deux alphabets des sons élémentaires *a, e, i, o, u* ne suffit point pour en conclure à une identité des idiomes ; à ce compte-là, la thèse est prouvée déjà : toutes les langues du monde sont cousines germaines.

Pour les identifications de mots tentées par le Dr Winkler, aucune ne nous a semblé convaincante ; toutes sont plus ou moins du type *ĕnkujz-intzaur*, et ne sont rendues possibles que par la méthode, ou plutôt le manque de méthode, de l'auteur.

*Conclusions* : Nous n'admettons pas qu'il existe aucune ressemblance entre Basque et Caucasique, en dehors du système nominal ; le système verbal diffère radicalement dans les deux idiomes ; identifier les deux systèmes phonétiques est tout bonnement insensé ; et le lexique n'admet que des comparaisons de fantaisie.

Le caucasique reste donc, à nos yeux, selon les termes de l'illustre Frédéric Müller<sup>2</sup>, « ein selbständiger Sprachstamm, » der auf eine Ursprache zurückgeht und mit keinem der » bekannten Sprachstämme verwandt ist ».

H. BOURGEOIS.

Bruxelles, août 1909.

1. Cette double trilogie est reproduite en arménien, et caractérise également le système phonétique de cet idiome indo-européen.

2. Cf. R. von Erckert : *Die Sprachen des Kaukasischen Stammes*. Vienne, 1895. Préface de Fr. Müller.

---

*Suomalais-ugrilaisen Seuran Aikakauskirja*. Journal de la Société Finno-ougrienne. t. XXIV, 1907, in-8°, (iv)-24-6-38-44-37 p. ; t. XXXV, 1908, (iv)-5-64-25-17-31-72 p.

Ces deux volumes contiennent : I. *G. J. Ramstedt*, sur les noms de nombre des langues altaïques ; — *G. J. Ramstedt*, sur l'origine du soi-disant Iénisséi-ostiaque ; — Procès-verbaux des séances de la Société en 1904 : *A. Kannisto*, *V. Salminen* et *G. J. Ramstedt*, sur le Vogule, etc. ; — Séances de 1905, *A. Kannisto*, *G. J. Ramstedt* et *O. Donner*, sur l'état des études ougro-finnoises ; — Rapport annuel en suomi et en français.

II. *O. Donner*, notice ; *F. Aimä*, lapon et suomi ; *W. Thralbitzer*, les numéraux esquimaux ; *A. Hämäläinen*, sur le tchérémissé ; *V. Nalimov*, les genres en Zyriène ; — Procès-verbaux de 1907 : communications de MM. *A. Kannisto*, *I.-F. Strelins*, *J. G. Gramö*, *A. Hämäläinen* et de M<sup>me</sup> *J. Wichman* ; — Discours de *M. O. Donner* et rapports annuels.

J. V.

*Suomalais-ugrilaisen Seuran Toimituksia*. Mémoires de la Société Finno-ougrienne, t. XXV, 1908, xvj-200 p. et XXVI, 1908, lxiiv-209 p., in8°.

Le tome XXV renferme une remarquable étude de *M. A. Aarne* sur la comparaison des légendes populaires ; le t. XXVI, un recueil, par *M. A. Launit*, de mélodies populaires laponnes.

J. V.

*Le jargon ou judéo-allemand*, courte étude philologique, suivie d'une chrestomathie, par le D<sup>r</sup> *H. Bourgeois*. *Bruxelles*, *Misch et Thron*, 1909, in-8°, 46 p.

Monographie extrêmement intéressante et fort bien faite d'un langage dont l'histoire et le développement sont trop peu connus. Cette brochure est un modèle parfait pour les études de ce genre.

J. V.

# VARIA

---

## I. — Prononciation de l'anglais

On donne cette phrase comme un bon exercice de prononciation à ceux qui étudient l'anglais : *Though the tough cough and hic-cough plough me through.*

## II. — Le sous-sol du pays basque

M. Martel a adressé à l'Académie des sciences une note sur les abîmes et les gorges du pays situé au sud de Mauléon. Il signale que les canons de Cacaouette, de Holcarte, d'Olhado sont des merveilles naturelles. Leurs cavernes souterraines sont en relation avec des abîmes atteignant jusqu'à 150 mètres de profondeur. Les nouvelles observations de M. Martel confirment les remarques qu'il a publiées depuis plus de vingt ans sur l'inégalité de la température de l'eau dans l'intérieur des roches et sur la diminution progressive des quantités d'eaux absorbées par le sol. Cette diminution aboutira d'après l'auteur à la dessiccation complète de l'écorce terrestre.

---

# TABLE DU TOME QUARANTE-DEUXIÈME

## I. — SUJETS

Les Français dans l'Inde, par Julien VINSON.....	1
Les mots arabes et hispano-morisques du Don Quichotte, par Paul RAVAISSE.....	13, 200, 275
Les formes verbales de Liçarrague, par E.-S. DODGSON.....	30, 127, 209, 282
Une Dodgsonnerie, par Julien VINSON.....	45
<i>Kadamanjari</i> , contes tamouls, traduits par G. DEVÈZE....	48
Etude comparée des langues polynésiennes, par F. SOULIER.	63
La langue basque (exposé général), par J. VINSON.....	81
Encore le Catéchisme de l'Empire, par H. BOURGEOIS.....	88
Le père Beschi et ses ouvrages, par J. VINSON.....	97
Finnisch-Ugrische Wörter im Romanischen Sprachgebiet, par R. GUTMANN.....	78, 99, 246
Noms de nombre et noms de parenté en basque, par J. VINSON.....	108
Le malais vulgaire, par F. WEISGERBER.....	114
Trois éditions basques inconnues, par G. LACOMBE.....	137, 160
Manikkavâçagar and the problem of tamil literature, par J. VINSON.....	153
Guipuzcoano ó Navarro, par J. de URQUIJO.....	159
Les citations du Vocabulaire basque de Pouvreau, par J. VIN- SON.....	161
La déclinaison en vieux-géorgien, par H. BOURGEOIS..	164, 252
Wentworth Webster, par J. VINSON.....	175
Mots français d'importation hispano-portugaise, par A. MARRE.....	176, 260
La langue basque à la Sorbonne.....	225
<i>Varia</i> . Vers singuliers.....	79
— Topographie et accent.....	80
— Un mot plutôt long.....	80

<i>Varia.</i> La crise du français.....	150
— Profession rare.....	151
— Canadianisme.....	152
— Histoires d'examens.....	223
— Charade numérique.....	224
— Prononciation de l'anglais.....	301
— Le sous-sol du pays basque.....	301

## II. — BIBLIOGRAPHIE

G. Hérelle. — <i>Canico et Beltchitine</i> .....	74
J.-W. Beck. — <i>Horasstudien</i> .....	76
W. Hough. — <i>Arizona and New-Mexican Antiquities</i> ...	77
Isaac Lopez. — <i>Manual de conversacion</i> .....	77
E. Boehme. — <i>Russische Literatur</i> .....	78, 218
P. Lhande. — <i>Autour d'un foyer basque</i> .....	141
T.-S. Denison. — <i>The primitive Aryans of America</i> .....	147
G. Grierson. — <i>Linguistic Surrey of India</i> , t. IX.....	148
F. Black. — <i>A Gypsy bibliography</i> .....	217
A. Burger. — <i>Die französischen Wörter germanischen Ursprungs</i> .....	218
M. Delafosse. — <i>Vocabulaire de 60 langues de l'Afrique</i> ...	218
H. Winckler. — <i>Das Baskisch und das Caucasisch</i> .....	291
H. Bourgeois. — <i>Le jargon ou judéo-allemand</i> .....	300
<i>British and Foreign Bible Society, 104<sup>th</sup> report</i> .....	146
<i>Bureau of American Ethnology, 26<sup>th</sup> report ; 34<sup>th</sup> Bulletin</i> .....	148, 217
<i>Revue du Monde musulman</i> .....	148
<i>Memorie della Accademia delle Scienze di Bologna</i> .....	219
<i>The tamil Antiquarian, n° 3</i> .....	221
<i>Bulletin du parler français au Canada</i> .....	221
<i>Publications de la Société Finno-ougrienne</i> .....	300

## III. — LANGUES ÉTUDIÉES

Linguistique générale.....	146, 148, 175, 219
Ougro-finnois.....	99, 246, 300

Basque.	33, 45, 74, 84, 108, 127, 141, 159, 160, 161, 209, 225, 282, 291
Caucasique .....	291
Géorgien.....	164, 252
Américaines (langues).....	77, 147, 148, 217
Africaines (langues).....	218
Maléo-polynésiennes (langues).....	68, 114
Tamoul.....	1, 48, 97, 153, 221
Arabe .....	13, 200, 275
Judéo-allemand .....	300
Latin.....	76
Français.....	79, 80, 150, 151, 152, 176, 218, 221, 223, 224, 260
Espagnol.....	13, 200, 176, 260, 275
Portugais .....	176, 260
Allemand .....	80, 300
Anglais.....	301
Flamand .....	88
Russe.....	78, 218
Gypsy.....	217

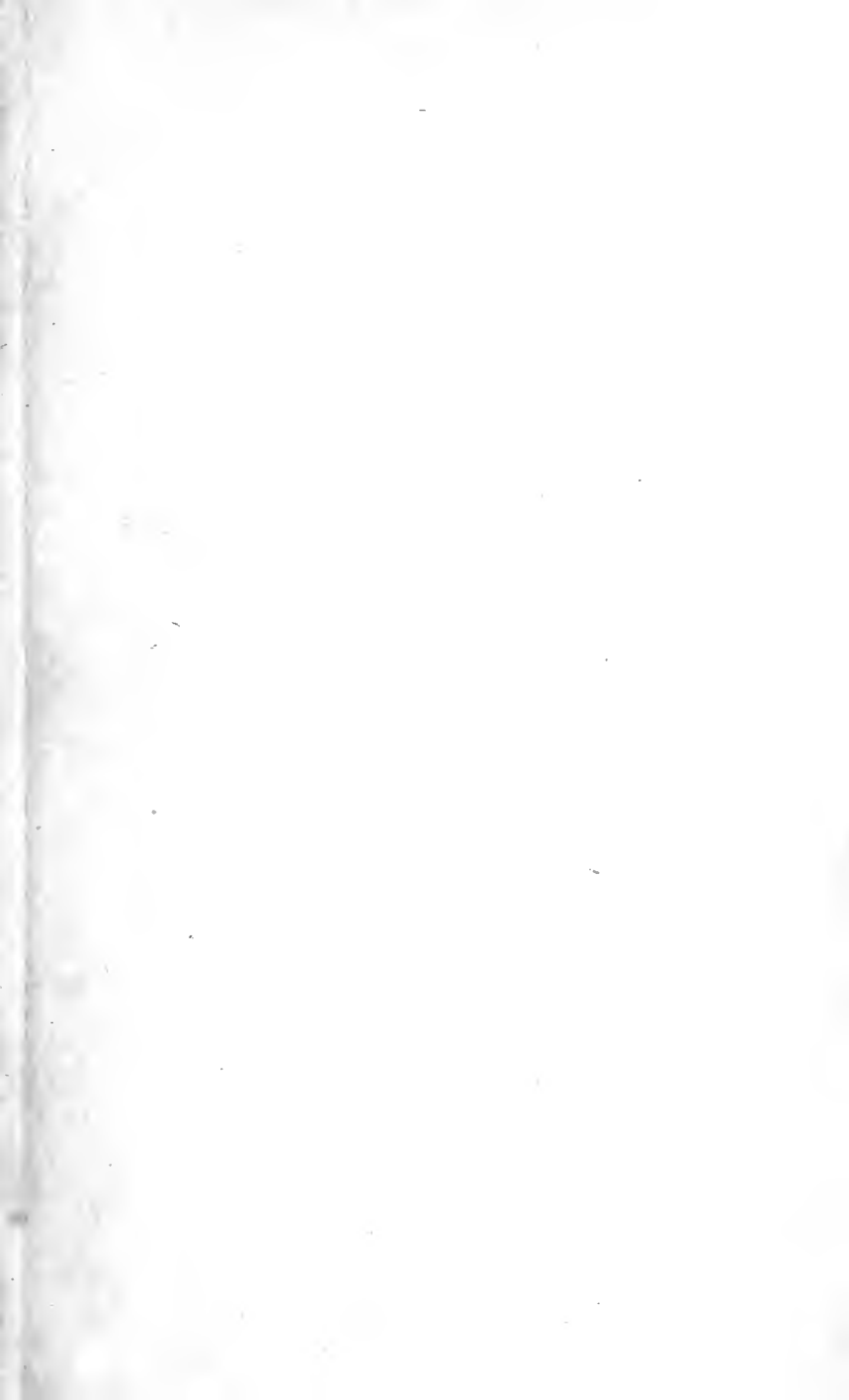
#### IV. — AUTEURS

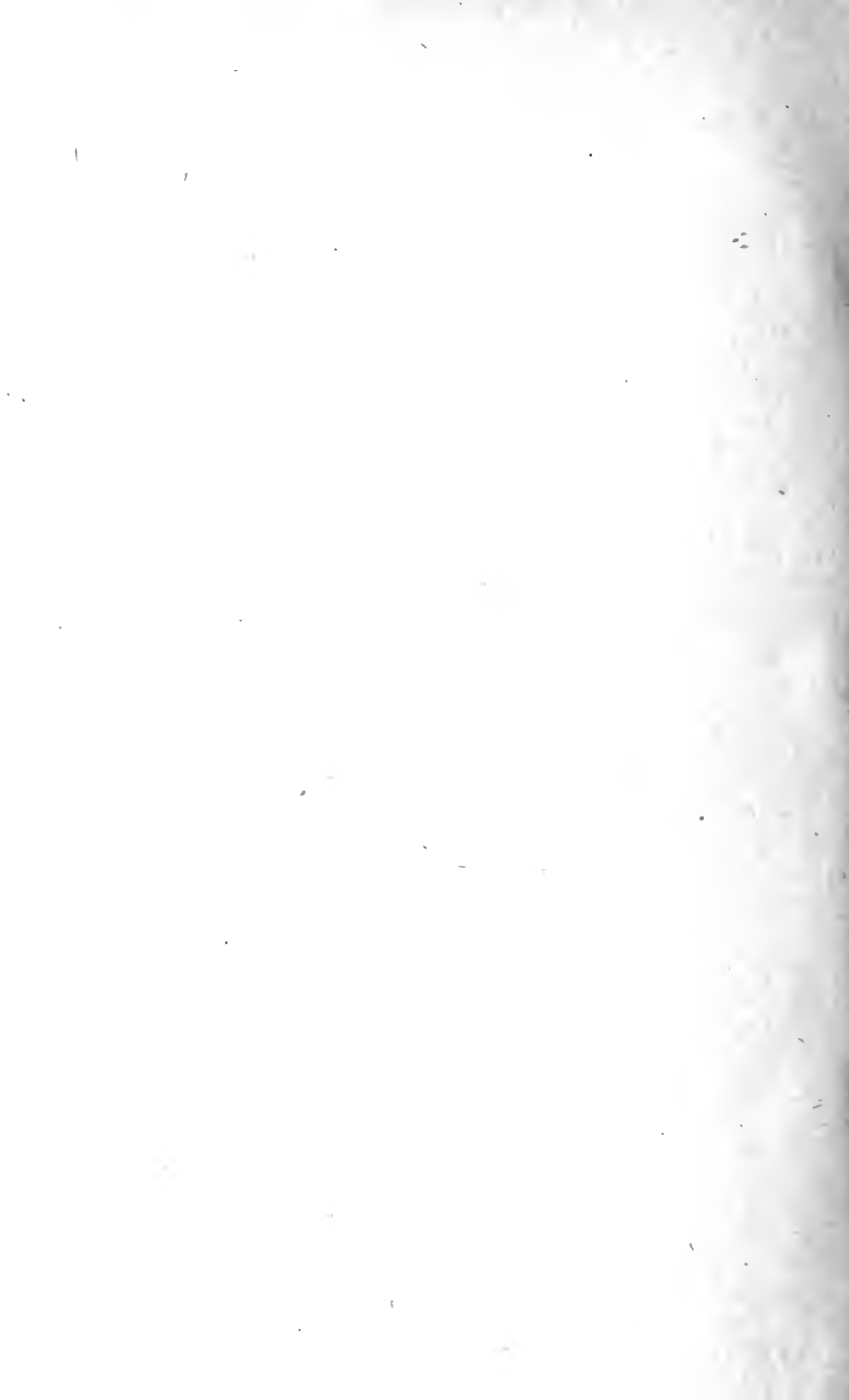
H. Bourgeois.....	88, 164, 252, 291
G. Devèze.....	48
E.-S. Dodgson.....	33, 127, 209, 282
R. Gutmann.....	99, 246
G. Lacombe.....	137, 160
A. Marre .....	176, 260
P. Ravaisse.....	13, 200, 275
F. Soulier.....	63
J. de Urquijo.....	159
J. Vinson. 1, 45, 74-78, 81, 97, 108, 141-149, 153, 161, 175, 217-221, 225, 300, 301.	
F. Weisgerber .....	114

---

*L'Imprimeur-Gérant :*

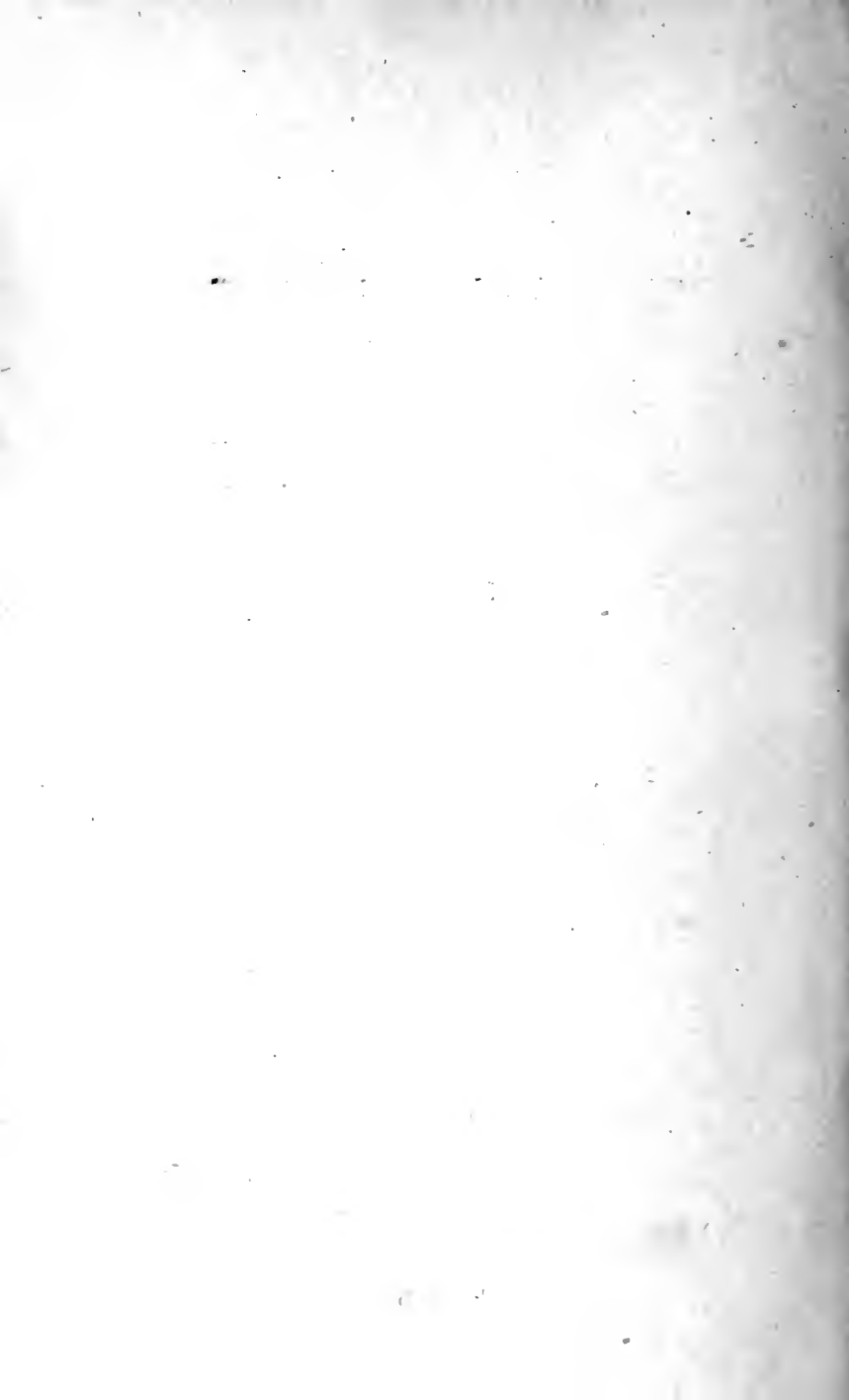
E. BERTRAND.











Author *Revue de Linguistique.*

*42.*

Title

University of Toronto  
Library

DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET

Acme Library Card Pocket  
Under Pat. "Ref. Index File"  
Made by LIBRARY BUREAU

